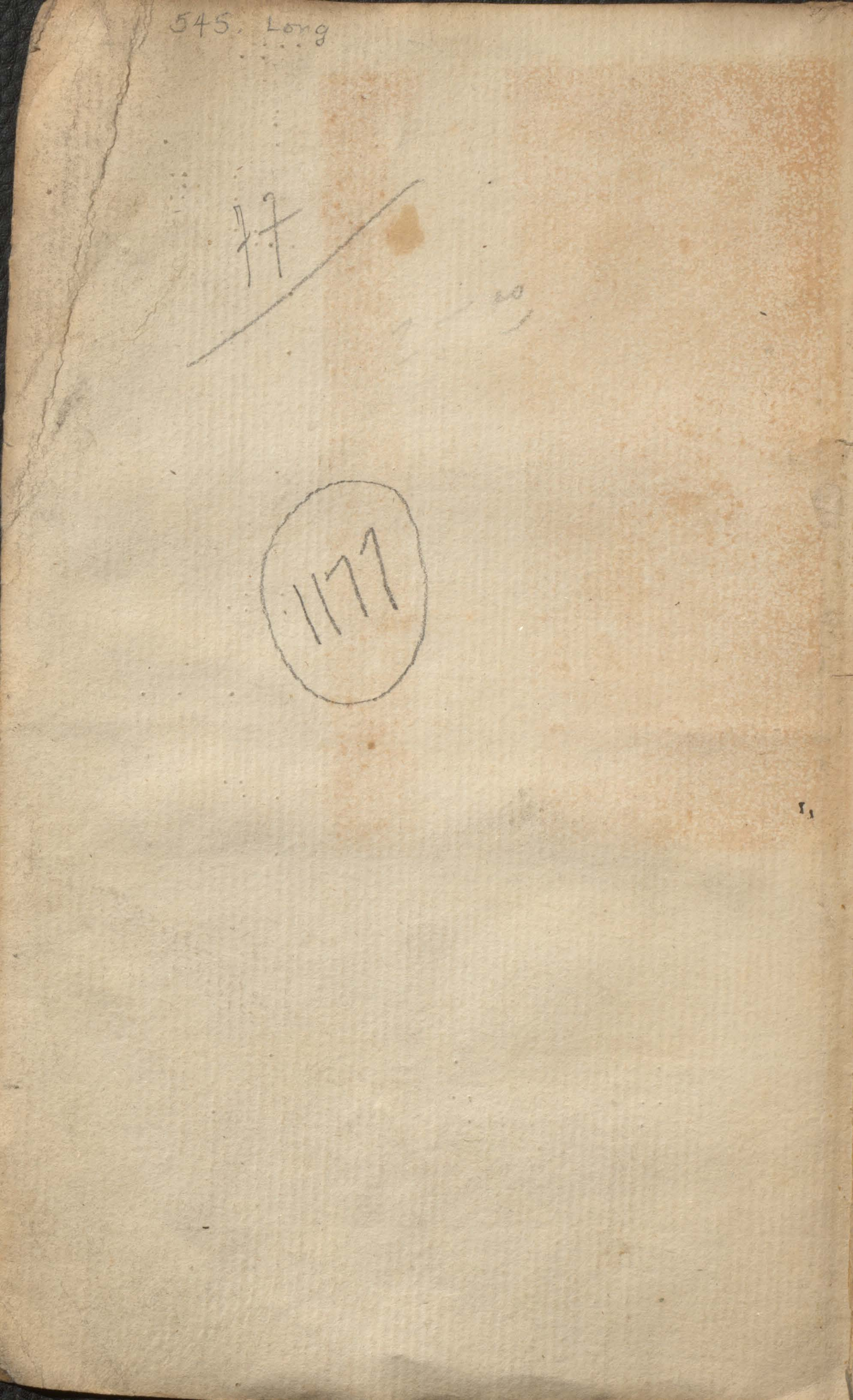

545. Long
77
1177

VOYAGES
CHEZ
DIFFÉRENTES NATIONS SAUVAGES
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE;

RENFERMANT des détails curieux sur les mœurs, usages, cérémonies religieuses, le systême militaire, etc., des *Cahnuagas*, des Indiens des *Cinq et Six Nations*, *Mohavvks*, *Connecedagas*, *Iroquois*, etc., des Indiens *Chippevvays*, et autres Sauvages de diverses tribus; sur leurs langues, les pays qu'ils habitent, ainsi que sur le commerce de pelleteries et fourrures qui se fait chez ces peuples;

Avec un Etat exact des postes situés sur le Fleuve St.-Laurent, le Lac Ontario, etc., etc.

PAR J. LONG, Trafiquant, et Interprète de langues Indiennes;

Traduits de l'Anglois, avec des Notes et Additions intéressantes,

PAR J.-B.-L.-J. BILLECOCQ,

Et ornés d'une Carte des Pays situés à l'ouest du Canada, gravée par Tardieu.

EDITION DE 1794.

A PARIS,
CHEZ LEBEL ET GUITEL, LIBRAIRES,
Rue des Prêtres-St.-Germain-l'Auxerrois, n.° 27.

1810.

PRÉFACE

DU TRADUCTEUR.

NOUS avons une collection nombreuse d'écrits publiés sur l'Amérique Septentrionale. Sans parler des voyages de *Lahontan*, de l'histoire de la Nouvelle-France par le P. *Charlevoix*, & du Journal de son voyage dans l'Amérique Septentrionale qui y fait suite; du supplément à l'histoire de la baye d'Hudson, & du mémoire du capitaine *Best*, insérés dans les voyages de *Robert Lade*, & de tant d'autres descriptions, journaux & récits des missionnaires & de différens voyageurs; il existe un recueil d'observations plus récentes, de faits plus rapprochés de nos jours, connu sous le titre de *Relation historique de l'expédition faite en 1764, contre les Indiens de l'Ohio, par le colonel Henry Bouquet.* Il existe un voyage *dans*

a

les parties intérieures de l'Amérique fait par un officier Anglois pendant la dernière guerre, & dont le C. Le Bas a donné en 1792 une bonne traduction. Quelque soit le mérite de ces divers ouvrages, l'étendue & la variété des détails qu'ils renferment, j'ose assurer que les voyages dont j'offre aujourd'hui la traduction au public, ne sont pas moins dignes de son attention. Un Européen sorti, dès sa jeunesse, du pays qui l'a vu naître, pour aller trafiquer avec les Sauvages; engagé, par les besoins même de sa profession, à vivre longtems au milieu d'eux; doué, d'ailleurs, de cet esprit d'observation si nécessaire à celui qui visite des climats habités par *les hommes de la nature*, cet Européen, dis-je, n'a pu composer qu'un journal singulièrement curieux. L'objet seul de ses courses longues & périlleuses, l'état qu'il avoit embrassé, l'a mis à portée d'acquérir & de répandre des connoissances

tout à fait neuves ſur le commerce des pelleteries & fourures qui ſe fait avec les Indiens de l'Amérique Septentrionale; & ſon ouvrage auroit déja, ſous ce rapport, des droits à la curioſité publique. Mais J. Long ne s'eſt pas borné à des détails de commerce, quoique fort intéreſſans par eux mêmes : ſon journal eſt rempli d'inſtructions utiles ſur les mœurs, uſages, opinions religieuſes & politiques, les cérémonies, les jeux même des diverſes tribus de ces peuples parmi leſquelles il a vécu. On y lira, non ſans beaucoup d'intérêt, l'hiſtoire ſimple de ces hommes qui doivent à l'orgueil des nations de l'ancien continent, plus peut-être qu'à leur vie grosſière, le nom de *Sauvages*, (1) dont

(1) Il ſemble qu'on ſoit convenu en Europe de déſigner par ce nom une claſſe *d'êtres animés* qu'on rougiroit d'élever au rang des hommes. C'eſt, du moins, ce que donne à penſer le mépris avec lequel on les y traite ; on s'y eſt accoutumé à les regarder

la plupart démentent souvent par des actions nobles & touchantes, cette in-

---

comme d'une *espèce* qui, pour être supérieure à celle des bêtes, n'en est pas moins fort au dessous de la nôtre, ou qui tout au plus, tient le milieu entre les deux. De tous les Européens qui ont pénétré chez ces peuples, les Français sont les seuls, peut-être, qui ne méritent pas ce reproche. Il n'est aucune nation qui leur ait donné autant de preuves de bienveillance & d'amitié, qui les ait plus traités *en hommes*, qui ait sçu, comme eux, leur inspirer des sentimens d'estime & captiver leur affection. Je n'en veux citer pour preuve que le témoignage suivant. Il ne sera pas suspect; c'est celui d'un officier anglais. Le lieutenant *Henry Timberlake* qui accompagna en Angleterre, dans l'année 1762, trois Indiens Cherokees, & qui avoit vécu parmi ces peuples, s'exprime ainsi :

« A mon arrivée dans le pays des Cherokees, je trouvai chez ce peuple un vif attachement pour les Français. *Ceux-ci ont le talent de se concilier l'affection de presque tous les Indiens qu'ils fréquentent*, par les charmes de cette politesse qui coûte si peu, & qui est quelquefois si utile, ainsi que par leur attention à se conformer aux mœurs, à se plier au caractère de ces peuples, *tandis que le sot orgueil de nos officiers n'a souvent d'autre effet que de les rebuter.* Il y a plus : ils ne se firent aucun scrupule de m'avouer que c'étoit le désir seul de trafiquer qui les avoit engagés à faire la paix avec nous, & non un motif de préférence sur les Fran

jurieuse dénomination. On admirera dans les idées de plusieurs de ces peuples, nés bons, (1) & qui ne deviennent

çais *pour lesquels ils se sentoient beaucoup plus d'amitié.* » *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake, pag.* 73.

Ces mémoires, ou plutôt ces voyages très-intéressans & très-curieux, ne sont point connus en France. Je n'en ai vu, du moins, aucune traduction dans notre langue. Je me propose d'en publier une incessamment.

(1) « A voir les Sauvages du premier coup-d'œil, il est impossible d'en juger à leur avantage, parce qu'ils ont le regard farouche, le port rustique, & l'abord si simple & si taciturne qu'il seroit très-difficile à un Européen qui ne les connoîtroit pas, de croire que cette manière d'agir est une espèce de civilité à leur mode dont ils gardent entr'eux toutes les bienséances comme nous gardons chez nous les nôtres qui leur servent de risées. Ils sont donc peu caressans, & font peu de démonstrations. Mais, nonobstant cela, ils sont *bons, affables*, & exercent envers les étrangers & les malheureux une charitable hospitalité qui a de quoi confondre toutes les nations de l'Europe. Oui, je puis avouer ici que, depuis mon retour dans cette partie du monde qui passe pour la plus belle, la plus policée & la plus abondante en biens & en richesses; une disgrace outrée ne cessant de m'y poursuivre, je me suis souhaité plus de cent fois parmi ces peuples que nous

féroces que dans l'excès d'une liqueur (1) présent fatal des Européens; dans la simplicité de leurs hommages à la divinité & du culte par lequel ils honorent sa puissance; dans l'éducation de leurs enfans; dans leur amour de l'indépendance; dans leur magnanime mépris des tourmens & de la mort; enfin, dans presque toutes les circonstances de leur vie, des principes purs, des effets sublimes qui rendent plus sensible encore le contraste remarqué depuis longtems entre les *lumières* & les *mœurs* des nations civilisées.

---

nommons barbares. » *Aventures & voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, tom. Ier. chap.* 18, *pag.* 307 & 308.

(1) Le rum. Le même *Henry Timberlake*, que je viens de citer, assure positivement dans ses mémoires, que « cette tribu de sauvages est amie des *blancs*; qu'ils sont confians; que leur caractère est bon & hospitalier; que *l'excès seul des liqueurs* les porte à des actions cruelles. » *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake, pag.* 52 & 53.

Plusieurs écrivains, je le sais, notre voyageur lui-même, nous représentent ces peuples sauvages, altérés de sang, vindicatifs à l'excès & goûtant un plaisir barbare dans les souffrances des vaincus. Je ne prétens pas les justifier de ce reproche : je dirai seulement qu'on doit attribuer ces habitudes déplorables, ces affreuses jouissances à la liqueur dont ils s'abreuvent pendant des semaines entières, à l'enthousiasme qui les anime lorsqu'ils marchent au combat & que leurs chansons de guerre sont bien propres à rendre plus aveugle & plus terrible, (1)

---

(1) Je ne puis résister au désir de citer en entier une de ces chansons de guerre. Elle se trouve dans les mémoires du lieutenant *Henry Timberlake* dont j'ai déja parlé, & d'où je l'ai traduite fidélement.

« Que dans tous les lieux de la terre où le soleil
« donne sa lumière, où la lune prête son flambeau à
« l'obscurité de la nuit, où croît l'herbe, où l'eau coule ;
« que, partout enfin, on sache que nous allons, comme
« des hommes, courir les hazards d'une guerre des-

& davantage encore à l'idée qu'ils se forment des maux que leur préparent leurs

---

« tructrice, dans les campagnes denos ennemis. Nous « marchons comme des hommes à la rencontre des « ennemis de notre pays qui, semblables à des femmes, voudront échaper par la fuite à nos coups qu'ils « redoutent. Oui, comme une femme qui, à l'aspect « d'un serpent superbe dont l'œil étincelant brille à travers la fougère, recule en tressaillant d'effroi, reste « stupide de surprise, ou fuit, pâle de crainte, tremblante & presque inanimée : ainsi ces lâches ennemis, « plus craintifs que la biche, laisseront derrière eux leurs « armes & leurs vêtemens, & tremblans au moindre « bruit, tout meurtris par les épines, retourneront en « fuyant parmi ceux de leur nation dont ils seront devenus la honte & le mépris. Ou, puissent-ils, dans le « fort de l'hiver, lorsque les bois nus & stériles refuseront à leurs entrailles dévorées par la faim la subsistance que produit la nature, s'asseoir tristement, loin « de leur pays, loin de leurs amis, & détester mille « fois, en versant des pleurs, le jour où ils seront venus à cette guerre !

« Nous laisserons nos massues exposées aux plaines « de leur pays, & s'ils osent les rapporter dans le nôtre, leurs chevelures peintes de diverses couleurs seront pour la renommée le noble sujet de chants sublimes en notre honneur & à la gloire de notre pays. « Ou si l'ennemi vaincu est épargné par nous guerriers

ennemis : d'où j'infere qu'ils ſemblent proportionner leur vengeance à celle

---

« illuſtres, que le perfide ſe prépare à ſouffrir au milieu « de nous les plus affreux tourmens.

« Mais quand nous partons, qui de nous ſait s'il lui « ſera donné de revenir, lorſque le matin de chaque « jour nouveau voit naître pour nous de nouveaux dan- « gers? Adieu, vous, foibles enfans, adieu tendres « épouſes. Pour vous ſeuls, la vie nous eût été chère « & douce à conſerver. Ceſſez pourtant de verſer des « larmes. Votre douleur eſt inutile. Si notre deſtinée « n'eſt pas de périr, nous nous reverrons bientôt. Mais, « ô nos braves amis, ſi vos compagnons ſuccombent, « ſongez que c'eſt vous que leur mort demande pour « vengeurs. Appaiſez notre ſang en levant ſur nos meur- « triers le terrible *tomahawk*, en faiſant couler des « torrens du leur dans ces bois témoins de leurs ſuccès « cruels, afin que ces orgueilleux ennemis ne puiſſent « du moins jamais indiquer le lieu où nous aurons ſuc- « combé victimes de leurs coups. »

Si l'on ſe rappelle que ce morceau eſt traduit de vers Anglais qui ne ſont eux mêmes qu'une traduction de la langue *Cherokee*; ſi l'on ſonge que les penſées perdent beaucoup de leur force & de leur beauté à meſure qu'on s'éloigne de l'original, on ſe formera une haute opinion des hommes qu'anime un pareil enthouſiaſme. La grandeur des idées, la vivacité des ſentimens, cette noble fierté qui caractériſe l'indépendance, tout y étonne, tout y annonce des ames vigoureuſes, des cœurs

qu'ils ſe perſuadent qu'on eût exercée envers eux. Car ces peuples ont, en général, de grandes idées de juſtice; mais privés des avantages de la civiliſation, privés, ſurtout, des maximes admirables de la charité univerſelle qui preſcrivent le pardon des injures, qui conſeillent de rendre le bien pour le mal, il n'eſt point étonnant qu'ils faſſent, de leurs idées de juſtice, une ſi fauſſe application.

---

magnanimes. Je doute que les vers par lesquels Tyrtée enflammoit jadis le courage des Lacédémoniens volant au combat, fûſſent le fruit d'une verve plus mâle & plus poëtique. Ce n'eſt pas non plus ſans un ſentiment d'admiration qu'on retrouve dans une chanſon de guerre de Sauvages l'une des plus belles comparaiſons qu'ait enfantées le génie de l'immortel auteur de l'Énéide. Le paſſage, « oui, comme une femme qui, à l'aſpect « d'un ſerpent ſuperbe, &c. » Ne paroît-il pas la traduction fidéle de ces beaux vers ?

Improviſum aſpris veluti qui ſentibus anguem
Preſſit humi nitens, trepidus que repente refugit
Attollentem iras & cærula colla tumentem :
Haùd ſecùs Androgeos viſu tremefactus abibat.

Æneidos libro ſecundo, v. 379 & ſ.

Une telle conformité de penſées & d'expreſſions prou-

Je n'essayerai point non plus de présenter comme une vertu l'étrange compassion qui porte quelques autres de ces peuples à donner la mort à leurs vieillards & aux infirmes. (1) Je dirai cependant que le principe qui les dirige dans cet acte d'une humanité barbare, la cérémonie religieuse qui l'accompagne, les prières qu'ils adressent à leur divinité, les vœux qu'ils forment pour le bonheur futur de celui qu'ils envoyent *dans un autre climat*, le désir qu'ils ont d'éprouver un sort pareil, quand les mêmes maux ou le grand âge en feront des êtres inutiles, à charge à leurs frères, sont autant d'hommages rendus par ces peuples à l'existence de Dieu & à l'immortalité de

---

ve bien, sans doute, que le poëte puisoit les siennes dans la nature.

(1) Cette coutume étoit pratiquée par les anciens peuples de la Bactriane, au rapport de Strabon, Pline & autres auteurs.

l'ame. (1) Pénétrés de ces deux principes fondamentaux de toute religion, (2) la mort qu'ils donnent à leurs parens,

---

(1) « *Animorum immortalitatem persuasissimam omnes habent.* » Ducreux, historiæ Canadensis libro primo, pag. 87.

(2) « Il semble, disent quelques uns, que l'idée de l'immortalité de l'ame n'a du naître que des spéculations des hommes de génie qui, considérant l'ensemble de cet univers & les liaisons que les scènes présentes ont avec celles qui les ont précédées, en ont du conclure des suites nécessaires avec l'avenir; ou bien que cette idée d'immortalité s'est introduite par les législateurs dans les sociétés policées comme des espérances lointaines propres à consoler les hommes des injustices de leur politique. Mais, si cela étoit ainsi, comment peut-elle se trouver dans la tête d'un Négre, d'un Caraïbe, d'un Patagon ou d'un Tartare? Comment s'est elle répandue à la fois dans les îles de la mer du Sud & en Laponie, dans les voluptueuses contrées de l'Asie & dans *les rudes climats de l'Amérique septentrionale*, chez les habitans de Paris, & chez ceux des nouvelles Hébrides? Comment tant de peuples séparés par de vastes mers, si différens de mœurs & de langage ont-ils adopté une opinion si unanime, eux qui affectent souvent par des haines nationales, de s'écarter des moindres coutumes de leurs voisins. Tous croient l'ame immortelle.....

Les beautés de la nature attestent à tous l'existence

à leurs amis, n'eſt, à leurs yeux, que le dernier témoignage de leur affection ; en accélérant le terme d'une vie que l'âge où les ſouffrances commençoient à rendre inſupportable, ils n'ont pour but que de hâter l'inſtant de leur délivrance & leur paſſage à une exiſtence éternellement fortunée. La raiſon ſeule, cette légiſlatrice puiſſante des ſociétes humaines, nous a appris que rien ne juſtifie un pareil meurtre, que le vrai courage conſiſte à ſupporter les maux de la vie. Elle nous a appris à mieux répondre aux intentions de la nature qui nous impoſe le devoir ſacré d'aimer nos parens, de tendre à leur vieilleſſe une main ſecourable, & de leur rendre, à cette époque de leur exiſtence, où les miſères humaines les aſſiègent en foule, tous les ſoins qu'ils nous ont prodigués à notre entrée

---

d'un Dieu. » *Études de la nature*, *par J. H. B. St.-Pierre*, *tom. Ier. pag.* 611 & ſuiv.

dans la vie. Mais la raison, mais la lumière bienfaisante de la saine philosophie n'ont point éclairé ces peuples, & sans être méchans ni dépravés, ils se livrent à des cruautés qui révoltent & font frémir la nature.

Observer, tel est l'intérêt de tout homme qui voyage : *être vrai*, tel est le devoir de celui qui écrit après avoir voyagé. Le journal dont je donne ici la traduction, peut être annoncé comme un modèle de simplicité. Il faut bien se garder de le juger d'après l'avis préliminaire de son modeste auteur. En le lisant, il sera facile au contraire de se persuader que J. Long a été injuste envers lui même, & l'on avouera qu'un voyageur aussi judicieux mérite une place parmi ces hommes rares, *ces citoyens du monde* dont la généreuse audace, le zèle ardent pour le progrès des connoissances humaines ont droit au suffrage des con-

temporains & de la postérité. Son style est toujours celui qui appartient au sujet qu'il traite ; ses descriptions sont pittoresques comme les lieux mêmes, ses discussions remplies d'intérêt. La morale, la politique, l'histoire naturelle, tout est de son ressort : toujours quelqu'anecdote, touchante ou récréative, est entremêlée au récit de ses voyages. Souvent encore, il s'arrête & fixe l'attention du lecteur, par des réflexions pleines d'une douce morale, qui reposent l'ame & plaisent à l'esprit. En un mot, il raconte comme il a vu, s'exprime comme il a senti, sans prétention, sans exagération, observateur attentif, écrivain sincère & n'usant jamais, suivant l'ingénieuse expression de la célébre Émilie Wortley Montague, (1) *du privilége des voyageurs.* Enfin c'est aussi un zèle partisan des

(1) Lettre V.

droits des hommes, un ami de la liberté & de la vérité. (1)

J. Long commença ſes voyages en 1768, & les termina en 1787. Son ouvrage parut au commencement de 1791, & l'on a lieu de s'étonner qu'il n'ait point été traduit en français dès les premiers momens de ſa publication. L'auteur qui, à la profeſſion de trafiquant, joignoit celle d'interprète de langues indiennes, a fait ſuivre ſon journal d'un vocabulaire de langue Chippeway, des noms de fourures & pelleteries en anglais & en français, d'un recueil de mots en langages *Iroquois*, *Mohégan*, *Shawanéſe* & *Eſquimaux*, enfin d'une table ſervant à démontrer l'analogie qui exiſte entre les langues *Algonquine* & *Chippeway*. Ce recueil qui forme une ſuite conſidérable à ſon voyage eſt très

(1) Mais comme tout homme a ſon foible, je dois ne pas diſſimuler celui de notre voyageur. Il eſt né Anglais : ſoit intérêt national ſoit opinion perſonnelle,

très

curieux. Je n'ai, cependant, pas cru nécessaire de le publier. De telles connoissances, recherchées avidement par les savans, n'ont rien d'intéressant pour le reste des lecteurs. Tous aiment à s'instruire des détails qui regardent les mœurs, les usages, le commerce: un très-petit nombre seulement s'attache à l'étude du langage. Je renvoye à l'original ceux dont ce travail particulier de l'auteur pourra piquer la curiosité. Je dois présumer que ceux là n'ont pas besoin d'une traduction, & possédent assez à fonds la langue Anglaise, que leur amour pour les sciences porte à s'instruire des langues mêmes des sauvages & de leur analogie

il se montre quelquefois partial lorsqu'il s'agit *des Américains des États Unis*, ces hommes heureux chez lesquels la liberté a jetté de profondes racines & qui doivent à la possession paisible de ce bien, toutes les vertus qu'ils pratiquent & dont ils offrent l'exemple aux autres nations. Je dois, au reste, ajouter que souvent il n'épargne pas ses compatriotes eux mêmes, & qu'il rend, dans toutes les occasions, justice à la nation Française.

ſoit entr'elles, ſoit avec les langues Européennes.

J'ai recueilli dans les divers auteurs dont j'ai parlé plus haut, (1) ainſi que

---

(1) Outre leurs ouvrages, il en exiſte d'autres qui ne ſont pas moins dignes d'être conſultés. *L'Hiſtoire de la nouvelle France*, compoſée au commencement du ſiècle dernier, par *Marc Leſcarbot* eſt, malgré le ſtyle du tems, l'une des plus fidèles & des plus curieuſes que nous ayons. L'auteur, témoin oculaire des faits qu'il raconte, a recueilli ſur les ſauvages des obſervations très-exactes & très-importantes. Une hiſtoire du Canada ou de la nouvelle France écrite en latin par le P. Ducreux, jéſuite, (*Hiſtoriæ Canadenſis ſeu novæ franciæ, libri decem ad annum uſque 1656, auctore P. Franciſco Creuxio, e ſocietate Jeſu, Pariſiis, Sebaſtien Cramoiſy &c. 1664*,) m'a fourni des éclairciſſemens utiles. L'hiſtoire générale des voyages eſt auſſi remplie de détails inſtructifs ſur ces peuples, ſur le commerce, & ſur l'hiſtoire naturelle des pays qu'ils occupent. Enfin, ceux que renferment les voyages & les aventures preſqu'incroyables de *Lebeau* parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, ouvrage mal écrit d'ailleurs, font également très-intéreſſans. Le ſéjour de l'auteur chez pluſieurs tribus de ces Sauvages, l'avoit mis à portée d'acquérir une connoiſſance parfaite de leurs mœurs, de leurs principes religieux & politiques. On peut lire, au reſte, au commencement du Ier. vol. de *l'hiſtoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix*,

dans beaucoup d'autres, les éclaircissemens qui m'ont paru nécessaires. J'en ai formé des notes. La conformité de détails, souvent même d'expressions, prouvera mieux encore la fidélité de notre voyageur. Dans d'autres notes, je me suis livré à des réflexions qui naissoient du sujet même. Je me suis également attaché à rendre, dans toute leur simplicité, les différens discours prononcés par les Sauvages dans leur rencontre avec le trafiquant Anglais, ou adressés par lui à quelques tribus de ces peuples. Ses réponses, surtout, prouveront combien il

la nomenclature de tous les auteurs qui avoient écrit sur l'Amérique septentrionale, jusqu'au moment où il publia son ouvrage.

Quant au commerce particulier, on trouvera des résultats très-précieux sur la balance du commerce de l'Amérique Anglaise avec l'Angleterre & la France, dans l'ouvrage de *Sheffield* traduit en français par Mirabeau, en 1789. C'est un vol. in-8°. qui se vend chez Royez, libraire, quai des Augustins, N°. 54, ou maison Bullion, rue J. J. Rousseau.

connoissoit leur génie, leurs inclinations; & avec quelle adresse il savoit les adoucir, les intéresser & les amener à son but. Enfin je n'ai rien épargné pour donner une traduction, digne en même tems de l'ouvrage & du public.

PREFACE.

DE L'AUTEUR.

LE lecteur a droit d'attendre quelques observations préliminaires sur cet ouvrage.

A l'égard de la partie historique, j'ai tâché de faire connoître la situation des postes qui doivent être cédés aux Américains, d'après une stipulation expresse du traité de M. Oswald, & j'ai indiqué ce qu'elle a d'avantageux pour l'Angleterre, sous les rapports politiques & commerciaux. J'ai donné aussi une description des *cinq & six Nations Indiennes*, & tâché de faire voir l'utilité, la nécessité même, d'une étroite alliance avec elles, tant que nous conserverons quelques possessions dans le Canada.

Quant aux descriptions des lacs, rivières &c. qui se trouvent au delà du lac supérieur, depuis le lac *Nipégon* jusqu'au lac *Arbitibis*, je les ai données avec autant de soin qu'il m'a été possible, soit d'après mes connoissances personnelles, soit d'après les détails les plus authentiques parmi les *Indiens* : & si l'on considère que les interprètes pour le commerce ont rarement quelques occasions d'acquérir des connoissances géographiques, on me pardonnera de n'avoir pas donné des explications plus satisfaisantes.

Le vocabulaire que j'ai joint & qui m'a coûté

quelques peines, procurera, non ſeulement, je l'eſpére, des lumières à tous ceux qui voudroient acquérir la connoiſſance du langage *Chippeway*, mais encore deviendra très-utile à ceux qui ont déjà des relations de commerce avec les Indiens. Comme la manière de parler une langue qui n'a jamais été réduite en ſiſtême de grammaire, ne peut être que fort arbitraire, & dépend principalement de l'oreille, j'ai tâché d'employer les lettres qui s'accordent le mieux avec la prononciation anglaiſe, évitant la multiplicité des conſonnes qui ne font qu'embarraſſer. Pour mettre le lecteur en état de parler de manière à ſe faire entendre par les naturels du pays, il convient d'abord d'obſerver que l'*a* ſe prononce, d'ordinaire, avec un ſon plein, & que l'*e* final n'eſt jamais rendu ſenſible dans les monoſyllabes.

Voici les motifs qui m'ont engagé à rendre ſi volumineux le vocabulaire de langue *Chippeway*. D'abord cette langue eſt, à bien dire, une des langues méres de l'Amérique Septentrionale. Elle eſt généralement parlée dans les conſeils, par les chefs qui habitent aux euvirons des grands lacs vers l'Oueſt des bancs de *Miſſiſſipi*, au Midi, juſqu'à *l'Ohio*, & au Nord juſqu'à la *baye d'Hudſon*, quoique pluſieurs tribus, dans l'étendue de territoire que j'ai décrite, parlent en commun, un langage différent. Cette obſervation eſt confirmée par des auteurs d'une réputation établie, & prouvée, mieux encore, par le concours de témoignages des interprètes *Indiens*.

Lahontan assure que *l'Algonquin* est une langue mère, & qu'il est en aussi grande recommandation dans le Nord de l'Amérique, que le Grec & le latin en Europe. En admettant cette assertion, je suis persuadé que le *chippeway* a d'autant plus de supériorité (s'il n'en acquiert pas davantage par cela même) qu'il est, sous tous les rapports, mieux entendu par les *Indiens* du Nord-Ouest. Mais comme la connoissance de ces deux langages peut être non seulement utile, mais nécessaire, j'ai donné une table comparative d'environ deux cents soixante mots dans l'une & l'autre langue, afin que le lecteur puisse les employer, suivant qu'il les trouvera mieux entendus par les tribus avec lesquelles il aura occasion de commercer. Il remarquera en général, dans un nombre infini d'exemples divers, qu'elles ont entr'elles le plus parfait rapport.

La table de mots en langues *Muhhekanneews* ou *Mohégan*, & *Shawanése*, est extraite du travail publié par le respectable M. Edouard. Je ne l'ai ajouté que pour montrer leur analogie avec le *chippeway* : & comme il observe que la langue des *Delawares* en Pensylvanie, des *Pénobscots* sur les bords de la nouvelle Ecosse, des *Indiens de S.-François*, en Canada, des *Shawanéses* sur l'Ohio & de beaucoup d'autres nations Sauvages s'accordent originairement, j'ai jugé que ces tables d'analogie ne seroient point à mépriser.

Dans le cours de la partie historique, j'ai inséré quelques discours en langue *Chippeway*, & à la fin

du vocabulaire, un nombre de phrases familières qui non seulement serviront à faire connoître la manière de parler, mais donneront encore une meilleure idée de la langue que de simples mots isolés.

On trouvera que le vocabulaire de M. *Carver* diffère en plusieurs occasions du *Chippeway*; mais si l'on considère que, malgré le nom qu'il lui donne de vocabulaire *Chippeway*, il dit à la page 414 de son ouvrage » le *Chippeway* ou *Algonquin* » on aura la preuve évidente qu'il les regarde comme la même langue. A l'égard de l'utilité de la langue, son sentiment fortifie le mien; car il remarque que le *Chippeway* paroît être la plus dominante de toutes les langues Indiennes. Il ne sera pas inutile d'observer que le Chippeway, tel que le parlent les employés de la baye d'Hudson, diffère en quelque chose, quoique peu essentiellement: ils l'appellent la langue *home-guard* (*garde-logis.*)

A l'égard de la langue *Iroquoise* ou *Mohawk* qui est particulière aux *cinq & six nations Indiennes*, elle n'est pas nécessaire dans le commerce de fourrures au delà de *Michillimakinac*, & si elle l'étoit jamais, il n'y manque pas d'autorités imprimées suffisantes pour l'instruction : c'est ce motif qui m'a engagé à n'en donner que les nombres & quelques mots du langage.

Je n'ai plus rien à ajouter, si ce n'est le vœu sincère que mes travaux deviennent utiles au monde & que, malgré les défauts que le public pourra trouver dans l'ouvrage suivant, il le regarde avec bonté & se souvienne que ce n'est pas le journal *d'un voya-*

geur de profession, mais seulement le résultat de l'expérience, & un recueil d'observations qu'un homme de commerce a pensé devoir être agréables, tant aux commerçans qu'aux philosophes. (1)

---

[1] L'auteur a dédié son ouvrage à *Joseph Banks*, président de la Société de Londres. Cette dédicace que j'ai supprimée paroît un hommage rendu au mérite. C'est à lui seul, sans doute, ou à l'amitié, que doivent être offertes les productions du génie. Le pouvoir, le crédit, les richesses, rien de tout cela ne donne à un individu le droit de présider à leur succès. Ce pays est loin de la liberté où l'on attache au nom d'un homme puissant, l'honneur & la fortune d'un ouvrage ! *Note du traducteur.*

TABLE DES CHAPITRES.

FAUTES ESSENTIELLES à corriger.

PRÉFACE du Traducteur, page iij, lign. 18; *dont la plupart*, liſez: & dont la plupart.

Ibid pag 8, lign 23; *aux plaines*, liſez: aux pluies.

Chapitre 7 de l'ouvrage, pag. 102, lign. 19; *à ſe lancer*; liſez: à lancer.

Chap. 8, pag. 113, lign. 21; *du frais*, liſez: du frai.

Ibid. pag. 120, lign. 20; *Cap de gracias Daios*, liſez: Cap de Gracias a Dios.

Ibid. pag. 135, lign. 15; *expoſeroit*, liſez: irriteroit.

Ibid. pag. 157, lign. 25: *il y un long portage*, liſez: il y a un long portage.

Chap. 10, pag. 183, lign. première; *d'à peu près un mille*, liſez: dans la longueur d'à peu près un mille.

Chap. 11, pag. 203, lign. 9; *juſques Shecarke Sakiegan*, liſez: juſqu'à Shecarke Sakiegan.

Ibid. pag. 210, lign. 18; *rigoreux*, liſez: rigoureux.

Ibid. lign. 19, *il abonde en poiſſon, ſauvage*, liſez: il abonde en poiſſon: les marais produiſent une quantité de riz ſauvage.

Chap. 13, pag. 250, lign. 12, *liherté*, liſez: liberté.

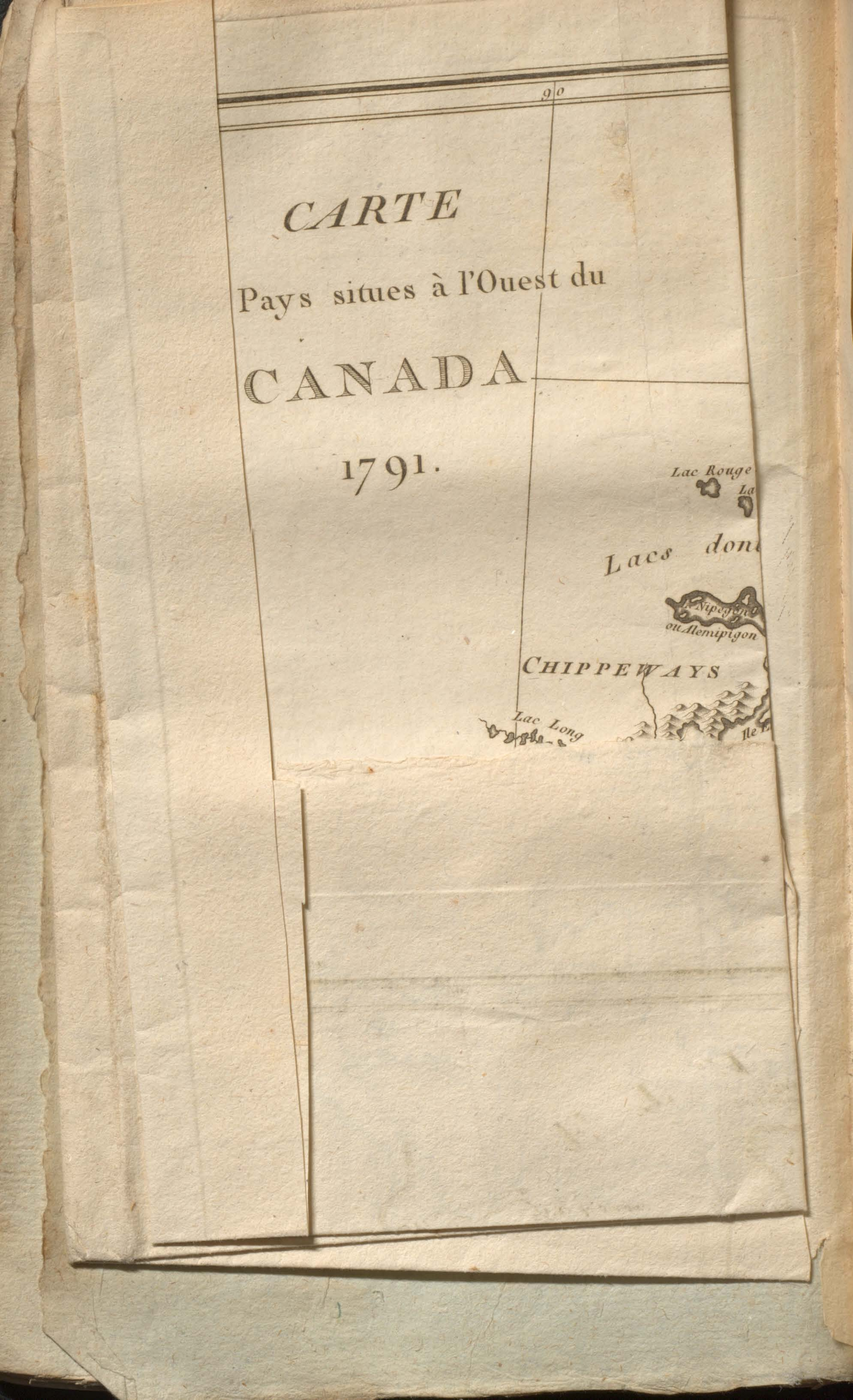
Ibid. pag. 252, lign. 25; *d'éprouver*, liſez: d'eſpérer.

Chap. 14, pag. 270. lign. 2; *ajouta*, liſez: ajoute.

Ibid. pag. 277, lign. 19; *viſibles*, liſez: viſible.

Chap. 15, pag. 282, lign. 10; *bon amis*, liſez: bons amis.

Chap. 16, pag. 320, lign. 13; *la natale terre*, liſez, la terre natale.



90
CARTE
Pays situes à l'Ouest du
CANADA
1791.
Lac Rouge
Lacs
ou Alemipigon
CHIPPEWAYS
Lac Long

VOYAGES
CHEZ
DIFFÉRENTES NATIONS SAUVAGES
DE L'AMÉRIQUE
SEPTENTRIONALE.

CHAPITRE PREMIER.

Départ de Gravesend. = *Séjour à Terre-Neuve.* = *Arrivée à Québec.* = *Origine du nom Canada.* = *Fleuve S. Laurent.* = *Isle d'Orléans.* = *Village de Beauport.* = *Cascade de Montmorenci.* = *Arrivée à Montréal.* = *Trois Rivières.* = *Sa fonderie de canons.* = *Commerce ancien & actuel de cette ville.*

AYANT pris, fort jeune encore, l'engagement de me rendre dans l'Amérique Septentrionale en qualité de Commis, je quittai *Gravesend* le 10 avril 1768, à bord du *Canada*, Capitaine *Smith*,

chargé pour *Québec* & *Montréal*. Notre voyage fut agréable juſqu'au moment où nous touchâmes les côtes d'Amérique. Le tems devint alors contraire, & nous fûmes obligés de relâcher à *Terre-Neuve* où nous reſtâmes quatorze jours. Il ne nous y arriva rien de remarquable, ſi ce n'eſt qu'une partie de nos gens étant allée à terre pour chaſſer, l'un d'eux, M. *Jourdan*, paſſager chargé pour *Montréal*, qui ſe trouva très-fatigué, reſta dans les bois. Les autres revinrent à bord vers le ſoir, non ſans inquiétude ſur le ſort de leur compagnon. Après quatre jours d'une pénible attente, ne pouvant avoir aucunes nouvelles de lui, nous perdîmes toute eſpérance de le revoir; & comme la neige étoit fort épaiſſe ſur terre, & le nombre des bêtes féroces, très-conſidérable, nous préſumâmes, ou qu'il étoit mort de froid, ou qu'il avoit été dévoré par les animaux. A l'inſtant où le Capitaine ſe diſpoſoit à remettre à la voile, vint à bord un *Indien* auquel nous nous efforçâmes d'expliquer notre embarras. Il parut nous comprendre, & nous fit ſigne que ſon intention étoit d'aller à la recherche. Nous lui donnâmes quelques coups de *Rum* pour l'encourager : il deſcendit dans ſon canot & rama vers la terre. Le Capitaine différa de quelque tems, par humanité, de pourſuivre le voyage; mais l'Indien ne reve-

nant point, nous quittâmes *Terre-Neuve*, & après une ennuyeuse traversée de près de onze semaines, nous arrivâmes à *Quebec*, (1) Capitale du Canada.

Lorsque les Espagnols (qui, les premiers découvrirent ce climat septentrional) firent voile passé le *Cap Rosiers*, à l'entrée du *Fleuve St.-Laurent*, (2) les montagnes appellées aujourd'hui *Monts de Notre-Dame*, étoient couvertes de neige. Un pareil aspect, en été, leur donna la plus désavantageuse opinion du pays. Ils renoncèrent à monter le fleuve, supposant le terrein trop stérile pour récompenser sur le champ leurs

---

(1) « *Québec* fut fondé en 1608, par les soins de M. de *Champlein*, Citoyen français. » *Histoire de la Nouvelle France par le pere Charlevoix, prem. vol. pag.* 121.

« Au-dessus de l'isle d'Orléans, le fleuve S.-Laurent se rétrécit si subitement que près de Québec, il n'a pas plus d'un mille. C'est à cela que cette Ville doit son nom, le mot indien *quebeis* ou *quebec* signifiant une chose étroite ou qui se rétrécit » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'anglais par le C. Le Bas, tome* 1, *pag.* 41 & 42.

(2) « Le fleuve S. Laurent est ainsi nommé, parce que ce fut le 10 août 1735, jour de la fête de ce saint, que les trois vaisseaux de Jacques *Cartier*, Navigateur & Capitaine Maloüin, rentrèrent dans le golfe du *Canada*. Ce nom fut donné au golfe, ou plutôt à une Baye qui est entre l'isle *d'Anticosty* & la côte septentrionale, d'où il s'est étendu à tout le golfe dont cette baye fait partie; & parce que le fleuve qu'on appelloit auparavant la Rivière du Canada se décharge dans ce même golfe, il a pris insensiblement le nom de *fleuve St.-Laurent* qu'il porte aujourd'hui. » *Histoire de la Nouvelle France, par le père Charlevoix, prem. vol. pag.* 10.

peines, ou leur faire eſpérer quelques avantages pour l'avenir. Ce fut cette première idée qui les porta à l'appeller *Capo di Nada*, ou *Cap de Rien*, nom par lequel il eſt déſigné dans leurs cartes, & dont, par corruption de langage, eſt dérivé celui de *Canada* qu'il porte aujourd'hui. (1)

Le *fleuve S. Laurent* prend ſa ſource dans le lac *Nipiſſin*, au nord-eſt du lac *Supérieur*, à 2000 milles environ de *Québec*. Sa largeur eſt de 90 milles à l'entrée : il eſt navigable l'eſpace d'environ 500 milles depuis la mer.

L'île d'*Orléans*, (2) à une petite diſtance de la Ville, eſt une belle portion de terre d'à peu près vingt milles en longueur & ſix en largeur. La

---

(1) *Aca Nada*, *ici Rien*, autre origine préſumée du nom Canada, expreſſion attribuée aux Caſtillans qu'on prétend avoir abordé dans ce pays avant Jacques Cartier, & qui la prononcèrent plusieurs fois, n'appercevant, en ces lieux, aucune apparence de Mines. Quelques uns dérivent ce nom du mot iroquois *Kannata*, qui ſe prononce *Canada*, & ſignifie un amas de cabanes. » *Ibid pag.* 9.

(2) « Cartier l'avoit nommée auparavant *Iſle de Bacchus*, parce qu'elle étoit toute couverte de bois & de vignes. » *Ibid. pag.* 11.

« Cette île eſt bien cultivée, & l'œil ſe promène avec plaiſir ſur de grandes maiſons bâties en pierres, ſur des *champs de bled*, des prairies, *d'excellens paturages*, des bois......

Juſqu'à la hauteur de cette île, le fleuve S. Laurent a preſque toujours quatre ou cinq lieues de largeur. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'anglois par le C. Le Bas, prem. vol. pag.* 41.

fertilité du sol (1) en fait un jardin utile & de rapport. Il fournit la Capitale de grains & de plantes en abondance. Le village de *Beauport*, qui est en face, charme aussi la vüe & relève beaucoup la scéne qui est riche, majestueuse & romantique.

La chûte d'eau de *Montmorency* attira particulièrement ma curiosité. (1) C'est, peut-être, la cascade naturelle la plus agréable du monde. Quoiqu'elle ne présente, ni dans sa hauteur, ni dans sa largeur, un aspect aussi imposant à beaucoup près que l'étonnante cataracte de *Niagara*, c'est une merveille qui atteste la puissance de l'architecte de l'univers. Ses effets sont plus

---

[1] Voici ce que dit le père *Ducreux* de la fertilité du sol dans la Nouvelle France.

« Argumento sunt arbores plantæque cujuscumque generis quas edere terra spontè solet, quercus, fagus, carpinus, populus, cedrus, pinus, abies, nux, morus, pyrus, pomus, prunus, corylus, labrusca; *uvarum haud pessimarum ferax*, fraga: stirpes item multiplices, tùm ad usus medicos, tùm alimentariæ, quæ tametsi cuncta silvestre quiddam redolent, nihil tamen propterea de *soli pretio bonitate ve detrahitur.* » *Historiæ Canadensis, libro primo, page* 48.

Et un peu après:

» Nihil de auri, argenti, metallorumque aliorum fodinis attexam, nihil de lapidicinis: conjectura non vulgaris est & scilicet usu aliquo approbata, nihil hujus generis his locis desiderari. » *Ibid. page* 49.

[2] Il y a une description curieuse de cette chûte d'eau dans

agréables que ceux de la dernière : en produisant la surprise & le plaisir au suprême dégré, elle n'affecte pas le spectateur par des idées aussi terribles.

Comme notre vaisseau étoit chargé pour *Montréal* autant que pour *Québec*, & que j'étois sous la direction du Capitaine, il ne me permit point d'aborder en cette dernière Ville. Mais au bout de quelques jours, j'eus la satisfaction d'arriver à bon port, à *Montréal*, lieu de notre destination définitive.

Montréal, (1) anciennement appellé *Ville-Marie*, ne renferme aujourd'hui rien de remarquable ; jadis elle étoit célébre par une grande foire qui duroit près de trois mois. C'étoit le rendez vous des *Indiens* qui y venoient de plusieurs centaines de milles pour échanger leurs pelleteries contre des marchandises anglaises. Le lecteur partagera sans doute l'intérêt avec lequel nous apprîmes que M. *Jourdan* avoit été trouvé dans les bois deux jours après

---

les *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique*, traduction du C. Le Bas, 1er. vol. page 78 & suivantes.

[1] « Nommé auparavant *Hochelaga*, par les Sauvages : ce fut Jacques Cartier qui le nomma *Mont-Royal*, d'où l'on a fait *Montréal.* » *Histoire de la Nouvelle France par le pere Charlevoix*, *pag.* 11 & 13 *du premier vol.*

Les Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique que j'ai

notre départ de *Terre-Neuve.* La rigueur du froid lui avoit ôté l'usage de ses pieds. Un vaisseau l'amena depuis à *Trois-Rivières*, où il s'établit dans une fonderie de fer.

Trois-Rivières (1) est ainsi nommée de la jonction de trois courans qui se déchargent dans le fleuve S. Laurent. A une lieue environ de la Ville, se trouve une fonderie de fer, établie par des particuliers en 1737, & cédée ensuite au roi. D'abord, on y fondit des canons & des mortiers : mais elle est aujourd'hui spécialement destinée à la fabrication des chaudrons où l'on fait bouillir l'eau pour le linge, & de ceux où on

---

déja cités, offrent des détails très-intéressans sur cette Ville. *Voyez les pages* 100 *& suivantes du prem. vol. de cet ouvrage.*

(1) Rien n'est plus charmant que sa situation : elle est bâtie sur un côteau de sable qui n'a guères de stérile que l'espace qu'elle peut occuper, si elle devient jamais une ville considérable ; car, à présent, c'est fort peu de chose. Du reste, elle est environnée de tout ce qui peut rendre une ville agréable & opulente. Le fleuve, large de près d'une demie lieue, est à ses pieds. Au-delà, on ne voit que des plaines cultivées, fertiles & couronnées des plus belles forêts du monde. Un peu au-dessous, du même côté que la ville, le fleuve *reçoit une assez belle rivière* qui, avant que de confondre ses eaux avec les siennes, en reçoit en même tems deux autres, l'une à sa droite & l'autre à sa gauche ; c'est ce qui a fondé le nom de *trois Rivières*...... Elle a dans son voisinage de quoi enrichir une grande ville. Ce sont des *mines de fer très-abondantes qu'on fera valoir quand on voudra. Journal historique d'un voyage de l'Amérique*, *par Charlevoix*, *pages* 112 *&* 113.

la met pour faire le thé. On prend la mine à une petite distance des travaux. Une Rivière coule en bas de la fonderie dans le fleuve S. Laurent. Elle procure aux propriétaires la facilité d'envoyer, dans des bateaux, leurs objets manufacturés par tout le pays d'alentour, à des conditions très-peu onéreuses.

Cette Ville, située à moitié chemin entre Québec & Montréal, avoit autrefois un commerce considérable de pelleteries. Elle étoit la seconde foire du Canada. Mais dans la suite des tems, les habitans de Montréal trouvèrent le moyen d'attirer à eux presque tout le commerce de fourrures; & quoique ceux de Trois-Rivières vivent de leur commerce avec les Sauvages, & en manufacturant des canots de bouleau, la Ville a perdu cependant le rang & l'importance dont elle jouissoit autrefois. L'avantage de posséder une fonderie de fer, leur procure pourtant quelques dédommagemens, & ils vivent, après tout, aussi heureux qu'aucun peuple du Canada. Les habitans de Trois-Rivières étoient autrefois très-incommodés de puces qui fourmilloient en grande quantité, &, suivant la remarque plaisante de *Lahontan*, (1) occasion-

(1) Il y a une occupation dominante dans cette ville, c'est de se gratter & de tuer les puces. Cette vermine y fourmille; à tous

noient chez eux une insupportable mobilité dans la conversation.

A mon arrivée à Montréal, je fus confié aux soins d'un respectable Marchand, pour apprendre le commerce de l'Inde, qui est le principal soutien de la Ville. Je sçus bientôt le nom de chaque article de commerce en langues Iroquoise & Française. Comme j'avois aussi beaucoup de penchant pour les Sauvages, je fis, de jour en jour, des progrès dans leur langue, au grand contentement de mon patron. Il fut charmé de mon zèle, & désirant me voir assez habile dans le langage *Mohawk*, pour pouvoir commercer avec les Indiens en son absence, il m'envoya à un village nommé *Cahnuaga*, ou *Cocknawaga*, situé à neuf milles environ de Montréal, au midi du fleuve S. Laurent, chez un chef nommé *Assenegethter*, pour m'y instruire dans la langue. Je retournai alors chez mon patron où je voulois avancer dans le français. On ne parle pas généralement cette langue en Canada; mais la connoissance en est d'une telle

---

momens il faut lui faire la chasse. *Cela donne aux conversations une activité incommode & un vif importun*; enfin, il faudroit être un peu du naturel des chiens pour durer tranquillement dans un tel séjour. *Voyages de Lahontan dans l'Amérique septentrionale, 2me. vol. page 28.*

néceſſité dans les relations commerciales avec les naturels du pays, qu'il ſeroit impoſſible à celui qui ne la poſſéderoit pas, de jouir de la ſociété des plus reſpectables familles où, d'ordinaire, on ne ſait pas la langue anglaiſe.

CHAPITRE II.

Description du village & des habitans de Cahnuaga ou Cocknawaga, séparés des Mohawks depuis quelques années. = Population. = Moyens d'existence. = Chasses. = Commerce. = Goût pour la parure. = Religion.

LES Sauvages de cette nation, appellés les *Indiens Prians*, parce que leurs chefs portent des crucifix, & parcourent les rues de Montréal avec leurs chapelets, en demandant l'aumône, se sont séparés, depuis un grand nombre d'années, des Indiens *Mohawks* & des *Indiens* de la *Rivière*. Longtems après leur séparation, ils continuèrent un commerce frauduleux entre *Albany* (1) & Montréal. Le village contient environ deux cents maisons. Quoique bâties principalement en pierres, elles ont une apparence sale & misérable. Le nombre des habitans monte à environ huit cents, & (ce qui est contraire aux observations générales sur la population des In-

(1) Autrefois le fort & la ville d'*Orange. Histoire de la Nouvelle France par le père Charlevoix. 1er. vol. page 143.*

diens) il s'accroît continuellement. Ce village eſt regardé comme le plus reſpectable de tous les villages Indiens. Le peuple y eſt parvenu à un dégré éminent de civiliſation & d'induſtrie. Il ſéme du bled, & n'eſt pas réduit, comme d'autres nations, à exiſter de la chaſſe; mais, en même tems, il a peu d'ardeur pour les ouvrages pénibles qui, dans ſon opinion, ne conviennent qu'à des hommes moins libres. Ce qui lui reſte de ſa valeur & de ſon indépendance primitives, ſuffit pour qu'il attache l'idée d'eſclavage à tout emploi domeſtique. Les terres de chaſſe de ces Indiens ſont dans les États-Unis, à une diſtance conſidérable du village, aux environs du *fort George*, de *Ticonderago* & de *Crown-Point*, où ils tuent le caſtor & le daim, mais en moins grande quantité qu'autrefois, le pays étant mieux habité, & les animaux féroces étant forcés, depuis l'état préſent de la population, de chercher des retraites plus éloignées & plus ſûres. Les pelleteries qu'ils ſe procurent ſont ordinairement apportées à Montréal. Elles y ſont ou vendues pour de l'argent, ou échangées contre des marchandiſes. Il eſt probable que, dans peu d'années, il n'y aura pas, parmi eux, un grand nombre de bons chaſſeurs. Ils ſont paſſionnés, juſqu'à la folie, pour la parure, ſurtout pour

celle du genre le plus coûteux. Les profits qu'ils retirent des terres louées par eux aux *Canadiens* leur permettent de satisfaire leur goût pour ce luxe. Il contribue à les rendre plus paresseux ; & comme leur indolence & leur molesse augmentent en proportion de leurs vaines inclinations, la chasse est sur le point d'être tout-à-fait abandonnée. Leur religion est la Catholique. Ils ont un prêtre français, ou, (selon l'expression de *l'Indien Chippeway*) *l'homme du maître de la vie*, qui les instruit, & fait le service divin en langue *Iroquoise*. Leur dévotion fit sur mon esprit une impression trop puissante pour la passer sous silence. Elle me porte à observer qu'on doit de grands éloges à leurs pasteurs. Par un zèle infatigable, par l'exemple même de leur vie, par leurs entretiens, ils ont converti de l'idolâtrie au christianisme une race de Sauvages, & leur régularité augmente le respect de ces pieux Indiens pour eux & pour leur culte. Exemple bien digne d'imitation ! & qui prouve sans réplique que la nature, dans son état le plus dégénéré, peut toujours être réformée par des efforts sincères, des mœurs douces, & une conduite dirigée constamment par les mêmes principes. Il est à espérer, il est à désirer surtout, que leur caractère sauvage puisse être plus dompté encore

avec le tems; que leur impétuosité naturelle soit adoucie & réprimée, qu'ils soient guéris enfin eux mêmes de ce malheureux goût pour l'usage des liqueurs fortes auquel ils se livrent avec une déplorable facilité qui entraîne souvent les suites les plus tristes & les plus funestes.

CHAPITRE III.

Des Indiens des cinq & six Nations. = L'année 1603, époque de l'établissement des Français dans le Canada. = Les Adirondacks. = Leur mépris pour les cinq Nations. = Alliance des Français avec les Adirondacks contre les cinq Nations = Indiens du nord de Philadelphie. = Opinion du voyageur Lahontan sur les Iroquois. = Les Mohawks, nation très-guerrière. = Leur origine. = Cataraqui ou fort Frontenac. = Etendue du pays occupé par les cinq Nations. = Nécessité pour l'Angleterre de conserver alliance avec cette confédération. = Oswegatche, sur le fleuve S. Laurent. = Sauvages de ce pays. = Le Rum, *objet de commerce indispensable avec les Sauvages. = L'île de Carleton. = Son port. = Fort Oswego sur le lac Ontario. — Albany. = Fort Niagara, sur le même lac. = Chûte de Niagara.*

JE vais donner présentement une connoissance particulière des *Indiens des cinq & six Nations*, & des motifs de cette dénomination, afin de mettre le lecteur à portée de se former une idée

de leur importance sous le point de vue politique, ainsi que sous le rapport de la traite des fourrures. Le voisinage des terres américaines depuis la *Georgie* jusqu'à la *Nouvelle-Angleterre*, procure aux Etats-Unis un immense pouvoir & une vaste influence. L'avantage de cette situation les rend plus redoutables que ne le furent jamais les *Français* dans le plus haut dégré de leur puissance en Amérique, dans le tems même où, de l'aveu général, leur crédit parmi les Sauvages étoit tel que ces derniers ne leur donnoient pas d'autre nom que celui de *Pères*. Il existe encore, au reste, d'assez fortes traces de ce crédit : car ils ont conservé une prédilection marquée pour les commerçans d'origine française établis parmi eux.

En l'année 1603, époque où les Français s'établirent dans le Canada, une partie des cinq & six Nations habitoit l'île de Montréal, & étoit en guerre avec les *Adirondacks* (qui demeuroient sur *l'Uttawa*, ou grand fleuve conduisant à *Michillimakinac.*) Ceux-ci considéroient les cinq Nations comme des adversaires tout-à-fait nuls & incapables de se défendre avec vigueur. Ils les traitoient avec autant de dérision que les *Delawares* qu'ils avoient coutume d'appeller *Vieilles femmes*, (1) ou les *Shawanèses*, (demeurant sur

(1) On verra, dans la suite de ces voyages, qu'il n'y a pas d'injure

le

le fleuve *Wabach*) qui furent longtems obligés de porter des jupes, en ſigne du mépris qu'on faiſoit de leur manque de courage, & comme une preuve de leur aviliſſement & de leur lâcheté. Mais aucun peuple ne ſupporte qu'on regarde la foibleſſe & la poltronnerie comme ſon caractère national. Les chefs réſolurent d'éveiller le courage de leurs jeunes gens, & de les exciter à rétablir leur réputation, ou à s'en faire une. Ils leur inſpirèrent des ſentimens d'héroïſme, les conduiſirent à la guerre contre les *Satanas* ou *Shaoünous*, qu'ils domptèrent ſans peine. Ce ſuccès ranima leurs eſprits abattus. Ils oublièrent combien de fois ils avoient été défaits par les *Adirondacks*, & commencèrent des hoſtilités contre eux. Profitant auſſi de l'opinion peu honorable que leurs ennemis avoient conçue de leur valeur, ils les vainquirent dans pluſieurs combats : enfin ils portèrent des armes triomphantes au ſein même de leur pays, & forcèrent ces hommes qui les avoient vaincus jadis, à fuir de leur terre

---

plus ſanglante, & qu'elle eſt, parmi les ſauvages, l'expreſſion du dernier mépris. Comme ils n'accordent de conſidération qu'à la force, qu'ils placent toute leur gloire dans une mâle vigueur, on ne doit pas s'étonner qu'ils attachent de la honte à l'extrême foibleſſe. *Note du traducteur.*

natale, & à chercher un asyle sur le territoire où Québec est situé aujourd'hui.

Bientôt après que les Français furent arrivés & établis à Québec, ils formèrent une alliance avec les *Adirondacks* contre les *Cinq Nations*. La première action fut décisive pour les *Adirondacks*. Ils furent redevables de ce succès à l'usage des armes à feu introduites parmi eux par leurs nouveaux alliés, & que les Indiens des *Cinq Nations* n'avoient jamais vues auparavant. Cette alliance & la défaite qui en fut la suite, loin de soumettre ou de décourager les *Cinq Nations*, parut plutôt augmenter leur ardeur. Ces peuples suppléoient par le courage & la ruse à ce qui leur manquoit en connoissances militaires ou en armes propres à leur défense. Quoique les Français eussent remporté sur eux plusieurs avantages dans le cours de plus de quinze années, ils se trouvèrent cependant heureux à la fin de mettre un terme à leurs querelles, & de faire la paix avec eux.

Cela prouve que les Sauvages des *Cinq Nations* ne sont pas faciles à dompter, & démontre la nécessité de les conserver dans nos intérêts aussi longtems que la politique nous fera regarder comme avantageuse la possession du Canada. Rien ne peut en conséquence conduire mieux à

ce but que de conſerver des barrières qui puiſſent nous mettre à portée de leur aſſurer protection, & de les fournir d'armes, de munitions & des autres choſes nécaſſaires dans les momens de criſe.

Les Indiens qui habitent au Nord de *Philadelphie* entre les provinces de *Penſylvanie* & les lacs, conſiſtent en trois confédérations distinctes, dont les *Sénekas*, (1) les *Mohawks* & les *Onondagoës* appellés les *Pères*, compoſent la première : les *Oneidoës*, les *Cayugas*, les *Tuſcororas*, *Conoys* & *Nanticokes* qui ſont une tribu, forment la ſeconde, & ces deux confédérations conſtituent ce qu'on appelle les *Six Nations*. La troiſième eſt composée des *Wanamis*, *Chihokockis* ou *Delawares*, des *Mawhiccons*, *Munſeys* & *Wapingers* auxquels on

[1] J'ai laiſſé à ces peuples le nom même que leur donne le texte. C'eſt un ſoin fort minutieux, à mon avis, que de s'attacher à traduire les noms propres. La prononciation fait ſouvent, pour chaque peuple, la ſeule différence. Tout le monde verra bien, par exemple, que les *Onondagoës*, les *Cayugas* ſont les *Onnontagués*, les *Goyogouins* dont parle le père Charlevoix; que les *Oneidoës*, les *Mingoës*, les *Chippeways* ſont les tribus indiennes que le traducteur de l'expédition du colonel Bouquet nomme les *Onëida*, les *Mingoux*, les *Chipwas*, & ainſi des autres. *Note du traducteur.*

peut joindre les *Mingoës*. Les *Cowetas* ou Indiens *Creeks* ſont auſſi unis d'amitié avec eux.

M. *Colden* dit que les nations qui ſont liées enſemble par une confédération ou ligue à l'instar des provinces unies de Hollande, ſont connues ſous les noms de *Mohawks*, *d'Oneidoës*, *d'Onondagoës*, de *Cayugas* & de *Senekas*; que chacune de ces nations eſt ſubdiviſée en trois tribus ou familles que l'on diſtingue par les noms de *Tortüe*, *d'Ours* & de *Loup*; (1) & que les *Tuſcororas*, après la guerre qu'ils ſoutinrent contre le peuple de la Caroline, ſe réfugièrent au milieu des *Cinq Nations*, & s'incorporèrent avec elles, de ſorte que, dans le fait, elles compoſent *Six Nations*, quoiqu'elles conſervent toujours le nom des *Cinq Nations*. Cetre réunion eſt ſi ancienne qu'il reſte, à peine, quelques traces de ſon origine.

Lahontan prétend que les Iroquois ne sont réellement qu'une nation diviſée en cinq diſtricts qu'il diviſe de la manière ſuivante: les *Tſonnonthouans*, *les Goyogans*, les *Onontagues*, les

---

[1] Le père Charlevoix parle auſſi de quelques tribus de ſauvages en les déſignant ſous les noms des tribus de *l'Ours*, *du Loup*, *de la Tortüe*. *Hiſtoire de la Nouvelle France*, *premier vol. pag.* 275.

Oneyouths & les *Agnies* qui, tous, étoient établis à trente lieues environ les uns des autres près le grand lac *Frontenac*, nommé aujourd'hui *l'Ontario*.

Les *Mohawks* ou *Maquas* ſont la plus belliqueuſe des cinq nations, & comptent près de ſept cents guerriers. Les Français les appellent *Agnies* ou *Annies*. (1) Ils étoient établis originairement ſur le *Fleuve Français* ou grand fleuve qui conduit à *Michillimakinac* d'où, par la ſuite, ils ſe retirèrent au fleuve *Mohawk* près *Schenectady*, à ſeize milles environ *d'Albany* dans l'état de New-Yorck. (2) Depuis la guerre de 1757, ils ſe ſont ſéparés; une partie de leur nation eſt fixée ſur le grand fleuve de *Niagara*, & le reſte derrière la baye de *Quenty* ou *Kenty*, environ à quarante huit milles au deſſus de *Cataraqui*, (3) capitale des établiſſemens royaliſtes ſur le fleuve S. Laurent.

---

[1] Le P. Charlevoix les appelle *Agniers*.

[2] *La nouvelle Yorck*, autrefois la *nouvelle Belgique*. Elle avoit reçu ce premier nom en 1615 de quelques marchands d'Amſterdam qui avoient envoyé des navires dans cette rivière pour y faire la traite en 1610; il fut changé en celui de *nouvelle Yorck*, lorſque Charles II, roi d'Angleterre, en donna le domaine au duc d'Yorck, ſon frère, depuis ſon ſucceſſeur. *Hiſtoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, prem. vol. pag.* 142 & 143.

[1] « Ce fut M. de Courcelles, gouverneur général, qui perſuadé, plus que jamais, de la néceſſité d'oppoſer une barrière à

Cataraqui, ou le *fort Frontenac*, est bâti près de l'endroit où le lac Ontario se décharge dans le fleuve S. Laurent. Il fut construit par le comte de *Frontenac* pour arrêter les incursions des Iroquois & intercepter le commerce de pelleteries que faisoit ce peuple avec les habitans de *New-Yorck*. Ceux-ci se les procuroient des Sauvages en échange d'autres marchandises, à bien meilleur compte que les Français ne pouvoient les leur fournir.

Le fort *Cataraqui* étoit, d'abord, construit en bois & en gazon, & entouré de piquets fort

---

un peuple inquiet qui n'avoit plus d'occupation au dehors, & dont la puissance & la réputation augmentoient chaque jour, fit dire aux principaux chefs des cantons, qu'il avoit une affaire importante à leur communiquer, & qu'il iroit incessamment les attendre à *Catarocoui*; ils s'y rendirent en grand nombre, & le général, qui leur avoit fait de grandes caresses & de fort beaux présens, leur déclara qu'il avoit dessein de bâtir en ce lieu-là un *fort* où ils pussent venir plus commodément *faire la traite* avec les français. Ils ne s'apperçurent pas d'abord que, sous prétexte de chercher leur utilité, le gouverneur n'avoit en vue que de les tenir en bride & de s'assurer un entrepôt pour ses vivres & ses munitions, au cas qu'ils l'obligeassent à reprendre les armes. Ils répondirent donc que ce projet leur paroissoit bien imaginé, & sur le champ les mesures furent prises pour l'exécuter; mais M. de Courcelles n'en eut pas le tems. Rappellé en France, il arriva à Québec où, à son retour de *Catarocoui*, il trouva le comte de *Frontenac* qui venoit le relever. » *Histoire de la nouvelle France, par le P. Charlevoix, prem. vol. pag.* 443.

élevés. Pendant le tems de la miſſion du père *Hennepin*, (1) on y fit une bâtiſſe en pierres, ſous les ordres du ſieur *Cavelier de la Salle*, (2) & ſon étendue en circonférence ſe portoit à plus de ſept cents verges. Le baſſin dans lequel il eſt placé peut contenir un nombre de vaiſſeaux d'un port conſidérable. Il y a aujourd'hui une petite garniſon avec un commandant. Elle exerce une inſpection ſur tous les bateaux qui paſſent, ſoit pour les nouveaux établiſſemens, ſoit pour les poſtes ſupérieurs.

Les *Oneidoës*, ou *Onneyouts*, les *Onondagoës*, *Cayugas*, *Senekas ou Tſonnonthouans &* les *Tuſcororas* qui habitent avec les *Oneidoës* & les *Onondagoës*, ſont établis à une diſtance d'environ trente lieues les uns des autres; aucune de ces nations n'eſt éloignée de plus de cent cinquante milles du fleuve *Mohawk*. Elles employent toutes, pour exprimer la paix, la métaphore d'un arbre dont elles diſent *que la cime s'élèvera juſqu'au ſoleil, & que les branches s'étendront au loin, non ſeulement afin qu'on les*

---

[1] « Le père Louis Hennepin étoit un récollet flamand qui accompagna dans tous ſes voyages le ſieur de la Salle & partagea pluſieurs de ſes aventures. » *Ibid, pag* 457.

[2] Il en ſera parlé ci-après.

apperçoive d'une grande distance, mais encore pour qu'on puisse trouver sous leur ombrage, un abri & le repos. (1)

Les *Cinq Nations* occupent toute la partie méridionale du fleuve S. Laurent jusqu'à *l'Ohio*, & en bas de l'Ohio jusqu'au Wabach, à l'oüest de l'état de *Pensilvanie*, près des frontières de la *Virginie*: à l'oüest elles s'étendent jusqu'aux lacs *Ontario* & *Erie*, au fleuve *Miamis*, ainsi qu'aux bords orientaux du lac *Champlain* & aux Etats-Unis.

La force de cette confédération, la grande étendue de terrein qu'elle embrasse, le nombre de braves guerriers qu'elle produit, le courage indomptable & l'habileté qui distinguent ses membres dans leurs guerres, tant avec les Européens qu'avec les sauvages; tout concourt à prouver l'utilité politique d'une alliance avec elle. Un fait incontestable, c'est qu'en cas de guerre avec les Américains, les postes ne feroient qu'une

---

[1] Le langage figuré est très commun parmi les Sauvages. Ils l'employent dans leurs discours, dans leurs chansons de guerre &c. Les Sauvages sont les hommes de la nature: c'est dans ses ouvrages, dans ses productions de tout genre qu'ils trouvent l'expression de leurs sentimens & de leurs pensées. *Note du traducteur.*

foible résistance sans ses efforts, & privé une fois de ce fort, le pays perdroit bientôt l'avantage de la traite des fourrures.

Je vais considérer la situation & l'utilité de ces barrières sous le point de vue commercial. Je tâcherai de démontrer combien il nous importe de prendre possession des postes malgré la stipulation expresse du traité de paix conclu avec les Etats Unis par laquelle ils doivent leur être cédés. Il n'est guères présumable à la vérité que les Américains rempliront de leur côté, les conditions du traité, de manière à pouvoir former raisonnablement une demande, c'est-à-dire une prétention telle que le gouvernement ne puisse se dispenser d'y faire droit.

Le premier poste dont je parlerai est *Oswégatche*, sur le fleuve Saint-Laurent, à cent cinquante milles environ au dessus de Montréal, à l'embouchure *de la Rivière Noire.* Une centaine de sauvages le visite de tems à autre. On les appelle Indiens *d'Oswegatche*, quoiqu'ils fassent partie des tribus des *Cinq Nations*. Les habitans de la nouvelle-Angleterre peuvent facilement transporter des marchandises à ce fort pour en fournir aux *Mohawks*, aux *Cahnuagas*, aux *Connecedagas*, aux *Indiens de S.-Regis* & à

quelques traîneurs indiens *Messesawgers* qui habitent près le détroit. Ils les leur donnent à bien meilleur marché qu'ils ne pourroient se les procurer des marchands à Québec ou à Montréal. Mais, c'est, surtout, le *Rum* dont ils font un grand débit parmi ces sauvages. Le *Rum* est devenu aujourd'hui un objet essentiel & même indispensable dans tous les traités avec ces peuples. (1) Ils se plaignoient autrefois assez souvent, (comme il le paroît par le langage de leurs chefs en conseil) de ce que les trafiquans introduisoient parmi eux des liqueurs fortes dont l'usage étoit dangereux pour les jeunes gens, & cependant ils n'ont pas pris encore, jusqu'à présent, le parti de se les interdire. Ils s'en sont même fait une telle habitude, une telle nécessité, qu'ils regardent comme chose indispensable dans tout échange, de s'enivrer, & se livrent d'avance aux charmes de cette ivresse avec un extrême plaisir.

L'Ile de *Carleton* est plus élevée au dessus du

---

[1] Le passage suivant tiré de l'histoire du Canada par le père Ducreux, prouve que le goût des Sauvages de l'Amérique septentrionale pour les liqueurs fortes est de tous les tems.

« *Illi austerâ illâ, non suavitate, sed acrimoniâ barbaricè capti, sine modo lege que pellium permutatione coemptum hauriunt.* Historiæ Canadensis, libro primo, pag. 61.

fleuve. Elle procure, par cette ſituation, de plus grands avantages *qu'Oſwegatche.* Elle a un bon port, avec des fortifications reſpectables & une nombreuſe garniſon. Elle fournit d'excellens matériaux pour la marine, & peut être conſidérée, ſous ce rapport, comme le magazin général de *Niagara* & des autres poſtes. Des vaiſſeaux d'une charge conſidérable ſe rendent continuellement de ce lieu à *Niagara*, *Oſwego* &c.. Il y a auſſi un Commodore des lacs dont la réſidence eſt ſur l'île.

Le fort *Oſwego*, ſur le lac Ontario, appellé autrefois lac *Frontenac*, eſt bien fortifié, & peut contenir ſix cents hommes. Ce poſte eſt d'une importance majeure : on le regarde comme le chef des États-Unis, & comme maître du paſſage à la rivière du nord ou *d'Hudſon.* Il protège, d'ailleurs, la traite avec les Indiens qui habitent ſur les bords du fleuve St. Laurent & de toute l'étendue de la grande nappe d'eau près de laquelle il eſt placé, étendue qu'on eſtime d'environ quatre-vingt lieues en longueur, & de vingt-cinq à trente, en largeur, dans quelques endroits.

Lorſque les Anglais étoient en poſſeſſion des colonies, *Albany* étoit maître de la traite avec

les Indiens. Tout le monde eſt d'accord qu'aucune place en Amérique, ne fourniſſoit une auſſi grande quantité de fourrures & de pelleteries, pas même les établiſſemens de la baye d'Hudſon dont le commerce, dans ſon étendue la plus reculée, eſt, de beaucoup, inférieur en produits au gain qu'on fait à *Albany*. Ces pelleteries & fourrures venoient du Canada; elles étoient apportées au fort *Oſwego* par les Indiens qui en traitoient avec les commiſſionnaires envoyés par les marchands *d'Albany*. De plus, les marchandiſes indiennes peuvent être tranſportées *d'Albany* au fort *Oſwego*, à beaucoup meilleur marché que de Montréal aux nouveaux établiſſemens à *Cataraqui* & au haut de la *baye* de *Kenty*. Il y a auſſi beaucoup moins de riſques à courir, parce que le courant du fleuve *Mohawk* n'eſt pas ſi fort que celui du fleuve *Cataraqui*, entre le lac & Montréal, & qu'il y a moins de chûtes d'eau.

Le fort *Niagara* eſt ſur le même lac : il y a auſſi une bonne garniſon. Ce lac prend ſa ſource dans le lac *Erie*, & après un cours de trente lieues, ſe décharge dans le lac Ontario. A quatre lieues environ, avant ſon entrée dans ce lac, il eſt arrêté par la grande chûte dont ont parlé divers auteurs qui ne s'accordent pas ſur ſon

élévation. Mais d'après les calculs les plus exacts joints à mes observations personnelles, je ne suis pas éloigné de partager le sentiment du capitaine *Pierie* qui en fit une description sur les lieux. Il porte son élévation à cent quarante six pieds, & sa largeur à mille quarante, ce qui prouve l'inexactitude des calculs du P. *Hennepin* & de la *Salle*, lesquels s'accordent à donner six cents pieds à sa hauteur perpendiculaire. (1) La distance du fort *Niagara* au fort *Santwix* est d'environ cent quatre vingt milles par le pays de *Jenesee* que je parcourus avec beaucoup de facilité dans l'espace de huit jours. Ce poste est donc de la dernière importance pour protéger les Indiens alliés à l'Angleterre, & pour garantir la sûreté des avantages de leur commer-

---

[1] Il faut lire dans le *Journal historique des voyages dans l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix*, la description très-étendue qu'il fait du *sault de Niagara*. Quant à la hauteur & à la forme, notre voyageur se trouve parfaitement d'accord avec lui. Tous deux regardent comme un paradoxe ce qu'ont avancé le P. *Hennepin* & *Lahontan* à ce sujet. Le père Charlevoix finit par assurer, « qu'après l'avoir considérée de tous les endroits d'où on « peut l'examiner plus à son aise, il pense qu'on ne sauroit lui « donner moins de cent quarante ou cinquante pieds. Quant à la figure, elle est, selon lui, en fer à cheval, & à environ quatre cents pas de circonférence. » Lettre XV, pag. 233 & *suivantes*.

ce, d'autant plus considérables qu'ils ne sont point partagés.

Le *Détroit*, ainsi appellé d'une gorge entre le lac *Erie* & le lac *Huron*, est maître du commerce depuis *l'Ohio*, les *Illinois*, le *Mississipi* & les lacs supérieurs. C'est le rendez-vous des *UttaWas*, (1)des *Miamis*, des Indiens de *l'Ohio*, du *Mississipi*, des *DelaWares*, & même des *MessesaWgas*.

Ces cinq Postes sont situés derrière les trois Etats de la *nouvelle Angleterre*, de *NeW-Yorck*, & de *Pensylvanie*, à une très-petite distance des Etablissemens Royalistes.

Le dernier poste est *Michillimakinac*, située ntre le lac *Huron*, & le lac *Michigan*, sur un isthme qui a environ cent trente lieues de long, & vingt-deux de lagre. C'est le dernier fort vers le Nord-Oüest. Cette portion de terre est au nord des détroits à travers lesquels le lac des *Hinois* ou *Michigan* de trois cents lieues en circonférence, se décharge dans le lac *Huron* qui est d'une égale

---

[2] Le père *Charlevoix* les nomme les *Outaoüais* : le traducteur de l'expédition du Colonel *Bouquet*, *les Ottawas*, page 17.

étendue. Le Détroit est d'environ trois lieues de long & d'une lieue de large, à la distance d'une demi-lieue de l'embouchure du lac des *Hinois*.

C'est, peut-être, la plus importante de toutes les barrières, & la plus essentielle à l'intérêt commercial de ce pays, en ce qu'elle intercepte la traite des Indiens du pays Supérieur, depuis la baye d'Hudson jusqu'au lac supérieur, & offre une sûre protection aux diverses tribus de sauvages qui s'y rendent sans cesse pour recevoir des présens du commandant. C'est aussi de ce lieu que les trafiquans qui vont au nord-oüest fixent leur départ pour le grand Portage, ou la grande place de transport, de neuf milles en longueur, avant d'entrer sur les rivières qui communiquent au nord-oüest.

Si les Anglais doivent rester en possession de toutes les parties du Canada, excepté des *Postes*, les Américains auront des moyens sans nombre de faire la contrebande, & ce commerce frauduleux rendra moins nécessaire, par la suite, l'exportation des marchandises anglaises de l'Angleterre au Canada. Les avantages commerciaux qui résultent de la consommation des objets sortis de nos manufactures seront alors, entièrement perdus pour nous : alors,

le Canada ne ſera plus que d'une médiocre utilité ſous les rapports du *commerce* : quant à ce qu'il pourra être néceſſaire de ſacrifier pour le conſerver, par des raiſons de *politique*, c'eſt ce qu'il n'entre pas dans mon ſujet de diſcuter.

CHAPITRE IV.

Patrouilles indiennes. = Suite des détails du voyage. = L'usage adopté par les Américains de pointer leurs pièces sur les officiers, vient des Indiens. = Leur opinion à ce sujet. = Stratagême employé par les Indiens pour tromper leurs ennemis. = Scalpage ou manière d'enlever la chevelure, genre de supplice particulier aux Indiens. = Manière dont se fait l'opération. = Ses suites. = Autre ruse employée par les Indiens contre leurs ennemis. = Anecdote de deux sauvages.

APRES avoir essayé d'expliquer la nature & l'importance des Cinq & Six Nations Indiennes, décrit la situation des postes, & développé les conséquences qui doivent résulter de l'exécution du traité, je vais reprendre le récit de ma situation à Montréal.

Je restai sept ans avec le marchand qui m'employoit. Rien ne me portoit à prendre de nouveaux engagemens, je me déterminai donc à suivre le penchant qui m'entraînoit. Mes fréquentes associations avec les sauvages augmen-

toient encore mon humeur naturellement errante. J'entrai comme Volontaire, à la tête d'un parti d'Indiens, pensant que mon pays pourroit, quelque jour, retirer avantage de la connoissance plus particulière que j'aurois acquise du pays & de la langue.

Mon entrée eut lieu, en 1775, à l'époque où un parti d'environ trente Américains, commandé par le fameux *Ethan Allen*, parut à *Longue Pointe*, à deux milles environ de Montréal, dans le dessein de piller la ville. Leur attente fut déconcertée par la bonne conduite de *Crawford*, capitaine au vingt-sixième régiment. Celui-ci, avec à peu près quarante hommes de troupes réglées, & quelques volontaires, fit une sortie & força l'ennemi de se retirer jusqu'à une grange où se donna une action dans laquelle le major *Carden*, M *Paterson*, un volontaire & trois particuliers furent tués. Je fus, moi, blessé au pied, mais à l'arrivée d'une pièce de campagne, l'ennemi se rendit.

Aimé des Indiens, & préférant un service actif avec eux à tout autre genre de vie, j'accompagnai les lieutenants *Peter Johnson*, & *Walter Butler*, avec quelques Mohawks à l'attaque des Américains à *l'Isle aux Noix*: nous

les défimes, & prîmes un grand nombre d'entr'eux. Pendant l'action, nous perdîmes deux volontaires & trois particuliers. Dans le combat, je fus blessé à la tête d'un coup de mousquet.

Je joignis alors le huitième régiment d'infanterie, commandé par le capitaine *Foster*, pour attaquer aux *cedres* les Américains. Nous les vainquîmes de même. Les prisonniers furent laissés au fort *S.-Vielle* ou *île Prison*, au pied des chûtes, sous bonne garde; & le reste de notre petite armée qui formoit environ cent cinquante hommes, descendit à la *Chine* pour livrer bataille à un autre corps d'Américains. Mais les trouvant trop fortement retranchés, nous nous retirâmes à *Pointe claire* où nous restâmes jusqu'à ce que nous reçûmes avis que le général *Arnold* & quatre mille hommes étoient à l'île aux Noix, & que le major *Gordon* avoit été tué dans sa route vers l'*île St.-Jean*, à deux milles environ du fort. Il n'est point inutile d'observer à cette occasion, que l'usage adopté avec tant de succès par les Américains, de pointer leurs pièces sur les officiers, tire son origine des Indiens. Ces derniers pensent que les hommes sont bientôt mis en déroute quand leurs *chefs* ont péri. Ce sentiment, au reste, n'est pas sans

C 2

exception : les *Mattaugweſſawacks* dont le pays eſt ſitué à l'oüeſt du lac Supérieur, regardent la perſonne des officiers comme ſacrée, & *Joſepſis*, l'un d'eux, qui fut fait priſonnier & vendu à des Indiens *Pénobſcots*, dit que les ſauvages avec leſquels ils étoient en guerre, ont adopté le même uſage.

Je reçus bientôt l'ordre de faire une patrouille à la tête de dix Indiens *Connecedagas* ou *Rondaxes*, avec le capitaine la *Motte*, gentilhomme Canadien, pour aller à la recherche de la perſonne qui avoit tué le major *Gordon*, & reconnoître le bois. Nous eſpérions prendre ainſi des renſeignemens ſur la force effective des Américains à *l'île aux Noix*. Pour éviter tout ſoupçon, nous nous habillâmes en ſauvages; & comme le capitaine la *Motte* poſſédoit bien, ainſi que moi, la langue Iroquoiſe, il n'étoit pas poſſible de nous diſtinguer des naturels du pays. Nous fûmes dehors ſix jours & autant de nuits, avec très-peu de proviſions. Nous vivions principalement de ratiſſures de l'écorce intérieure des arbres & de racines ſauvages, ſurtout d'oignons qui croîſſent en grande abondance & ne ſont point déſagréables au goût. La faim réconcilie avec tout ce que la nature peut ſupporter, &

rend agréable la nourriture la plus indifférente. D'après la triste expérience que j'en ai faite, je puis assurer que, ce qu'on auroit trouvé désagréable & même rebutant dans toute autre circonstance, devient, pour celui qui a faim, une nourriture que non seulement il mange avec avidité, mais encore qu'il savoure avec délices. Ceux qui connoissent ce que c'est que d'errer dans les bois en tems de guerre, savent combien il est nécessaire de voyager de jour, surtout dans une patrouille Indienne. Les sauvages ne prennent souvent autre chose qu'une modique quantité de bled d'Inde & de sucre d'Érable qu'ils mêlent avec de l'eau après avoir battu le bled entre deux pierres, & dont ils font leur subsistance. Pendant cette expédition, comme l'affaire étoit pressante, & l'ennemi près de nous, nous nous contentâmes de la nourriture qui se présenta.

Dans la marche du dernier jour, comme nous retournions sans avoir pu faire la moindre découverte, l'un des Indiens entendit un bruit semblable à celui d'un bâton qui se rompt. Le chef de la bande envoya en avant une patrouille. Elle revint bientôt après avec un prisonnier. Cet homme parut très-effrayé; il s'i-

maginoit n'être qu'avec des sauvages. Nous l'attachâmes à un arbre, & comme j'étois le seul du parti qui comprît l'anglois, je le questionnai avec beaucoup de mystère sur la situation & la force de l'ennemi, & rendis tout haut sa conversation. Lorsqu'il m'entendit parler sa langue il fut agréablement surpris; l'espérance succéda bientôt à la frayeur, & il me supplia de le sauver de la fureur des Indiens dont l'usage ordinaire en guerre avoit rempli son esprit des plus funestes craintes. Je l'assurai que s'il vouloit répondre de bonne foi à mes questions, sa vie seroit épargnée. Il y consentit de bon cœur, & me conduisit à un lieu d'où nous pouvions appercevoir distinctement les Américains campés sur le rivage opposé.

Nous le laissâmes attaché, & avançâmes deux milles environ, à travers des marais, jusqu'à ce que nous fûmes arrivés à la vue de l'ennemi. Les Indiens ne respirèrent bientôt plus que le combat : mais le capitaine la *Motte* trouva prudent de modérer leur ardeur, & leur commanda la retraite dans les bois, sans toutefois perdre notre objet de vue. Bientôt après, un bateau rempli d'hommes traverse le fleuve sans nous appercevoir. Les Indiens allument, à l'instant, du feu ; chaque soldat remplit sa

couverture de bois pourri & de feuilles jusqu'à hauteur d'homme. Les ayant placés ensuite près du feu, pour leur donner l'air d'Indiens endormis, ils se retirèrent à une petite distance pour laisser aux Américains la facilité de venir sur nous sans être inquiétés, ne doutant pas qu'ils ne s'empressâssent de tirer sur les couvertures. Le succès répondit à notre attente. Car les Américains découvrant la fumée, avancèrent vers le feu, & appercevant les couvertures, déchargèrent leurs mousquets. Les Sauvages, aussitôt, sortent de leur embuscade, jettent le cri de guerre (1) tombent sur les ennemis, enlèvent la chevelure à sept d'entr'eux & font cinq prisonniers. Nous les peignîmes comme nous nous étions peints nous mêmes. Nous revînmes alors, détachâmes de l'arbre le prisonnier & les conduisîmes tous à *l'île St.-Jean*

---

(1) Je ne puis m'empêcher de remarquer ici la singulière conformité d'usages observés en même tems par les Sauvages de l'Amérique septentrionale & par les habitans d'un pays situé à l'autre extrêmité du globe. Dans les détails donnés sur le *Thibet* & sur le pays de *Boutan* par M. *Bogle* envoyé en cette contrée du nord de l'Asie par M. *Hastings*, dans le tems que ce dernier étoit gouverneur général du *Bengale*, détails qui se trouvent insérés dans un savant ouvrage anglais sur l'Indostan, je lis le passage suivant:

« Lorsqu'ils attaquent, [les habitans de *Boutan*] ils poussent

où ils furent examinés par le colonel *England* qui m'ordonna de les conduire, sans délai, à *Sir Guy Carleton*.

Je m'acquittai de cette commission, au gré du commandant en chef, & restai quelque tems avec mes anciens amis, jusqu'au moment où je reçus de *Sir Guy Carleton* l'ordre de l'accompagner. Il m'enjoignit de me réunir au brigadier général *Nesbit* avec les vingt-neuvième & quarante-septième régimens dans le dernier desquels je servis un tems considérable en qualité de volontaire. Mais comme aucun emploi ne devenoit vacant & que je ne recevois pas pour mes services, des appointemens qui pussent me mettre en état de vivre & de paroître comme je le désirois, je quittai le régiment pour reprendre ma vie favorite, la *vie Indienne*. Je connoissois le genre d'exister des sauvages; je pouvois m'accommoder sans peine à leur régime. Je pensai donc que ce seroit continuer de servir utilement mon pays que d'aller à la découverte

« *des cris & des heurlemens* pour s'animer eux-mêmes autant que « pour exciter l'effroi parmi les ennemis. »

Essais sur l'histoire, la religion, les sciences & les mœurs des Indoux, avec un abrégé de l'état actuel des puissances de l'Indostan, par M. Crafford. 2eme. vol. pag. 183.

de quelques partis d'ennemis. J'accompagnai un parti de ſauvages au lac des *deux Montagnes*, à quinze lieues au deſſus de Montréal, dans un village *connecedaga*. Mes frères d'armes portoient une chevelure en trophée de mes ſuccès militaires. (1)

Le *ſcalpage* (2) eſt un genre de ſupplice particulier aux Indiens. Si la victime a reçu un coup de *tomahawk* (3) avant que la chevelure

---

(1) « Unam reſervant *cutem capitis cum comâ*, circumferendam quacumque perrexerint, ceu *trophœum* belluinæ diritatis. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag.* 73.

« Je vis à l'entrée d'un des camps Indiens *pluſieurs trophées ſemblables* pendus à des poteaux devant leurs cabanes. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits de l'Anglais par le C. Le Bas, 1er. vol. pag.* 338.

(2) L'auteur Anglais des voyages traduits par le C. Le Bas, explique la manière dont ſe fait cette horrible opération, dans les termes ſuivans :

« Quand ils *ſcalpent* un ennemi mort, ou hors d'état de ſe défendre, ils lui mettent un pied ſur le cou, entortillent ſes cheveux autour de la main gauche pour retirer la peau qui couvre le ſommet de la tête, & de l'autre main, tirant de leur ſein un couteau qu'ils tiennent toujours en bon état pour faire cette cruelle opération, ils enlèvent en deux ou trois coups, donnés avec adreſſe, tout le péricrâne. Ils ſont ſi expéditifs que ſouvent une minute ſuffit. »

Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, 1ér. volume pag. 338.

(3) Ou hache d'armes. Voici la deſcription du *tomahawk* telle

lui ait été enlevée, ce coup est suivi d'une mort prompte: mais si l'ennemi s'est borné à enlever la chevelure, le patient souffre alors d'affreuses douleurs & cependant ne perd pas toujours la

---

que je la trouve dans les *mémoires du lieutenant Henry Timberlake sur les Indiens Cherokees.*

« Les armes de guerre des *Cherokees* sont des fusils, des arcs, des flêches, des javelots, des couteaux de *scalpage & des tomahawks*, espèces de haches dont on creuse la partie travaillée au marteau de manière à ce qu'il y ait un petit trou pratiqué depuis cet endroit tout le long du tuyau. Au bout est un petit tube de cuivre destiné à entrer dans la bouche, ce qui les rend tout à fait propres au même usage qu'une pipe. Il y a différentes manières de faire les *tomahawks.* Elles dépendent de la forme adoptée dans le pays, ou même de l'idée de l'acheteur. Car ce sont les Européens qui les font tous. Quelques uns sont terminés par un long pieu, & on les arrange de chaque côté, de manière à ce qu'ils servent à divers usages. C'est un des objets les plus utiles pour eux en campagne. Il fait l'office de la hache, de la pipe & de l'épée. Les Indiens ne sont pas moins habiles à le lancer qu'à s'en servir de près: ils tueront même leur ennemi à une distance considérable. »

Mémoires du lieutenant Henry Timberlake, pag. 51 & 52.

Le *tomahawk* est une arme dont les Indiens font un grand usage à la guerre. Lorsqu'ils poursuivent leur ennemi & qu'il leur est impossible de l'atteindre, ils lancent cette arme avec tant d'adresse qu'ils ne manquent presque jamais de percer le dos des fuyards qui sont obligés de s'arrêter. Le *tomahawk* n'est autre chose qu'une *petite hache* qui a un tranchant d'un côté, de l'autre une espèce de pipe. Quand ils l'achètent aux marchands qui les fabriquent, ils en ôtent le manche qui est de bois pour en substituer un autre fait de roseau qu'ils creusent avec une adresse surprenante. »

Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Le Bas, 1er. vol. pag. 339 & 340.

vie. Il y a plus d'un exemple de personnes de l'un & l'autre sexe, encore vivantes en Amérique, & sans doute aussi en d'autres pays, qui, ayant subi cette opération, portent une calotte d'argent ou d'étain sur le sommet de la tête pour la garantir du froid, jouissent, d'ailleurs, d'une bonne santé, & ressentent rarement des douleurs.

Lorsqu'un Indien frappe son ennemi sur la temple avec le *tomahawk*, celui-ci tombe à l'instant. Il le saisit alors d'une main par les cheveux qu'il entortille ensemble avec force pour séparer la peau de la tête, & lui mettant le genou sur la poitrine, il tire du fourreau, avec l'autre main, le couteau fatal & cerne la peau autour du front, se servant de ses dents pour l'arracher. Comme, en général, ils sont fort adroits, l'opération ne dure pas plus de deux minutes. La chevelure est alors étendue sur trois cerceaux. On la fait sécher au soleil, & on la peint ensuite avec du vermillon. Quelquefois, en tems de guerre où ces chevelures leur sont bien payées, les Indiens en partagent une en cinq ou six parts, les portent au poste le plus voisin, dans l'espoir de recevoir une récompense proportionnée au nombre.

Lorsqu'un Sauvage de leur nation même a

eu la chevelure ainſi enlevée, ils tirent encore parti du cadavre. Ils l'habillent, le peignent avec du vermillon, le portent enſuite contre un arbre avec des armes dans les mains pour faire croire aux autres Indiens que c'eſt un ennemi en ſentinelle. Ils enfoncent des pieux à l'entour du cadavre preſqu'à fleur de terre, de manière qu'on ne puiſſe les appercevoir. Les Indiens, voyent un homme contre un arbre, & ſont impatiens de le faire priſonnier. Dans l'ardeur qui les anime, ils ſe précipitent ſur la pointe de ces pieux, & ſe trouvant hors d'état d'avancer, ils ſont bientôt faits priſonniers. Avant de quitter ce ſujet, je raconterai une anecdote curieuſe au ſujet de deux ſauvages de nations différentes. Le fait s'eſt paſſé du tems de *Sir Guillaume Johnſon*.

Un Indien *Mohawk*, nommé *Scunnionſa* ou *l'Élan*, & un *Chippeway* nommé *Cark Cark* ou la *Corneille*, s'étant trouvés enſemble à un conſeil de guerre près *Crown-point* en 1757, exaltoient l'un & l'autre leur propre mérite, & vantoient, chacun, ſa ſupériorité dans l'art d'enlever une chevelure. Le *Mohawk* prétendit qu'il en enleveroit une beaucoup plus conſidérable que ne le pourroit faire le guerrier *Chippeway*. Celui-ci fut très-choqué, & demanda

qu'on procédat à l'épreuve. Ils partent chacun par une route différente, après être convenus de se rejoindre dans un lieu & à un jour indiqués, où devoit se tenir un conseil. Ils furent de retour au jour fixé, & se présentèrent dans le conseil. Le *Mohawk* montra le résultat de son expédition. C'étoit la peau de la tête & du col d'un homme, rembourrée avec de la mousse, & cousue avec du nerf de daim. Les yeux y étoient attachés. Les chefs manifestèrent leur approbation, & le proclamèrent un brave guerrier. Le *chippeway* se leva alors, & regardant fièrement le *Mohawk*, lui fit dire par un interprète, que son expédition étoit celle d'une *bonne vieille*, (1) ce qui est regardé comme une sanglante injure. Il donna ordre, ensuite, à un de ses fils, d'apporter le résultat de la sienne. Celui-ci expose, à l'instant, à leurs yeux, une peau d'homme toute entière, rembourrée avec des plumes, & cousue très-artistement avec du nerf de daim. Les chefs le comblèrent d'éloges, & d'une voix unanime, déclarèrent qu'un pareil exploit le rendoit su-

---

(1) Nous avons dit plus haut combien cette expression injurieuse suppose de mépris pour celui à qui elle est adressée. *Note du traducteur.*

périeur au guerrier *Mohawk*. Celui-ci enflammé de ressentiment, sortit du conseil, la vengeance dans le cœur. Aussitôt qu'il vit sortir le *Chippeway*, il le suivit, &, épiant un moment favorable, l'expédia à coups de *tomahawk*, satisfait d'être débarrassé, même par ce lâche assassinat, d'un rival qui l'avoit vaincu.

CHAPITRE V.

Détails ſur le caractère & les inclinations des Indiens Connecedagas ou Rondaxes très-civiliſés. = Leur bravoure. = Leur attachement aux intérêts de l'Angleterre. = Preuves qu'ils en ont données. = Qualités néceſſaires pour acquérir la confiance des Indiens. = Opinion d'un chef Indien ſur le général Washington. = Habitude des Indiens dans les bois = Leur manière de s'orienter. = Anecdote tirée des voyages de Kalm. = Sobriquets donnés par les Cherokees. = Caractère des Indiens. = Soumiſſion aux rois, abſurde dans l'opinion des Iroquois. = Grandes idées qu'ils ont de la ſouveraineté. = Leur caractère. = Efforts des nations leurs alliées pour adoucir leurs mœurs. = Les Français y ont réuſſi en employant les préceptes du chriſtianiſme. = Reproche que leur fait Jacques Adair à ce ſujet. = Leur juſtification = Effets de la ſociété des commerçans ou même des prédicateurs anglais, bien différens chez les Indiens. = Faits à l'appui de cette aſſertion. = Autre preuve. =

Motifs probables de leur prevention contre les Anglais.

LES Sauvages de cette nation ſont de la tribu *Chippeway*, & parlent un langage mêlé de *Chippeway* & *d'Iroquois.* Ils furent chaſſés de la partie ſupérieure du pays au tems de la grande guerre des Indiens, vers 1720, & s'établirent ſur le lac des deux Montagnes. Il y a environ deux cents habitans. Ils ſont très-induſtrieux, & cultivent la terre à la manière des *Cahnuagas.* Ils élèvent du bétail, & vivent dans un dégré de civiliſation inconnu à la plupart des tribus *Chippeways.* Il y a auſſi une ville près le lac *Érie* dans les limites des Etats Unis, habitée par environ quinze cents hommes de cette nation, dont le reſpectable M. *Charles Beattie* rend le compte le plus avantageux.

Depuis leur établiſſement, les *Connecedagas* ont contracté des alliances avec les Indiens *Cahnuagas*, de *St.-Régis*, & les *Mohawks*, raiſon pour laquelle leur langage eſt moins pur, quoique pluſieurs d'entr'eux parlent la langue originale. Je l'ai trouvée parfaitement entendue ſous tous les rapports dans mes fréquentes

quentes relations avec les *Chippeways* au delà de *Michillimakinac*. Ce fut parmi ces Indiens, que j'acquis les premiers principes d'un langage qui, par une longue habitude, m'est devenu plus familier que le mien même; & j'espère qu'on ne m'accusera pas de vanité, si j'assure que le vocabulaire & le recueil de phrases familières joints à cet ouvrage sont plus considérables qu'aucun de ceux qui ont été déja publiés. Quant à l'ortographe, j'ai mis une attention particulière à employer les lettres & les accens qui peuvent rendre les mots indiens de la manière la plus conforme à notre prononciation. Je n'ai pas eu pour but d'exposer des régles générales pour l'ortographe d'une langue qui n'a jamais été réduite en systême: mais ceux qui possédent mieux les principes de la grammaire universelle pourront retirer quelqu'utilité de mes efforts.

Les *Connecedagas* passent pour de braves guerriers, & mon opinion, fondée sur la longue expérience que j'ai faite de leur conduite & de leur courage, s'accorde avec celle que les Anglais ont conçue d'eux sur de simples rapports. Aucune nation sauvage ne fut jamais plus sincèrement attachée aux intérêts de l'Angleterre, pas même les *Mohawks* dont la fidélité a pref-

que passé en proverbe. Pendant le cours de la guerre d'Amérique, ils abandonnèrent leurs familles & le soin de leurs affaires domestiques pour défendre l'Angleterre, ce que les *Cahnuagas* (quoique descendans des *Mohawks* & *Munseys*, ou Indiens *Mawhiccons* communément appellés *Indiens du fleuve*) ne firent point avec autant d'empressement. Peut-être leur rapport avec les *Delawares* avant la révolte de ces derniers que les Indiens, en signe de mépris, avoient coutume d'appeller *bonnes vieilles*, auroit-il été cause de cette répugnance momentanée : si tel fut, au reste, leur motif, il ne subsista pas long-tems Car il faut leur rendre justice : dès qu'ils s'armèrent du *tomaha*wk, ils se conduisirent avec une grande intrépidité, & prouvèrent que le sang des anciens *Moha*wk*s* couloit toujours dans leurs veines. Quelques personnes dont je ne regarde pas la bonne foi comme très-prouvée, ont attribué leurs services, d'un côté à la crainte qu'ils avoient de notre gouvernement, & au ressentiment des sauvages qui étoient dans nos intérêts, de l'autre à l'espoir de récompenses considérables: mais comme de semblables imputations peuvent être loin de la vérité, il ne serviroit à rien de chercher sérieusement des motifs à leur conduite. Il suffit de savoir qu'ils étoient nos

alliés, & que, ſelon toute apparence, ils continueront de vivre amis de la nation angloiſe. On doit, à cet égard, de grands éloges au major *Carleton*, officier brave & expérimenté pour lequel ils avoient une amitié vraiment romaine. (1) Ils volérent avec ardeur ſous ſes drapeaux, exécutèrent toujours ſes ordres avec zèle, & ne l'abandonnèrent jamais. Il ſeroit difficile de citer quelqu'exemple, ſoit ancien, ſoit moderne, d'une affection plus forte, d'un dévouement plus généreux.

Il faut du bon ſens naturel & une parfaite connoiſſance du caractère des Indiens, pour les déterminer à placer une confiance ſans bornes dans leurs chefs *Européens* ou *Américains*. Ajoutez encore une déférence, au moins apparente, à leurs avis, des efforts pour ſe plier à leurs déſirs, & une attention particulière à ne point s'entêter dans quelque projet, ſoit de défenſe, ſoit d'attaque, lorſqu'il eſt contraire à leur

---

[1] Je ne connois pas dans l'hiſtoire romaine d'exemples célèbres qui juſtifient cette expreſſion de notre voyageur. Il l'a employée, ſans doute, pour caractériſer mieux le ſentiment dont il parle. Il a penſé qu'on ne pouvoit mieux louer une vertu qu'en y attachant le nom des *Romains* qui rappelle tant d'actions ſublimes. En un mot, il a dit, « une amitié romaine » comme nous diſons tous les jours : une fermeté romaine, le courage d'un romain. *Note du traducteur.*

opinion. La fin malheureuse du général *Braddock* est une triste preuve des effets funestes que peut avoir un plan de conduite opposé à leur volonté. Ses manières hautaines & sa persistance opiniâtre dans le plan qu'il avoit conçu, & qui étoit entièrement contraire à l'avis des chefs expérimentés, lui firent perdre leur amitié. Il mourut sans être regretté d'eux, les confirmant dans une opinion qu'ils avoient plus d'une fois manifestée auparavant, savoir » qu'il manquoit également de prudence & d'habileté dans la guerre. » (1) Le grand *Washington* lui-même encourut leur censure par sa conduite, & donna lieu à un chef Indien nommé *Thanacrishon*, de la tribu des *Senekas* qui le jugeoit d'après leurs régles particulières, de dire que c'étoit » un excellent homme, mais qu'il manquoit d'expérience. » (2)

---

[1] « Le général *Braddock* périt dans des défilés où il s'étoit engagé, victime de son entêtement dans le plan qu'il avoit conçu. Son sort funeste a toujours été présent à la mémoire des *Anglais* qui se sont trouvés dans les mêmes déserts & sans cesse un sujet d'effroi pour eux. » *Relation historique de l'expédition du colonel Henry Bouquet contre les Indiens de l'Ohio, traduite de l'Anglais*, *pag.* 20.

[2] J'en demande pardon au chef Indien *Tanacrishon*, mais la seconde partie de son opinion n'aura pas beauconp de partisans. *Note du traducteur.*

Il ne faudra pas beaucoup de preuves à l'homme de bonne foi pour le convaincre de la supériorité qu'ont sur nous les Indiens dans les bois. Ils y sont (qu'on me passe l'expression) comme dans leur *élément* naturel. Un arbre, un fleuve dont l'idée locale ne les trompe jamais, guide leur marche jusqu'aux plus secrettes retraites d'un bois épais, soit pour y chercher une retraite sûre, soit pour y dresser quelques embûches. Ne les voyant donner aucune attention au lever ni au coucher du soleil, je fus d'abord très-surpris, iguorant comment ils pouvoient voyager d'un lieu à un autre sans jamais se tromper essentiellement : mais ils me l'expliquèrent bientôt en m'apprenant qu'ils alloient, sans la moindre difficulté, d'un pays à un autre, guidés par la *mousse des arbres* qui se conserve toujours au *Nord*, tandis qu'au *Midi* elle se gâte & périt. Ils remarquent encore que les branches sont plus grandes & qu'il y a plus de feuilles au *Midi* qu'au *Nord* de l'arbre. La portion du genre humain la plus éclairée ne pourroit être, sans doute, ni plus sûre dans sa manière de juger, ni plus attentive aux ouvrages de la nature. (1)

---

[1] Mille autres exemples semblables prouveront que les

Pour prouver mieux encore à quiconque pourroit en douter que les Indiens possèdent beaucoup de connoiſſances naturelles, & même ſont capables de faire des progrès à l'aide de l'étude, je vais rapporter une anecdote tirée des voyages de *Kalm*. (2)

Un vieux Sauvage Américain ſe trouva dans une hôtellerie à *New-Yorck* avec un particulier qui lui donna quelques verres de liqueur. Devenant plus animé, il ſe vanta qu'il liroit & écriroit en anglais. Ce particulier voulut lui être agréable en lui donnant occaſion de déployer ſes connoiſſances, & le pria de permettre qu'il lui propoſât une queſtion ; à quoi le vieux Sauvage conſentit. L'Anglais lui demanda alors « quel avoit été le premier circoncis? » L'Indien répondit ſur le champ : « notre père Abraham. » Il demanda, à ſon tour, à l'Anglais, »

Sauvages ont un ſens très-droit & une grande intelligence. Quant à ce que dit notre voyageur de leur manière de s'orienter, on s'en étonnera moins, quelqu'admirable qu'elle ſoit, en conſidérant que ces hommes errent ſans ceſſe dans les bois, ſur le bord des fleuves, expoſés à toutes les injures du tems : qu'ils ont dû, néceſſairement, obſerver plus d'une fois, les effets phyſiques, leur action, leur réaction : qu'enfin ce ſont d'habiles & de ſavans interprètes de la nature par la même raiſon que des conducteurs de troupeaux furent les premiers aſtronomes. *Note du traducteur.*

(2) Le profeſſeur *Kalm* eſt auteur d'un voyage dans *l'Amérique ſeptentrionale.*

quel avoit été le premier *Quaker* ? » celui-ci répondit que rien n'étoit plus incertain; que les ſentimens, à cet égard, différoient étrangement. L'Indien voyant que le particulier ne pouvoit réſoudre la queſtion, mit ſes doigts dans ſa bouche en ſigne de ſurpriſe, & le regardant fixement, lui dit : » que *Mardochée* avoit été le premier *Quaker*, puiſqu'il avoit refuſé d'ôter ſon chapeau devant *Aman*. »

M. *Adair* (1) dit que les *Cherokees* (2) ſont très-enclins à donner aux gens des ſobriquets. Un homme à grandes jambes & à l'air hébêté, ils l'appellent un *Coq-d'inde* : un homme de mauvais caractère, c'eſt une *Guêpe* : un bavard, c'eſt une *ſauterelle* : une perſonne dont la voix eſt rauque, ils diſent qu'elle reſſemble à un *Taureau* : enfin, un interprète dont les mœurs & la converſation ſont obſcènes, ils l'appèllent un interprète *de chemiſe de femme*.

Le caractère des Indiens eſt naturellement fier (3) & rempli d'amour propre : ils ſe

(1) Auteur d'une hiſtoire *des Indiens de l'Amérique*.

(2) Les *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake* que j'ai déja cités, donnent ſur cette tribu des ſauvages Indiens les détails les plus curieux & les plus intéreſſans. *Note du traducteur*.

[3] » Ils ſont exceſſivement fiers, & mépriſent la baſſe claſſe

regardent comme les plus ſages des enfans des hommes, & ſont très choqués quand on rejette leurs avis. Les exploits de leurs ancêtres dont le ſouvenir ſe grave dans leurs eſprits par les récits qu'ils en font ſans ceſſe, leur donnent les plus hautes idées de leur bravoure & de leur puiſſance : &, quoiqu'ils ne ſoient qu'une poignée d'hommes, (parlant par comparaiſon) ils ont aſſez de préſomption pour croire qu'ils pourroient, s'il le vouloient, détruire les Français & les Anglais tout enſemble. » Ces derniers, diſent-ils, ſont des fous; » ils lèvent leurs fuſils à moitié de hauteur » d'homme, & lâchent leur coup au hazard : » nous au contraire, nous viſons le nôtre & » le manquons rarement; ce qui, ajoutent-ils, » doit être le vrai but de ceux qui vont à » la guerre. »

Ces idées exaltées de leur mérite ſont plus particulières aux Cinq Nations. C'eſt pour cette raiſon qu'elles ſont plus diſtinguées que les autres tribus de Sauvages, quoiqu'aucune d'elles

« des Européens. J'aſſiſtois un jour à quelques divertiſſemens où « l'on diſputoit de la force du corps : ils refusèrent d'y prendre « part, ou de s'aboucher avec d'autres qu'avec des officiers. » *Mémoires du lieutenant Henry Timberlake* ſur les *Indiens Chérokees*, pag. 53.

ne ſoit en défaut à cet égard. Ces mêmes ſentimens ont attiré aux Iroquois le reſpect d'autres nations qui redoutent leur bravoure & la ſupériorité de leur intelligence. Une ſecrette ambition les porte d'ailleurs à étendre leur réputation. Quoique leur nombre diminue de jour en jour, cette ſoif de gloire ne ſera jamais éteinte parmi eux tant qu'il y aura des cœurs pour l'entretenir : ils ne fuyent point le danger dès qu'il y va de l'honneur.

Les *Iroquois* rient quand vous leur parlez d'obéiſſance à des rois : ils ne peuvent concilier l'idée de ſoumiſſion avec la dignité d'homme. Chaque individu, parmi eux, eſt ſouverain dans ſon opinion : & comme il ne fait découler ſa liberté que du grand eſprit ſeulement, jamais on ne pourroit l'amener à reconnoître aucun autre pouvoir. (1)

---

[1] Ces peuples ſont libres dans toute l'étendue du droit naturel, & il ſemble que la liberté, preſque bannie de toute la terre, ait choiſi ſa retraite & ſon aſile chez eux. Rien ne les *divertit davantage* que quand *on leur parle d'obéir aux rois*, de craindre les menaces & châtimens des gouverneurs. Cela les fait rire, car ils ne peuvent *ajuſter* l'idée de *ſoumiſſion* avec celle d'un *véritable homme ;* & le ſeul terme de *dépendance* leur fait horreur. Chaque *Iroquois* ſe croit *ſouverain* ; & il pretend ne relever que de *Dieu ſeul* qu'il nomme *le grand Eſprit.* »

Voyages de Lahontan, vol. IIe., lettre Ve., pag. 36 & 37.

Ils ſont jaloux à l'excès & s'offenſent aiſément. Quand, une fois, ils ont ſoupçonné, il eſt très difficile de détruire l'impreſſion. Ils emportent leurs reſſentimens au tombeau, & les lèguent à la génération qui doit leur ſuccèder.

Ceux qui ont été en ſociété avec eux, tout en admirant leur valeur héroïque à la guerre, leur réſignation à ſupporter les plus cruels tourmens, & la conſtance de leur attachement, ne peuvent que déplorer les terribles effets de leur reſſentiment qui n'a point de bornes. C'eſt cette violence de caractère, portée, en général à l'extrême, qui les rend ſi difficiles à dompter & ſi dangereux à encourager. Trop de ménagement, ils l'attribuent à la crainte; trop de rigueur produit le déſir de la vengeance.

Les nations qui ſe ſont alliées avec eux ont toujours eu pour but d'anéantir ces préjugés fortement enracinés, & qui, malgré la pente naturelle du cœur humain à les entretenir, ne ſeroient pas devenus ſi funeſtes à la ſociété, s'ils n'étoient fortifiés par les avis & par les exemples des vieillards. Elles ont aſſayé d'adoucir leurs mœurs en introduiſant parmi eux la religion chrétienne dont les préceptes admirables ſont ſi propres à détruire toute inclination ſanguinaire, à rendre le genre humain plus heu-

reux & les membres de la grande famille meilleurs les uns à l'égard des autres. S'il est permis de regarder comme preuve d'un changement sincère la réforme qu'on remarque à l'extérieur, on peut dire que les Français, nos voisins, ont réussi complettement dans cette louable entreprise. La sage conduite des habitans de plusieurs villages Indiens du Canada justifie ce que j'avance. M. *Jacques Adair* n'est cependant pas de cet avis. Il prétend, au contraire, que » les Canadiens français méritent de grands re« proches pour débaucher nos paisibles Indiens » du Nord par le moyen de leur infernal ca« téchisme.

Je suis loin de me déclarer l'avocat de croyance ennemies du repos de la société; je crois cependant, le reproche trop sévère. Car, s'il est vrai de dire que les prêtres exerçant autrefois sur eux une grande influence, leur ont inspiré, par un faux zèle, des sentimens peu favorables aux Anglais, je n'en suis pas moins d'avis qu'ils ont longtems employé tous leurs efforts pour leur inculquer les maximes de l'évangile. A la vérité, c'est toujours une chose bien déplorable que de voir des hommes faire servir la politique ou la religion à l'intérêt l'une de l'autre: mais, après tout, peut être les

Français ne ſont ils pas plus blâmables que d'autres nations. Nous enveloppons trop légérement les autres dans nos débats, & les faux dévots ne s'emparent que trop ſouvent de la religion pour ſoutenir la cauſe qu'ils ont à cœur de défendre.

A l'égard de ceux des Indiens qui ont été accoutumés à la ſociété des commerçans, & même, des prédicateurs anglais, (je le remarque avec peine,) leurs ſentimens, leurs mœurs, leurs habitudes ſont bien différens. Ils ſe ſont pervertis; ils ont plus degénéré; ils ont ajouté à la violence des paſſions que la raiſon ne peut vaincre, le menſonge & les juremens, vices qu'ils tiennent malheureuſement de nous.

Cette aſſertion eſt appuyée par le témoignage de M. *Serjeant*, citoyen de la nouvelle Angleterre. Il rapporte que, dans un voyage chez les Indiens Shawanèſes (alliés & faiſant partie des ſix nations) & quelques autres tribus, ils rejettèrent avec dédain la propoſition qu'il leur fit de les inſtruire dans la religion chrétienne: qu'ils lui reprochèrent même ſon culte & lui dirent que les trafiquans n'avoient d'autre but que de tromper, abuſer & débaucher leurs jeunes filles, & même les femmes

mariées lorſque les époux ſeroient hors du logis. Ils ajoutèrent que les *Senekas* leur avoient fait promettre, en leur cédant le pays, de ne jamais recevoir le chriſtianiſme de la part des Anglais.

J'apporterai une preuve de plus. Le gouverneur *Hunter* préſenta aux Indiens, par ordre de la reine Anne, des habits & d'autres choſes qui leur étoient fort agréables; & s'adreſſant à eux dans un conſeil qui ſe tenoit à *Albany*, leur dit, « que la reine, leur bonne mère, » avoit non ſeulement pourvu à ce qu'ils euſſent » des vêtemens pour le corps, mais qu'elle ſe » propoſoit encore d'orner leurs ames par la « prédication de l'évangile, & qu'elle devoit leur » envoyer des miniſtres pour les inſtruire. » Lorſque le gouverneur eut fini ſon diſcours, le plus vieux d'entre les chefs ſe leva & lui dit : » qu'au nom de tous les Indiens, il re- « mercioit la reine leur bonne mère, des beaux » habits qu'elle leur avoit envoyés : mais qu'a » l'égard des miniſtres, ils en avoient déja » quelques uns qui, au lieu de leur prêcher l'é- » vangile, leur apprenoient à boire avec excès; » à ſe tromper & à ſe quereller entr'eux; » & il ſupplia le gouverneur de leur ôter ces prédicateurs ainſi que pluſieurs Européens qui étoient

venus parmi eux ; ajoutant » qu'avant leur ar-
» rivée, les Indiens étoient des hommes hon-
» nêtes , ſobres & purs ; qu'aujourd'hui , ils
» étoient la plupart de mauvais ſujets : qu'au-
» trefois , ils avoient la crainte de Dieu, mais
» qu'aujourd'hui ils croyoient à peine à ſon
» exiſtence. »

Pour atténuer le plus poſſible ces reproches contre les Anglais, il eſt juſte de remarquer qu'on doit attribuer, en grande partie, les vices & l'immoralité dont il eſt queſtion, aux trafiquans qui avoient coutume d'acheter des criminels & de louer des hommes infâmes pour tranſporter leurs marchandiſes chez les Indiens. Pluſieurs de ces mauvais ſujets s'échappoient de chez leurs maîtres pour aller joindre les ſauvages : leur déteſtable conduite fit un tort conſidérable aux Anglais dans l'opinion des Indiens, & leur inſpira une haine qu'il ne ſera poſſible d'éteindre qu'avec du tems & des efforts.

CHAPITRE VI.

Description des danses Indiennes. = Leurs noms divers. = Charivary, usage parmi ces Indiens. = Agilité des Sauvages. = Leur adresse à la chasse. = Lumme ou petit plongeon de la mer du nord. = Chasse de cet oiseau par les Indiens. = Forme des canots = Origine du nom donné au village de la Chine. = Ce village, lieu du dépôt des marchandises Indiennes. = Courant très-violent dans la route de trois Rivières à la Chine. = Moyens en usage pour le surmonter. = Habileté des Canadiens à les employer. = Distance de la Chine à Michillimakinac. = Manière de réparer les accidens qui endommagent les canots. = Le grand saut, courant très-dangereux. = Animaux sauvages dont le pays abonde. = Michibichi, espèce de Tigre, le même que nous nommons la Panthère. = Le

Castor. — L'Ours gris très-redoutable. — Anecdote d'un jeune Indien.

Je termine cette longue digression pour reprendre mon histoire depuis le tems où j'allai au village des Connecedagas. Je m'y arrêtai quelques mois, faisant plusieurs excursions, allant à la découverte des partis ennemis, & ramenant souvent des prisonniers. Ces succès parvinrent à la connoissance de *Sir-Guy Carleton* qui, à la première entrevue, loua ma conduite, & désira que je servisse de nouveau dans son régiment. Je lui dis que je me trouvois très-heureux d'avoir pu me rendre utile à mon pays, qu'une marque si glorieuse de sa satisfaction me flattoit beaucoup : mais que la vie de volontaire, quoique très-honorable, ne me donnoit droit à aucune paye, & qu'il n'y avoit d'emploi vacant dans aucun des régimens Anglais. Il me nomma alors garde marine à bord du vaisseau *Fell*, commandé par le capitaine *Barnsfer*, sur le fleuve S.-Laurent. Je continuai d'y servir jusqu'à ce qu'un ordre vint de le ramener en Angleterre.

Aussitôt que j'eus quitté la marine, je retournai

nai au lac des deux Montagnes, & continuai avec ardeur de m'exercer à la profession d'interprète, & de me perfectionner, par intervalles, dans les langues Indiennes, surtout dans celle des *Chippeways*, me proposant de m'engager au service d'un marchand pour aller au Nord-oüest à la première occasion favorable. Je m'appliquai aussi avec grand soin à acquérir une connoissance entière de leurs mœurs & de leurs usages. Dans cette vue, je pris part à leurs divertissemens, &, bientôt, je fus cité comme un bon danseur. A cette qualité j'ajoutai l'avantage de connoître les différens cris de guerre aussi parfaitement qu'un sauvage. En m'accommodant à leurs mœurs, en m'amusant de leurs plaisirs, je gagnai bientôt leur affection, & ne les quittai après qu'avec un véritable regret.

Les danses sont en grand nombre & très-variées chez les Indiens. Chacune a son cri particulier.

1°. La danse du calumet.
2°. La danse de la guerre.
3°. La danse des chefs.
4°. La danse du départ.
5°. La danse du scalpage.
6°. La danse des morts.

7°. La danſe du priſonnier.
8°. La danſe du retour.
9°. La danſe du pieu.
10°. La danſe du mariage.
11°. La danſe du ſacrifice. (1)

Dans toutes ces danſes, j'étois maître accompli : je menois ſouvent le bal. Si, par hazard, quelqu'étranger fût venu au milieu de nous, il n'eût pu me diſtinguer des Indiens à moins que je n'euſſe voulu m'en laiſſer reconnoître.

Me fiant ſur mon air de Sauvage, je deſcendois de tems à autre juſqu'à Montréal & paſſois ſouvent les poſtes comme un Indien. J'aimois quelquefois à me diſtinguer dans un *charivari*, uſage adopté en différentes parties du Canada. Il conſiſte à ſe raſſembler avec de vieux pots, des chaudières &c. & à les frapper aux portes des mariés, le plus ſouvent quand le mari eſt plus vieux que la femme ou que les deux époux ont été mariés deux fois. C'eſt en pareil cas qu'ils font le *charivari*, en pouſſant des cris violens juſques à ce que l'époux ſoit forcé

(1) Le père Charlevoix en cite d'autres, telles que la *danſe de la découverte*, *la danſe du bœuf &c.* & celles ordonnées par les médecins du pays.

Voyez le *journal hiſtorique d'un voyage fait par lui dans l'Amérique Septentrionale*, lettre XX *pag. 295 & ſuivantes.*

d'acheter leur silence par un sacrifice pécuniaire, ou qu'il consente à essuyer les propos les plus indécens. Par le mot *charivari*, on entend en français une sorte de musique grossière. Ce que je suppose être l'origine de l'usage dont il s'agit.

Je ne me bornai point à devenir habile dans leurs divertissemens. J'appris à construire un canot, (1) à enlever, à cet effet, l'écorce d'un arbre, en un mot, à faire le reste de cette besogne aussi bien que les naturels du pays. Je fis aussi des makissins ou souliers Indiens, de peau de daim, qu'on prépare & qu'on passe à la fumée pour rendre le cuir plus doux & plus souple, & qu'on garnit de piquans de porc-

---

(1) « Ad eos torrentes ubi deventum est, navigiola ipsi sua (*canoas* batavi scriptores appellant : nos eâdem nomenclaturâ utemur deinceps) imponunt humeris, nec gravissimâ sarcinâ, *quippe ex perlevi cortice arboris betulæ.* » *Historiæ Canadensis libro primo, pag.* 49.

Les grands canots faits *d'écorce de bouleau* sont surs, & ne tournent jamais. On lève ordinairement cette écorce en hiver avec de l'eau chaude. Une seule écorce suffit quelquefois pour tout un grand canot, tant les arbres de cette espèce sont gros en ce pays ci. Mais quand il faut plusieurs écorces, on en met une pour faire le fond, & les Sauvages y en coulent deux autres avec des racines pour faire les bords, & cela si artistement, qu'on jureroit que le canot est tout d'une pièce. » *Voyages de la Hontan, 11e. vol. pag.* 41.

épic & de petits grains auxquels sont quelquefois suspendues des clochettes. On préfère, pour la supériorité de l'ouvrage & pour le goût, ceux que font les Mohawks au grand fleuve près Niagara. Ils coûtent souvent quatre dollars la paire : mais, sans ornemens, ils ne se vendent d'ordinaire qu'un dollar. Ils sont plus agréables à porter que les souliers Anglais : en Été, ils tiennent les pieds plus frais, & en Hiver, comme on les fait très-amples, il y entre des chaussons épais pour empêcher le froid excessif de pénétrer. (1) Dans leurs danses de guerre, les Indiens y attachent des clochettes & de petites pièces d'étain pour produire une sorte de carillon. Dans une danse où je me trouvois, le chef qui menoit le bal, attacha aux siens une grosse sonnette de mulet. Cela fit un vacarme qui ne ressembloit pas mal à un concert Hollandais.

Les Sauvages passent pour très agiles & très-

---

(1) Ces chaussures paroissent être, au moins par l'usage qu'on en fait en hiver, les mêmes, à peu de chose près, que les raquettes dont parlent la Hontan & le père Charlevoix. Tous deux en font une description assez semblable & s'accordent à dire que ces souliers sont d'une très-grande utilité *Voyez les voyages de la Hontan, pag. 89 & 90 du second volume, ainsi que le journal du voyage dans l'Amérique septentrionale, du père Charlevoix, lettre XIV, pag. 220 & 221.*

lestes à la course. (1) En admettant cette opinion qu'on a d'eux assez généralement, il n'est pas moins certain que les Européens sont plus prompts à parcourir une petite distance. Le grand mérite des premiers, à mon avis, consiste dans la force qu'ils ont de soutenir une longue marche, ce qui les rend très utiles pour traverser les bois en qualité d'exprès ou de coureurs. Ils dorment peu; quelques racines & de l'eau qu'ils prennent, pour ainsi dire, à la volée, suffisent à leur subsistance: ils ne perdent pas, comme on voit, beaucoup de tems à se reposer. Ils sont aussi très bons nageurs (2) & ne redoutent pas les plus forts courans. De telles qualités en font des hommes très utiles; & tant que les Anglois conserveront quelque possessions dans le Canada, ils

---

(1) « Étant bien composés, il ne peuvent faillir d'être agiles & dispos à la course...
Nos *Armouchiquois* sont dispos comme des levriers, & les autres Sauvages ne leur cédent guères, sans que, toutes fois, ils violentent la nature, ni usent d'aucun artifice pour courir. » *Histoire de la nouvelle France par Marc Lescarbot, chap. X, pag. 724.*

« Lorsqu'ils fuyent devant l'ennemi, ou quand on les envoie en quelque message, ils sont capables de courir tout un jour sans s'arrêter. » *Relation historique de l'expédition du colonel Henry Bouquet, pag. 92.*

(2) « La dextérité des Sauvages ne se reconnoît pas seulement à la course, mais aussi à bien nager. » *Ibid. pag. 724*

devront regarder non ſeulement comme avantageux, mais encore comme indispenſable de ſe les attacher, & ne rien épargner pour les retenir dans leurs intérêts.

A l'égard de la force du corps, beaucoup d'hommes l'emportent ſur eux. A la chaſſe même les Virginiens les égalent en tout point, quoique de l'aveu de tout le monde, ils aient le mérite d'être excellens tireurs. Je me rappelle un jour où je vis quelques américains chaſſant au *lumme* (1) oiſeau de la grandeur à peu près d'une oie d'Angleterre. Cet oiſeau eſt remarquable par ſa manière de plonger & s'eleve, d'ordinaire, à quelques verges de l'endroit où il plonge. Ils le tirerent à la diſtance de cent cinquante verges avec une

---

(1) Ou petit plongeon de la mer du Nord. « Lumme ou Loom en Lapon veut dire boiteux; & ce nom peint la démarche chancelante de cet oiſeau lorſqu'il ſe trouve à terre où néanmoins il ne s'expoſe guères, nageant preſque toujours, & nichant à la rive même de l'eau ſur les côtes déſertes........................ Le *Lumme* eſt moins grand que *l'Imbrim* ou grand plongeon, & n'eſt que de la taille du Canard. Il a le dos noir, parſemé de petits carrés blancs, la gorge noire ainſi que le devant de la tête dont le deſſus eſt couvert de plumes griſes; le haut du cou eſt garni de ſemblables plumes griſes & paré en devant d'une longue pièce nuée de noir changeant en violet & en verd. Un duvet épais comme celui du Cigne, revêt toute la peau. » Buffon, hiſtoire naturelle, vol. VIII, de l'édition in 4°., pag. 261 & ſuiv.

carabine, plusieurs fois sans succès. Un indien qui étoit présent, leur en fit des railleries, & les traita de *bonnes vieilles*. Ils l'invitèrent alors à faire preuve de son habileté ; il y consentit sur le champ. Il prit son fusil, & l'appuyant contre un arbre, lâcha son coup & traversa le col à l'oiseau. J'avoue que je n'ai jamais vu un coup plus adroit & qui m'ait fait plus de plaisir. Il satisfaisoit d'ailleurs mon orgueil en donnant aux Américains une opinion avantageuse des sauvages pour lesquels j'avois toujours une prédilection particuliere.

Le *lumme* est un oiseau très remarquable par la conformation de ses pieds. Peu versé dans l'anatomie, je ne puis en faire une description conforme aux règles de l'histoire naturelle. (1) ils sont faits de manière qu'il peut, à peine, marcher. C'est pour cela qu'on le voit rarement sur terre. Par le tems calme, il s'elève de l'eau avec beaucoup de peine, & vole comme poussé par le vent dont il semble avoir besoin. Le moyen ordinaire employé par les indiens pour tuer ces oiseaux, est de placer une grande branche à la tête du canot pour se cacher eux

(1) Celle qu'en fait Buffon & que j'ai citée plus haut, ne laisse rien à désirer. *Note du traducteur.*

mêmes derrière & se glisser tout doucement près le lieu où ils sont. Lorsqu'ils se trouvent à une distance convenable, ils tirent leur coup, souvent sans succès : ce qui s'appelle, en langue *chippeway*, un *maunk*, & revient au mot français manquer, la précaution que cet oiseau met à se montrer, le rendant très difficile à tuer. Ils font secher la peau qui est très dure & très épaisse, & s'en servent comme de foureaux pour leurs fusils afin de les préserver de l'humidité.

Commençant à m'ennuyer de ne plus vivre qu'avec des sauvages, je m'échappai jusques à Montréal où l'on m'offrit de m'envoyer au Nord en qualité d'interprète. J'étois, d'abord, peu tenté d'accepter. Mais comme on me proposoit un traitement avantageux, je saisis, après de mures réflexions, l'occasion qui se présentoit d'entrer dans cette carrière où je me flatois, sinon de trouver beaucoup d'agrément, au moins de faire de grands profits; mais, hélas! j'eus plus d'une fois à me repentir d'avoir suivi mon penchant à cet égard.

Le 4 Mai 1777, je quittai Montréal avec deux grands canots de bouleau que les Français appellent *maîtres canots*. Ils y avoit dans chacun dix canadiens. Le nombre des portages

exige beaucoup de bras pour transporter les marchandiſes à travers les terres, & des hommes pour les charger ſur leurs épaules. Comme la manière de voyager eſt tout à fait différente de celle des Anglois, je vais entrer, à ce ſujet, dans quelques détails particuliers.

C'eſt à trois-Rivières que ſe conſtruiſent les canots. Leur longueur ordinaire eſt de huit braſſes, la largeur, d'une braſſe & demie. Ils ſont couverts d'écorce de bois de bouleau & attachés, comme par une couture très ſerrée, avec des racines très fibreuſes. De cette grandeur, ils peuvent porter, chacun le poids de trois hommes. Au printems, dès que la fonte des glaces le permet, on les apporte à la Chine, village à neuf milles au deſſus de Montréal. [1)

(1) « Les canots que les Indiens employent ſont appellés canots de bois étant creuſés à même le tronc de l'orme rouge : on en voit d'aſſez grands pour contenir 20 perſonnes. »

« *Les piroques des Indiens ſont conſtruites avec l'écorce de bouleau, & on les appelle piroques de bouleau. Ils en joignent les différentes parties avec un *fil formé avec l'intérieur de la même écorce*, & les *enduiſent* avec une poix, ou pour mieux dire, avec une *matière bitumineuſe*, reſſemblante à la poix, afin de les *empêcher de faire eau*. Ils en forment les branches de côte d'hikory. Ces piroques diffèrent de grandeur ; les unes ne ſont faites que pour contenir deux perſonnes, & les autres peuvent en recevoir juſqu'à trente. » *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Le Bus*, 1er. *vol. pag.* 98.

La Chine doit ſon nom à l'événement dont je vais parler. Le ſieur *la Salle* maſſacré depuis en Canada par deux hommes de ſon parti en 1686, étoit fort occupé de découvrir une route pour ſe rendre en Chine plus courte que celle connue juſqu'alors. Un accident qui lui arriva dans ce lieu fit échouer ſon projet. Il fut obligé de tourner à l'eſt ; & les Canadiens appellerent l'endroit, par dériſion, *la Chine* ou *China*, nom ſous lequel il a été connu depuis.

Les marchandiſes Indiennes ſont dépoſées avec beaucoup de ſoin dans cet endroit ; celles qui ſont sèches, dans des ballots du poids d'environ quatre vingts livres ; le rum, la poudre, & les armes de chaſſe dans de petites barriques. Le voyage de trois Rivières à la Chine eſt ennuyeux & déſagréable, en ce qu'il y a un courant très fort à combattre, &, ſans le ſecours d'un bon vent frais qui vienne à propos ſoulager les détachemens qu'on employe ſans ceſſe, il ne ſeroit pas du tout poſſible d'avancer. Lorsque l'eau eſt baſſe, il faut faire aller de l'avant les canots avec de longues perches, tandis que les hommes y pénètrent juſques aux genoux, & tirent contre le courant avec des cordes. C'eſt un travail qui fatigue au-

delà de ce qu'il eſt poſſible d'imaginer. L'habitude a cependant rendu les Canadiens très habiles, & je leur dois la juſtice de dire qu'ils luttent contre ces obſtacles avec une gaité peu ordinaire, quoiqu'ils s'écrient ſouvent : *c'eſt la miſère, mon bourgeois.*

De la Chine à Michillimakinac il y a trente ſix portages. La diſtance par terre & par eau eſt d'environ neuf cents milles : par un tems favorable, le voyage n'eſt ſouvent que l'affaire d'un mois. Il faut un grand ſoin pour gouverner les canots ſur les courans rapides : au ſoin & à la peine il faut joindre l'habitude de les conduire droit, & d'empêcher qu'ils ne ſe frottent ou ne heurtent contre les pierres, étant très minces & fort aiſés à endommager. Lorſque, par accident, ils reçoivent une crevaſſe, ce qui n'eſt pas rare, on bouche le trou avec de la gomme fondue avec un morceau de charbon, la gomme liquide d'abord, durcit bientôt de manière à pouvoir réſiſter à l'impreſſion de l'eau. Lorſque le trou eſt trop grand pour que la gomme ſuffiſe, on met, ſur l'ouverture, de l'écorce intérieure de bois de bouleau broyée & trempée comme du mortier : on la couvre avec quelques chiffons & l'on enduit ſolidement les bords, de cette gomme, comme d'un ciment.

Nous continuâmes notre voyage jusqu'à *la Barrière*, à la tête du grand *saut* ou de la grande chute d'eau, courant très dangereux par l'extreme rapidité de la chûte. Il y a quelques trafiquans établis au sommet de cette chûte : ils n'ont point une grande importance ni par l'étendue de leur commerce, ni par les profits qu'ils retirent des pelleteries qu'ils recueillent ; les sauvages, dans ces pays, connoissant trop bien la valeur des peaux & des fourrures pour qu'on puisse leur en imposer, à moins qu'on ne les ait enivrés, avantage qu'on prend, je l'avoue, trop souvent sur eux.

De cette chute, nous avançâmes jusques au lac des deux montagnes où il y a un village appartenant aux Indiens Connecedagas, dont j'ai déja fait la description. Je restai un mois en ce lieu parmi mes anciens amis : c'étoit tout le tems que mes engagemens me permettoient de leur donner. Cette branche de commerce exige que le trafiquant arrive de bonne heure sur la terre où il s'est proposé d'hiverner : son intérêt en dépend essentiellement.

Nous avançâmes vers l'Uttawa ou grand fleuve, cotoyant tout le long du chemin jusques à notre arrivée au lac Nipssin dans lequel le

fleuve St. Laurent prend ſa ſource. Nous entrâmes alors dans le fleuve français qui conduit au lac Huron, & fimes voile, par un tems très favorable, vers Michillimakinac où nous arrivâmes le 17 Juin.

Le pays abonde partout en animaux ſauvages. On y trouve ſurtout l'Ours, le Renne & autres eſpeces de daim, le Caſtor, le Lynx, le Renard, l'Écureuil, le Pêcheur, la Loutre, le Martin, le Chat ſauvage, le Raton, le Loup, le Rat muſqué &c. (1) On n'y rencontre guères que quelques habitans ſauvages, errans d'un lieu à l'autre pour ſe procurer de quoi ſubſiſter, ſe nouriſſant des animaux qu'ils tuent, excepté du Putois qu'ils ne mangent jamais, à moins qu'ils ne ſoient en proie à une faim dévorante.

La Salle rapporte que dans ſon voyage

---

(1) » Magna in ſilvis quadrupedum copia. Quas animantes nemora habent noſtratia, easdem apud eos pleras que reperias : accedunt complures quibus caremus, inſigniores...............

Nec deſunt animantes aliæ quarum pelles vel ad veſtitum adhibeant, vel *aliis mercimoniis permutent*; urſi, lupi marini, lutræ, ex muſtellarum genere eæ quæ martes dicuntur : adipem que & nervos & ipſa adeo viſcera indidem que expreſſum oleum ſcite in varios vitæ uſus vertunt. » *Hiſtoriæ Canadenſis libro primo, pag.* 51.

Voyez dans l'hiſtoire naturelle de Buffon les détails particuliers ſur chacun de ces animaux, ſurtout ſur ceux qu'on ne connoît point, ſoit en Europe, ſoit en France. *Note du traducteur.*

ſur les bancs du Miſſiſſipi, parmi les Oumas qui habitent ſur un fleuve du même nom, il vit un animal très extraordinaire tenant du Loup & du Lion. Par la tête & la taille il reſſembloit au premier, ſa queue & ſes griffes étoient comme celles du ſecond: il aſſure que cet animal attaque tous les autres, mais qu'on ne dit point qu'il ait jamais fait mal à l'homme; que quelquefois, il porte ſa proie ſur ſon dos, & que lorſqu'il a ſatisfait ſon appétit, il cache le reſte ſous des feuilles ou ſous tout autre couvert; que tous les animaux le redoutent à tel point qu'ils ne toucheroient point à un morceau de ſa proie qu'il auroit laiſſé, & que les Indiens l'appellent *michibichi*, animal de l'eſpèce du Tigre, mais plus petit & moins tacheté, connu aujourd'hui pour être la Panthère.

Le Caſtor eſt un animal curieux, mais tant d'auteurs en ont fait la deſcription (1) que

(1) « Voyez ſur l'hiſtoire des Caſtors *Olaus magnus* dans sa deſcription des pays ſeptentrionaux, les voyages de *la Hontan*, tome 2, pag. 155, l'hiſtoire de la nouvelle France par le père *Charlevoix*, tome 2, pag. 98 & ſuiv. Le ſupplément à l'hiſtoire de la baye d'Hudſon inſéré dans les voyages de *Robert Lade*, tome 2, pag. 227, l'hiſtoire naturelle du père *Rezazinski* à l'article Caſtor &c. » *Buffon, hiſt. nat., pag.* 39 *& ſuiv. du* 8me. vol. de l'éd. in 12.

je me bornerai à dire ce dont je crois qu'ils n'ont pas parlé. On le voit rarement pendant le jour : il quitte ſon habitation après le coucher du ſoleil, & ſort, ſoit pour travailler, ſoit pour chercher ſa nourriture. Il choiſit auſſi ce moment pour ſe baigner. Mais la ſingularité la plus remarquable de cet animal eſt qu'il laiſſe toujours repoſer ſa queue dans l'eau afin d'empêcher qu'elle ne devienne roide. Sa chair eſt très bonne, ſoit bouillie ſoit rotie, mais la meilleure partie c'eſt la queüe. Puiſque j'en ſuis ſur les mets exquis, je dois ajouter que le muſeau de Renne eſt auſſi fort eſtimé. Aucun des animaux de l'Amérique Septentrionale n'eſt à craindre excepté l'Ours gris qui ſe tient généralement dans le climat le plus chaud poſſible : partout où il paſſe, il fait un ravage affreux, détruiſant les hommes, & mêmes ſouvent des familles entières.

Pendant mon ſéjour à Michillimakinac, on m'y fit part d'un trait remarquable de bravoure & de généroſité dont le récit ne ſera pas indifférent pour le lecteur.

Voyez auſſi la deſcription très-intéreſſante & très-détaillée de cet animal dans le livre premier de l'hiſtoire du Canada par le père *Ducreux*, pag. 51 & ſuiv. Enfin liſez l'article *Caſtor* dans l'hiſtoire naturelle de Buffon dont j'ai cité par extrait la note ci-deſſus où il indique les différens auteurs qui ont parlé de cet animal.

Un jeune Indien, âgé d'environ quinze ans, se trouvoit à quelque distance du fort, lorsqu'un sauvage tira un coup de fusil, & tua par mégarde, un Anglois. En avancant, ce sauvage apperçut le jeune homme appuyé contre un arbre, & comme il n'étoit pas de la même nation que lui, il forma le dessein de le faire prisonnier. Ne soupçonnant pas les intentions de ce jeune homme, il se précipita vers lui & le prit par le bras; celui ci se recula avec adresse & frappa le sauvage à travers le menton : ce dernier en fut tellement irrité qu'il levoit déja la main pour le frapper de son *tomahawk*, lorsqu'un autre Indien survenant à l'instant, demanda à son compagnon qui l'avoit blessé ? celui ci répondit que c'étoit ce jeune garçon; l'autre s'opposa alors à son barbare projet, & lui dit qu'il défendroit ce jeune homme trop brave, « dit-il, » pour être mis à mort. « Il l'emmena donc au fort ou le commandant l'acheta pour empêcher l'Indien qu'il avoit blessé, de le tuer.

CHAPITRE VII.

Voyage au lac supérieur, jadis le lac Tracy. = Sa description. = Rocher appellé par les Indiens Kitchee Manitoo. = Hommages qu'ils lui rendent. = Reflexions sur cette pieté naturelle. = Digression. = Description du Rocher & du lac supérieur. = Echanges. = Ceremonies de l'adoption parmi les Indiens. = Le courage en grande recommandation parmi les sauvages. = Calumet ou pipe indienne. = Sa description. = Opinion des sauvages sur le calumet. = Wampum. = Ses divers usages. = Suite des détails de la céremonie de l'adoption parmi les indiens. = Durée de l'operation. = Pockqueesegan, herbe indienne = Les Indiens dangereux dans l'ivresse. = Honneurs funèbres particuliers aux sauvages = Continuation du voyage. = La grande Côte de la Roche. = Lac Alemipigon ou Nipégon. = Sa description. = Lac Esturgeon. = Lac la Mort. = Les Indiens Chippeways moins passionnés pour la chasse que les autres sauvages. = La raison. = Mépris des Indiens en genéral pour les occupations domestiques. = Jeu de balle chez les In-

diens. = *Athtergain*, *autre jeu.* = *Jeu du cerceau; les jeunes gens y ſont très-adroits, ſurtout les Indiens Cahnuagas.* =

M'ÉTANT approviſionné de bled indien & de graiſſe durcie ; (nourriture que tous les trafiquans portent au pays ſupérieur), ayant auſſi échangé nos grands canots ou *maîtres canots*, pour de plus petits, parce que ces derniers ſont plus commodes pour le tranſport à travers les lieux deſtinés à cet uſage, & plus propres à parcourir de petites criques, nous avançâmes juſqu'aux chûtes de Ste. Marie (Golfe ainſi nommé) formées par deux branches qui ſe ſéparent l'une de l'autre, au point le plus reculé du lac. Il y a un petit fort garni de piquets, bâti par les Indiens, & environ dix cahûtes de troncs d'arbres pour le logement des trafiquans Anglois & François. La nation des *ſauteurs* étoit jadis établie au pied des chûtes, & les Jéſuites avoient une maiſon près d'eux. En cet endroit, il y a de beau poiſſon en abondance, ſurtout du brochet, de la truite, & du poiſſon blanc d'une grandeur extraordinaire. De ce

lieu, nous continuâmes notre voyage au lac ſupérieur autrefois appellé le lac *Tracy*, en l'honneur de M. de Tracy qui fut nommé vice roi d'Amérique par le roi de France au mois de Juin 1665. On compte qu'il a six cents lieues en circonférence, & il y a deſſus une infinité de grandes & de petites îles. A l'entrée de ce lac eſt un rocher élevé, à peu près de forme humaine, que les Indiens *Chippeways* appellent » *Kitchee Manitoo ou le Maître de la vie de l'homme*. C'eſt là qu'ils s'arrêtent tous pour leurs offrandes qu'ils font en jettant dans l'eau du tabac & d'autres choſes : par là ils ont intention de rendre à ce rocher, qui leur repréſente l'être ſuprême, un hommage de reconnoiſſance pour tous les biens dont ils jouiſſent, lui ſacrifiant avec joie leurs ornemens & les choſes auxquelles ils attachent le plus de prix. (1) Exemple digne d'imitation! & qui montre dans la créature l'intention d'honorer le créateur, & prouve ſans réplique que l'homme, dans l'état de nature, n'a pas beſoin

(1) Le père Charlevoix parle d'un rocher qu'apperçurent deux miſſionnaires en parcourant tous les pays qui ſont au Midi de la grande baye, & dont le ſommet paroîſſoit de loin une tête d'homme, ce qui faiſoit que les ſauvages l'avoient pris pour le Dieu tutélaire de leur pays. *Hiſtoire de la nouvelle France*, 1er. vo. pag. 447.

du ſecours de la civiliſation pour reconnoître ſa dépendance d'un pouvoir divin, quelque peu de diſcernement ou de dignité qu'il apporte d'ailleurs dans la manifeſtation de ſa croyance. Dieu ſeul voit les cœurs, & jugera chacun de nous par la connoiſſance qu'il a des nôtres.

La ſuperſtition eſt une plante nuiſible, que l'on a cependant vue croître dans tous les pays depuis la Zone Torride juſques aux climats les plus glacés. Lorſque ſes effets ſont devenus ſi pernicieux parmi les nations civiliſées, comme nous en avons la preuve, peut-on être ſurpris que des Barbares aient reſſenti ſes atteintes ? Le pauvre Indien ſans inſtruction ne mérite pas, ſans doute, d'être blâmé pour obeir aux mouvemens de ſa nature groſſière, & pour ſuivre avec un ſcrupule religieux, les coutumes de ſes ancêtres. Le bienfait de la religion révélée n'a pas été accordé à tous, & une triſte remarque à faire, c'eſt que les hommes qu'elle a éclairés de ſa lumière, ne ſont pas ſupérieurs aux ſauvages, comme on s'attendroit avec raiſon à les trouver.

Dans ce rocher, il y a pluſieurs excavations d'environ un mille de longueur, & de vingt pieds, à peu près, en largeur, dont le ſommet

eſt en forme d'arche. Le lac ne gele qu'auprès du rivage, l'eau étant conſtamment fort groſſe, & les flots s'élevant ſouvent à la hauteur des montagnes, ce que ſon immenſe étendue rend facile à concevoir. Par un tems calme, à une petite diſtance du rivage, on apperçoit l'eſturgeon dans le plus profond de l'eau. La terre environnante eſt haute & couverte de rochers : les bois ſont extrêmement touffus. Le palmier, le bouleau, le frêne, le ſpruce; (1) le cèdre y croiſſent à une grande hauteur & en abondance. La compagnie du nord-oueſt, établie à Montréal, tient un vaiſſeau ſur le lac pour tranſporter ſes marchandiſes à Michillimakinac au grand portage du coté du nord Oueſt, & revenir avec les pelleteries recueillies dans l'intérieur des terres.

Le 4 Juillet, nous arrivâmes au *pays Plat*, côté nord eſt du lac, où nous déballâmes nos marchandiſes. Nous fimes les ballots plus petits,

---

(1) « Le ſpruce, autrement le ſapinette noir d'Amérique. » *Voyages &c, traduits par le C. Le Bas*, 1er. vol. pag. 72.

« On connoît encore une autre eſpèce de ſapin nouvellement apportée de l'Amérique ſeptentrionale ſous le nom de *ſapin ſpruce rouge* de la nouvelle Angleterre; mais autant qu'on en peut juger ſur les jeunes arbres qui croiſſent à préſent dans les jardins Anglais, il paroît qu'elle n'eſt qu'une variété de ſapin noire de la nouvelle Angleterre. » *Dictionnaire des jardiniers, traduit de l'Anglais de Philippe Miller*, 1er. vol. art. *Abies Americana*, pag. 2.

ayant, d'après le calcul des Indiens, cent huit places de transport à parcourir jusques à l'endroit où je me proposois de passer l'hiver. Pendant notre séjour à terre, nous découvrîmes, à quelque distance, un certain nombre d'Indiens, ce qui nous engagea à accélérer les arrangemens de la cargaison, en cas d'échange, & à être prêts pour l'embarquement quand l'affaire seroit terminée. Lorsqu'on eut pourvu surement à tout, je m'approchai des sauvages. Leur nombre montoit à cent cinquante; plusieurs d'entr'eux étoient de tribus *Chippeways*, le reste étoit de la nation des *Wasses*. Ils me donnerent du poisson, de la viande séche, & des pelleteries. En retour je leur fis quelques présens de peu d'importance. Le chef qui se nommoit *Matchee QueeWish*, tint un conseil, &, trouvant que je comprenois son langage, y proposa de m'adopter comme frère & compagnon d'armes. Quoique je n'eusse point fait une épreuve personnelle de cette cérémonie, je n'en ignorois pas tout à fait la nature, ayant appris par d'autres trafiquants tout ce qu'ils avoient souffert dans cette adoption qu'ils déclaroient avoir été pour eux la faveur la plus signalée. Je me déterminai cependant à subir l'épreuve, de peur qu'on n'at-

tribuât à la crainte le refus que je ferois de l'honneur dont on me jugeoit digne, & qu'ainsi je ne vînsse à perdre l'estime de ces Indiens dont j'espérois tirer de grands avantages, & avec lesquels j'étois obligé de séjourner un tems considérable.

La cérémonie de *l'adoption* se fait de la manière suivante:

On prépare un festin de chair de chien bouillie dans de la graisse d'ours avec des graines du pays: on compte bien que chacun prendra de bon cœur sa part du repas. Lorsqu'il est fini, on chante la chanson de guerre dans les termes suivans:

« Maître de la vie, vois-nous d'un œil » favorable! nous recevons un frère d'armes » qui paroît avoir du sens, montre de la » vigueur dans son bras, & ne craint point » d'exposer son corps aux coups de l'ennemi. »

Après la chanson de guerre, si le récipiendaire ne laisse voir aucun signe de frayeur, on le traite avec des témoignages d'estime & de considération: le courage étant, dans l'opinion des sauvages, non seulement indispensable, mais même la recommandation la plus avantageuse. On l'asseoit alors sur une robe de castor, on lui présente la pipe de guerre pour

ſumer, elle paſſe à la ronde à chaque guerrier; après quoi on lui met autour du col un collier *Wampum*.

Le *Calumet* ou pipe indienne, qui eſt beaucoup plus grande que celle dont les Indiens ſe ſervent habituellement pour ſumer, eſt fait de marbre, de pierre, ou d'argile, rouge, blanc, ou noir, ſuivant la coutume de la nation. Le rouge eſt le plus eſtimé. La longueur du manche eſt d'environ quatre pieds & demi: il eſt fait d'une canne très forte, ou de bois; & on l'orne de plumes de diverſes couleurs & d'un certain nombre de cordons de cheveux de femme entrelacés de différentes manières. La tête eſt polie avec ſoin: deux ailes y ſont attachées, ce qui lui donne aſſez de reſſemblance avec un caducée. Ce calumet eſt le ſimbole de paix: les ſauvages y attachent une telle importance, que la violation d'un traité auquel il auroit préſidé, leur paroîtroit devoir être accompagnée des plus affreux malheurs. (1)

---

(1) « Le calumet de paix eſt une grande pipe faite de certaine pierre en marbre, rouge, noir ou blanc: le tuyau a quatre ou cinq pieds de long; le corps du calumet a huit pouces: la bouche où l'on met le tabac en a trois. Sa figure eſt à peu près comme un marteau d'armes; les calumets rouges ſont les plus en vogue & les plus eſtimés. Les Sauvages s'en ſervent pour les négociations,

Le *wampum* eſt de pluſieurs couleurs, mais on y employe principalement le blanc & le noir. Le blanc eſt fait avec le dedans de la conque ou coquille; le noir avec la moule. On leur donne, en les travaillant, la forme d'un long chapelet, & on les perce pour y paſſer du cuir & en faire de véritables colliers. (1)

Ces colliers ſont deſtinés à différens uſages.

---

pour les affaires politiques, & ſurtout dans les voyages, pouvant aller partout en ſûreté dès qu'on porte ce calumet à la main. Il eſt garni de plumes jaunes, blanches & vertes, & il fait chez eux le même effet que le pavillon d'amitié fait chez nous : car les Sauvages croiroient avoir fait un grand crime & même attirer le malheur ſur leurs nations s'ils avoient violé les droits de cette vénérable pipe. » *Voyages de la Hontan*, *2me. vol. pag.* 57 & 58.

« Le calumet a, ſi l'on en croit ces peuples, une origine céleſte : car ils tiennent que c'eſt un préſent que le Soleil leur a fait. . . . .
Le calumet des Sauvages eſt proprement le tuyau d'une pipe ; mais on comprend ſous ce nom la pipe même & ſon tuyau, ...
Il eſt ordinairement fait d'une eſpèce de marbre rougeâtre. . . .
Le tuyau eſt d'un bois léger, peint de différentes couleurs, & il eſt orné de têtes, de queues & de plumes des plus beaux oiſeaux; ce qui, ſelon les apparences, n'eſt qu'un pur ornement.

L'uſage eſt de fumer dans le calumet quand on l'accepte, & il eſt peut être ſans exemple qu'on ait violé l'engagement que l'on a pris par cette acceptation. »

Journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix, *lettre XIII*, *pag.* 211.

(2) « Les colliers ſont certaines bandes de deux ou trois pieds de longueur & de ſix pouces de largeur, garnis de petits grains de porcelaine qui ſont de certains coquillages qu'on trouve

(1) Lorsqu'on tient un conseil, on les distribue avec les discours, toujours proportionnés dans

---

au bord de la mer entre la nouvelle Yorck & la Virginie. Ces grains sont ronds & gros comme de petits pois & une fois plus longs qu'un grain de bled. Ils sont bleus ou blancs, percés en long comme les perles & enfilés de la même maniere, à des fils à côté les uns des autres. « *Voyages de Lahontan, 2me. vol. pag.* 58.

« Les colliers sont des manieres de bandeaux ou de diadêmes formés de ces branches assujettis par des fils qui en font un tissu de quatre, cinq, six ou sept rangées de grains & d'une longueur proportionnée. » *Journal historique &c. par le pere Charlevoix, Let. XIII., pag.* 210.

« Au lieu de jetter, comme on fait en Europe, les coquilles d'une espece de moules appellées *clams* par les Anglais, on les recueille soigneusement en Amérique pour en faire de petites perles cylindriques qui servent aux Sauvages de monnoie & d'ornement. c'est là leur *Wampum*. Ces coquilles assez épaisses sont blanches partout, à la réserve de la pointe qui est violette ou pourprée tant en dehors qu'en dedans. C'est de cette partie colorée de la coquille que les Sauvages font le plus de cas & que les tourneurs des colonies fabriquent le *Wampum*. Tout voyageur ou trafiquant qui va chez les indiens, muni de cette marchandise, est sûr de s'en defaire avec grand profit. Pour l'or & l'argent non monnoyé ou monnoyé, ces peuples ne s'en soucient point, mais en revanche, ils sont aussi friands que les Européens du poisson renfermé dans ces coquilles. » *Relation historique de l'expédition du colonel Henry Bouquet, pag.* 49.

Voyez l'ouvrage du professeur Kalm, intitulé : *voyages dans l'Amérique septentrionale*, d'où le traducteur de *l'expédition du colonel Bouquet* a tiré cette note.

(1) « On ne sauroit conclure aucune affaire, ni entrer en négociation avec les Sauvages du Canada sans l'entremise de ces colliers qui servent de contrats & d'obligations parmi eux, l'usage de l'écriture leur étant inconnu. Ils gardent quelquefois un siecle ceux qu'ils ont reçus de leurs voisins; & comme chacun a

leur grandeur & dans le nombre des rangs de *Wampum*, à l'idée que se font les Indiens de l'importance de l'entrevue. Il ne s'y trouve souvent que deux couleurs. Ceux donnés à *Sir William Johnson*, d'immortelle mémoire parmi les Indiens, étoient à plusieurs rangs, noirs de chaque côté & blancs dans le milieu. Ce blanc placé au centre exprimoit la paix & signifioit que le *chemin au milieu d'eux étoit beau & ouvert*. Dans le milieu du collier même étoit la forme d'un diamant, faite de wampum blanc. Les Indiens l'appellent *le feu du conseil*.

---

sa marque différente, on apprend des vieillards le tems & le lieu où ils ont été donnés, & ce qu'ils signifient, après lequel siècle ils s'en servent à de nouveaux traités. » *Voyages de Lahontan*, *2me. vol. pag.* 58.

« Ces colliers se conservent avec soin, & non seulement ils composent le trésor public, mais ils sont encore comme les régistres & les annales que doivent étudier ceux qui sont chargés des archives. . . . .

Il n'y a que les affaires de conséquence qui se traitent par des colliers. » *Journal historique d'un voyage fait dans l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix, pag* 210.

« Les Iroquois, dit le même auteur, en rendant compte d'une conférence entre les députés de ce peuple & M de Montmagny gouverneur général du Canada » avoient apporté dix sept colliers qui étoient autant de paroles, c'est-à-dire, de propositions qu'ils avoient à faire. » *Histoire de la nouvelle France, 1er. vol. pag.* 264.

« Une ceinture ou cordon est toujours remis entre les mains de l'autre partie lorsqu'il en est ainsi fait mention. » *Relation historique de l'expédition du colonel Henry Bouquet, pag.* 63.

Lorsque *Sir William Johnson* fit un traité avec les sauvages, il prit le collier par un bout tandis que le chef des Indiens tenoit l'autre: si le chef avoit à parler, il remuoit le doigt le long de la raie blanche, Sir William avoit-il à lui communiquer quelque chose? il touchoit le diamant placé au milieu.

Ces colliers sont aussi les fastes ou archives, d'anciens traités; (1) & comme ils sont travaillés dans une forme particuliere, les Indiens les déchiffrent aisément, & les consultent dans chaque traité avec les blancs. Lorsqu'un cordon ou collier de *Wampum* est renvoyé, c'est signe que le traité proposé n'est pas accepté & que la négociation est terminée.

Mais quittons cette digression pour revenir à notre sujet. Lorsque la pipe a fait le tour, on prépare une cabane *pour les sueurs*. On enfonce en terre, à cet effet, six longues perches dont le haut se termine en pointe. On couvre

---

(1) La conformité parfaite des détails extraits de divers écrivains & de ceux donnés par notre voyageur, atteste, en même tems, sa fidélité, & le respect presque religieux avec lequel ces *Sauvages* conservent, après plusieurs siècles, les principes & les usages de leurs ancêtres. *Note du traducteur.*

e ſommet avec des peaux & des couvertures pour en exclure tout à fait l'air, & le plancher de la maiſon ne doit contenir que trois perſonnes. Celui qu'on doit adopter eſt deshabillé tout nud & entre dans cette cabane avec deux chefs. On y apporte deux grandes pierres qu'on fait chauffer juſqu'à ce qu'elles ſoient rouges de feu, on les poſe à terre : on apporte de l'eau dans une taſſe d'écorce d'arbre, & l'on en arroſe les pierres avec des branches de cedre : la vapeur qui s'en élève procure au patient la tranſpiration la plus abondante (1) & prépare

---

(1) « Les Souriquois qui n'ont point ces ſortes de bois uſent des *ſueurs* que nous avons dit, & pour médecins ils ont leurs *Aoutmoins*, lesquels à cet effet creusent dans terre & font une foſſe laquelle ils couvrent de bois & de gros grez par deſſus : puis y mettent le feu par un conduit, & le bois étant brûlé, ils font un berceau *de perches* lequel ils couvrent de tout ce qu'ils ont de *peaux* & de *couvertures*, ſi bien que *l'air n'y entre point*, jettent de l'eau ſur lesdits grez, leſquels ſont tombés dans la foſſe, & les couvrent, puis ſe mettent dans ledit berceau, & avec des battemens *l'Aoutmoin* chantant, & les autres diſans comme en leurs danſes, het! het! het! ils ſe font ſuer. » *Hiſtoire de la nouvelle France, par Marc Leſcarbot, livre 3, chap. XVI, pag. 773 & uiv.*

« Sudorem autem cient vel maxime, *anguſtiore ſepto quodam & cancellatis perticis, aggeſtis que pellibus* tanquam clibano, *mediâ in caſulâ* incluſi : *candentibus lapidibus admotis*, prius concalefacti thermarum in modum. Sed hæc haud magnopere arcere mortem ſolent : quippe neque ad omne morborum genus apta, neque ſcientiſſimè adminiſtrata. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag 58*

ses pores pour l'autre partie de la cérémonie.

Lorsque la transpiration est à son plus haut dégré, le récipiendaire quitte cette cabane & saute dans l'eau. (1) Au moment où il en

---

Cet usage est, comme on voit, fort ancien parmi les peuples du Canada. Voici ce que raconte le père Charlevoix des Jongleurs parmi les sauvages qui y avoient une grande confiance.

« La première chose à quoi pensoit celui qui accompagnoit l'armée, dès qu'on avoit débarqué pour camper, c'étoit de se faire une petite *cabane de pieux.* Il la *couvroit* de la même *peau* qui lui servoit de vêtement, puis il y entroit tout nud, & les guerriers venoient se ranger autour de lui. Il commençoit alors à prononcer quelques paroles que personne ne comprenoit........

Il crioit, il s'agitoit, il paroissoit hors de lui même, & *l'eau découloit en abondance de toutes les parties de son corps.* »

Histoire de la nouvelle France, par le père Charlevoix, 1er. vol. pag. 145.

(1) « Il ne faut pas croire qu'il y ait du surnaturel en ce qu'au sortir de ces sueurs violentes, ils vont se jetter dans l'eau froide & quelquefois glacée sans en ressentir aucune incommodité. Cela leur est commun avec tous les autres Sauvages & même avec d'autres peuples du Nord. » *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix, pag* 362.

« Ces lieux qu'ils appellent basses touches ou bains, sont faits de bois comme toutes leurs maisons. On voit au milieu de ce bain un gros amas de pierres sans qu'ils aient observé aucun ordre en le faisant, que d'y laisser un trou au milieu dans lequel ils allument du feu. Ces pierres étant une fois échauffées communiquent la chaleur à tout le lieu : mais ce chaud s'augmente extrêmement lorsque l'on vient à jetter de l'eau dessus les cailloux qui, renvoyant une fumée étouffante, font que l'air qu'on respire en ce lieu est tout de feu. . . . .

J'eus de la peine ensuite à concevoir comment ces gens sortant

ſort, on jette ſur lui une couverture, on le conduit à la cabane du chef où il ſe livre à l'épreuve ſuivante. Étendu ſur ſon dos, ce chef y trace avec un bâton pointu trempé dans une eau où l'on a diſſous de la poudre à canon, la figure qu'il a intention de repréſenter : après quoi il pique avec dix aiguilles trempées dans du vermillon & attachées à un petit morceau de bois, les parties qu'il a tracées : lorſqu'il ſe rencontre quelques endroits trop rudes, il fait inciſion dans la chair avec une pierre à fuſil : les eſpaces intacts, ou ceux qui ne ſont point marqués de vermillon, il les frotte avec de la poudre à canon, ce qui produit un mélange de rouge & de bleu : on cauteriſe enſuite les bleſſures avec du *bois pourri* pour empêcher la ſuppuration. (1)

---

nus de ces bains tout de feu, *alloient ſe jetter dans une rivière extrêmement froide* qui étoit à quelques pas de la maiſon, & je conçus qu'il falloit que ces gens fuſſent d'un fort tempérament pour pouvoir réſiſter aux efforts que le prompt changement du chaud au froid pouvoit cauſer. » *Voyages de Lapenie, par Regnard.*

J'ai cité ce paſſage du voyage de Regnard chez les Bothniens, pour juſtifier ce qu'avance le père Charlevoix dans la note précédente. *Note du traducteur*

(1) « Pluſieurs ſe font piquer, comme autrefois les piâes, par tout le corps, d'autres en quelques endroits ſeulement. Ce n'eſt pas pour eux un pur ornement. . . . .

Cette opération qui ſe fait par intervalles, dure deux ou trois jours. Chaque matin, on lave les parties avec une eau froide dans laquelle ou infuſe une herbe appellée *pockqueeſegan* qui reſſemble au buis Anglois, & que les Indiens mêlent avec leur tabac à fumer pour en ôter la force. Pendant le tems de cette opération, on chante des chanſons de guerre accompagnées d'un carillon produit par un inſtrument autour duquel on ſuſpend des clochettes, appellé *cheſſaquoy*, & qu'on tient dans un ébranlement continuel pour étouffer les cris que de pareilles douleurs ne peuvent manquer d'occaſionner. La cérémonie achevée, on donne un nom à la perſonne adoptée : celui que je reçus fut *Amik* ou *Caſtor*.

En retour des préſents que m'avoit faits *Matchee QueeWiſh*, je ne lui avois, d'abord, donné quequelques bagatelles. Je voulus prouver

---

Cette opération n'eſt pas douloureuse en elle même : voici la manière dont elle ſe fait. *On commence à tracer ſur la peau bien tendue la figure qu'on veut y mettre ; on pique* enſuite avec des arrêtes de poiſſons ou *des aiguilles*, tous ces traits de proche en proche jusqu'à en faire ſortir le sang, puis on paſſe par deſſus du charbon pilé & les autres couleurs bien broyées & pulvériſées. Ces poudres s'inſinuent ſous la peau & les couleurs ne s'effacent jamais. » *Journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ; par le père Charlevoix, lettre XXIII, pag.* 327 & 328.

par

par de nouveaux dons combien j'étois ſenſible à l'honneur qu'on m'avoit fait. Je menai, en conſéquence, les chefs à un endroit où j'avois ordonné à mes gens de placer les objets que je leur deſtinois, & leur donnai des couteaux de ſcalpage, des tomahawks, du vermillon, du tabac, des chapelets & enfin du rum, cet *unum neceſſarium* ſans lequel (quelques préſens que je leur euſſe faits d'ailleurs) je me ſerois attiré leur diſgrace. Quand nos canots eurent été mis en bon état, & nos marchandiſes en ſureté, je recommandai aux Canadiens de ſe tenir, nuit & jour, ſur leurs gardes, tant que nous ſerions campés. Cette précaution eſt abſolument néceſſaire. Les Indiens ſe portent, dans l'ivreſſe à toutes ſortes d'excès. Le ſoin que nous prîmes en cette circonſtance fut très utile; car ils reſtèrent trois jours & trois nuits enivrés du rum que nous leur donnâmes, & pendant cette débauche ils tuèrent quatre des leurs, du nombre deſquels étoit un chef illuſtre qui fut brulé par ſon propre fils. Comme ce chef avoit été un fameux guerrier, ils l'enterrerent avec les honneurs accoutumés parmi les Sauvages, c'eſt à dire un couteau de ſcalpage, un tomahawk, des chapelets, du vermillon &c. quelques morceaux de bois pour faire du feu, & une

Manontoye où le mauvais tems me força de camper pendant trois jours.

Nous arrivâmes, le 25 ſeptembre, au *lac Mort* ou *lac la Mort*, ſitué au nord-eſt du lac Alémipigon. Il a ſoixante milles environ en circonférence, la terre eſt baſſe & marécageuſe, l'eau fort déſagréable au gout. Il a été très fréquenté par les Indiens, car pendant le tems que nous y hivernâmes, je découvris au moins trente cinq routes différentes, larges d'environ trois pieds, conduiſant des bois au côté du lac. Il abonde en poiſſon, ſa ſurface eſt gelée en hiver, & la glace ne peut ſe rompre qu'au mois d'Avril. Les Indiens qui s'y rendent ſont bons chaſſeurs, mais très ſauvages. Les Chyppeways ne ſont pas ſi amoureux de la parure que les autres Sauvages, ſurtout, celles de leurs tribus qui vivent très éloignées de Michillimakinac. Cela eſt aiſé à concevoir : comme la glace reſte dans les lacs preſque juſqu'au dernier mois de notre printems, & que l'hiver commence dès les premiers jours d'Octobre, on employe l'intervalle du tems qui partage ces deux époques, à conſtruire & à reparer des canots, à faire de courtes excurſions pour ſe procurer des vivres, à nager & à d'autres paſſetems accoutumés chez les Sauvages. Des

hommes dont les beſoins habituels, celui même de la ſubſiſtance journalière, exigent les plus grands efforts, & qui n'ont point aſſez de prévoyance pour amaſſer des proviſions deſtinées à les nourrir l'hiver, n'attachent pas grand prix au luxe de l'habillement. Les Indiens ſont, en général, fort indolens, depuis les plus ſauvages juſqu'aux plus civiliſés. Ils s'honorent même de ce caractère, trouvant qu'il n'eſt pas de la dignité d'un guerrier de travailler, & regardant comme l'appanage des femmes excluſivement les ſoins & les occupations domeſtiques. (1) Ce n'eſt ni la crainte, ni le dégout de la fatigue qui leur donnent cette averſion pour le travail. Aucune nation ne la ſupporte, au contraire, & ne s'y réſigne plus volontiers qu'eux, ſurtout lorſqu'ils ſe livrent à leurs divertiſſemens qui ſont très variés, & dont pluſieurs

---

(1) « Cura tota tabernaculi figendi refigendi que penès *fœminas*. *Eæ* pro famulis, mancipiis, opicifibus, jumentis. *Eæ* aquam, ligna que comportant. *Eæ* focant ſtruunt, fovent que; cibos que & coquunt in diem & fumo in poſterum ſiccant; ferinam e nemore comportant domum: canoas reficiunt, pelles cæſis belluis detractas in veſtem concinnant in que calceos toti familiæ : *iiſdem* piscatio incumbit. Denique, extrà venationem, bella que, quidquid laborum ærumnarum que vitam quotidianam exercitam habet *totum feré id in miſeras viri rejiciunt tanquam contra decorum ſi, quidquam a ſe hujuſmodi miniſteriorum attingi.* » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag.* 57.

ſont violens & pénibles. Leur objet eſt de ſe rendre robuſtes, & de donner, par la tranſpiration abondante qu'ils ſe procurent, de la ſoupleſſe à leurs mouvemens, afin de pouvoir chaſſer avec plus d'aiſance & de légèreté.

Le jeu de balle, qui eſt leur amuſement favori, eſt très fatiguant. La balle eſt de la groſſeur environ d'une de nos balles de paume, faite de peau de daim & rembourrée de crin. Elle eſt lancée de part & d'autre avec de petits bâtons de la longueur d'environ deux pieds, & larges par le bout comme une croſſe, travaillés dans la forme d'une raquette, mais avec des eſpaces plus larges. C'eſt avec ce bâton que la balle eſt envoyée, & comme la raquette qui eſt faite de nerf de daim a beaucoup d'élaſticité, on peut la lancer à une grande diſtance. Ce jeu ſe joue à deux : la partie conſiſte à ſe ravir le coup l'un à l'autre, & à ſe lancer la balle dans le bout de la carrière à la diſtance d'environ deux cents verges : deux perches très hautes ſont placées à l'extrémité : elles ſont ſéparées l'une de l'autre par la largeur d'un guichet : celui qui ajuſte la balle entre les deux perches a gagné. (1) Les Indiens ſont

(1) « Les Miamis ont encore deux jeux dont le premier ſe nomme le jeu de la *croſſe*. On y joue avec une *balle* & des batons recourbés & terminés par une eſpèce de *raquette*. On dreſſe

de très bonne humeur dans le jeu; & même, s'il arrive dans la chaleur de l'action que l'un d'eux frappe l'autre de son bâton, celui ci n'en conserve aucun ressentiment. Mais on évite avec soin de pareils accidens : on sait que les coups se donnent avec une violence capable de rompre un bras ou une jambe.

Athtergain, ou *ne manque pas ton coup, mais attrape tout*, est aussi un de leurs amusemens favoris auquel les femmes prennent souvent part. Il se joue avec un certain nom-

---

deux poteaux qui servent de bornes & qui sont éloignés l'un de l'autre à proportion du nombre des joueurs. Par exemple, s'ils sont quatre-vingt, il y a entre les poteaux une demi-lieue de distance. Les joueurs sont partagés en deux bandes qui ont chacune leur poteau, & il s'agit de faire aller la balle jusqu'à celui de la partie adverse sans qu'elle tombe à terre, & sans qu'elle soit touchée avec la main, car si l'un ou l'autre arrive, on perd la partie. . . . .

Le *second jeu* approche beaucoup de celui-ci & n'est pas si dangereux. On marque deux termes comme au premier, & les joueurs occupent tout l'espace qui est entre deux. Celui qui doit commencer jette en l'air une balle le plus perpendiculairement qu'il est possible, afin qu'il puisse plus aisément la rattraper & la jetter vers le but. Tous les autres ont les bras levés, & celui qui saisit la balle fait la même manœuvre ou jette la balle à quelqu'un de sa bande qu'il estime plus alerte ou plus adroit que lui; car, pour gagner la partie, il faut que la balle, avant que d'arriver au but, ne soit jamais tombée entre les mains d'aucun des adversaires. » *Journal d'un voyage de l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix*, lettre XXII, *pag.* 318 & 319.

bre de fèves dures, noires & blanches, dont l'une eſt marquée de petites taches & s'appelle le *roi*: on les met dans une petite boule de bois; & chacune des perſonnes aſſiſes à terre en face l'une de l'autre, les ſecoue à ſon tour: celle qui eſt aſſez adroite pour faire ſauter la fève tachetée hors de la boule, reçoit de la perſonne qui eſt placée vis-à-vis d'elle autant de fèves qu'il y a de taches: le reſte des fèves n'eſt compté pour rien. (1)

Les jeunes garçons ſont très adroits à rouler un cerceau, ſurtout les indiens Cahnuagas que j'ai vus ſouvent exceller dans ce jeu. Ils ſe réuniſſent un certain nombre pour le jouer. Quel-

---

(1) *Marc Leſcarbot* parle d'un autre jeu de féves qu'il a vu jouer chez les Sauvages, & qui n'eſt pas le même que celui dont il vient d'être queſtion.

J'ai vu une ſorte de jeu qu'ils ont, mais ne penſant point alors à écrire ceci, je n'y ai pas pris garde. Ils mettent quelque nombre de féves colorées & peintes d'un côté dans un plat; & ayant étendu une peau contre terre, jouent là deſſus, frappant du plat ſur cette peau, & par ce moyen, leſdites féves ſautent en l'air & ne tombent pas toutes de la part qu'elles ſont colorées & en cela git le hazard: & ſelon la rencontre, ils ont un certain nombre de tuyaux de joncs qu'ils diſtribuent au gagneur pour faire le compte. *Hiſtoire de la nouvelle France, par Marc Leſcarbot, livre 3, chap. XVII, pag.* 788 & 789.

Voyez dans le *journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, par le père Charlevoix*, page 318 & ſuivantes, quelques détails ſur les divers jeux des Sauvages.

ques uns pouſſent le cerceau, tandis que d'autres tirent deſſus avec un arc & des flèches. Ils ſont d'une adreſſe ſi ſurprenante qu'ils arrêteroient le cerceau dans le plus rapide de ſa courſe en touchant le bord avec la pointe de la flèche à une diſtance conſidérable, ſoit à pied, ſoit à cheval. Ils tueroient auſſi de petits oiſeaux à cinquante verges de diſtance & feroient ſauter un liard avec leur bâton à plus de quinze verges. Ils manient le javelot & le tomahawk avec une égale dextérité.

CHAPITRE VIII.

Établissement au lac la Mort, avec les préparatifs & usages des trafiquans. = Compliment de Sauvages. = Yo, hah, cri de joie des Sauvages. = Femmes esclaves de leurs maris. = Pêche des Indiens. = Tendresse des femmes Indiennes pour leurs enfans. = Leur manière de les élever. = Opinion des Biscatonges, ou Sauvages pleureurs, sur la naissance & la mort de leurs enfans. = Mosquitos, espèce de moucherons. = Manière dont les femmes soignoient leurs enfans lors de l'entrée des François en Canada. = Arrivée au Lac Esturgeon. = Description de ce lac. = HaWoyzask ou musquashes, tribu Indienne. = Aventure périlleuse. = Conduite à tenir par les trafiquans avec les Sauvages en cas de danger. = Trait de courage d'un guerrier Muskohge, fait prisonnier par les Indiens Shavanèses. = Autre trait de courage. = La mort parmi les Indiens souvent plus à désirer qu'à craindre. = Proposition que font les Chippevays du nord aux vieillards & aux infirmes. = Cérémonie qui se pratique lorsqu'ils

envoyent un vieillard ou un infirme dans un autre climat.=

LA fatigue que mes Canadiens avoient souf-ferte exigeoit que l'on se dispofât à hiverner, & m'engagea à m'établir au lac *la Mort.* Le tems, d'ailleurs, alloit au froid, & menaçoit de devenir très rigoureux ; c'étoit un motif de plus. Après que nous fûmes rafraîchis, & que nous eûmes mis nos canots en fureté, je pris avec moi deux Indiens pour chercher un endroit fur lequel il me fût poffible de bâtir. Nous nous fixâmes fur le côté du lac où nous conftruifîmes une cahutte de troncs d'arbres, de trente pieds de long, & de vingt de large, en deux pièces féparées où nous dépofâmes nos marchandifes. Notre premier foin fut de cacher nos canots dans les bois, & notre rum fous terre, à l'exception d'une petite quantité réfervée pour notre ufage journalier. Je connoiffois par expérience la néceffité de le tenir à l'abri des Indiens, & d'ailleurs notre fureté perfonnelle dépendoit effentiellement de cette précaution.

Ayant arrangé toutes nos affaires domeftiques, & dreffé notre table dans le defert,

nous préparâmes le feu d'hiver, le bois étant très difficile à transporter au logis par les tems rigoureux. Dans les momens de loisir nous chassions, pour augmenter nos provisions. Elles n'auroient pas suffi à la subsistance de notre monde; nous ne voulions pas non plus nous reposer sur l'arrivée très incertaine des Sauvages, qui apportent quelquefois aux trafiquans des viandes de divers animaux. Comme la neige commençoit à tomber en grande quantité, nous nous trouvâmes hors d'état de faire de longues excursions sans les souliers propres à la traverser. Dans l'espace d'une quinzaine de jours, nous chassâmes avec beaucoup de succès & primes une quantité de petits animaux dont nous faisions nos repas journaliers. Ce secours arriva fort à propos & sauva le blé & la graisse. Nous étions établis depuis environ trois semaines lorsqu'il nous arriva une bande considérable de Sauvages. N'ayant avec moi que huit Canadiens, je les priai de se conduire avec les plus grandes précautions: nous étions en nombre bien inférieur à eux, & dans le cas de quelques excès d'ivresse de leur part, nos propriétés eussent été pillées, & nos personnes immolées, Heureusement pour moi, j'avois des hommes fermes qui étoient très-fa-

miliarisés avec les Indiens du nord Ouest. Nous nous convînmes de part & d'autre, aucuns trafiquants n'ayant encore auparavant passé l'hiver en cet endroit. Le grand chef qui se nommoit *Kesconeck* me fit présent de pelleteries, de viandes sèches, de poisson & de graines sauvages: je répondis sur le champ à cette politesse, & d'une manière qui me parut le satisfaire complettement. Les autres Sauvages vinrent alors dans ma cahutte un à un (ce qui s'appelle une file indienne) dansant & chantant des chansons de guerre. Tous, excepté leur chef, se placèrent à terre; quant à lui, se tenant debout au centre de la tribu avec une grande dignité, il nous adressa le discours suivant:

» *Angaymer nocey, va hagua missey kay-*
» *goarvyayor kee zargetoone ovay barthtyage*
» *Nishinnorbay nogome cavvickca Kitchée ar-*
» *tavvay vinnin, kitchée morgussey cargo-*
» *neek neennervind zargetoone artavvay neen-*
» *nervind debvoye nocey barthtyage mrekintar-*
» *gan omar appeemeenequy, mackquah, varbes*
» kance *menoach* kegonce. ═

C'est-à-dire,

» Il est vrai, Père, que moi & mes jeunes
» gens sommes heureux de te voir: comme
» le grand maître de la vie a envoyé un tra-

» fiquant pour avoir pitié de nous pauvres Sau-
» vages, nous employerons nos plus grands
« efforts à chasser & à t'apporter de quoi te
» satisfaire en fourrures, pelleteries & viandes
« d'animaux. »

Le but de ce discours étoit de m'engager à leur faire de nouveaux présents. Je répondis à leur attente, en leur donnant deux barriques de *rum* qui contenoient chacune huit gallons (1) de cette liqueur tempérée avec une petite quantité d'eau, selon l'usage adopté par tous les trafiquants, cinq carotes de tabac, cinquante couteaux de scalpage, des pierres à fusil, de la poudre, des balles, &c. Aux femmes je donnai des chapelets, quelques bagatelles, &c. & aux huit chefs qui se trouvoient dans la bande, chacun un fusil de nord d'Ouest, une chemise d'Indienne, un couteau de scalpage, de la meilleure trempe, & un surcroit d'objets de munitions. Ils reçurent tous ces dons avec des *yo-hah* répétés, ou démonstrations de joie.

Les femmes qui sont, en toutes occasions,

(1) « Le gallon est une mesure contenant environ quatre pintes & demie, mesure de Paris. « *Voyages dans les parties intérieures de l'Amérique, traduits par le C. Lebas*, Ier. v. p. 35.

les esclaves de leurs maris, reçurent l'ordre de faire des cahuttes d'ecorce d'arbre, ce qu'elles eurent achevé dans l'espace d'environ une heure, & tout fut bientot disposé pour une débauche. Quand j'eus fait transporter le *rum* de ma demeure à leur *vigvaum*, (1) ils commencerent à boire. Cette gaieté dura quatre jours & quatre nuits; & malgré toutes nos précautions, (nous avions mis en sureté leurs fusils, leurs couteaux & leurs *tomahavks*) deux jeunes garçons furent tués, & six hommes blessés par trois femmes Indiennes; un des chefs fut aussi massacré, ce qui me força de leur donner plusieurs objets à enterrer avec lui pour completter la cérémonie ordinaire de leurs funérailles. Les débauches sont très nuisibles à tous les partis & forcent le trafiquant à des dépenses considérables auxquelles il ne pourroit, néanmoins, se refuser sans beaucoup de danger. Le cinquieme jour, ils furent tous très sobres, & témoignerent un grand regret de leur conduite, pleurant amèrement la perte de leurs amis.

Le 20 Octobre, ils partirent pour la chasse, ce qui nous causa un grand plaisir : car il nous

---

(1) Nom de cabane ou de tente portative chez les Indiens.

avoit été presque impossible de reposer pendant leur séjour avec nous. En descendant dans leurs canots, ils chantèrent la chanson de guerre des morts :

« *Wabindam*, kitchee *manitoo*, *haguarmissey* » *hapitch neatissum* : =

C'est-à-dire,

« Maître de la vie, vois-moi d'un œil » favorable ; tu m'as donné le courage d'ouvrir » mes veines. «

Ayant fait un monceau de bois pour le feu d'hiver à une distance convenable de la demeure commune, de crainte d'accidens, nous préparâmes les filets pour la pêche. La glace étoit épaisse de trois pieds, & la neige très profonde; nous fumes obligés d'en débarrasser le terrein avant de pouvoir creuser les trous où nous devions placer nos filets. Dans l'espace de deux mois nous eûmes un succès extraordinaire. Nous prîmes dix-huit mille livres pesant de poisson. Nous le suspendîmes par les queues à des bâtons pour le faire geler, & nous le serrâmes ensuite au magasin de nos provisions. C'étoit une capture avantageuse pour nous, rien n'étant moins sûr que la pêche dans le milieu de l'hiver, ni plus douteux que le

retour des Indiens pour ſubvenir aux beſoins des trafiquants.

En été les pêcheurs montent les lacs auſſi bien que des rivières, & leur pêche eſt, en général, très heureuſe au pied d'un courant profond ou à l'embouchure d'une crique. (1) Dès que l'hiver commence, ils pratiquent une grande ouverture & y dépoſent des filets. Au cœur de l'hiver, ils font un petit creux dans lequel ils pêchent à la ligne & quelque fois ils percent deux trous en droite ligne au travers de la glace, & paſſent de creux en creux au bout d'un bâton, une corde par le moyen de laquelle ils retirent le filet de deſſous la glace, ſouvent avec beaucoup de ſuccès. La pêche eſt en hiver l'emploi journalier de la moitié des hommes, quoique, dans les tems rigoureux ce ſoit une occupation très pénible.

Au commencement de Janvier 1778, nos proviſions ſe trouverent preſqu'epuiſées: il ne nous reſtoit que du frais de poiſſon que nous accommodâmes avec de l'eau chaude & dont nous vécûmes. L'exceſſive rigueur du tems ne nous auroit pas permis de chercher nos filets; & malgré cette détreſſe occaſionnée par le défaut

(1) « Crique ou rivière. »

de meilleure nourriture, nous fûmes obligés de garder le logis entretenant un bon feu, & presque toujours enveloppés dans nos couvertures, ce qui nous affoiblissoit extrêmement. Nous restâmes dans cet état d'inaction pendant quelque tems; mais la faim devenant très pressante, je sortis de cette langueur & proposai à mes gens de faire des *trappes à martre*; à quoi ils se disposèrent avec beaucoup d'empressement. Lorsqu'ils en eurent fait un nombre suffisant, ils les placerent dans les bois, à la distance d'environ deux milles de notre maison. Tandis qu'ils étoient employés à cette occupation, j'étois demeuré seul; il étoit nécessaire que quelqu'un restât en cas d'arrivée des Sauvages. Le premier jour, mes gens furent heureux; ils revinrent avec deux ratons, trois lièvres & quatre rats musqués; nous en fimes notre repas le jour suivant; & quoique nous n'y trouvassions pas grand goût, ce fut un secours arrivé très à propos, & qui nous donna les moyens de poursuivre avec plus de courage l'affaire où nous étions engagés. Nous attendions impatiemment des jours plus heureux.

En peu de tems nous nous retrouvâmes au dépourvu, & mes gens commencèrent à perdre courage; ce qui me détermina à proposer un voyage jusques au lac *Manontoye*. Nous

ſavions que M. *Shav*, un de nos confrères trafiquans, y avoit paſſé l'hiver, pour tâcher de ſe procurer du ris ſauvage qui, au rapport des Indiens, croiſſoit en ce lieu juſques dans les marais, Les Canadiens approuverent mon projet, & me dirent qu'ils eſpéroient être en état de pourvoir à leur ſubſiſtance juſques à mon retour. Avant mon départ nous fûmes forcés de tuer un chien favori appartenant à *Joſeph Bonneau* un de mes gens, ce qui nous affligea beaucoup, parce qu'indépendamment de l'attachement que nous avions pour lui, c'etoit un animal très utile. Le matin du jour ſuivant, je mis mes ſouliers pour la neige, & déterminai un Indien & ſa femme que j'avois par hazard avec moi, & qui étoient venus nous trouver au retour de la chaſſe où ils avoient tué ſix lièvres, à m'accompagner, leur promettant pour récompenſe de leur donner du *rum* quand je reviendrois; ils y conſentirent, & bien m'en prit; car je n'aurois jamais pu trouver le chemin ſans un guide.

Nous partîmes avec les ſix lièvres & marchâmes quatre jours ſans rien tuer; c'étoit un malheur, mais, grace à la petite proviſion que nous portions avec nous, nous ſubſiſtâmes aſſez bien. Le quatrième jour environ une heure

avant le coucher du ſoleil, nous fimes halte à une petite crique, trop profonde pour être guéable, & tandis que l'Indien m'aidoit à faire un radeau pour la traverſer plutot que de nager, par un froid auſſi rude, contre un courant trop fort, je regardai autour de moi & n'appercus plus ſa femme: je n'en eus que plus de chagrin, le ſoleil étoit ſur le point de ſe coucher, & je mourois d'impatience de gagner la rive oppoſée pour camper avant la nuit. Je demandai à l'Indien ce qu'elle étoit devenue: il ſourit & me dit qu'il la ſuppoſoit dans les bois, occupée à dreſſer un piège pour quelque perdrix. Au bout d'environ une heure elle revint tenant dans ſes bras un enfant nouveau-né, & s'approchant de moi elle me dit en *Chippeway*: » *Oway ſaggonask Payſh ik ſhomagoniſh*, » =

C'eſt à dire:

» *Voici, Anglais, un jeune guerrier.* » On dit que les femmes Indiennes mettent au monde leurs enfants avec très peu de douleurs, (1) mais je regarde cela comme une idée. Elles ſont, il eſt vrai, fortes & courageuſes;

(1) « Les femmes ſauvages, pour l'ordinaire, accouchent ſans peine & ſans aucun ſecours. » *Journal hiſtorique d'un voyage dans l'Amérique ſeptentrionale, par le P. Charlevoix, Lettre XIX, pag. 288.*

& supportent la fatigue jusques au moment de leur délivrance, mais cela ne prouve pas qu'elles soient exemptes de ressentir les douleurs communes à toutes les personnes de leur sexe dans des épreuves aussi critiques. (1) On cite une jeune femme de la nation des *Rats* qui fut en travail un jour & une nuit sans pousser un seul cri. La force de l'exemple agissant sur leur vanité, ne permet pas à ces pauvres créatures de montrer une foiblesse, ou d'exprimer la douleur qu'elles éprouvent, de peur sans doute, que le mari ne les regarde à l'avenir comme indignes de son attention, & ne méprise également & la mere & l'enfant : à la moindre humeur, il lui diroit que l'enfant, si c'est un garçon, ne sera jamais un guerrier; si c'est une fille, qu'elle aura un cœur lâche, & que la nature n'a destiné ni l'un ni l'autre à la vie sauvage.

Je crois qu'on ne disputera pas aux femmes Indiennes d'aimer leurs enfants avec autant de tendresse que les mères, dans les états les plus civilisés peuvent se vanter de chérir les leurs; on pourroit en citer mille preuves. Une mere

(1) « Il s'en trouve pourtant quelquefois qui sont longtems en travail & souffrent beaucoup. » *Ibid.*

allaite ſon enfant juſques à ce qu'il ait atteint l'âge de quatre ou cinq ans, quelquefois même de ſix ou ſept. Dès leur enfance elles s'attachent à leur inſpirer des ſentimens d'indépendance. On ne dit point qu'elles les frappent ou les grondent jamais : elles craindroient d'affoiblir ces inclinations martiales qui doivent faire un jour l'ornement de leur vie & de leur caractère : dans toutes les occaſions, elles évitent de les contraindre, afin de leur laiſſer toute la liberté avec laquelle elles déſirent qu'ils penſent & qu'ils agiſſent. (1) S'ils meurent, elles pleurent leur perte avec une douleur ſincère, & même pendant pluſieurs mois après leur mort, elles verſeront des larmes ſur la tombe de leurs enfans qui ne ſont plus. La nation des Sauvages appellée *Biſcatonges*, ou par les François,

---

(1) « Il ne ſe peut rien imaginer au delà du ſoin que les mères prennent de leurs enfans tandis qu'ils ſont au berceau : mais du moment qu'elles les ont ſevrés, elles les abandonnent abſolument à eux mêmes; non par dureté ou par indifférence, car elles ne perdent qu'avec la vie la tendreſſe qu'elles ont pour eux, mais parce qu'elles ſont perſuadées qu'il faut *laiſſer faire la nature & ne la gêner en rien.* » *Journal hiſtorique &c. par le pere Charlevoix. Lettre XIX*, *pag.* 288.

« Une mère qui voit ſa fille ſe comporter mal, ſe met à pleurer; celle ci lui en demande le ſujet & elle ſe contente de lui dire : *tu me déshonores*; il eſt rare que cette manière de reprendre ne ſoit pas efficace. » *Ibid. Lettre XXIII*, *pag.* 326.

pleureurs ſe lamente, dit-on, plus amèrement à la naiſſance d'un enfant qu'à ſa mort: ils ne voyent dans ſa mort *qu'un voyage dont il reviendra* ; mais ſa naiſſance, ils la regardent comme l'entrée *dans une carriere de périls & d'infortunes*. (1)

Auſſitot qu'un enfant eſt né, ſi c'eſt en été, la mère deſcend dans l'eau, y plonge l'enfant, elle l'enveloppe dans une petite couverture, l'attache ſur une planche, couverte de mouſſe ſèche, dans la forme d'un fonds de corbeille, avec un cerceau ſur le ſommet où la tête repoſe pour la préſerver des injures du tems. En hiver, on l'habille avec des peaux auſſi bien qu'avec des langes. Dans les chaleurs de l'été, on jette une gaze ſur le jeune Sauvage, pour le préſerver des *moſquitos* qui ſont très incommodes dans les bois. (2) La planche

[1] Que diroient donc ces profonds penſeurs, ces *héraclites du nouveau monde* s'ils vivoient au milieu de nos ſociétés ſi fières de leur civiliſation! S'ils y pouvoient contempler le triſte ouvrage des paſſions qui nous tyranniſent, & les maux qui nous déſolent! S'ils connoiſſoient les funeſtes effets de l'ambition, de la cupidité, de la haine, de la calomnie! Alors, ſans doute, ils béniroient encore leur deſtinée, & penſeroient que ſi le bonheur exiſte quelque part, ſur la terre, le *Sauvage* en eſt plus près que *l'homme ſocial Note du traducteur.*

[2] « Les mouches ſont fort importunes, non ſeulement là où nous étions, mais encore auſſi partout le nouveau monde &

fur laquelle l'enfant eſt placé, eſt attachée au front de la mère avec un large ceinturon de laine filée, & lui pend derrière le dos (1).

Lorſque les Français prirent poſſeſſion du Canada, les femmes n'avoient ni toiles ni maillots. Toute leur layette conſiſtoit en une eſpéce de baquet rempli de pouſſiere de bois pourri ſec, auſſi douce que le plus beau duvet & dont l'objet étoit de ſecher la moiteur de l'enfant. On y plaçoit l'enfant couvert de riches fourrures & attaché par en bas avec

---

au Bréſil même. » *Hiſtoire de la nouvelle France, par Marc Lescarbot*, liv. 3, chap. X, pag. 715.

« Eſt & aliud *muſcarum* genus tam exile ut aciem oculorum penè effugiant, dolore primum adeſſe ſentiantur. » *Hiſtoriæ Canadenſis, libro primo, pag.* 56.

Voici ce que dit de ces mouches importunes le flibuſtier Raveneau de Luſſan qui traverſa en 1688 l'Iſthme de Panama en revenant de la mer du Sud.

« Quand les Indiens du Cap de *Gracias Dios* ſont pris du ſommeil, ils font un trou dans le ſable où ils se couchent, & enſuite ils ſe recouvrent avec le même ſable, ce qu'ils font pour ſe mettre à couvert des inſultes des *Mouſtiques*, dont l'air eſt le plus ſouvent tout rempli. Ce ſont de petits moucherons qu'on ſent plutôt qu'on ne les voit & qui ont un aiguillon ſi piquant & ſi venimeux, que lorſqu'ils l'appuyent ſur quelqu'un, il ſemble que ce ſoit un dard de feu qu'ils y lancent.

Ces pauvres gens ſont ſi tourmentés de ces facheux inſectes quand il ne vente point, qu'ils en deviennent comme lépreux.

[1] Voyez les études de la nature de Bernardin de S. Pierre, tom. 3, étude 12, pag. 75 & 76, d'où j'ai tiré cette note

de forts cordons de cuir. La poussiere étoit renouvellée aussi souvent que la nécessité l'exigeoit jusques à ce que l'enfant fût sevré.

Parmi les Indiens civilisés jusques à un certain point, les femmes nourrissent leurs enfants avec une bouillie faite de bled indien & de lait, si l'on peut s'en procurer; mais dans les parties plus septentrionales & plus éloignées des Européens, on substitue du ris & des graines sauvages dont on ôte les cosses qu'on pile entre deux pierres & qu'on fait bouillir dans l'eau avec du sucre d'érable: ce manger passe pour très nourrissant, & avec du bouillon fait de chair d'animaux & de poisson qu'on est souvent à portée de se procurer, il ne peut manquer de soutenir & fortifier l'enfant. Dans plusieurs tribus d'Indiens on fait une bouillie de sagavite, d'une racine appelée *toquo*, espece de ronce qu'on lave & qu'on fait sécher. On la broye ensuite, & on en fait une pâte qu'on cuit au four & qui est agréable au gout, mais d'une qualité très astringente. C'est leur pain ordinaire.

A notre arrivée au lac Esturgeon, comme le tems étoit mauvais, nous campâmes trois jours, ce qui me donna la facilité de faire quelques observations sur ce lac. Je n'en avois

pu faire aucune lorsque je le traversai dans ma route au lac la Mort.

Le lac Esturgeon, selon les calculs des Indiens, est d'environ cinq jours de trajet par eau. La largeur, en quelques endroits, est, d'à peu-près trente milles. Il s'y trouve un nombre de petites îles qui abondent en lièvres; perdrix & oiseaux sauvages. Les Indiens qui le fréquentent sont les *Hawoyzask* où les *Musquash* qui parlent la langue Chippeway. Ils sont habituellement plus stationnaires que les autres Chippevays. Ils abandonnent peu les terres & sont excellens chasseurs. *M. Carver* indique dans sa carte un village conduisant à la rivière Ste. Croix qu'il prétend appartenir aux Chippeways errans: mais je pense que toute la nation, à quelques exceptions près, peut être appellée errante, dans la plus stricte acception du mot.

Le premier jour de notre campement nous tuâmes un lièvre, fimes des hameçons avec des os de cuisse & y attachâmes des appâts de viande. Les lignes étoient d'écorce de saule coupée par morceaux tressés fortement ensemble. Nous eûmes un grand succès, car nous attrapâmes non seulement de quoi suffire à nos besoins présens, mais encore pour le reste de notre voyage au lac *Manontoye*.

Le jour d'avant notre arrivée nous tuâmes deux loutres dont je me proposai de faire un présent à M. *Shaw*, ne doutant pas que la chair de quelqu'animal ne lui fût très agréable, à raison de l'inclémence du tems, & présumant sa situation aussi fâcheuse que la nôtre, excepté quant à l'article des graines sauvages. Lorsque nous fûmes arrivés à six milles, environ, du lac, nous rencontrâmes un petit parti d'Indiens qui nous allarmèrent par le récit d'un désordre effrayant survenu parmi ceux de leur tribu & occasionné par la mort de trois d'entr'eux tués par les Sauvages de la Baye d Hudson. Ils nous dirent qu'ils croyoient que M. *Shaw* avoit été sacrifié à leur fureur, & qu'ils les avoient entendus se consulter entr'eux pour la perte de ce trafiquant. Ils déploroient amèrement leur impuissance de le secourir, n'étant pas même assez forts pour venger leurs injures personnelles; ils promirent au reste de m'accompagner sur la route aussi près de la demeure de M. Shaw que leur sureté pourroit le permettre.

Quand nous eûmes pris quelques rafraichissements nous poursuîvimes notre voyage jusques à deux milles de la maison. Ils crurent alors prudent de me quitter, & me souhaitant un heureux succès se retirerent dans les bois par

un chemin différent pour éviter d'être apperçus & promirent d'y rester jusques à mon retour. Mon Indien & sa femme ne se soucièrent pas d'aller plus avant craignant aussi les Sauvages de la Baye d'Hudson. J'avoue que ma position étoit très désagréable, & je délibérois sur la marche que j'avois à suivre pour parvenir au secours d'un trafiquant, mon confrere, & pour me préserver, en même tems, moi même, de tout malheur. Me fiant sur le succès que j'àvois eû à réprimer de pareils désordres occasionnés par l'ivresse, & convaincu que je connoissois aussi bien que personne le caractère des Indiens livrés à la funeste *influence* des liqueurs fortes, je ne doutois pas que quelques infructueux que pussent être mes efforts pour tirer M. *Shaw* de sa position périlleuse, je ne dûsse être à portée de me sauver en cas d'une attaque: & comme une idée heureuse en fait souvent naître une autre, & établit par dégré la confiance dans l'esprit, je voyois déja en espérance M *Shaw* délivré, & cette idée me combloit de satisfaction. Encouragé par ces agréables pensées, je me déterminai à faire pour le sauver les efforts les plus extraordinaires, & continuai ma marche sans plus de délai. Lorsque je fus arrivé à un quart de mille de la scène

de discorde, j'entendis un cri de guerre très violent & très aigu ; & quoique accoutumé à de telles clameurs, je fus très allarmé & sentis chanceler ma résolution, sachant que la rage des Indiens ivres, portée à un certain point, ne connoît pas de bornes, & combien d'ailleurs il étoit difficile de les ramener sur le compte de l'homme qu'ils avoient malheureusement pris en aversion. Soutenu cependant par l'espoir de me conduire en brave guerrier, & me rappellant le tems où j'avois subi au *pays Plat* la cérémonie de l'adoption, je pensai qu'il n'étoit pas d'un homme de courage de s'effrayer du danger, & m'enfonçant dans les bois, j'apperçus bientôt ces esprits infernaux, car il ne me seroit pas possible de leur donner un autre nom.

Je restai quelques minutes en embuscade, écoutant avec grande attention, j'entendis bientot l'un d'eux s'écrier en langue *Chippeway* : *haguarmissey mornooch gunnisar cushecance.*

C'est-à-dire,

» Je n'entends pas qu'on tue le *Chat.* » Nom donné à M. *Shaw* par les Indiens à cause de la foiblesse de sa voix. Cela me prouva qu'il étoit encore vivant quoique dans le plus imminent danger. Je fis toute la diligence possible

pour arriver à la maison, & je trouvai les Sauvages, hommes & femmes, dans l'état d'ivresse le plus complet. Les cabanes avoient été abattues, les canots flotoient au gré du courant, & le tout formoit la scène de désordre la plus effrayante que j'eusse jamais vue. Il y avoit aussi un vieux Indien & une femme que j'appris depuis être sa mère, étendus morts sur la neige par le coté du lac. Je fis plusieurs efforts pour pénétrer dans la maison, mais j'en fus empêché par les Sauvages qui me tenoient en arrière, m'embrassant & me disant qu'*ils* m'aimoient, mais qu'*il* ne falloit pas que j'entreprisse de secourir le *Chat*. A la fin, je parvins avec une difficulté incroyable à leur persuader de m'accompagner & je ressentis une joie extrême d'avoir eu un succès pareil dans une entreprise qu'il eût été dangereux de former pour tout autre qui n'auroit pas connu à fond la langue & le caractère des Sauvages, & qui, en même tems, n'auroit pas eu assez de sang-froid & de retenue pour entendre leurs déraisonnements avec patience & modération.

Je m'adressai alors au plus sobre des chefs, & m'informai de lui qu'elle étoit la cause de la dispute; il me dit que M. *Shaw*, au lieu d'être un *Chat*, étoit un *Chien*; parce qu'il

leur avoit refusé du rum, & que quoique lui & le reste de la tribu fussent heureux de me voir d'après ce qu'ils avoient entendu dire de ma tendre affection pour les Sauvages, je ne devois pas tenter de secourir ce trafiquant, qu'ils étoient maitres du *wigwaum* & non pas lui, & qu'il étoient résolus de se procurer, avant le point du jour, tout le rum qui étoit en sa possession.

On pourroit donner avec fondement le nom de fort à la maison de M. *Shaw*; elle étoit défendue par des piquets élevés qui en rendoient l'accès difficile aux Indiens, & il avoit pris la précaution d'en fermer la porte extérieure aussi bien que celle de dedans. Je dis au chef que mon intention n'étoit pas de me mêler de l'affaire; que je passois, par évenement, dans ma route sur le *lac Rouge*, & que je ne devois m'arrêter que pour me reposer. Cette assurance lui fit grand plaisir parcequ'il savoit que M. *Shaw* n'avoit qu'un homme dans sa maison, le reste avec l'interprète étant à la recherche des provisions, de maniere qu'à mon départ il ne se trouveroit pas une force suffisante pour les empêcher d'aller plus avant. Je les vis si décidés à exécuter leur projet, que si j'eusse marqué la moindre intention, la plus

légère volonté de secourir ce malheureux, j'aurois probablement été expédié sans beaucoup de cérémonie. Les effets du rum qu'ils avoient déjà bu, avoient tellement échauffé leurs esprits qu'il ne falloit rien moins, pour les satisfaire, que leur abandonner toute la provision, & je suis persuadé que si la moitié d'entr'eux avoit péri, le reste auroit sans hésiter, risqué sa vie pour l'obtenir. Voulant éviter leur soupçon qui sans doute auroit été funeste à M. *Shaw* & à moi-même, je quittai le chef, & épiai le moment favorable de m'en retourner sans être découvert. Heureusement les Indiens n'avoient pas bu tout le rum que M. *Shaw* leur avoit donné, & le chef, aussitôt que je l'eus quitté, revint à la maison pour boire de plus belle & rendre compte de l'entretien qui avoit eu lieu entre lui & moi, le reste de la bande s'étant retiré dès que la conférence avoit commencé. Voyant que la côte étoit débarassée, je marchai sans être observé jusqu'au fort, & je prononçai très haut quelques paroles tant en français qu'en anglais. M. *Shaw* & son homme m'entendirent, & reconnaissant ma voix éprouvèrent une joie inexprimable. Son homme surtout, qui étoit un Canadien, fut enchanté: il ressentoit de grandes frayeurs,

cet hiver etant le premier qu'il eût passé avec les Sauvages. A mon approche je l'entendis s'écrier avec la plus grande force : » mon Dieu » que je suis content, notre ami est arrivé, » autrement nous serions f..... Je compte « assurément que nous serons bientot libres, « mon cher Bourgeois. « Il ouvrit à l'instant la porte, j'entrai avec précipitation & les félicitai sur l'espoir que j'avois de déconcerter les Indiens, résolu à tous les risques, à vivre ou à mourir avec eux. M. *Shaw* me remercia des marques d'amitié que je lui donnois & me raconta sur le champ en peu de mots la scene qui avoit eu lieu. Il me dit que les Indiens de la Baye d'Hudson étoient venus le trouver avec très-peu de pelleteries, & qu'après le traité à ce sujet, il leur avoit donné beaucoup plus de rum qu'ils n'avoient droit d'en attendre; qu'au lieu de s'en contenter, ils avoient insisté pour en avoir davantage; que dans la chaleur de l'ivresse ils avoient tué un Indien & sa mère, & avoient essayé de mettre le feu à sa maison avec du bois pourri qu'ils lançoient contre elle tout enflâmé en l'attachant à la pointe de leurs flèches. Après avoir écouté son histoire, je l'engageai à prendre courage & lui conseillai, lorsque les Indiens reparoîtroient

pour exécuter leur projet, d'affecter de l'indifférence pour leurs menaces.

Tandis que nous nous livrions à cet entretien, je découvris à peu de distance de la maison trois des chefs conversant ensemble, & je ne doutai pas qu'ils ne s'occupassent des moyens d'exécuter leur dessein. Comme ils approchoient je criai à eux & les invitai à entrer dans la maison : ils avancèrent sur le champ & marcherent un à un avec des regards perfides que l'atrocité du projet qu'il vouloient exécuter, ne leur permettoit pas de dissimuler. Je leur parlai sans le moindre embarras affectant le plus grand sang-froid : je leur demandai s'ils étoient sobres; avant qu'ils me fissent une réponse, le reste de la bande vint à la porte, mais n'entra point; le principal chef me dit alors qu'ils étoient très sobres, témoignant un grand regret de la conduite qu'ils avoient tenue, & m'assura qu'à présent que l'eau de vie avoit perdu sa force, ils reconnoissoient leur folie, mais qu'ils étoient certains que le *mauvais esprit* avoit quitté leurs cœurs.

Je leur dis que le *maître de la vie* étoit fâché contr'eux, & qu'ils ne méritoient pas de succès à la chasse, d'après leur mauvaise conduite à l'égard du trafiquant qui, comme

le plus tendre père, avoit ſoulagé leurs beſoins. Je leur préſentai alors du tabac à fumer en conſeil; ils le recurent très bien: regardant alors fièrement le chef, je leur parlai de la manière ſuivante:

» *Keenner Wind ojemar woke kee wabindan* » *indenendum kee kee noneydone kitchee ma-* » *nitoo, ojey candan opin Weene aighter ojey* » *petoone noWetting guyak debarchemon kay-* » *gait nin oathty hapadgey nee woke keen-* » *nerwind equoy keè janis goyer metach no-* » *gome gudder barchemon hunjyta O, niſhſhiſhin* » *artawway winnin kaygait nee zargetoone* » *artawway Winnin metach kakaygor matchee* » *manitoo gayyack neennerwind oathty mor-* *noock kee appay omar neegee.* »

C'eſt à-dire :

» Vous, chefs, & autres membres de la » tribu, dont les yeux ſont ouverts, j'eſpère « que vous prêterez l'oreille aux paroles de » ma bouche. *Le maître de la vie* a ouvert » mon cerveau & fait ſouffler à ma poitrine « des paroles amicales. Mon cœur eſt rempli « de ſentimens pour vous, pour vos femmes, » pour vos enfans; & ce que je vous dis en » ce moment procède de la racine des ſenti- » mens de mon ami qui reclame ſa maiſon &

» m'a dit que son cœur étoit ouvert pour vous « à votre arrivée, mais, malgré sa bonté, le » mauvais esprit s'étoit emparé de vous, ce » qui l'a rendu fort malheureux, quoiqu'il es- « pérât que le *maître de la vie* changeroit « vos dispositions & vous rendroit bons Indiens, « comme vous aviez coutume d'être. » A ce discours un des chefs répondit ainsi :

» *Kaygait amik, kee aighter annaboycassey* » *omar hapadgey* ; o, *nishshishshin kee deba-* » *chemon nogome neennerWind ojey slooteWar* » *cockinnor nee doskeennerway mug kee deb-* » *Woye neecarnis hapadgey sannegat neenner-* » *wind ha nishinnorbay kaygWotch nnnaboycas-* » *sey ozome scuttay Wabo ojey minniquy* » *neennerwind angaymer amik*, *shashyyea* » *juggermarsh cockinnor nogome mornooch*. » *ToWorch payshik muceuk scuttaywabo ojey* » *bockettynan cushshecance Warbunk keejayp* » *nenneerwind ojey boossin*; = *haW*, *haw*, » *haW*. » =

C'est-à-dire :

« Il est vrai, *Castor*, (1) que vous avez » un grand sens, qu'il adoucit les paroles que

---

[1] On se rappellera que ce nom est celui qu'avoit reçu notre voyageur lors de son adoption. *Note du traducteur.*

» vous nous adressez & que nous vous enten-
» dons tous. Nous savons aussi que la vérité
» ouvre vos lèvres. Il est très difficile pour
» nous autres Indiens qui n'avons pas la rai-
» son des blancs, de connoître quand nous avons
» assez bu de cette eau forte si ardente ; mais
» nous espérons que le *Chat* ôtera la peau de
» son cœur pour qu'il soit clair comme les nôtres.
» Nous espérons aussi qu'il ouvrira son cœur
» encore une fois, & qu'il nous donnera une
» petite bouteille de cette eau, pour boire à
» la santé de notre frère & de notre sœur que
» *nous avons envoyés dans des contrées éloignées* ;
» & demain, à la pointe du jour, nous par-
» tirons. «

M. Shaw, d'après mon conseil, promit de satisfaire à leur demande à condition qu'il seroient fidèles à leurs engagemens & qu'ils s'interdiroient même de gouter du *rum* pendant leur séjour à terre. Je leur fis connoître ses intentions & ils se retirerent dans leurs cahutes nous laissant en paisible possession du fort.

Les Indiens resterent tranquilles toute la nuit, ce qui me fit espérer que la promesse que je leur avois faite à leur départ, de leur donner du rum avoit produit l'effet que j'en désirois : mais je m'étois trop flatté, & l'orage n'étoit pas

encore dans sa plus grande violence. Dès l'aube du jour, ils s'assemblèrent & demandèrent du rum qui leur fut donné sur le champ ; ils descendirent de leurs canots & les quittèrent sans enterrer leurs morts. Ceci étant contraire à leurs usages, me donna de l'allarme, aucun peuple n'étant plus éxact qu'eux à rendre les derniers devoirs à la dépouille des morts. Je soupçonnai que le mauvais esprit les possédoit encore & qu'ils ne s'étoient éloignés à une petite distance que pour boire le rum. Nous nous préparâmes à une attaque en chargeant vingt-huit fusils du nord-Ouest & une paire de pistolets, & restant assis auprès du feu, attendant qu'ils revinssent pour effectuer le dessein dont mon arrivée avoit heureusement empêché jusques là l'exécution. Dans l'espace d'environ une heure, ils reparurent enivrés de plus belle, chantant leurs chansons des morts à la guerre, chacun d'eux barbouillé de noir, de la tête aux pieds. A mesure qu'ils approchoient de la maison en ordre de file indienne, chacun d'eux répéroit les paroles suivantes

» *Mornooch toWorch gunnesar cushecance ojey*
» *dependan o Wakaygan.* »

C'est-à-dire :

» Néanmoins nous n'entendons pas tuer le

» *Chat*, mais ſeulement reclamer ce fort & tout
» ce qui eſt dedans. »

Tandis qu'ils chantoient, nous préparions nos fuſils & les placions de maniere à pouvoir nous en ſervir ſur le champ, s'il le falloit, déterminés à faire une vigoureuſe réſiſtance, quoiqu'il ne fût plus reſté que M. *Shaw* & moi, le Canadien s'étant enfui juſques dans les bois.

Je pris le rang de commandant en chef & priai M. *Shav* de m'obeir en tout point & de ne point tirer un ſeul coup que je ne lui en euſſe donné le ſignal, ſachant très bien que la mort d'un ſeul d'entre les Sauvages tué par nous, même à notre corps défendant, expoſeroit tellement le reſte qu'il ne ſeroit plus poſſible de nous dérober à leur furie. Comme notre ſituation étoit très critique, nous agîmes avec autant de ſang froid que pouvoient le faire des hommes réſignés à la mort. Il me vint en tête une idée heureuſe que je mis ſur le champ à exécution. J'entrai dans le magazin & roulant un baril de poudre à canon dans la pièce extérieure, j'en fis ſortir la tête au dehors; à peine avois-je fini que les Sauvages arrivèrent, & s'avançant à la porte, armés d'épieux & de *tomahawks*, ils ſe diſoient l'un à l'autre :

» *keen etam.* »

C'est-à-dire :

» Vous, allez le premier. « Nous nous tînmes prêts à les recevoir, & je leur donnai à entendre que nous n'avions pas peur d'eux. Un de la bande entre dans la maison & je lui dis d'un ton ferme : « *ha Wa neyoe shema-* » *gonish equoy kee tertenin marmo.* »

C'est-à-dire:

« Qui de vous autres, *bonnes vieilles*, est un « brave soldat ? » & appuyant aussitôt mon pistolet bandé sur le baril de poudre, je criai d'une voix fort élevée. » *Cockinnor marmo* » *neepoo nogome-* »

» Nous péririons tous aujourd'hui. » Dès qu'ils entendirent ces paroles, ils quittèrent la porte & s'enfuirent en criant » *kitchee manni-* » *too ajey petoone amik o muskowar haguat-* » *missey yang.* »

C'est-à-dire

» Le *maître de la vie* a donné au castor » beaucoup de force & de courage. » Les femmes fuirent avec la plus grande précipitation, poussèrent leurs canots à l'eau & se mirent à l'abri aussi promptement qu'elles purent, les hommes qui, un moment avant, étoient plongés dans l'ivresse, devinrent sobres tout à coup, & faisant le plus de diligence qu'il leur

fut possible, ramèrent vers une isle opposée à la maison. Bientôt après un canot arriva près du rivage portant six de leurs femmes avec mission de tâcher de raccommoder la querelle; mais je ne consentis à aucune réconciliation, leur disant qu'ils avoient dû me connoître avant, que mon nom étoit *le Castor*, que tous les Indiens me connoissoient pour être un brave guerrier, & que mon cœur n'étoit pas facile à adoucir. Les femmes retournèrent sur le champ, emportant avec elles les morts, ce qui me satisfit en m'annonçant qu'ils ne se proposoient plus de nous inquiéter désormais.

Ce fut ainsi qu'une heureuse présence d'esprit nous sauva d'une perte presqu'inévitable & probablement du malheur de terminer notre vie dans les tourmens les plus affreux.

Il ne sera pas inutile de faire remarquer la nécessité qu'il y a pour un trafiquant d'être ferme, brave & de sang-froid dans un danger imprévu, mais sans précipitation & sans témérité. Les Indiens sont justes observateurs de l'esprit humain & discernent facilement le vrai courage de celui qui n'est qu'affecté, par cette tranquillité feinte qui distingue si bien l'nn de l'autre. Ils est reconnu qu'aucun peuple dans le monde ne met le courage à de plus

rudes épreuves, & n'observe avec une curiosité plus barbare dans le supplice de ses ennemis, les effets des tourmens qu'ils leur font endurer : les femmes même tressaillent de joie en proportion de la foiblesse que décèle le malheureux patient. Il arrive souvent néanmoins, par un effet de ce même esprit, qui agit de part & d'autre avec le même pouvoir, que les tourmens les plus douloureux n'arrachent pas une plainte (1). Un exemple ou deux tirés de l'histoire des Indiens de l'Amérique, par M. *Aduir*, fera connoître toute la fermeté d'un esprit Indien & prouvera sans réplique que de telles assertions ne sont point exagérées. La vérité devroit être l'étendard de l'histoire & guider la plume de tout écrivain jaloux de sa propre réputation.

Il y a quelques années, les Indiens Shawanéses étant obligés de quitter leurs habitations, firent prisonnier dans leur route un guerrier *Muskohge* connu sous le nom de vieux *Scrany*; ils lui donnèrent une rude bastonnade & le con:

---

[1] « Ils ont le cœur haut & fier, un courage à l'épreuve, une valeur intrépide, une constance dans les tourmens qui surpasse l'héroïsme, & une égalité que ni la prospérité ni l'adversité n'altèrent jamais. » *Voyage de le Beau, parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, Ier. vol. chap* 18, *pag.* 309.

damnèrent au supplice du feu. Il souffrit longtems sans témoigner la moindre douleur ; sa contenance étoit celle d'un homme qui n'éprouve pas le plus léger mal. Il dit à ses bourreaux d'une voix ferme, qu'il étoit un brave guerrier, qu'il avoit acquis la principale partie de sa renommée guerrière aux dépens de leur nation, & qn'il désiroit leur prouver, dans le moment même de sa mort, qu'il avoit autant de supériorité sur eux que lorsqu'il conduisoit contre leur nation ses braves compatriotes : que, quoiqu'il fût tombé entre leurs mains & qu'il eût perdu la protection du ciel par quelqu'impureté ou autre offense, en portant l'arche sainte de la guerre contre des ennemis jurés, il lui restoit cependant assez de vertu pour le rendre capable de se punir lui-même d'une manière plus recherchée que ne pourroit l'imaginer toute leur tourbe ignorante & vile ; qu'il alloit le faire s'ils lui en laissoient la liberté en le détachant, & lui donnoient un des canons de fusils ardens & rouges de feu, retiré du brasier. Sa proposition & son genre d'adresse parurent d'une hardiesse & d'une nouveauté si extraordinaire qu'ils consentirent à sa demande. Saisissant alors par un des bouts le canon tout rouge, & le brandissant de coté

& d'autre, il s'ouvrit un paſſage à travers cette multitude armée, mais ſurpriſe, ſauta en bas d'un banc prodigieuſement haut & eſcarpé dans une branche du fleuve, s'y plongea, nagea vers une petite ile & paſſa l'autre branche au milieu d'une grèle de balles; & quoique ſes ennemis en grand nombre le ſerrâſſent de très près dans leur pourſuite, il entra dans un marais de ronces à travers lequel, tout nud & tout meurtri qu'il étoit, il regagna ſon pays.

Les Indiens Shawanèſes ayant pris auſſi un guerrier de la nation *Anantoocah*, l'attacherent à un pieu ſuivant leurs cruels & ordinaires préparatifs. Ayant enduré ſans la moindre plainte les plus violens tourments, il leur dit avec dédain qu'ils ne ſavoient pas comment on puniſſoit un ennemi important; qu'il vouloit le leur apprendre & qu'il confirmeroit la vérité de ce qu'il avançoit s'ils lui en accordoient les moyens. Il pria qu'on lui donnât une pipe & du tabac, ce qu'ils firent: ſitôt qu'il l'eut allumée, il s'aſſit nud comme il étoit ſur les torches ardentes des femmes qui ſe trouvoient autour de lui, & continua de fumer ſa pipe ſans la moindre altération: à cette vue un des principaux guerriers s'élança en diſant qu'il étoit un brave guerrier, que la mort ne l'eſ-

frayoit point & qu'ils ne l'auroient pas fait mourir s'il n'eût été déjà consumé à moitié par le feu & condamné d'ailleurs à ce supplice par leurs loix : que cependant, quoiqu'il fût un ennemi très dangereux & sa nation, une nation perfide, on verroit qu'ils savoient honorer l'intrépidité même à l'égard de l'homme que les *raies de guerre* dont il étoit marqué attestoient avoir été le meurtrier de plusieurs de leurs parents chéris : (1) & alors, comme par une faveur spéciale, il mit fin à tous ses maux en l'expédiant obligeamment d'un coup de *tomoha*wk. Quoique le sanglant instrument fut prêt quelques minutes avant que le coup ne fût porté, on m'a cependant assuré que les spectateurs n'auroient pu appercevoir la moindre altération dans les traits de la victime.

La mort est, en beaucoup d'occasions, plus à rechercher qu'à craindre pour les Indiens, surtout dans un âge avancé, lorsqu'ils n'ont plus de force & d'activité pour la chasse : le père alors sollicite son changement de climat, & le fils s'empresse de remplir le role d'exé-

---

(1) Cette expression semble annoncer que ces sauvages dont l'usage est de se peindre le corps, marquent leurs victoires & leurs succès par des raies qu'ils impriment sur leur chair avec diverses couleurs. *Note du traducteur*.

cuteur en mettant fin à l'existence de l'auteur de ses jours. (1)

Parmi les Chippeways septentrionaux, lorsque le père d'une famille semble répugner à se conformer à l'usage ordinaire, que sa vie devient à charge à lui-même & à ses amis, & que ses enfants sont obligés de le soutenir du travail de leurs mains, on lui propose l'alternative ou de le déposer sur le rivage de quelqu'isle avec un petit canot & des rames, des arcs & des flèches, une jatte pour boire tout à son gré, & de courir ainsi le risque de mourir de faim, ou bien de souffrir courageusement la mort selon les loix de leur pays. Comme il y a peu d'exemples que ce dernier parti ne soit pas préféré, je vais rapporter la cérémonie qui se pratique en pareille occasion.

On dispose une cabane aux *sueurs* dans la même forme que pour la cérémonie de l'adoption, &, tandis que la personne passe par cette épreuve préparatoire, les membres de la famille

---

(1) « Tum quasi non sat eorum paucitatem tam multæ tam que variæ pestes exhauriant, si quem suorum vident diuturniori morbo languere, necant ultro grandævos præsertim, & scilicet per amoris studii quæ in eos sui testificationem cum mors, aïunt, eorum ærumnis modum ponat. » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag. 61.*

se félicitent de ce que le *maître de la vie* leur a communiqué le discernement nécessaire pour disposer des vieillards & des infirmes & pour les envoyer dans un autre monde où ils seront renouvellés, & chasseront de nouveau avec toute la vigueur de la jeunesse. Ils fument alors la pipe de paix, & font leur repas de chair de chien. Ils chantent aussi la chanson du grand remède dans les termes suivans : *Ka haguarmissey kitchee manitoo kaygait cockinnor nishinnorbay ojey kee candan hapadjey kee zargetoone nishinnorbay mornooch kee tarpenan nocey keen aighter, o dependan nishinnorbay, mornooch tovvarch ojey misheoot pockan tunnoncay.* »

C'est-à-dire

« Le Maître de la vie donne du courage : il est vrai que tous les Indiens savent » qu'il nous aime, & nous lui envoyons aujourd'hui notre père, afin que celui ci puisse » se trouver jeune dans un autre monde, & » soit en état de chasser. »

On recommence les danses & les chansons, & le plus agé des enfans donne à son père le coup de mort avec son tomahawk : on prend alors le corps que l'on peint le mieux possible : on l'enterre avec des armes de guerre ; enfin

on éleve une cahutte d'écorce de bois dont on couvre la fosse afin d'empêcher les animaux sauvages de venir le troubler. (1)

C'est ainsi que les membres d'une portion du genre humain privée de lumières s'arrogent le droit de s'oter la vie les uns aux autres lorsqu'ils ne peuvent plus la soutenir avec le travail de leurs mains : c'est ainsi qu'ils regardent comme un devoir de mettre un terme à l'existence de ceux dont ils tiennent la leur, & employent, pour leur donner le coup fatal, ces mêmes armes dont on ne feroit usage que pour leur défense en des pays plus civilisés.

Je restai avec M. *Shaw* jusqu'au retour de mes gens & pris un bâtiment indien chargé de ris sauvage & de viandes sèches, me faisant accompagner de deux de ses Canadiens. Dans ma route, je jettai un cri vers le lieu où javois laissé les Indiens dont j'avois reçu le premier avis de désordre qui avoit lieu chez M. *Shaw*; mais ils étoient partis. Mon indien & sa femme attendoient après moi, & furent en-

(1) « Quanquam autem corpora terræ mandant nostro modo, illustriorem tamen tumulis tanquam pyramidem ex perticis adjiciunt. Ac viris quidem appendunt insignia; arcum, sagittas, clypeum. » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag.* 91.

chantés

chantés de me revoir. A mon retour au lac la Mort, je trouvai tous mes gens bien portans & en bonnes dispositions. Pendant mon absence ils avoient été approvisionnés abondamment par les Sauvages, &, au moyen des échanges, ils avoient augmenté mon magazin de pelleteries. Les gens de M. *Shaw* resterent une nuit dans ma demeure, &, le lendemain matin, partirent pour *Manontoye*.

CHAPITRE IX.

Manière des Indiens d'aller à la guerre. = Le lac Manontoye. = Les Sioux, sur le Missisipi, ennemis des Chippeways. = Reflexion sur les inclinations sanguinaires de quelques unes des nations Indiènnes. = Formalité du départ pour le combat & de la déclaration d'hostilités. = Anecdote tirée des lettres de Milady Montague. = Autre exemple de la passion des Indiens pour la vengeance. = Réflexions sur les principes inculqués par les Indiens à leurs enfans. = Les Indiens donnent quelque fois des preuves de modération. = Exemple. = Différence des caractères chez les jeunes garçons & les filles parmi les Indiens du Missíssipi. = Lac Rouge. = Pourquoi ainsi nommé. = Lac Caribou, ou lac des Rennes. = Lac Arbitibis. = Lac Nid de Corneille = Fleuve de la corneille. = Lac des deux sœurs. =

LE lac *Manontoye* où M. Shaw avoit hiverné, n'est pas aussi étendu que le lac *Esturgeon.* Il abonde en poisson excellent & en oiseaux sauvages; le ris, les avoines sauvages & auters

graines y croissent sans culture dans les marais. Il n'y a sur ce lac que très peu d'isles. Il s'y rend environ trois cents Indiens de la nation Chippeway : ils sont très sauvages, se plaisent dans la guerre, & la font quelquefois contre les *Sioux* sur le *Mississipi*. Ils sont souvent absens pendant quinze mois de leurs familles, & reviennent rarement sans un prisonnier ou une chevelure.

C'est quelque chose d'étrange que la soif du sang puisse porter un homme à traverser une immense étendue de pays, à souffrir des fatigues inexprimables, dans l'incertitude du succès, pour assouvir une passion que l'esprit infernal peut seul inspirer ; il ne l'est pas moins que, de retour parmi les siens, après avoir recueilli le prix de ses travaux, il fasse le récit des évènemens de son voyage avec les plus grands transports de joie, & sourie à la relation des tourmens qu'il a, lui seul, fait souffrir. Les plus terribles excès d'un maniaque n'égalent point une telle cruauté : heureux ceux qui jouissent des bienfaits d'une société dont la civilisation & les loix les mettent à l'abri d'aussi exécrables traitemens !

Avant de partir pour la guerre, le principal chef convoque un conseil, & chaque chef a un collier

de *Wampum* & une pipe de guerre : le collier, pour lui rappeller les anciens évènemens relatifs à la nation contre laquelle ils se proposent de commencer des hostilités : la pipe pour fumer au *feu du conseil*. Lorsqu'ils ont arrêté de faire la guerre, ils envoyent les colliers & des pipes à leurs ennemis ; si la même politesse est observée à leur égard, ils se préparent sur le champ avec la plus inébranlable résolution à voir couler le sang.

Les lettres historiques d'Émilie Montague rapportent un exemple frappant de ces inclinations sanguinaires. Je le citerai ici avec les propres paroles de l'auteur.

» Un missionnaire jésuite me raconta à ce
» sujet un trait qu'on ne peut entendre qu'avec
» horreur. Une femme indienne avec laquelle
» il demeuroit pendant sa mission, donnoit à
» manger à ses enfants, lorsque le mari lui ame-
» na un Anglois fait prisonnier. Elle lui coupa
» le bras sur le champ, & offrit à boire à
» ses enfans le sang qui en ruisseloit. Le jé-
» suite lui représenta la cruauté de cette action,
» sur quoi, lui jettant un regard farouche :
» je veux, dit elle, en faire des guerriers ; je
» dois donc les nourrir de chair humaine. »

Pendant mon séjour à *Cataraqui*, capitale des

établissemens royalistes dans le Canada, deux partis, l'un de *Mohawks*, l'autre de *Messesawgerse* se rencontrèrent par hazard. Ils firent l'échange de leurs pelleteries avec les trafiquans, & s'arrêtèrent pour boire le rum que leurs marchandises leur avoient rapporté. Comme la liqueur commençoit à produire son effet, leur imagination échauffée leur rappela qu'ils étoient de nations différentes, & comme les Mohawks prétendoient toujours à la supériorité, l'ivresse leur donna de l'orgueil; à la fin, il s'éleva une dispute: un Indien Messesawger fut tué. On lui arracha le cœur, & les Mohawks se proposoient de le faire griller, mais ils en furent empêchés par un particulier qui passoit dans le moment près de leur cabane, & qui obtint d'eux qu'ils le lui cédassent.

Il semble que les Indiens, hommes & femmes, apportent tous une égale attention à inculquer des idées d'héroïsme à la génération qui s'élève, & à lui donner ces impressions portées chez eux si fort au delà des règles de la raison ou de la justice. Il est inconcevable qu'ils n'aient pour but dans toutes leurs actions que de satisfaire leurs ressentimens en tirant vengeance des offenses dont on s'est rendu coupable à leur égard, & que cette passion soit assez puissante

pour devenir la règle de leur conduite, (1) il y a pourtant quelques exceptions à ces observations générales. On peut citer, entr'autres, leur conduite à l'égard des trafiquans forcés en quelques occasions où l'yvresse les porte à de trop grands excès, de les battre d'importance. Je dois avouer, à leur honneur, qu'en pareil cas, sortis de l'état d'yvresse, je ne les ai jamais vus témoigner de ressentiment. La seule réflexion qu'ils aient faite a été : « ami, vous » m'avez battu bien rudement la nuit der» nière. Mais je n'en conserve point de souve» nir : je suppose que je le méritois. C'est la « liqueur qui m'avoit porté à vous offenser. » Ou s'ils laissent appercevoir quelque mécontentement, un verre de rum a bientot racommodé tout. Quant à leur infliger des traitemens trop rudes lorsqu'ils ne sont point dans un état d'intempérance, je suis convaincu que cela seroit fort dangereux, & qu'il faut l'éviter avec beaucoup de précaution.

Mais quoiqu'ils manifestent souvent ces in-

---

(1) « Ils exercent envers leurs ennemis des cruautés si inouies qu'ils surpassent dans l'invention de leurs tourmens tout ce que l'histoire des anciens tyrans peut nous représenter de plus cruel. » *Voyage de le Beau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, Ier. vol. chap.* 18, *pag.* 309.

clinations ſanguinaires, & qu'ils ne les ſatisfaſſent qu'avec une trop malheureuſe facilité; ils montrent pourtant, en quelques circonſtances, tout à la fois de la ſageſſe & de la modération.

Lorſque j'étois à la deſcente de *Pymiſtiſcotyan* ſur le lac Ontario, j'avois un gros chien pour défendre & moi même & ma propriété. Un Indien entra, déja ivre, pour demander du rum, & alloit ſans doute frapper l'animal; le chien le ſaiſit, à l'inſtant, par le gras de la jambe, & le bleſſa cruellement. Il retourna à ſa cabane, & ne fit pas la moindre plainte juſques au lendemain matin, qu'il témoigna le déſir de m'entretenir. J'allai le trouver; il m'apprit de quelle façon le chien l'avoit traité, diſant qu'il eſpéroit que je lui donnerois une paire de bas pour remplacer ceux que le chien avoit déchirés; qu'à l'égard de ſa jambe, il ne s'en inquiétoit pas beaucoup, parce qu'il ſavoit que bientôt elle ſeroit guérie. Je lui accordai ſur le champ ce qu'il demandoit, j'y ajoutai une bouteille de *rum* qui me parut lui faire plaiſir, & je n'en entendis plus parler depuis.

Mais revenons à leur départ pour la guerre. Les femmes & les enfans vont, quelquefois en avant dans leurs canots, chantant des chan-

ſons de guerre, & campent tous les ſoirs au coucher du ſoleil, ayant beaucoup de répugnance à voyager dans les ténèbres. On diſtribue en quatre diviſions quarante huit jeunes guerriers pour faire ſentinelle la nuit; on leur donne des fuſils, des arcs, des flèches & du *ſcotté-Wigwas*, ou écorce pour allumer du feu en cas de ſurpriſe imprévue. (1)

Cette écorce eſt priſe du bouleau; les Indiens la font ſécher proprement, & l'employent pour s'éclairer à la pêche. On l'attache à un bâton de la longueur d'environ ſept pieds. Ce bâton eſt tantôt placé à la tête du canot, tan-

---

(1) « Dans leur voyage de guerre ils marchent toujours par files : quatre ou cinq hommes des meilleurs piétons prennent le devant, & s'éloignent de l'armée d'un quart de lieue pour obſerver toutes choſes & en rendre compte auſſitôt. Ils campent tous les ſoirs à une heure de ſoleil & ſe couchent autour d'un grand feu, ayant chacun ſon arme auprès de ſoi. Avant que de camper, ils ont ſoin d'envoyer une vingtaine de guerriers à une demie lieue aux environs du camp, afin d'eviter toute ſurpriſe. Jamais ils ne poſent de ſentinelle pendant la nuit, mais auſſitôt qu'ils ont ſoupé, ils éteignent tous les feux. Le ſoir, le chef de guerre leur commande de ne point ſe livrer à un ſommeil profond & de tenir toujours leurs armes en état. On indique un canton où ils doivent ſe rallier en cas qu'ils ſoient attaqués pendant la nuit & mis en déroute. » *Lettres édiſiantes & curieuſes écrites des miſſions étrangères, 7me. vol. lettre ſur les Natchez*, *pag.* 24.

Ces Sauvages, ainſi qu'on le voit, diffèrent de ceux dont parle notre voyageur, en ce qu'ils ne poſent point de ſentinelles la nuit. *Note du traducteur.*

tôt porté par la personne qui accompagne celle qui pêche, & dont le soin est aussi de gouverner le canot.

A la pointe du jour, les Indiens partent, &, sans s'inquiéter du tems, poursuivent leur route jusques à leur arrivée au pays ennemi, après avoir pris toutes les précautions que le genie humain peut suggérer.

Quand ils sont la guerre contre les Indiens du Missisipi, ils tâchent de tuer les hommes & les femmes, & emmènent les enfants pour en traiter avec les trafiquans qui les envoyent à Montréal où on les employe au service domestique. Il n'est pas si facile d'assujettir les jeunes hommes que les filles à cette dépendance : ils sont plus opiniâtres, & naissent avec une horreur naturelle pour l'idée seule d'esclavage ; ils sont aussi remplis d'orgueil & de ressentiment, & ne balanceront pas à tuer leurs maîtres pour satisfaire leur vengeance lorsqu'ils se croyent traités injustement. Les filles sont plus dociles, & prennent bien plus vîte les mœurs civilisées. Faute d'avoir été accoutumées à la vie domestique, elles sont, d'abord, malades & languissantes. Mais elles se familiarisent bientôt avec le changement & le préfèrent à cette vie grossière dans laquelle elles avoient été élevées.

Quelque jours après mon retour au lac *la Mort*, une bande de ſauvages arriva du lac Rouge, appelles par les Indiens *Miſqui Sakiegan*, & quelques autres, du lac *Shabeechevan* où *lac d'h-rbes ſauvages* à cinq jours de marche, environ, par delà le lac Manontoye. Le lac *Rouge* eſt ainſi nommé d'une aventure remarquable arrivée à deux fameux guerriers de la nation Chippeway. Ils chaſſoient du côté du lac, & comme ils s'occupoient à chercher le gibier, ils apperçurent à quelque diſtance un animal monſtrueux qui leur parut beaucoup plus grand qu'aucun de ceux qu'ils avoient jamais vus. Sa marche étoit lente & peſante, & il ſe tenoit conſtamment du côté de l'eau. Ils le ſuivirent d'auſſi près que la prudence le leur permit, réſolus de tout riſquer pour le tuer. En approchant ils le virent mieux, & remarquèrent que ſon corps étoit couvert de quelque choſe qui reſſembloit à de la mouſſe; leur ſurpriſe en augmenta : après s'être conſultés ils continuèrent de s'avancer vers l'animal, & lui tirèrent un bon coup de fuſil ſans qu'il parût en avoir éprouvé la plus légère impreſſion. Ils recommencèrent à tirer, avec auſſi peu de ſuccès qu'auparavant; alors ils s'éloignèrent à quelque diſtance, s'aſſirent, & chantèrent

leurs chansons de guerre s'adressant au *maître de la vie*, & sollicitant son secours pour parvenir à s'en rendre maîtres, persuadés que c'étoit *Matchee Mannitoo* ou le mauvais esprit sous la forme de ce monstre. ils se levèrent ensuite, & le poursuivirent, tirant tous deux en même tems : le coup fut heureux, l'animal tourna autour de lui-même, ce qui les engagea à soutenir leur feu jusques à ce qu'enfin il sauta dans l'eau, & qu'ils le perdirent de vue. La teinte de son sang ayant rougi les eaux du lac, il a retenu depuis le nom de *lac Rouge*.

Le poisson s'y pêche en abondance, & le ris sauvage y croît en grande quantité dans les marais. On peut aussi chasser des animaux de toute espèce dans le pays. Il y a plusieurs rivières & chûtes d'eau du côté du Nord-Ouest. Les Indiens sont très-empressés de pêcher & de chasser ici pendant l'hiver, ayant, en général, beaucoup de succès, même par les tems rigoureux. Du lac *rouge* au lac *le Sel* il y a, d'après le calcul des Indiens, quatorze portages peu considérables & vingt-deux criques. Le lac *le Sel* est fort petit, l'eau est basse & sale. Il n'a pas plus de trois milles de longueur. Il y a peu de poisson excepté de l'anguille, du chat de mer & du brochet : mais il s'y trouve

en quantité des rats musqués & des oiseaux sauvages. De ce lac au lac *Caribou* ou lac des *Rennes*, il y a une marche de huit jours à travers cinq criques & trois portages.

Le lac *Caribou* ou, en langue indienne, *Ateeque* a trente milles, environ, de longueur. Il y a dessus plusieurs petites îles semblables aux *mille îles* dans le fleuve S.-Laurent au dessus de Montréal. L'eau est profonde, limpide, & le fonds très dangereux. On y trouve en abondance de grandes truites, du poisson blanc, du brocheton, du brochet & de l'esturgeon. Il est environné par une chaîne de hautes montagnes. Un trafiquant français s'y étoit établi, il y a quelques années : mais depuis peu le lieu a été abandonné. Les Indiens comptent dix jours de marche depuis ce lac jusques au lac *Schabeechevan*, à travers treize portages & autant de criques : mais comme j'y passai l'hiver de l'année suivante, quoique j'y sois arrivé par une route différente, je n'en ferai point la description jusqu'à ce que je puisse raconter les évènemens de cette époque. Du lac *Schabeechevan* ou lac *Arbitibis*, il y a trois petits lacs, huit criques & cinq portages. Le lac *Arbitibis* est très étendu; les terres environnantes sont remplies de rochers & de mon-

tagnes. Ce lac fournit aux Indiens du poisson & des oiseaux sauvages. L'espèce aquatique abonde dans cette partie du monde : la nature l'a voulu, sans doute, ainsi, pour soutenir les tribus nombreuses de Sauvages qui sont obligés de se rendre jusques aux lacs pour trouver de quoi vivre. A l'extrêmité septentrionale de ce lac est une grande chûte d'eau, qui sort d'un fleuve dont le courant est rapide pendant la longueur d'environ vingt-milles. Il y a aussi sur ce fleuve d'autres courans dont la rapidité n'est pas moins violente; la terre, sur ces bancs est basse, & la berge sablonneuse. Du lac *Arbitibis* au lac *Nid de Corneille* appellé par les Indiens *Cark Sakiegan*, il n'y a qu'une petite distance. La circonférence du lac *nid de Corneille*, excède, à peine, deux lieues, dans sa plus grande étendue, & n'est remarquable que par une petite île dans le milieu, avec environ quarante palmiers élevés où les corneilles bâtissent leurs nids, d'où on l'appelle *Cark Cark Minnesey*. Le poisson n'est pas merveilleux dans ce lac : la plus grande partie est de l'espèce de l'empereur dont les Indiens mangent rarement. Depuis ce lac il y un long portage, & environ à moitié chemin, une haute montagne. Au bout de la place de transport est

un fleuve nommé *Cark Cark Seepi ou le fleuve de la Corneille* qui roule avec un ſort courant l'eſpace d'à peu près trente milles, depuis *Neeshshemaince Sakiegan* ou le lac *des deux ſœurs*, ainſi nommé de la rencontre de deux courants qui forment une décharge conſidérable dans le lac. Les Indiens de la baye d'Hudſon y chasſent avec beaucoup de ſuccès. Au bout eſt un portage de la longueur d'environ un quart de mille conduiſant à une rivière ſingulièrement étroite qui s'écoule avec un courant très impétueux l'eſpace d'environ cinquante lieues : la terre étant fort élevée des deux côtés, rend la navigation très-obſcure. Les Indiens en montant ce fleuve s'éclairent le plus qu'ils peuvent, afin d'être à portée de combattre la violence du courant. Ce fleuve procure une quantité conſidérable de pelleteries à la compagnie de la baye d'Hudſon.

Comme la deſcription de ce pays ſi peu reconnu juſques ici, eſt une partie principale de l'objet que je me ſuis propoſé en publiant les voyages, je l'ai entrepriſe, ſoit d'après mes connoiſſances perſonnelles, ſoit d'après les renſeignemens les plus authentiques que j'ai été à portée de me procurer par les Sauvages. J'ai ſuivi, à cet égard, *Carver* qui, à ſon arrivée

au grand portage, fit rencontre d'un parti considérable d'Indiens *Killistinoë* & *Assinipoils*, par lesquels il apprit à connoître plusieurs lacs & fleuves dont il fait la description d'après les informations qu'il put recueillir.

Quoique les Indiens soient très-habiles à tracer des pays sur de l'écorce d'arbre au moyen de charbon de bois (1) mêlé avec de la graisse d'Ours, (ce que les femmes font avec beaucoup d'adresse,) il est bon d'observer que la longueur de la marche d'une journée est cependant très-indéterminée & ne peut en conséquence donner aucuns renseignemens géographiques. Pour preuve de cette remarque, il

[1] « Ce Sauvage nous fit un plan de notre chemin, ou, pour mieux dire, il nous dessina premièrement avec du *charbon sur des écorces d'arbres* toutes les rivières, montagnes, bois & marais où nous devions passer avant que d'arriver à *Naranzouac* : Ensuite il imprima la pointe de son couteau sur toutes les traces du charbon qu'il avoit faites, afin que, quoiqu'elles vinssent à s'effacer, nous pussions toujours nous en servir & y reconnoître les routes que nous devions prendre. Cette manière des Sauvages pour s'enseigner leurs chemins est fort utile & d'autant plus commode que ces sortes de *plans* sont toujours si exacts que les voyageurs ne peuvent point s'égarer. Ils se font ordinairement sur l'écorce de bouleau qui se plie ou se roule sur du papier. Toutes les fois que les anciens tiennent des conseils de guerre & de chasse, ils ne manquent point de consulter de pareilles cartes. » *Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, Ier. vol. chap. XX, pag. 368.*

ſuffira, je l'eſpère, de conſidérer que leurs plans conſiſtent ſurtout en lacs & en fleuves parce qu'ils font rarement de longs voyages par terre; & lorſqu'on y trouve décrite une route par terre, c'eſt peut-être ſeulement quelque court portage qu'ils ont à traverſer pour pouvoir continuer le voyage ſur leur élément favori. Mais comme il eſt probable que peu de perſonnes liront ces détails avec l'intention d'aller dans le pays, la deſcription que j'ai été à portée d'en faire ſuffira pour le reſte de mes lecteurs. Je regrette beaucoup de n'avoir pu donner plus de perfection à cet ouvrage; mais je me flate qu'il ne ſera pas ſans utilité pour ceux que leurs beſoins peuvent porter à y recourir pour s'inſtruire & ſe guider dans leurs affaires de commerce. Le chemin que fait un Indien depuis le lever juſques au coucher du Soleil, ſoit en naviguant au gré du courant, ſoit en luttant contre, s'appelle la *marche d'un jour*. Cette manière vague de calculer rend très difficile pour celui qui voyage en qualité de trafiquant, de déterminer quelque choſe de plus que les diſtances marquées par les Indiens d'un lac à un autre. M. Carver prétend dans ſa carte que les branches d'eau qui ſe rendent de la rivière S.-Louis au bout de la baye de l'Oueſt

dans

dans le lac ſupérieur, ne ſont qu'imparfaitement connues : je puis obſerver, avec autant de raiſon, qu'il eſt très difficile de faire une deſcription géographique de celles qui ſortent du lac Alémipigon ou Nipégon tant à l'Eſt qu'à l'Oueſt. La bienveillance connue de mes compatriotes les portera, je ſuis ſûr, à excuſer quelques erreurs de ce genre : je leur proteſte que j'ai fait tous mes efforts pour rendre la deſcription des lieux, quant aux diſtances & ſituations reſpectives, auſſi exacte qu'il m'a été poſſible. La carte marine la rendra, je l'eſpère, plus claire encore.

CHAPITRE X.

Nouveaux traités avec les Sauvages. = Effets terribles de la rigueur du froid. = Totam, ce que c'est. = Anecdote à ce sujet. = Exemple d'une superstition semblable chez des peuples civilisés. = Anecdote de Samuel Bernard. = Respect des Indiens pour les songes, parti qu'ils en tirent quelquefois. = Exemple. = Jalousie des Indiens. = Exemple singulier. = Peines de l'adultère chez les sauvages. = Opinion des Indiens sur la Monogamie. = Chasse de l'Ours blanc & du Buffle par les Sauvages. = Cure faite par un médecin Sauvage. =

APRÈS avoir fait connoître les lacs, fleuves &c. depuis le lac la Mort, je vais continuer mon récit depuis l'époque de mon retour du lac *Manontoye* où je tirai M *Shaw* d'embarras.

Peu de jours après, une autre bande de Sauvages arriva avec des pelleteries, des fourrures & quelques provisions. Ils s'arrêtèrent chez moi deux jours, y firent leur débauche

avec ce que j'avois pu leur ménager de rum, ſans commettre pourtant aucun excès, & ſe retirèrent à la fin très paiſiblement. Le 23 Février, une autre bande vint nous trouver, composée d'environ quatre vingt, tant hommes que femmes & enfans. Ils apportoient des viandes ſèches, des graines, de la graiſſe d'Ours, & huit ballots de caſtor que j'achetai, leur donnant, comme à l'ordinaire, du rum avec lequel ils s'énivrèrent. Dans cette orgie, une femme fut tuée & un jeune garçon brulé cruellement. Le troiſième jour, ils partirent bien ſatisfaits de notre accueil & nous laiſſant des proviſions en abondance. Le tems étant plus doux, j'envoyai mes gens au lac pour chercher les filets qui étoient reſtés ſous la glace un tems conſidérable, la rigueur de la ſaiſon ne nous ayant pas permis d'en faire la recherche pendant près d'un mois : à notre grand chagrin, on les trouva preſque pourris; pas un ſeul poiſſon. Mais comme un des Canadiens ſavoit faire des filets auſſi bien que moi, nous réparâmes ce malheur, & attrapâmes du poiſſon en quantité pour notre ſubſiſtance juſques au mois d'Avril.

La rigueur de la ſaiſon ſe fit ſentir cruellement à M. *James Clark*, appartenant à la mê-

me compagnie. Il eut cinq hommes morts de faim au lac *Savan*, lac déteſtable pour le poiſſon, à trois cents cinquante milles de la terre où j'hivernois: les Indiens étoient obligés d'aller chaſſer à une ſi grande diſtance en arrière dans les bois, qu'ils ne pouvoient leur donner aucuns ſecours, & d'après les récits des trafiquans dans le nord Oüeſt, auſſi bien que des Sauvages qui ſe rendoient auprès de moi, récits tous conformes les uns aux autres, c'étoit l'hiver le plus dur dont on pût ſe ſouvenir.

Vers ce temps environ, une bande conſidérable de Chippeways arriva: ils traitèrent avec moi de leur chaſſe, & la débauche ſe termina paiſiblement. Tandis que ces Indiens étoient avec moi, il arriva quelque choſe de remarquable que je vais rapporter.

Une partie de la ſuperſtition des Sauvages conſiſte en ce que chacun d'eux à ſon *totam* ou eſprit favorable qu'il croit veiller ſur lui. Ce *totam*, ils ſe le repréſentent prenant une forme de quelque bête ou une autre, & en conſéquence jamais ils ne tuent, ne chaſſent ni ne mangent l'animal dont ils penſent que le totam a pris la forme. (1)

---

[1] « Il en eſt qui font dépendre leur deſtinée de celle de

Le ſoir qui précèda le départ de la bande, un d'eux dont le *totam* étoit un ours, rêva que s'il alloit juſqu'à un marais, au pied d'une haute montagne, à cinq jours de marche environ de mon *wigwaüm*, il verroit un grand troupeau d'élans, de daims, & d'autres animaux; mais qu'il lui falloit être accompagné d'au moins dix bons chaſſeurs. A ſon réveil il communiqua ſon rêve à ſes frères & les pria de venir avec lui: tous refuſèrent, diſant que c'étois hors de leur chemin, & que leurs terres de chaſſe étoient plus près. L'Indien rempli d'un reſpect ſuperſtitieux pour ſon rêve (reſpect que l'ignorance ou la force de l'exemple parmi les Sauvages leur fait porter à un dégré étonnant) (1) ſe crut obligé d'agir en con-

---

quelqu'animal, comme ſeroit d'un chien, d'un renard ou d'un oiſeau, lequel venant à mourir, ils courent eux mêmes riſque du même ſort; car alors, ils ſe perſuadent tellement qu'ils ont peu à vivre, que pluſieurs ont en effet vérifié l'oracle de leur imagination, étant morts peu de tems après par la perſuaſion où ils étoient qu'ils mourroient. » *Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique ſeptentrionale, IIe. v l. chap.* 28, *pag.* 144.

[1] « Indidem ſuperſtitiones tum creberrimæ aliæ, tum illa præſertim ſomniorum. *Pro vero habent quidquid per ſomnum occurerit :* ac ſi quid præſcriptum ſibi aut imperatum putant, illud deinde efficere nituntur pro viribus..........................
Neque modo ſuis quiſque privatim ſomniis auſcultat, ſed etiam tota plerumque natio unius alicujus ſomnio accommodat fidem,

séquence ; & ses compagnons refusant d'aller avec lui, il partit seul. Arrivé près du lieu, il vit les animaux dont il avoit rêvé. Il tira, sur le champ, un coup de fusil, & tua un ours. Fâché de sa méprise & craignant le courroux *du Maître de la vie*, qu'il s'imaginoit avoir grièvement offensé, il se jetta à terre & demeura pendant quelque tems comme mort. Revenu de cet état d'anéantissement, il se leva, & avoit déja fait la plus grande partie du chemin jusques à ma demeure, lorsqu'il rencontra dans sa route un autre Ours énorme qui le renversa & lui meurtrit la figure. L'Indien dans le récit qu'il fit de cet évènement à son retour, ajouta, dans la simplicité de son caractère, que l'Ours lui avoit demandé ce qui avoit pu le porter à tuer son *Totam*, à quoi il avoit répondu, qu'il ignoroit qu'il fût parmi les autres animaux lorsqu'il avoit tiré son coup de fusil

---

maximè si cujus est somniator auctoritatis. » *Historiæ canadensis libro primo, pag.* 84.

« *Olocotora*, Sauvage, étoit avec M. de Gourgues à l'attaque d'un fort qui fut repris sur les Espagnols de la Floride Française dont ceux-ci s'étoient emparés, & ce Sauvage s'étoit mis dans la tête qu'il ne reviendroit pas de son expédition. *Son pressentiment étoit apparemment fondé sur un songe.* »

Histoire de la nouvelle France, par le père Charlevoix, Ier. vol. pag. 103.

ſur le troupeau ; qu'il étoit très-affligé de cet accident & qu'il eſpéroit qu'il auroit pitié de lui : que l'Ours l'avoit laiſſé partir, en lui recommandant d'être plus circonſpect deſormais, & d'informer tous les Indiens de l'aventure, afin que leurs *Totams* fuſſent en ſûreté à l'avenir, & que le *Maître de la vie* ne fût point irrité contr'eux. En entrant dans ma cabane, il me regarda d'un air très-affecté, & prononça ces paroles : *amik, hunjey ta kitcheé annaſcartiſſey nind, ô totam, cawWicka nee Wee geosſay ſannegat debWoye.*

C'eſt-à-dire :

« Caſtor, ma foi eſt perdue, mon *Totam* eſt « irrité contre moi, je ne ſerai plus en état « de chaſſer déſormais. »

Cette idée d'une deſtinée ou, (ſi l'on me permet l'expreſſion) de *totamiſme*, toute bizarre qu'elle eſt, ne ſe borne pas aux ſeuls Sauvages. L'hiſtoire pourroit fournir pluſieurs exemples qui prouvent combien ces impreſſions ont été fortes, même ſur des eſprits au deſſus du vulgaire & des ignorans. Je n'en citerai qu'un. On lit dans l'hiſtoire de la vie privée de Louis XV, traduite par *Juſtamond*, entr'autres par-

ticularités de la vie de *Samuel Bernard*, juif & banquier de la cour de France, qu'il étoit superstitieux comme le sont ceux de sa nation, & qu'il avoit une poule noire à laquelle il croyoit sa destinée attachée; qu'il en faisoit prendre le plus grand soin & que la mort de cette volatile fut, en effet, le terme de son existence au mois de Janvier 1739.

Les Indiens font une attention particulière aux songes, & quelquefois, ils employent d'une manière fort adroite le respect qu'on témoigne pour eux, en les faisant tourner vers le but qu'ils se proposent. J'en citerai un exemple pour la satisfaction du lecteur.

Sir William Johnson étant en conseil avec un parti de Mohawks, le principal chef lui dit qu'il avoit rêvé la nuit précédente qu'il lui avoit donné un bel habit galonné & qu'il croyoit que c'étoit le même qu'il portoit. *Sir William Johnson* sourit & lui demanda s'il avoit réellement fait ce rêve; l'Indien répondit sur le champ *qu'oui*, « eh bien lui dit *Sir william*, » vous l'aurez donc, » & à l'instant il se deshabilla, & ayant engagé ce chef à se dépouiller, il le revêtit de l'habit en question. L'Indien fut enchanté & après le conseil il partit en très bonne humeur, s'écriant, *woh ah!* ce qui est

parmi eux l'expression d'une grande satisfaction. (1)

Au prochain conseil qui eut lieu, *Sir William* dit au même chef, qu'il n'avoit point coutume de rêver; que, cependant, depuis le conseil où il s'étoient trouvés ensemble, il avoit eu un songe très surprenant. L'Indien désira savoir ce que c'étoit. Après avoir hésité quelques instans, *Sir william* lui dit qu'il avoit songé que lui chef lui avoit donné une chaîne de terreins sur la rivière *Mohawk* pour y bâtir une maison & y faire un établissement, terreins dont l'étendue étoit d'environ neuf milles en longueur près les bancs. Le chef sourit, & regardant avec vivacité *Sir William*, lui dit que si réellement il avoit fait ce rêve il auroit ce qu'il avoit vu en songe; mais qu'il ne lui arriveroit plus à lui-même de rêver, n'ayant gagné à cela qu'un beau vêtement tandis que *Sir William* demandoit aujourd'hui *un grand lit sur lequel ses ancêtres avoient souvent dormi.* *Sir William* prit possession de la terre en vertu d'un acte indien signé des chefs, & il leur

[1] « Vulgaris advenientium exeuntium que consalutatio incondito clamore concipitur *ho, ho, ho*: ea tota urbanitatis ratio, ea officia verborum. » *Historiæ Canadensis, libro primo, pag.* 75.

donna quelques bouteilles de rum pour terminer l'affaire. (1) C'est aujourd'hui un état considérable : mais depuis la guerre, les Américains l'en ont dépouillé, ainsi que de tous les bâtimens qui ont beaucoup de valeur. Il est situé sur le rivage opposé aux plaines Allemandes; mais la terre n'y est nullement égale en bonté au sol de ce dernier lieu. Il n'y a peut-être aucune partie de l'Amérique qui produise un terrein plus propre à la culture que les plaines Allemandes.

Pendant la guerre d'Amérique, ce fut de la

---

(1) « Cette liberté que les Sauvages ont de demander & d'obtenir tout ce qu'ils souhaitent par respect pour leurs songes fait que souvent on en trouve qui en abusent, & qui *demandent hardiment ce qu'ils ont rêvé en veillant*. Un Sauvage ayant vu à un Français qui étoit esclave parmi eux, une couverture assez bonne & meilleure que la sienne, y rêva tout aussitôt & la lui demanda. Le Français qui n'étoit pas sot la donna de bonne grace, comptant bien d'avoir sa revanche. Peu de jours après, il alla dans la cabane de son homme où ayant vu une belle robe de bœuf illinois, il feignit d'y avoir rêvé : le Sauvage la lui livra sans se faire prier. Cette alternative de rêves dura quelque tems, le Sauvage rêvant toujours, & le Français faisant paroli à tout, sans se méprendre sur l'objet de son rêve. Enfin le Sauvage s'ennuya le premier. Il alla trouver le Français & le fit convenir qu'ils ne rêveroient plus à rien qui pût appartenir à l'un ou à l'autre. Le Français y consentit, & perdit plus que le Sauvage à ce traité. car il commençoit à s'enrichir aux dépens de ce premier rêveur; *Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale*, *2me. vol. chap.* 28, *pag.* 150 & 151.

rivière *Mohawk* qu'on recruta les meilleures troupes royalistes; & il étoit reconnu qu'elles n'avoient pas d'égales en bravoure, en courage & en fidélité. Le gouvernement a fait tous ses efforts pour en récompenser quelques unes de leurs services en leur donnant des terres dans le *Canada* & dans la *nouvelle Ecosse*; & à ceux dont la pauvreté les forçoit d'implorer du secours, des instrumens de labourage. Leur situation est présentement très-florissante, & je ne doute point que l'Angleterre ne trouve un jour en eux beaucoup de zèle pour ses intérêts & de puissans secours dans quelque circonstance importante.

Durant la saison rigoureuse, je n'avois qu'une sortie très-étroite, de l'invention d'un Indien qui étoit par hazard avec moi & que j'employois pour chasser & à dresser des piéges pour les Martres : la cause étoit sa jalousie sur le compte de sa femme, jeune & jolie personne, de la nation des *Rats*, qu'il soupçonnoit d'infidélité.

Étant à court de provisions & n'ayant avec moi dans ma cabane qu'un seul fidèle Canadien après l'indien & sa femme, j'engageai l'Indien à faire un certain nombre de trappes pour des Martres, & à les placer sur deux routes différentes qu'on appelle une fourche, Lorsqu'il en

eut achevé environ deux cents, & qu'il les eut placées dans les bois avec des amorces de têtes de poiſſons dont ces animaux ſont fort avides, il revint, & je lui donnai du rum pour ſa peine. Chaque jour pendant fort longtems, il venoit régulièrement pour les examiner, & quand ils avoient réuſſi, je le récompenſois toujours de manière à le contenter. Il ne prit rien pendant pluſieurs jours; je l'accuſai de faire autre choſe que d'examiner les trappes, à quoi il ne répondit point. Je communiquai mes ſoupçons à mon Canadien, & l'engageai à épier le Sauvage. Le jour ſuivant, le Canadien l'apperçut dans les bois apprêtant quelques perdrix : à ſon retour ſur le ſoir, il me demanda du rum. Je lui en refuſai, & lui déclarai qn'il ne méritoit point d'en avoir. Cette réponſe lui déplut; il me lança un regard de colère, & me répondit que je n'en uſois pas bien avec lui; que, malgré le peu de ſuccès des trappes, ſa peine n'en avoit pas moins été la même, & qu'il les trouvoit ordinairement dérangées, ce qui l'obligeoit de les replacer droit, & l'occupoit le jour entier. Cette excuſe ne me porta pas du tout à en agir autrement; & je lui dis que le tems étoit trop mauvais pour que je lui donnâſſe du rum. Il

commença alors à penſer que je le ſoupçonnois & que je n'ignorois pas ſon inaction, & ſur le champ, il m'ouvrit ſon cœur, & m'avoua franchement qu'il étoit jaloux de moi, & que la raiſon qu'il avoit de ne plus aller examiner les trappes à martres étoit qu'il cherchoit à empêcher toute communication entre moi & ſa femme, ce qui auroit pu aiſément avoir lieu, s'il s'étoit éloigné du logis; que c'étoit par ce motif qu'il ſe tenoit près de la maiſon à deſſein de la ſurveiller, ſachant qu'elle avoit un violent penchant pour moi; mais que ſi je voulois lui donner du rum pour chaſſer de ſon cœur le malin eſprit, il tâcheroit d'oublier l'injuſtice que je lui avois faite.

Je penſai qu'il ſeroit prudent d'écarter ſes ſoupçons & je lui donnai deux gallons de rum, une carotte de tabac, une chemiſe, une paire de bas, un couteau de ſcalpage &c. & pluſieurs objets à ſa femme. Quand il eut reçu ces préſens, il l'appella pour boire avec lui & témoigner au trafiquant lenr commune reconnoiſſance de ſa généroſité. Lorſqu'ils furent un peu en gaîté, il commença à chanter, & je l'entendis répéter ces paroles : « *mornooch* « *amik kee zargetoone mentimoyamish* ; »

C'eſt-à-dire.

» Je n'ai point de ſouci quoique *Caſtor* aime « ma femme. » Cela ne me plut pas, parce que je ſavois que ſon humeur jalouſe augmenteroit en proportion de la quantité de liqueur qu'il boiroit. J'uſai, au reſte de toutes les précautions néceſſaires, mettant en ſûreté ſes armes pour l'empêcher de me faire aucun mal. Sa femme l'entendant ſouvent répéter ces paroles commença à ſe fâcher, lui arracha les cheveux & lui meurtrit le viſage. Je crus le moment favorable pour lui témoigner mon mécontentement & je lui dis qu'il étoit un fou d'être jaloux; que je lui avois donné du rum pour chaſſer le mauvais eſprit, mais qu'il avoit produit un effet tout contraire; que je n'avois jamais eu beſoin de ſa femme que pour me faire ou me raccommoder mes chauſſures pour la neige, & que je l'avois toujours payée de ſes peines. « Oui, s'écria la femme, c'eſt un fou, *Caſtor*, & je le battrai : » ce qu'elle fit à l'inſtant, lui fracaſſant la tête avec une bouteille de verre. Je me mis alors entr'eux deux, & les ſéparai.

Au moment où je fus parti, il recommença ſon ancienne chanſon, & continua juſqu'à ce qu'il fût devenu plus ſobre; ſe levant alors,

il vint à moi & me dit : « *Caſtor*, j'ai vu en « ſonge le mauvais eſprit qui m'a dit que le « traſiquant m'avoit volé. » Irrité de l'expreſſion, je lui dis que la vérité n'avoit jamais été ſur ſes lèvres, & qu'il étoit dépourvu de ſens, perſuadé en outre qu'il convenoit de rabattre de tels excès, je le battis rudement. Quand il fut revenu à la raiſon, il me dit : « *Caſtor*, vous « avez du ſens, quoique vous ayez *ſouillé ma* « *carcaſſe.* » Je lui remontrai alors quelle étoit ſa folie d'être jaloux, mais il étoit entêté, & ne me répondit rien. Il appella alors ſa femme; celle ci dormoit & ne l'entendit point; il l'appella une ſeconde fois, & demanda ſon fuſil, ſon tomahawk, ſon couteau de ſcalpage. Mais ne recevant point de réponſe, il devint très-irrité, & me dit : « *Caſtor*, je me déferai de « mon corps, » à quoi je jugeai prudent de ne rien répliquer. Il s'étendit alors ſur la terre & appella ſa femme une troiſième fois. Elle vint à lui, & remarquant de la mauvaiſe humeur dans ſa contenance, elle lui dit de ne point avoir de reſſentiment contre *Caſtor*, que c'étoit un grand guerrier dont le cœur avoit toujours été ouvert pour eux. Il lui ordonna de lui apporter une taſſe de bois pleine d'eau, & de la placer par terre avec précaution entre les jambes de *Caſtor*. Tandis qu'elle étoit

prit d'un Indien eſt une fois prévenu, ſon reſſentiment augmente en proportion du rum qu'il boit, quoiqu'il ait l'art de le cacher quand il eſt ſobre. Ce ſont les déplorables effets du rum qui mettent en mouvement toutes ses idées de jalouſie ; alors elles ne connoiſſent plus de bornes juſques à ce qu'il ait tout à fait ſuccombé à l'ivreſſe, ou que, revenu à un état plus ſobre, il recouvre enfin la raiſon qu'il avoit perdue.

Au commencement du mois d'avril je reçus une lettre de M. Jacques *Santeron* réſidant au lac Schabeechevan avec le même emploi que moi. Il m'informoit qu'il étoit ennuyé de n'être qu'un ſubalterne, & que ne regardant pas ſes peines comme aſſez payées, il s'étoit déterminé à faire un *grand coup*, ayant une quantité de beaux ballots qu'il ſe propoſoit de vendre à la compagnie de la baye d'Hudſon : qu'il s'éloigneroit de la terre où il hivernoit, au premier matin, avec quatre canots de bouleau, & qu'il m'écriroit des détails plus particuliers ſur de l'écorce qu'il attacheroit à un des arbres tortus au pied du grand rapide, en cas que je fûſſe diſpoſé à venir par ce chemin. Il finiſſoit avec beaucoup de gaieté en m'adreſſant pour mes amis & pour moi mille ſouhaits de bonheur.

Je fus étrangement surpris de recevoir ce singulier avis, n'ayant surtout jamais entendu dire que sa probité se fût démentie en la moindre chose. Cela me contraria beaucoup; j'avois compté qu'il passeroit par la terre où j'hivernois en retournant au *pays plat*.

Je sentis qu'il étoit de mon devoir de faire tous les efforts possibles pour empêcher que mes commettans ne perdissent une semblable propriété. J'engageai donc *Kesconeek* le chef & vingt Sauvages de me conduire jusques aux arbres tortus, en leur promettant de les récompenser de leurs peines. Nous partîmes avec la plus prompte célérité, & arrivâmes en peu de jours au lieu marqué où je vis le morceau d'écorce dont il avoit parlé, & les mots suivans écrits avec du charbon. « Adieu mon cher « ami, je prends mon départ avec courage, & « j'attends une bonne vente pour ma pellete- « rie. De bon cœur je vous souhaite prospé- « rité, faites mes complimens à tous mes amis. « Au revoir, chers compagnons.

Ayant lu ces paroles, je les expliquai au chef, il me dit que cet homme étoit un mauvais esprit & que comme son départ avoit précédé notre arrivée de six jours, il seroit impossible de l'atteindre ne devant pas être loin

prit d'un Indien eſt une fois prévenu, ſon reſſentiment augmente en proportion du rum qu'il boit, quoiqu'il ait l'art de le cacher quand il eſt ſobre. Ce ſont les déplorables effets du rum qui mettent en mouvement toutes ses idées de jalouſie ; alors elles ne connoiſſent plus de bornes juſques à ce qu'il ait tout à fait ſuccombé à l'ivreſſe, ou que, revenu à un état plus ſobre, il recouvre enfin la raiſon qu'il avoit perdue.

Au commencement du mois d'avril je reçus une lettre de M. Jacques *Santeron* réſidant au lac Schabeechevan avec le même emploi que moi. Il m'informoit qu'il étoit ennuyé de n'être qu'un ſubalterne, & que ne regardant pas ſes peines comme aſſez payées, il s'étoit déterminé à faire un *grand coup*, ayant une quantité de beaux ballots qu'il ſe propoſoit de vendre à la compagnie de la baye d'Hudſon : qu'il s'éloigneroit de la terre où il hivernoit, au premier matin, avec quatre canots de bouleau, & qu'il m'écriroit des détails plus particuliers ſur de l'écorce qu'il attacheroit à un des arbres tortus au pied du grand rapide, en cas que je fûſſe diſpoſé à venir par ce chemin. Il finiſſoit avec beaucoup de gaieté en m'adreſſant pour mes amis & pour moi mille ſouhaits de bonheur.

Je fus étrangement surpris de recevoir ce singulier avis, n'ayant surtout jamais entendu dire que sa probité se fût démentie en la moindre chose. Cela me contraria beaucoup; j'avois compté qu'il passeroit par la terre où j'hivernois en retournant au *pays plat*.

Je sentis qu'il étoit de mon devoir de faire tous les efforts possibles pour empêcher que mes commettans ne perdissent une semblable propriété. J'engageai donc *Kesconeek* le chef & vingt Sauvages de me conduire jusques aux arbres tortus, en leur promettant de les récompenser de leurs peines. Nous partîmes avec la plus prompte célérité, & arrivâmes en peu de jours au lieu marqué où je vis le morceau d'écorce dont il avoit parlé, & les mots suivans écrits avec du charbon. « Adieu mon cher « ami, je prends mon départ avec courage, & « j'attends une bonne vente pour ma pelleterie. De bon cœur je vous souhaite prospé« rité, faites mes complimens à tous mes amis. « Au revoir, chers compagnons.

Ayant lu ces paroles, je les expliquai au chef, il me dit que cet homme étoit un mauvais esprit & que comme son départ avoit précédé notre arrivée de six jours, il seroit impossible de l'atteindre ne devant pas être loin

de l'entrée de la rivière du Nord conduisant à la baye d'Hudson: qu'enfin, si j'allois à sa poursuite, je ne serois pas de retour à tems pour traiter avec les Indiens de leur grande chasse. Nous revînmes donc après une expédition infructueuse, singulièrement mortifiés de l'aventure, car je me doutois bien qu'il ne reviendroit jamais au Canada pour donner satisfaction à ceux qui l'avoient employé.

Bientôt après mon retour, la grande bande vint nous trouver avec sa provision de chasse d'hiver, qu'ils appellent *Kitchee Artawway*. Ils formoient environ trente familles composées chacune de vingt personnes. Celui qui a le plus de femmes est regardé comme le meilleur chasseur, étant obligé de pourvoir à leur subsistance par son industrie. Les Indiens rient de ce que les Européens ne prennent qu'une femme & cela pour la vie : ils prétendent que le bon esprit les a formés ponr être heureux, & non pour continuer de vivre ensemble, s'il n'y a pas entre eux une conformité parfaite de caractères & d'humeurs. (1)

---

(1) « Ces Sauvages ne peuvent pas même concevoir qu'il puisse y avoir sur cela aucune difficulté. » Nous ne pouvions pas vivre en bonne intelligence, ma femme & moi, » disoit un d'eux à un missionnaire qui tâchoit de lui faire comprendre l'indécence de cette séparation. » Mon voisin étoit dans le même cas,

Après que je leur eus donné quelques objets en échange de leurs fourrures & de leurs pelleteries, ils me demandèrent du rum : je leur dis qu'il ne m'en restoit plus qu'une petite barrique, que je me proposois de leur donner quand ils partiroient, ce qui les satisfit : & lorsqu'ils furent prets à s'embarquer, j'ordonnai à mon Canadien de la porter dans le canot du chef.

Quand j'eus disposé toutes mes marchandises à l'exception de quelques articles & d'une petite quantité de rum, que je destinois à des échanges avec les Indiens qu'il pourroit m'arriver de rencontrer dans mon retour au *pays plat*, nous emballâmes nos pelleteries, & le 23 de mai nous quittâmes le lac la Mort avec quatre petits canots de bouleau richement chargés de peaux de castors, de loutres, de martres, de précieuses, de loups cerviers, de renards, d'ours, &c.

---

nous avons changé de femmes & nous sommes tous quatre contens : quoi de plus raisonnable que de se rendre mutuellement heureux, quand il en coûte si peu & qu'on ne fait tort à personne ? » *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique septentrionale, par le père Charlevoix, lettre* 19, *pag.* 284 & 285.

« Les Algonquins n'y regardant pas de si près ne se font point scrupule d'en épouser deux & même quelquefois trois. »

Voyage de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique septentrionale, 2me. *vol. chap.* 31, *pag.* 205.

Avant de continuer à raconter les particularités de mon voyage, je rendrai compte de la maniére dont les Indiens tuent l'ours blanc, & le buffle. Le grand ours blanc communément appellé l'ours terrible, est un animal très-dangereux. Lorsque les Indiens veulent en faire la chasse, ils vont ordinairement six ou huit par bande; dès l'instant qu'ils en voyent un ils tâchent de l'entourer en formant un grand cercle: s'il est en marche, ils tirent dessus; mais on le trouve le plus souvent, en hiver, occupé à sucer ses griffes; dans ce cas, i's l'approchent de plus près, & forment un double rang pour que l'animal puisse le traverser. Un des assaillans est alors envoyé hors des rangs, il tire sur l'ours & le blesse assez ordinairement : ce qui excite l'animal à poursuivre l'Indien qui prend alors sa course à travers les rangs, & le reste de la bande tire sur l'animal & l'a bientôt expédié.

Quand au buffle, il n'est pas nécessaire que j'en fasse la description. On sait que c'est un animal d'une force extraordinaire; les Indiens disent que sa tête est à l'épreuve du boulet; ils ne tirent donc jamais que sur le corps de cet animal, dirigeant toujours leurs coups vers le cœur. Lorsqu'ils sont à la poursuite de cet animal, ils construisent en différens endroits de

petites cabanes de neige d'à peu près un mille de chaque côté de la route. Dans chacune de ces huttes se tient un Indien armé d'un arc & de flêches, pour tirer sur l'animal à son passage. Ils préfèrent ce moyen à la poudre & aux balles en ce qu'il n'effraye point le reste du troupeau. La neige empêche le buffle de sentir l'Indien, quoiqu'il ait l'odorat très-vif & très-pénétrant. A l'instant où l'animal tombe, ils l'achèvent à coups de tomahawk.

Le deuxième jour de juillet, nous arrivâmes au portage *Plaine*, ainsi nommé parce que c'est une roche stérile, de la longueur de près d'un mille, joignant au lac Alémipigon : le Soleil se couchoit quand nous campâmes. Outre les seize Canadiens, notre monde étoit considérablement augmenté par environ une vingtaine d'Indiens des lacs Esturgeon & Nipégon, qui nous accompagnoient selon leur coutume qui est de suivre le trafiquant pour l'aider dans les places de transport. La veille de notre départ, quelques trafiquans nous joignirent, & s'arrêtèrent aussi pour camper. ils nous apprirent qu'une bande d'Indiens ennemis des Nipégons étoient très-près de nous, & désirèrent que j'en instruisisse les Sauvages. Avant leur arrivée, les indiens du lac Esturgeon avoient pris congé

de nous, & les autres auroient vivement ſouhaité de quitter la terre; mais ſur ce que je leur dis que j'avois beſoin de leur aide dans mon voyage, ils conſentirent à reſter, je penſe bien, contre leur gré.

Nous découvrîmes bientôt pluſieurs canots, &, au bout d'une demie heure environ, les Indiens prirent terre. Ils étoient de la nation des *Waſſes* & toujours en guerre avec nos Sauvages. Ils forment une nation à part, s'aſſocient rarement avec d'autres tribus, chaſſent continuellement & ne ſe montrent que dans le printems & l'automne. Nous les accueillîmes avec beaucoup de cordialité, & après les ſalutations accoutumées, nous nous fimes réciproquement des préſens : ils me dirent qu'ils avoient entendu parler de moi par quelques Indiens au lac de la Mort, & qu'ils avoient déſiré me voir avant mon retour à *Técodondoraghie*.

Je m'aperçus bientôt que mes Indiens n'étoient point tranquilles, & j'eus ſoin de tenir ces Sauvages à quelque diſtance les uns des autres, mais toutes mes précautions furent inutiles, &, avant mon départ, cette animoſité réciproque donna lieu à une affreuſe cataſtrophe.

Nos Indiens ayant conſtruit des cabanes,

commencèrent à chanter leurs chanſons de *medecine* pour engager les *waſſes* à prendre leur part d'un feſtin qu'ils diſoient avoir deſſein de faire, dans la vue d'empêcher toute querelle avec eux ; mais comme je ſavois que les Nipégons n'avoient de proviſions que ce que j'avois trouvé pour eux, je leur ſoupçonnai des intentions beaucoup moins pacifiques qu'ils ne le prétendoient : ce qui m'engagea à demander à un jeune garçon de leur bande, pourquoi ils ſe préparoient à faire un feſtin ſans avoir les proviſions néceſſaires. Il me répondit que les Waſſes leur avoient fait un préſent de viandes ſéches, & qu'avec cela & quelques graines qu'ils avoient ſauvées, ils ſe propoſoient de faire un régal à ceux qui les viſitoient. Cette réponſe me confirma dans mes ſoupçons, en ce qu'il ne ſe donne jamais un feſtin en ſigne d'amitié ſans que le trafiquant n'y ſoit invité; & comme on ne m'avoit prévenu de rien, je redoutai les ſuites fâcheuſes de cette rencontre.

J'étois occupé de ces penſées peu raſſurantes, & j'examinois ce que je devois faire pour prévenir des malheurs, lorſque je fus interrompu dans mes réflexions par un Sauvage (*Ayarbee ou l'homme énorme*,) qui vint me donner avis d'un plan projetté pour détruire les Indiens

Nipégons, plan qui lui avoit été communiqué par une vieille femme de la bande des waſſes.

Au bout d'environ une heure, les cabanes des Nipégons furent en état de recevoir leurs convives qui étoient campés dans un creux entouré de cedres & de buiſſons tout près le côté du lac. Les Nipégons, déterminés à contrecarrer les projets de leurs perfides hôtes & à les punir de la trahiſon qu'ils méditoient, pratiquerent des trous dans l'écorce de leurs cabanes, & y placèrent leurs fuſils chargés à balles. Chacun d'eux prit ſon poſte ; les waſſes au nombre de dix-huit, grimpèreut ſur la montagne, & s'avançoient dans l'intention de prendre leur part du repas avec des couteaux & des taſſes de bois, projettant d'envelopper les Nipégons à un ſignal donné : mais ils furent cruellement déçus ; car lorſqu'ils ſe furent avancés à la diſtance de trente verges des cabanes des Nipégons, ceux ci tirèrent deſſus & toute la bande fut tuée ſur la place à l'exception d'une jeune fille d'environ quatorze ans : celle ci étoit dangereuſement bleſſée, mais elle avança avec un fuſil qu'elle avoit arraché à un Indien qui ſe mettoit en devoir de l'expédier, & tira *Ayarbee* à la tête, puis

ſut bientôt après, elle même, aſſommée à coups de tomahawk par un jeune Nipégon à peu près du même âge, qui lui enleva la chevelure, & déploya, dans un âge auſſi tendre, toute la férocité qui caractériſe les chefs les plus déterminés.

Telle fut la récompenſe d'une perfidie : quoiqu'au fond du cœur je ne puſſe qu'approuver la conduite des Indiens Nipégons, je craignois cependant de me fier à ces ſauvages, & j'avois réſolu de prendre congé d'eux, lorſque le chef vint me trouver & me déclara qu'il étoit très fâché de ce que ſa bande ne pouvoit m'accompagner plus loin, qu'ils craignoient le reſſentiment de la nation des Waſſes lorſqu'on y apprendroit ce qui s'étoit paſſé, quoiqu'ils n'en euſſent agi ainſi qu'à leur corps défendant; qu'ils étoient donc déterminés à partir. Bientôt après ils mirent leurs canots en mouvement & me quitterent, ce qui me fit le plus grand plaiſir. Le jour ſuivant, nous rencontrâmes un parti d'Indiens auxquels nous fimes part de ce déſaſtre. ils en furent très affligés, & me dirent que les Nipégons pourroient ſe repentir de leur conduite imprudente, quoiqu'ils reconnûſſent bien en même tems qu'ils avoient eu raiſon de ſe tenir en garde contre les deſſeins des Waſſes.

Ils me demandèrent si j'avois eu leurs ballots, & m'assurèrent qu'ils avoient fait bonne chasse & qu'ils étoient riches en pelleteries. Cet avis me chagrina beaucoup: je voyois que, sans ce facheux événement, ma cargaison eut été infailliblement augmentée, & que j'aurois satisfait davantage mes commettans, quoique j'emportasse déja une bonne quantité de marchandises & que je n'eûsse qu'à me féliciter de mes succès. Les Nipégons avoient fait quatorze ballots de viandes sèches qu'ils emportèrent tavec eux: quant aux fourrures & pelleteries, ils les avoient cachées dans les bois, & je n'ai jamais entendu dire depuis qu'on les y eût trouvées.

Nous continuâmes notre voyage jusques au lac Esturgeon où, bientot après avoir pris terre, nous tuâmes une grande quantité d'oiseaux sauvages, & attrappâmes du poisson en abondance. Là, nous rencontrâmes environ cinquante Sauvages *HaWoyzask* ou Indiens de la nation des Rats avec lesquels nous fimes un petit échange. Ce fut surtout du rum que je leur donnai, car j'avois disposé de toutes mes marchandises indiennes.

Je retardai de quelques jours mon voyage pour satisfaire ma curiosité.

Une jeune fille Indienne tomba malade &

le chef désira me voir rester pour être témoin des étonnans effets de leurs remèdes. Comme elle étoit très mal & privée de prompts secours, il me dit qu'il falloit *qu'elle changeât de climat*. Le médecin qui la soignoit, assura que *Matchée Manitoo*, ou le mauvais esprit, avoit mis sur elle des griffes d'Ours & que ses remèdes l'en débarasseroient. On prépara une cabane, & la jeune fille fut dépouillée de tous ses vêtemens, excepté de son *matcheecoaty* ou de sa jupe. On la peignit ensuite avec du vermillon, on la barbouilla de suie & de graisse d'Ours, & on la fit suer abondamment, ce qui ne tarda pas à calmer son mal. Pendant l'opération, le médecin s'adressoit lui-même au maître de la vie, implorant son secours, & lui rendant graces de ce qu'il lui avoit donné les connoissances nécessaires pour rétablir la santé: il ordonna ensuite pour la jeune malade une décoction de racines, & fit une cure parfaite. Je ne pouvois m'empêcher d'admirer son habileté & sa manière de procéder, quoique je n'attribuâsse la guérison qu'a l'abondante transpiration qu'avoit éprouvée la malade.

Avant notre départ, une de leurs femmes accoucha d'un beau garçon, & je fus touché de la tendresse de la mère en la voyant donner

à l'enfant ſon lait que, dans leur langage, ils nomment *Tootooſhonarbo* ou *ſève de la poitrine humaine*, expreſſion qui me frapa ſingulièrement. Le mari étoit auſſi très rempli d'attentions & s'acquittoit pour ſa part des devoirs d'un tendre père, ce qui m'engagea à lui donner du rum pour lui réjouir le cœur & le faire boire à ma ſanté. Il me parut très ſatisfait de mon préſent, & s'adreſſant lui-même au grand eſprit, il le remercia de l'heureuſe délivrance de ſa chère *mentimoye*. Me regardant enſuite avec affection, il m'aſſura combien il étoit reconnoiſſant du réconfort que je lui avois apporté, & qu'il penſoit que je ne pouvois être certainement qu'un brave guerrier, d'après ma conduite généreuſe envers ſon épouſe & lui dans le moment ou ils avoient un beſoin ſi preſſant d'être ſecourus. Lorſque l'enfant pouſſoit un cri, il m'obſervoit que c'étoit le déſir qu'il avoit de témoigner ſa reconnoiſſance de mes attentions pour ſes père & mère & que ce n'étoit que *l'echo de ſa poitrine* (voulant parler de ſa voix) pour rendre hommage à la bonté de *Saggonash* ou de l'Anglois. Lorſque je rentrai dans mon canot, il me dit : « ayez courage, Caſtor ; vous » trouverez toujours un paſſage ouvert parmi » les Indiens Nipégons. Revenez donc le plu» tôt qu'il vous ſera poſſible ; je ne négligerai

» pas au reste d'informer tous les Indiens de » votre bonté, & j'espére que lorsque nous » vous reverrons, nous aurons fait une bonne » chasse, & pourrons reconnoître vos bonnes » façons en vous offrant des fourrures & des » pelleteries. » Je lui dis que j'avois toujours aimé les Indiens, que les Chippeways m'avoient adopté & que je me considérois moi-même comme faisant partie de leur tribu ; que je reviendrois le plutôt qu'il me seroit possible avec une bonne provision de marchandises pour leurs familles, que mon cœur étoit touché de ses égards pour moy. Je lui donnai en partant ainsi qu'à sa femme, un bon verre de liqueur, & prenant congé d'eux, je poursuivis ma route,

Nous arrivâmes le 10 Août au *pays-Plat*. J'y fis rencontre de quelques trafiquans comme moi qui avoient été en différentes parties de l'intérieur des terres, & surtout du nord Ouest. Là nous attendîmes des marchandises nouvelles de nos commettans & profitâmes des restes de nos diverses provisions que nous recueillîmes dans un magazin commun. Nous nous régalâmes de cette mince pitance & nous racontâmes mutuellement nos aventures : mais aucun d'eux n'avoit souffert les peines que j'avois essuyées,

excepté, cependant, M. Shaw que j'avois si heureusement tiré d'affaire au lac Manontoye: le reste des trafiquans ayant hiverné à une grande distance de moi, par la route du grand Portage.

Bientôt après notre arrivée nos patrons nous envoyèrent leurs commissionnaires avec un assortiment nouveau de marchandises & de provisions, ce qui nous causa une joie extrême. Nous avions été, pendant un tems considérable, sans bled & sans graisse, & absents de Michillimakinac l'espace d'environ quatorze mois. Je livrai ma provision de fourrures, consistant en cent cinquante ballots environ, en bon état, Je chargeai les canots de marchandises nouvelles. Prenant ensuite congé de mes compagnons, je disposai mon départ pour l'intérieur des terres, dans l'intention d'hiverner une autre année parmi les Nipégons. Mais avant de continuer le récit de mes aventures, je ne puis m'empêcher de faire quelques observations sur les fatigues attachées à la vie Indienne, surtout pour un interprète ou un trafiquant.

Mon salaire étoit d'environ cent cinquante livres sterling par an, & je les gagnois bien si l'on considère la connoissance que je possédois de la langue des Chippeways.

J'avois

J'avois été envoyé dans l'intérieur des terres avec du bled ſeulement & de la graiſſe durcie, ſans aucunes autres proviſions ſur leſquelles je puſſe compter, car, pour le poiſſon ou tout autre gibier, le premier dépend en grande partie de la ſaiſon, le ſecond de l'arrivée des Sauvages ; & quoique je fûſſe en général aſſez heureux à la pêche, & que je reçuſſe de fréquens ſecours des Indiens, c'étoit un moyen de ſubſiſtance très précaire, & au lac la Mort, j'eus de bien cruels momens à paſſer.

J'avois avec moi ſeize hommes, &, par occaſion un Indien & ſa femme, à nourrir & à gouverner ; de la conſervation de leur ſanté dépendoit en grande partie mon exiſtence. C'étoit mon devoir d'être toujours en route comme le ſeul qui, en cas d'arrivée des Sauvages, put parler leur langue, J'avois très peu d'occaſions de chaſſer, & je ne pouvois guères m'éloigner au dehors pour voir ſi les Canadiens faiſoient leur devoir : j'étois donc toujours en proie à l'inquiétude & je me réjouiſſois quand le printems revenoit me rendre la liberté.

Si l'on conſidère les attentions continuelles qu'il falloit apporter dans le ſoin des marchan-

dises pour empêcher les déprédations ; l'inquiétude & la crainte qui se renouvelloient sans cesse d'être pillés par une bande de gens ivres, toujours disposés à l'insulte, sans que j'osâsse témoigner de ressentiment, & les tourmens que j'avois à éprouver après de bonnes journées & un échange avantageux de toutes les marchandises, jusques à ce que le produit de mes travaux fût arrivé à bon port chez les personnes pour le compte desquelles je trafiquois; on conviendra qu'il n'y a peut être pas de situation plus triste. Souvent je n'ai pu me défendre d'une surprise extrême lorsque j'ai réfléchi à l'engagement que j'avois contracté, engagement qui me faisoit sacrifier la fleur de mes années dans un trafic dont aucun salaire ne pouvoit payer les fatigues & les dangers. Rien, je crois, ne pouvoit me porter à continuer un état si pénible & si difficile que l'idée flatteuse que je me formois de ma supériorité sur les autres comme interprète; & je ne puis m'empêcher de faire, en terminant, une réflexion : quelque blâmable que puisse être l'homme pour céder jusques à ce point, aux mouvemens de son orgueil, un esprit généreux lui fera grace de cette présomption en pensant qu'il est le seul qui souffre; &, comme c'est l'amour pro-

pre qui gouverne les affaires des hommes, ce ſont ſes ſuites qui doivent ou conſerver ou perdre celui que cette paſſion domine davantage.

CHAPITRE XI.

Seconde expédition. = Préparatifs pour un second hivernement parmi les Nipégons. = Projet formé par un Indien de nous piller. = Accident déplorable arrivé à un chef Indien. = Assassinat médité par un traîneur Indien, heureusement évité. = Portage la Rame. = Portage la grande Côte de la Roche. = Lac le Nid au Corbeau. = Vanité attachée par les Indiens à avoir de grandes oreilles. = Chanson d'amour indienne. = Aventure périlleuse. = Détails circonstanciés sur la mort tragique du trafiquant Joseph la Forme. = Réflexions. =

LE 13 du mois d'Aoust, je quittai le *pays Plat* avec quatre canots de bouleau & les mêmes hommes qui avoient hiverné avec moi au lac la Mort. J'arrivai à la rivière du Brochet qui se rend dans le lac supérieur : elle fait plusieurs détours pendant l'espace d'environ sept milles, & est extrêmement profonde : elle abonde en poisson, & surtout en brochet, d'où elle tire son nom. Pendant que nous étions à terre, nous

trouvâmes une bande considérable de Chippeways & quelques Sauvages de la nation des Rats qui nous préparèrent un festin de viandes sèches, de poisson, &c. Parmi eux étoit un Indien nommé *Ogasby* ou le cheval; il étoit regardé, même par les gens de sa tribu, comme un mauvais Indien, ce qui m'engagea à me tenir sur mes gardes pendant que je fus campé en ce lieu. Je traitai de leurs fourrures & de leurs pelleteries, & leur donnai du rum avec lequel ils firent une débauche qui dura trois jours & trois nuits. En cette circonstance cinq hommes furent tués, & une femme brûlée cruellement. Quand les fumées de la liqueur furent dissipées, ils commencèrent, selon leur usage, à réfléchir sur l'extravagance de leur conduite, & tous, à l'exception *d'Ogasby*, en témoignèrent un vif regret: pour lui, il sembloit plutôt satisfait du malheur qui étoit arrivé, & je fus informé, avant mon départ, qu'il avoit conçu le projet de se défaire de moi, & de piller ma propriété. Pour rendre inutiles ses intentions perfides, je le tins en bonne humeur & le fis dormir dans ma cabane, faveur à laquelle il parut très sensible & qui, je crois, le détourna, pour quelque tems, de son dessein. Quoique je ne me souciâsse nulle-

ment de ſa compagnie, je penſai qu'il étoit fort prudent de ne pas perdre mon ennemi de vue; le matin, je lui donnai un verre de rum, & je lui en promis une barrique de deux gallons pour emporter de terre, afin, ſelon l'expreſſion des Indiens eux mêmes, de *chaſſer de ſon cœur le mauvais eſprit*. Quand mes gens eurent tout préparé pour l'embarquement, je donnai au chef de la bande la liqueur, & à Ogasby, à l'inſçu des autres, une bouteille de rum de plus que je n'avois promis. J'avois fait dans cette bouteille une infuſion conſidérable de *laudanum*. Ne ſoupçonnant rien, il la porta à ſa bouche, & me ſecouant par la main il me dit: « *Kee talinimanconegee*, ou » à votre ſanté mon ami, » & ſur le champ il avala un bon coup qui l'aſſoupit auſſitôt & le plongea dans un profond ſommeil. Il y reſta, à ce que j'appris depuis, pendant douze heures, privé ainſi du pouvoir de faire du mal. Bientôt après, un Indien qui le haïſſoit & qui ne cherchoit que l'occaſion de ſatisfaire ſon reſſentiment, l'expédia à coups de tomahawk. L'ainé de ſes fils le brula & plaça ſes os au bout d'une haute perche, attendu qu'il étoit principal chef de la tribu.

Nous continuâmes notre voyage, & arrivâmes à une place de tranſport de peu d'étendue,

appellée le Portage la Rame, où le vent nous força de rester pendant neuf jours. Nous y trouvâmes un certain nombre d'Indiens réduits à la même nécessité.

Aussitôt qu'on put passer en toute sureté le lac Supérieur, nous continuâmes notre route à travers des courans rapides & dangereux, ce qui nous retint sans cesse dans l'eau & nous causa de violentes douleurs dans tous les membres. En ces occasions où les plus grands efforts deviennent nécessaires, toute distinction est mise de coté, & c'est *tel maître, tel valet*; le bourgeois doit travailler aussi rudement que les serviteurs pour les encourager à faire leur devoir avec plus de zèle, & éviter tout sujet de plainte.

Le vent devenant favorable, nous avancâmes jusques au lac *Cramberry*, ainsi nommé de la grande abondance de graines de ce nom qui croît dans les marais. Nous nous y arrêtâmes deux jours pour nous y remettre de la grande fatigue que nous avions éprouvée à lutter contre les rapides. Ayant pris du repos, & rien ne nous arrêtant plus, nous continuâmes notre route jusques à un petit portage appellé la *grande Côte de la Roche*, près l'entrée du fleuve Nipégon, qui est une longue chaîne

de rochers qu'il faut passer pour éviter la grande cataracte dont j'ai parlé dans mon premier voyage. A cette époque, nous n'avions que très peu de gibier, mais, heureusement, nous tuâmes trois ours dans le milieu du portage, ce qui nous soutint pendant quelques jours, nous pûmes ainsi conserver quelques unes des viandes que nous avions enfumées & fait sécher pour emporter avec nous.

De la grande côte de la Roche nous avançâmes au lac *le nid au Corbeau* qui est d'environ deux cents milles en circonférence, & accru par une quantité de petites rivières; il s'y trouve aussi plusieurs îles qui fournissent aux Indiens une grande quantité d'oiseaux sauvages; on y trouve de même beaucoup d'ours & un nombre prodigieux de mères castors parcourant l'espace d'environ dix milles dans une direction qui n'est pas droite. Les Chippeways y chassent & y trouvent beaucoup de gibier.

Le lecteur observera, que dans mon premier voyage, j'ai parlé d'un autre lac *le nid au Corbeau*, qui est fort petit & dans le milieu duquel est une île où il y a des palmiers très hauts. Il n'est pas étonnant que dans une étendue de pays si considérable il se trouve deux endroits du même nom.

Pendant notre séjour, arriva du lac Arbitibis une bande d'Indiens qui n'etoient probablement pas contents du trafiquant avec lequel ils avoient traité, & se proposoient d'aller a Michillimakinac; mais voyant que j'entendois leur langue ils firent des échanges avec moi, & me donnèrent en présent de la viande & du poisson. Il arriva ici un accident qui faillit devenir funeste & qui me fut par la suite très utile, en m'engageant à me tenir davantage sur mes gardes dans mes traités avec les Sauvages.

Quelques uns des chefs désirant voir mes fusils du nord-Oüest, je fus obligé, pour qu'ils pussent les examiner, de leur ouvrir chacun des étuis, ce que je fis bien contre mon gré, parce que le tems étoit très beau & qu'il me tardoit d'arriver à la terre où je devois hiverner avant que la neige ne tombât en trop grande abondance. Leur ayant donc montré les fusils, ils en chargèrent quatre, & les replacèrent dans les étuis, se promettant d'en faire l'épreuve. Pendant qu'ils étoient ainsi occupés, je l'étois, moi, à arranger des marchandises que j'avois déplacées pour les satisfaire. Mais, aussitôt que j'en eus le tems, je pris les fusils sans faire attention, ne sachant pas qu'ils fus-

ſent chargés, & je lachai le reſſort, le coup alla malheureuſement frapper l'oreille d'un des chefs, & je fus moi-même aſſez maltraité de la poudre qui m'éclata au viſage, & penſa me faire perdre la vue. La décharge fut ſi prompte & le coup parut tellement prémédité au chef, qu'il me reprocha très vivement le mal que je lui avois fait, & me menaça d'en tirer vengeance. Je l'eus cependant bientôt convaincu que c'étoit un accident, & au moyen de quelques préſens que je lui fis, je le conſolai de la perte de ſon oreille qui étoit grande & belle & ſans le moindre vuide, ce qui lui donnoit beaucoup de prix dans ſon opinion. Ce fut un bonheur que je ne le tuai pas; car, ſelon toute probabilité, nous aurions été victimes du reſſentiment de ſes compagnons.

Les Indiens attachent beaucoup de vanité à avoir les oreilles grandes & le plus larges qu'il eſt poſſible, (1) ce qui les expoſe à les avoir ſouvent arrachées. Il leur eſt très ordinaire de

---

(1) Ce n'eſt pas ſeulement parmi les Sauvages du Canada que l'opinion attache du prix à ce ſingulier agrément : « chez pluſieurs peuples de l'Aſie, » dit Ste. Foix, « les grandes oreilles ſont une beauté, & l'on y en voit aſſez communément qui pendent presque juſqu'aux épaules, par le ſoin qu'on prend de les allonger. » Voyez *les eſſais ſur Paris*, 5*me. vol.* pag. 14.

les perdre dans leurs orgies ; mais quand elles ne ſont que déchirées, ils les coupent à raze avec un couteau, recouſent enſemble les parties avec une éguille & du nerf de daim, & après des ſueurs abondantes qu'ils ſe procurent dans un bain, ils reprennent leur activité habituelle.

Le jour ſuivant nous prîmes congé & pourſuivîmes notre route juſques *Shecarke Sakiegan*, ou *le lac le Putois* dont le courant eſt très violent. A l'endroit de la chute, il y a des oies & des canards en quantité. Nous y chaſſâmes pendant un jour, & avec grand ſuccès. Le-lendemain matin, au point du jour, nous nous embarquâmes, & eûmes un tems favorable juſques à notre arrivée au lac *Schabeechevan*, ou lac *aux herbes Sauvages*. Ce lac eſt d'environ cent quatre vingt milles en circonférence & rempli de petites îles; il abonde en poiſſon, ſauvage & des mêmes graines qu'on trouve au lac *Cranberry*. Il eſt à ſix jours de marche environ du lac la Mort.

Ce lac avoit été l'année précédente, un poſte malheureux pour mes patrons, à l'époque où un de leurs employés, Jacques Santeron, étoit parti avec une cargaiſon de grande valeur. A mon arrivée, je cherchai la maiſon qu'il avoit

bâtie, mais je n'en pus découvrir la moindre trace. Il étoit probablement si transporté qu'il en avoit fait un feu de joie, en se voyant son maître. A l'extrémité de ce lac est une chûte d'eau qui sort d'un fleuve du même nom. Elle a une communication directe avec les eaux qui conduisent du fort Albany dans les terres limitrophes de la baye d'Hudson : il y a environ trente jours de marche à travers dix neuf portages & criques, outre quatorze rapides, ce qui arrête beaucoup les voyageurs dans leur marche. Les Indiens s'exposent aux courants les plus violens sans la moindre frayeur. Ils éprouvent rarement quelqu'accident; & achevent le voyage en un tiers du tems qu'il faut pour monter, sans aucun dommage pour leurs canots qui deviennent souvent hors d'état de servir à force d'aller contre le courant. Dans ce cas ils sont forcés d'en faire de nouveaux avant de pouvoir continuer leur voyage; mais ce qu'il y a de commode, c'est qu'ils ne sont nullement en peine de l'écorce de bouleau, & comme ils sont d'une adresse merveilleuse, trois jours leur suffiront pour faire un canot assez grand pour contenir trois personnes avec les provisions nécessaires à leur subsistance, & une chambre pour enmagasiner leurs foururres & leurs pelleteries.

Il y a ſur ce lac environ deux cents cinquante bons chaſſeurs qui ſont une grande quantité de ballots de caſtor; & c'étoit un motif de nous y établir; motif qu'augmentoit encore la perſpective d'une abondante proviſion de poiſſon, de ris, de graines qui ſont, en hiver, des reſſources trop importantes pour être négligées.

Après avoir mis les canots en ſureté & reſtauré mes gens avec de bonne ſoupe, je les laiſſai charger les marchandiſes, & pris avec moi deux Indiens pour me montrer un lieu commode à bâtir une maiſon : quand j'en eus trouvé un, je fis conſtruire un bâtiment de cinquante pieds de longueur & de vingt en largeur, partagé en deux appartemens ſéparés, dont l'un pour les marchandiſes, l'autre pour l'utilité commune. Ayant fait cacher le rum dans les bois, & mis toutes choſes en bon état, nous préparâmes les objets néceſſaires à la pêche, & comme le lac commençoit à geler très rudement, je partageai mes hommes en deux bandes : l'une pour l'employer à la pêche, le reſte (excepté un ſeul homme que je tenois toujours dans la maiſon) pour l'occuper à faire la proviſion du bois pour l'hiver. En trois ſemaines environ ont eut amaſſé près de la mai-

ſon une quantité de bois ſuffiſante, & les coupeurs de bois allèrent joindre la bande occupée à la pêche : elle fut heureuſe, de ſorte que, n'ayant point à redouter la famine, nous eûmes lieu d'être plus tranquilles que l'année précédente.

Au bout d'environ dix jours une bande nombreuſe d'Indiens arriva avec le gibier de ſa chaſſe. Je n'en avois jamais vu aucun, n'ayant pas encore hiverné ſi loin dans l'intérieur des terres. Ils parurent ſatisfaits de voir un trafiquant établi parmi eux, & ſurtout de ce que je parlois leur langue. Mais quand je leur eus appris que j'étois un frère d'armes, & que je leur eus fait voir ſur ma chair les marques de mon adoption, ils furent tranſportés de joie. Les femmes reçurent auſſitôt l'ordre de dreſſer des cabanes, & de préparer un feſtin. Pendant que cela ſe faiſoit, les Indiens vinrent dans ma maiſon un à un, & s'étant aſſis ſur le plancher, ils commencèrent à fumer & à me regarder d'un air très ſatisfait. Quand je leur eus donné du tabac & d'autres marchandiſes, le vieux chef dont le nom étoit *Mattoyash* ou la Terre, me prit par le col; & m'ayant baiſé à la joue, m'adreſſa le diſcours ſuivant : « *Meegwoitch kitchee mannitoo, kaygait kee zargetoone an niſhinnorbay nogome*,

ſhaſhyyar payshik artwwaay winnin tércuſhenan, cawween kitchee morguſſey, an niſhinnorbay nogome cawwickar iudenendum. Kaygait kitchee muskowway geoſay haguarmiſſey waybenan matchee oathty nee zargetoone ſaggonash artawway, winnin kaygait hapadgey kitchee morgussey an nishinnorbay; kaigWotch annaboicassey nennerWind mornooch towWarch neé zargey deb Woye kee appay omar, cuppar bebone nepeWar appiminiqui omar.

C'est-à-dire :

» Je remercie le maître de la vie de ce » qu'il nous aime, nous Indiens, & de ce qu'il » nous envoye aujourd'hui un trafiquant Anglois » qui ouvrira ſon cœur à moi & à mes jeunes » gens. Prenez courage, jeunes gens, ne laiſſez » pas vos cœurs s'appéſantir, & chaſſez loin » de vous le mauvais eſprit : nous aimons tous » les trafiquans Anglois, car nous avons entendu » parler de leur humanité pour les ſauvages : » nous croyons qu'ils ont un cœur ouvert, *que* » *leurs veines coulent claires comme le ſoleil.* » Il eſt vrai que nous autres Indiens n'avons » pas beaucoup de ſens quand nous ſommes » ivres, mais nous eſpérons que vous n'y penſerez » pas, &, ſi vous reſtez parmi nous, nous » chaſſerons pour vous avec ardeur. »

Dès qu'il eut terminé son discours, ils montèrent tous, & me prenant par la main droite, me conduisirent à leur cabane. Aussitôt que j'y fus entré, un des guerriers m'affubla d'une grande robe de castor qui avoit été préparée pour moi, me mit autour du col un collier de *Wampum*, & ne cessa de chanter en l'honneur du *maître de la vie*, tout le tems que le chef & moi fûmes occupés à manger. Quand le repas fut terminé, je menai deux de ces Indiens à ma maison & leur donnai deux barriques de rum, & dix carotes de tabac, avec d'autres objets, pour lesquels ils me laissèrent toutes leurs pelleteries. Ils commencèrent alors une débauche qui dura trois jours & trois nuits; le seul accident qui arriva fut qu'un petit enfant eut les reins brisés par sa mère. Quand ils eurent encore demeuré un jour à la suite de cette ivresse je leur fournis une quantité de munitions pour leur chasse d'hiver, & ils partirent très satisfaits de l'accueil qu'ils avoient reçu. Je ne puis m'empêcher de rapporter le moyen dont je fus obligé de me servir pour calmer une vieille femme Indienne qui étoit plus incommode que le reste de la bande & me tourmentoit sans cesse pour avoir de la liqueur.

Je mêlai quarante gouttes d'infusion de cantharides

tharides & un nombre pareil de gouttes de *laudanum* dans un verre de rum, & quand elle vint m'importuner pour avoir de l'eau de vie, je lui donnai la dose que j'avois préparée pour elle: elle l'avala sans hésiter, & comme elle étoit déja très ivre, cela la fit chanter. Mais elle ne fut point satisfaite & en demandoit toujours davantage; je répétai alors la dose qu'elle but encore & elle tomba, enfin, sur le plancher. Je donnai ordre à mon Canadien de la transporter hors de la maison & de la coucher avec soin près de son *wigwaum* où elle resta douze heures plongée dans un profond sommeil, ce qui me fit grand plaisir. J'ai toujours trouvé le laudanum fort utile. On doit le considérer en général, comme un article essentiel dans le commerce avec les Indiens, en ce qu'il devient le seul moyen de triompher de leur ivresse, & de rendre la vie plus agréable au trafiquant en mettant un frein à leur insolence.

Le 19 Novembre, une bande d'environ quarante Indiens vint me trouver avec quelques pelleteries, une grande quantité de viandes sèches, & aussi de la graisse d'Ours que j'achetai pour un peu de rum. Je leur conseillai de l'emporter avec eux le long de leur route loin de la terre. Ils se conformèrent à mes désirs

& s'embarquerent dans un état de ſobriété parfaite.

J'ai toujours tâché de leur perſuader qu'ils devoient emporter le rum : j'y ai pourtant réuſſi très rarement. On ne peut s'imaginer combien il eſt pénible de les ſurveiller quand la liqueur commence à opérer, & en outre, combien on court de dangers pour ſa vie & pour ſes propriétés.

Après leur départ, je reſtai pendant près d'un mois avec un ſeul homme, les autres étant occupés à pêcher & à guetter auprès des pièges à martre. Les deux expéditions furent heureuſes, mais ſurtout la première : l'on emporta au logis près de huit mille poiſſons, truite, brochet, brocheton & poiſſon blanc que nous ſuſpendîmes, comme à l'ordinaire, pour les faire geler. Lorſque le tems eſt rigoreux chaque homme fait deux fois par jour l'ouvrage qui lui a été aſſigné, & cette règle eſt conſtamment ſuivie, même quand la proviſion ſeroit très conſidérable.

Au commencement de Décembre, il nous arriva deux époux nouvellement mariés, nous leur donnâmes un verre de rum & ils firent une débauche complette. Voyant que la femme étoit en bonne humeur, je la priai de me chan-

ter une chanſon d'amour, à quoi elle conſentit avec beaucoup d'empreſſement.

Chanſon.

« *Debwoye, nee zargay, ween aighter payſhik oathty ſeizebockquoit ſenarguſſey me tarbiſcoach nepeech caſſawicka nepoo, moſzack pemartus ſeizebockquoit meteek.*

C'eſt-à-dire :

» Il eſt vrai que j'aime celui dont le cœur
» eſt ſemblable à la douce ſève qui découle de
» la canne à ſucre, & eſt le frère de la feuille *de*
» *Tremble*, qui vit toujours & brille d'un éclat
» perpétuel. »

Je la remerciai de ſa chanſon, donnai à ſon mari une bouteille de *ſcuttaywabo*, & les laiſſai jouir enſemble des douceurs de l'amour. Comme il n'y en avoit pas aſſez pour les énivrer, je n'eus point à redouter quelqu'accès de jalouſie. J'avois toujours préſente à l'eſprit l'aventure du lac la Mort dont je m'étois tiré avec tant de bonheur. Le matin ils partirent, m'ayant donné, en retour de mes préſens, des peaux de Caſtors, d'Ours & de Loutres.

Quelque tems après, arriva un Indien avec

ſes deux femmes (1) & trois enfans. Ils vinrent ſur le champ dans ma maiſon, & s'aſſirent près du feu. il me ſembla appercevoir une intention perfide dans la phyſionomie de l'Indien, & je l'obſervai avec beaucoup d'attention. Je lui demandai quel avoit été ſon ſuccès à la chaſſe? il me répondit qu'il croyoit le *maître de la vie* irrité contre lui, qu'il avoit tiré ſur pluſieurs animaux, & conſommé toute ſa munition ſans pouvoir rien tuer. C'étoit une manière figurée de s'exprimer qui ne me laiſſa pas douter que ce ſauvage ne fût un pareſſeux auquel je ne devois, par conſéquent, accorder aucune confiance. Il ajouta que ſa famille avoit été, pendant quelques jours, ſans proviſions, & qu'il eſpéroit que je voudrois bien *ranimer leurs cœurs*, & leur donner mon amitié. J'ordonnai alors qu'on mît ſur le feu une grande chaudière, & qu'on fit bouillir du poiſſon qu'ils mangèrent de bon appétit, ſur-tout les femmes & les enfans.

Je le queſtionnai ſur les terres où il chaſſoit: il me dit qu'il étoit de la baye d'Hudſon, & n'étoit venu ſi loin, que ſur ce qu'il avoit en-

---

[1] Nous avons déjà vu plus haut que la polygamie, non ſeulement eſt en uſage parmi les Sauvages, mais encore eſt regardée par eux comme une choſe toute ſimple & toute naturelle. *Note du traducteur.*

tendu dire de l'établissement de quelques trafiquans au lac le Putois, & que, comme il savoit qu'il s'y trouvoit des animaux en grand nombre, il s'étoit flatté de se procurer beaucoup de pelleteries. Je vis clairement la fausseté de tout ce qu'il me disoit & le considérai comme un traîneur; car il ne seroit certainement pas venu si loin, s'il n'eût fait quelque chose de désagréable aux employés dans les forts de la compagnie, & ne se fût rendu indigne de confiance. Me regardant très-hardiment il me pria de lui confier un fusil, une couverture & de la munition; mais je le refusai, ce qui lui déplut. Il sortit de la maison : un des siens l'appella, l'autre le suivit dehors, & lui dit quelque chose à voix basse : cela me parut une espèce de ligue contre moi, & m'engagea à me tenir sur mes gardes. Au bout de quelques minutes, il revint, & renouvella ses sollicitations, en me disant : « craignez-vous de » me confier une quarantaine de pelleteries? je « vous les payerai au printems. » Je lui dis que je n'avois accordé de crédit qu'à de bons chasseurs, & que j'étois sûr qu'il étoit un traîneur fainéant, qui vivoit sans industrie; que je lui conseillois de retourner à la tribu dont il étoit originaire, & de solliciter du secours de ceux

qui le connoissoient mieux que moi. Un pareil reproche de sa négligence, (que je me repentis depuis de lui avoir fait,) sembla éveiller dans son cœur *le mauvais esprit*, il me laissa sous l'empire de son *Matchee Manitoo*, & descendit à son canot, causant, à ce qu'il me parût, très-sérieusement avec ses femmes.

Mon homme qui les observoit, épia leur conduite avec soin, & vit l'indien qui s'efforçoit de couper avec la lime le bout de son fusil, pour le rendre plus commode à cacher sous sa couverture. Quand il l'eut racourci, il le chargea, & revint avec, le tenant caché sous son habit. Cette manœuvre étant une preuve convaincante de ses intentions diaboliques, j'ordonnai à mon homme de se tenir d'un côté de la porte, & je me plaçai à l'autre, épiant le moment de son entrée dans la maison. A l'instant même où il passoit le seuil, je le terrassai avec une bûche, & lui arrachant ce même fusil qu'il avoit racourci, je le frapai si rudement que nous fûmes obligés de le porter dans son canot où toute sa famille l'attendoit, & je leur enjoignis à tous de quitter la terre, les menaçant, en cas de refus, de mettre à l'instant le canot en pièces, & de laisser aller toute la famille au gré du courant. Les femmes & les

enfans parurent très-affligés, & n'obéirent à mes ordres qu'avec répugnance. C'est ainsi que je sortis victorieux d'une troupe barbare; & comme on ne tardera pas à le voir, j'échappai à un danger qui devoit infailliblement envelopper mes gens & moi dans les derniers malheurs.

Quelques jours après leur départ, un Indien arriva & m'apprit que M. Joseph la Forme, trafiquant comme moi, qui étoit établi au lac le Sel, avoit été tué par un Sauvage qu'il me dépeignit. Je ne doutai point que ce ne fût le même homme qui avoit projetté de me faire périr. Je fis part à l'indien de tous les détails de ma conduite en cette circonstance, & de la vengeance que j'avois tirée de ce Sauvage. Il me félicita de mon bonheur d'en être réchappé, ce Sauvage étant reconnu par toute sa tribu pour un méchant homme qui avoit tué son frère & une de ses femmes dans la dernière chasse, raison pour laquelle ceux de sa bande n'avoient plus voulu le souffrir parmi eux. Comme j'étois très-curieux de connoître les détails particuliers de cet évènement, je le priai de me les raconter. Il me dit qu'il les tenoit d'un Sauvage qu'il avoit rencontré par hazard, & auquel le meurtrier lui-même les

CHAPITRE XII.

Cruelles extrémités auxquelles est réduit le voyageur par le manque de provisions. = Arrivée heureuse de quelques Indiens qui l'en délivrent. = Bouillon de poisson agréable au goût. = Tripe de roche, herbe sauvage. = Bonté naturelle des Sauvages. = Récit des crimes affreux commis par un des hommes de M. Fulton, trafiquant, & châtiment que ce dernier inflige au criminel. = Visite d'un trafiquant appartenant à la compagnie de la baye d'Hudson. = Quelques observations sur cette compagnie. =

VERS les derniers jours de janvier, 1779, il nous arriva une bande d'Indiens de la nation des Rats, du *Shekarkistergoan* ou du lac *la tête de Putois*, qui est entre le lac Nipégon & le lac Manontoye. Ils m'apportèrent des provisions & des fourrures pour lesquelles je fis des échanges avec eux, leur donnant comme à l'ordinaire, du rum dont ils burent à discrétion, sans se faire aucun mal. Après leur départ nous nous trouvâmes à court de provisions par-

ce qu'il me falloit pourvoir aux besoins d'une maison plus considérable depuis que j'avois pris à mon service les gens de la Forme. Nous fûmes réduits à quelques poissons & du ris sauvage en fort petite quantité, ou *menomon* (qu'on tient renfermé dans des *muccucks* ou boëtes d'écorce) pour faire subsister avec moi dix sept hommes; la pitance de chacun n'étant que d'une poignée de riz & d'un petit poisson, le tout du poids de deux livres environ, que nous faisions bouillir ensemble & qui nous donnoit une soupe agréable. J'ai souvent été surpris que le bouillon du poisson ne fût pas plus généralement en usage, le goût en étant très-agréable; mais je n'ai point assez de connoissances en médecine pour dire ce qu'il peut avoir de salutaire ou de nourrissant. Le bouillon d'esturgeon est délicieux & laisse un goût agréable; mais comme il augmente davantage encore l'appétit de viande, ainsi que je l'ai éprouvé, on ne doit le prendre que lorsqu'on a du gibier en abondance. Ce poisson est très commun à Albany, & se vend un denier la livre, cours d'Yorck. La chair s'appelle bœuf d'Albany.

Il continuoit de geler très-rudement, & il n'y avoit aucune apparence que les Indiens vins-

ſent ſoulager nos beſoins. Nous fûmes obligés d'arracher le poil des peaux d'ours, & d'en faire rôtir le cuir, qui a le goût du porc. Ce mets fut avec de la *tripe de roche* bouillie, toute notre nourriture.

La tripe de roche ou *haWercoon* eſt une herbe ſauvage qui croî sur les rochers, elle eſt ſpongieuſe & très - mal ſaine. Elle occaſionne de violentes douleurs d'entrailles & ſouvent un flux de ventre. J'ai appris qu'elle avoit cauſé plus d'une fois ce dérangement à des trafiquans dans le Nord Oueſt; & quelques uns d'eux, dans des tems très-rigoureux, ont été forcés d'en manger pendant quatorze jours de ſuite, ce qui les avoit extrêmement affoiblis. Lorſque le dérangement ne ſe termine pas par un flux, il cauſe de violens vomiſſemens, & quelquefois un crachement de ſang, avec des ſpaſmes aigus dans les entrailles.

Après avoir enduré les plus grands maux, je conſeillai à mes gens de faire des pièges à martres, & de les dreſſer dans les bois, comme ils avoient fait l'hiver dernier au lac de la Mort, ce qui nous ſoutint quelque tems, mais ne ſuffiſoit pas à nos preſſans beſoins. Enfin arriva une bande d'Indiens avec dix bâtimens chargés de viandes & de fourrures. Leur arrivée nous

ranima & nous rendit le courage. Mes hommes les avoient découverts à une certaine diſtance, & quoique fort affoiblis par une faim cruelle, ils avoient mis leurs raquettes ou chauſſons d'hiver pour aller à leur rencontre.

C'eſt quelque choſe d'étonnant que les efforts de la nature pour ſoutenir la détreſſe, & le courage avec lequel elle lutte lorſque l'eſpoir d'un prochain ſoulagement s'offre à elle : tout ſouvenir fâcheux des peines paſſées s'évanouit, une nouvelle vie ſemble couler dans toutes les veines. Les perſonnes accoutumées aux douceurs de la molleſſe & aux jouiſſances du luxe, ne ſoupçonnent pas le plaiſir que procure un ſecours ineſpéré, & celui de ſe mettre à table dans un déſert. La faim n'a pas beſoin du ſecours de la ſauce, & c'eſt le cas de dire avec *Pope* : « jouir, c'eſt obéir. » Combien eſt délicieuſe une telle obéiſſance !

Les Indiens liſant notre détreſſe ſur nos viſages maigres & allongés, nous donnèrent toutes leurs proviſions, conſiſtant en chairs d'ours, de ratons & de rats. Une chaudière fut miſe à l'inſtant ſur le feu, & nous mangeâmes avec grand appétit. Ce repas nous remit peu à peu : les Indiens, pendant ce tems, jouiſſoient du bonheur d'avoir ſoulagé nos beſoins.

Malgré leur férocité, les Sauvages possèdent des vertus qui font honneur à la nature humaine & donnent des preuves de noblesse & de bonté que ne pourroient surpasser les ames les plus philantropiques. Ils ne connoissent pas ces sentimens petits & bas qui déshonorent un grand nombre d'hommes plus riches & plus éclairés ; & d'après la connoissance que j'ai de leurs inclinations, je suis sûr qu'ils rougiroient de la conduite peu généreuse d'hommes que la providence a comblés de ses bienfaits. (1)

Après notre repas, le chef qui n'avoit pas voulu jusques là nous déranger, nous demanda du tabac, & ayant fumé quelque tems, me dit qu'il avoit à m'annoncer de tristes nouvelles qu'il tenoit de quelques Indiens concernant M. Fulton alors à *Shekarkistergoan*, qu'il éprouveroit beaucoup de peine à me les raconter, en étant lui-même très affecté. Je le priai de finir sa pipe, & de boire un verre de rum avant de

---

[1] Nos Sauvages sont louables en l'exercice de la libéralité, selon leur pauvreté : car, comme nous avons quelquefois dit, quand ils se visitent les uns les autres, ils se font des présens mutuels, & quand il arrive vers eux quelques *Sagamôs* Français, ils leur font de même...

Cette façon de faire ne provient que d'une ame libérale & qui a quelque chose de bon. *Histoire de la nouvelle France, par Marc Lescarbot, chap. 20, pag. 803.*

commencer cette hiſtoire. Je lui témoignai en même tems ma ſurpriſe de n'avoir entendu parler de rien, ayant trafiqué, pendant quelques jours, avec une bande de Sauvages de la nation des Rats qui venoient du lac. Il me dit qu'il avoit rencontré ces Sauvages, qu'il leur avoit raconté l'événement dont ils avoient été très ſurpris; mais que comme les gens de M. Fulton n'étoient pas revenus de la pêche quand ils avoient quitté le lieu, le fait n'avoit pas été connu juſques après leur départ.

M. Fulton fut obligé de partager ſes hommes en deux bandes, ce qui s'appelle le *Cawway*, on partage des lots; c'eſt-à-dire qu'une partie eſt deſtinée à chaſſer ou à pêcher, & l'autre à reſter avec le maître. La bande chargée d'aller à la pêche étoit composée de *Charles Janvier*, *François St. Ange*, & *Louis Dufreſne*, tous natifs du Canada, qui s'étant munis de haches, de couteaux pour la glace & de tous les objets néceſſaires à la pêche, partirent, & dans l'eſpace de huit jours arriverent à un lieu favorable où ils conſtruiſirent une cabane dans laquelle ils vécurent aſſez bien pendant quelque tems. Mais le poiſſon leur manquant, & leur chaſſe n'étant point heureuſe, ils commencerent à être tourmentés de la faim. Pendant qu'ils étoient

dans cette ſituation, *le mauvais eſprit*, me dit ce chef, étoit entré dans le cœur de Janvier, & comme il étoit le plus vigoureux de tous, il ſupporta la faim beaucoup mieux que ſes compagnons, ce qui le porta bientôt après à effectuer le projet diabolique qu'il avoit formé de tuer le premier Indien qu'il rencontreroit, projet qu'il leur avoit déja communiqué. Ils étoient au comble de leur détreſſe, lorſque Janvier apperçut, à quelque diſtance, un Sauvage avec une charge ſur ſon dos. Retournant ſur le champ à la cabane, il parla à ſes pauvres malheureux camarades du ſecours qui approchoit. Ils ſe levèrent ſur le champ, quoique très affoiblis, & ſortirent de la cabane auſſi fermes ſur leurs jambes que leurs foibles reins le leur permirent. L'Indien arriva, ſe déchargea de ſon fardeau qui conſiſtoit ſeulement en deux loutres & deux lièvres, & les donna à Janvier qui les reçut avec grande ſatisfaction. Et quand il les eut dépouillés, il les fit bouillir dans la chaudière ſans les nettoyer, tant la violence de leur faim étoit extrême. Ce ſecours venu ſi à propos fut bientôt dévoré, & d'après l'ardeur avec laquelle Janvier avoit mangé, & la ſatisfaction qui paroiſſoit ſur ſon viſage lorſqu'il regardoit le Sauvage, ſes compagnons eſpérerent qu'il

qu'il renonceroit à son affreux projet, & se flaterent qu'il n'avoit pas le cœur assez dépravé pour entretenir la pensée de faire du mal à un homme dont le secours venoit à l'instant de leur sauver la vie. Le matin du jour suivant, l'Indien leur dit qu'il étoit fâché de ne pouvoir leur être plus longtems utile, n'ayant plus de munitions, mais qu'il alloit vers M. Fulton pour chercher des provisions.

Janvier dont le cœur étoit resté insensible au procédé touchant du Sauvage, pria ce dernier de l'aider à mettre sur le feu un énorme tronc de bois, ses camarades étant hors d'état de le faire. l'Indien s'y prêta avec zèle, & comme il se baissoit pour le saisir, Janvier l'assomma d'un coup de hache, le traîna jusqu'à la porte de la cabane, le coupa en morceaux, &, par un mouvement de la plus féroce barbarie, jetta dans la chaudière une aussi grande quantité de sa chair qu'il crut qu'il en falloit pour un repas. Quand elle fut accommodée, il contraignit François S.-Ange & Louis Dufrêne d'en prendre leur part & les obligea de baiser la croix qui étoit suspendue sur sa poitrine, & de jurer par tous les saints qu'ils ne révéleroient jamais ce qui venoit de se passer; les menaçant de leur faire éprouver le même sort

si jamais ils osoient en parler. Intimidés par ses menaces & ne pouvant plus douter qu'il ne fût homme à les effectuer, ils lui promirent le secret. Ayant donc surmonté le premier sentiment de répugnance, poussés d'ailleurs à cet effort, par la faim qui les dévoroit, ils mangèrent sans mesure de cet horrible mets, & bientôt après, tombèrent malades, & ressentirent les plus violentes douleurs. Ils se plaignirent alors tout bas l'un à l'autre que leur mal ne venoit que d'avoir mangé de la chair de l'Indien. Janvier les ayant entendus, les traita de fous, de coquins, & leur demanda s'ils craignoient que le Sauvage ne revînt à la vie. Il les pria aussi, avec un ricanement insolent, de lui dire qu'elle étoit dans l'homme la partie qui leur avoit semblé la meilleure? Les pauvres malheureux se contentèrent de répondre qu'ils se sentoient malades sans pouvoir en indiquer la cause, En peu de jours, comme ils n'avoient point d'autres provisions, l'Indien fut dévoré tout entier, & Janvier se détermina à n'avoir plus que de la chair humaine s'il ne pouvoit s'en procurer d'autre. A cet effet, il chercha une occasion de quereller S.-Ange, sachant bien que Dufrêne ne se mêleroit pas de la dispute. Voulant, toutefois, paroître le moins blâmable possible aux yeux

de Dufrêne, il recula avec adreſſe l'inſtant d'éclater, juſqu'à ce que, prétendant qu'il n'étoit plus maître de retenir ſa colère, il demanda à Dufrêne s'il ne penſoit pas que S.-Ange méritât le ſort de l'Indien, pour avoir oſé dire qu'il révéleroit un évènement qu'il avoit ſolemnellement juré de tenir caché. Dufrêne redoutant les ſuites d'une différence de ſentiment, dit qu'il trouvoit S.-Ange blâmable; à cette réponſe Janvier déchargea un coup de hache ſur le malheureux S.-Ange & le tua : il le coupa enſuite en morceaux; en fit bouillir une partie dont il força Dufrêne de manger ſa part, celui-ci n'oſant témoigner aucune répugnance. Heureuſement pour Dufrêne le tems devint plus favorable : ils attrapèrent du poiſſon en abondance, & réſolurent alors de retourner auprès de leur patron. Janvier énivré de ſes idées de ſupériorité, obligea Dufrêne de le traîner dans un bâtiment indien juſqu'à la maiſon de M. Fulton : cruelle obligation pour lui ! affreuſe loi pour un malheureux preſqu'anéanti. Mais la réſiſtance étoit inutile : il fit de néceſſité vertu, & obéit à ſon tyran avec une apparence de bonne volonté. Pendant la route, Janvier lui rappella ſouvent ſon ſerment & les ſuites funeſtes qui réſulteroient de ſon indiſcrétion, l'aſſurant

qu'une mort prompte en ſeroit le châtiment.

M. Fulton fut enchanté de leur retour. Il avoit beſoin de tout ſon monde, parce que les Indiens venoient journellement le trouver avec leur chaſſe d'hiver. Auſſitôt après leur arrivée, il demanda ce qu'étoit devenu S.-Ange : mais il ne reçut aucune réponſe. Il s'adreſſa alors à Janvier, qui répondit qu'il étoit allé à la chaſſe avec un chef nommé *Onnemay* ou l'Eſturgeon, que M. Fulton connoiſſoit, & qu'il ne tarderoit pas à revenir. Un des Canadiens le démentit en diſant que cela ne pouvoit être vrai, *Onnemay*, ayant quitté la maiſon de M. Fulton la veille de leur retour. Janvier dit alors qu'il pouvoit bien s'être trompé ſur le nom du chef, la langue Indienne ne lui étant pas très familière, & dans ce moment, Dufrêne craignant que l'évènement ne vint à ſe découvrir, changea la converſation dans l'eſpoir de ſe rendre agréable à Janvier.

Quelques jours s'écoulèrent : S.-Ange ne revenoit pas ; Janvier fut queſtionné de nouveau & appella Dufrêne en témoignage de ſes aſſertions que celui-ci ſe vit obligé de confirmer.

Peu ſatisfait, M. Fulton les examina ſéparément. Il ne put obtenir de Janvier aucunes

lumières ; enfin Dufrêne, aprés avoir d'abord hésité, finit par déclarer qu'il avoit juré de ne rien révéler, mais que S. Ange ne reviendroit jamais. M. Fulton essaya de lui persuader que la violation d'un serment, ainsi exigé, n'étoit pas un crime. Il parvint enfin à convaincre ce Canadien que loin qu'un tel serment fût obligatoire aux yeux de Dieu, c'étoit au contraire un des péchés les plus odieux que de cacher la vérité ; ajoutant avec adresse comme un argument de plus, que s'il n'avoit pas lui-même quelques doutes sur son innocence personnelle, il n'auroit aucun motif honnête de garder le secret ; qu'il ne devoit pas craindre le ressentiment de Janvier ; que lui Fulton s'engageoit à le mettre à couvert de toutes les suites qui pourroient résulter de sa déclaration. Ainsi convaincu & encouragé, Dufrêne découvrit tout, mais pria M. Fulton de lui garder le secret, ce que celui-ci promit de faire jusqu'à ce que l'entretien se renouvellât, moment où il fut convenu que Dufrêne raconteroit toutes les particularités en présence de Janvier. Ce dernier fut souvent pressé par les autres gens de M. Fulton de leur donner quelques lumières sur l'absence de St. Ange, mais il garda toujours un silence opiniâtre : quelques

uns d'entr'eux allèrent jusqu'à l'accuser nettement de n'en savoir que trop sur son compte, mais il reçut ces diverses attaques avec indifférence.

M. Fulton ayanr disposé de toutes ses marchandises, se prépara à quitter la terre où il avoit hiverné. Tout étant mis en ordre, on partit. La première nuit après le départ, M. Fulton chargea une paire de pistolets. Il instruisit d'abord ses gens de ce que Dufrêne lui avoit découvert & du châtiment qu'il se proposoit de tirer d'une pareille atrocité, sortit ensuite de sa tente, & vint se tenir près du feu autour duquel les Canadiens étoient assis. La conversation sur le compte de S.-Ange ayant été renouvellée à dessein, M. Fulton observa qu'il y avoit eu de la cruauté à le laisser dans les bois avec les Indiens, & s'en prit surtout à Janvier qui, étant le chef, se trouvoit en conséquence, le plus responsable. Janvier s'aigrit en voyant remettre ce sujet sur le tapis (car le crime est facile à irriter) & répondit que S.-Ange étoit bien homme à se garder lui-même, & qu'il n'avoit été chargé d'aucune inspection sut lui. On s'en prit alors à Dufrêne. Celui ci, d'après le plan convenu avec M. Fulton, déclara l'affaire toute entière, & fit le

récit de la conduite de Janvier dans tous ses détails. Le scélérat entreprit de se venger sur le champ de cette diffamation, ainsi qu'il l'appelloit, & nia avec la plus audacieuse effronterie & les sermens les plus solemnels ce dont il étoit accusé. M. Fulton crut alors que le moment étoit arrivé pour lui d'intervenir, & voulant le confondre, il lui demanda *quelle étoit dans l'homme la partie la meilleure?* Janvier répondit avec autant de promptitude que d'audace que c'étoit à ceux qui avoient mangé de la chair humaine à le dire : mais, pressé vivement, & réduit enfin à ne pouvoir plus se défendre, il répondit en colère, que *c'étoient les pieds.* Son accusateur encouragé par cet aveu, le pressa de plus en plus, jusqu'à ce qu'il avoua enfin les forfaits dont il étoit accusé, & déclara que dans une situation pareille, il tueroit son propre frère.

M. Fulton ne put contenir plus longtems son indignation. Il courut à Janvier, lui dit qu'il étoit un misérable scélérat, d'abord pour avoir tué un innocent Indien qui avoit eu la générosité de soulager ses besoins, & pour l'avoir mangé après comme un Cannibale : ensuite pour avoir, outre cette action atroce, augmenté ses crimes, par un meurtre commis

de propos délibéré en la perſonne d'un homme ſans défenſe, ſon compagnon, ſon camarade de travaux, ſon ami; qu'il étoit un opprobre pour la nature humaine qu'on ne devoit pas ſouffrir plus longtems au nombre des vivans, & ſans lui laiſſer le tems de répliquer il lui tira un coup de piſtolet dans la tête. Il ordonna enſuite à ſes gens de l'enterrer, & dans la matinée, M. Fulton pourſuivit ſon voyage juſqu'à Michillimakinac. Dès ſon arrivée, il alla ſe préſenter au commandant qui après avoir attivement examiné l'affaire, l'acquitta honorablement, mais lui recommanda de ne pas ſe hazarder de nouveau dans ces pays où l'Indien avoit été tué, de peur que les Sauvages n'euſſent entendu parler de l'aventure, & ne conſervâſſent quelque reſſentiment de la mort d'un homme de leur tribu qui pût expoſer les innocens à ſouffrir pour les coupables.

Dans le mois de février, je reçus la viſite d'un trafiquant vêtu d'une chemiſe de cuir boucané. Il étoit accompagné de trois Indiens & abſent depuis cinq jours du fort Albany; il me dit que ce qui l'avoit engagé à venir n'étoit qu'un motif de pure curioſité qui le portoit à me voir, n'ayant jamais entendu dire que perſonne juſques là eût pénétré ſi avant dans

l'intérieur des terres pour hiverner, excepté les employés de la compagnie de la baye d'Hudſon. A cette époque, j'avois très-peu de proviſions & il me falloit ſoutenir huit hommes & en outre, les Canadiens de M. Joſeph la Forme. Notre principale nourriture étoit de la tripe de roche. A ſon arrivée je fis mettre la chaudière ſur le feu avec des feuilles dedans. Il me demanda de quoi je me nourriſſois, j'en fis ôter quelques unes du pot, on les mit dans une taſſe d'écorce, il en goûta, mais ne put les avaler. Je lui appris que ce mets avoit été la principale partie de notre nourriture, & que dans les tems les moins durs, nous n'avions eu que de la chair d'animaux ſauvages, & rarement de la farine; la quantité de bled indien que nous avions pu emporter avec nous du pays Plat, n'étant pas ſuffiſante pour paſſer l'hiver. Quand je lui eus fait un tableau de ma manière de vivre, il avoua qu'elle n'offroit pas, à beaucoup près les mêmes douceurs que la ſienne. Je le conduiſis à mon magazin, & lui montrai les ballots de caſtor que j'avois amaſſés : ſa ſurpriſe augmenta; il ne concevoit pas comment il avoit été poſſible de tranſporter une quantité ſuffiſante de marchandiſes deſtinée à des échan-

ges égale à la valeur des pelleteries dont je lui ſemblois être poſſeſſeur. Il me pria de venir avec lui & me promit de me fournir des proviſions; mais je lui dis que j'étois pourvu d'un emploi, & que j'avois éprouvé les rigueurs d'une pareille ſituation l'hiver précédent au lac la Mort; que comme je n'avois pas du m'attendre à paſſer ma vie auſſi doucement parmi les Indiens qu'au ſein de l'Angleterre, mon devoir exigeoit que je reſtâſſe juſqu'à la fin de la ſaiſon, époque où je retournerois & où je tâcherois d'obtenir quelque récompenſe des peines que j'avois ſouffertes en rendant bon & fidèle compte des marchandiſes confiées à mes ſoins, ce qui ne pouvoit manquer de ſolliciter pour moi le juſte ſalaire de mes travaux. Dans la matinée, après m'avoir ſouhaité la prompte arrivée de quelques Indiens qui fûſſent en état de me tirer d'un beſoin ſi preſſant en me fourniſſant en abondance des comeſtibles plus nourriſſans & plus agréables au goût, il prit congé de moi.

Cette civilité d'un des employés de la Compagnie de la baye d'Hudſon, me conduit à quelques remarques néceſſaires pour la juſtification de ce corps reſpectable ſur lequel la cenſure s'eſt exercée avec tant de ſévérité, & j'oſe le dire, tant d'injuſtice.

M. Joseph Robson, un des employés de la compagnie, qui avoit résidé dans son comptoir l'espace de six ans, en qualité d'intendant & d'inspecteur des bâtimens, s'élève fortement dans un ouvrage publié par lui, il y a quelques années, contre la manière dont les gouverneurs des forts déployent ce qu'il appelle *leur autorité au dessus de toute censure*. Il assure que leur tyrannie extrême est une source continuelle de désagrémens. Il dit aussi que le *surplus du* » *trafic* est une iniquité monstrueuse, non moins » contraire aux intérêts bien entendus de la » compagnie, qu'injurieux aux naturels du pays » que cette manœuvre aliéne de plus en plus, » & qu'elle dégoûte tout-à-fait de la chasse, » ou détermine à porter toutes leurs fourrures » aux Français. » Il est nécessaire d'observer ici que ce *surplus de trafic* n'est autre chose que la portion de pelleteries que les employés de la compagnie reçoivent dans les échanges avec les naturels du pays, outre la quantité convenue avec la compagnie, & qui leur appartiennent.

C'est, sans doute, (en admettant qu'elle soit vraie,) une accusation grave & un juste sujet de plainte. Il paroîtroit, cependant, qu'elle est sans fondement : car M. Robson dit ensuite que ce *surplus du trafic* n'est que d'un mince

avantage pour eux ; « qu'une partie s'ajoute
» toujours aux provisions de la compagnie
» comme supplément de bénéfice exigé par le
» mérite de leurs services, & que les gou-
» verneurs s'approprient le reste qu'ils em-
» ployent le plus souvent en présens séducteurs
» destinés à couvrir leurs fautes & à se faire con-
» tinuer dans leur commandement. » Quel étrange dégré d'inconséquence & d'atroce injustice ! Imaginer que les gouverneurs sont assez foibles & assez pervers pour commettre des prévarications seulement dans le dessein de se procurer un avantage momentané, & qu'ils sont obligés de distribuer les gages de leur iniquité pour se mettre à l'abri des suites dans la compagnie & parmi les complices de leurs exactions ; tandis que par une conduite contraire, ils seroient tout aussi riches, plus respectés, & jouiroient de la satisfaction intérieure de s'être acquittés avec intégrité des fonctions qui leur sont confiées ! Ces allégations sont trop absurdes pour être accueillies. A l'égard de la compagnie, on ne peut supposer que ce « surplus du trafic » ne lui soit pas connu ainsi que les moyens dont les employés se servent pour procurer les avantages qui en résultent. Ils lui sont connus, & personne ne supposera sans partialité

le contraire. Non ſeulement elle permet, mais elle approuve la conduite de ſes gouverneurs, par la conviction qu'elle a des avantages qui en réſultent pour les intérêts de la compagnie, & c'eſt une juſte récompenſe des travaux de ſes agens. Quelque ſoit, au reſte, le motif, par cela ſeul qu'il eſt celui d'hommes irréprochables & dignes de reſpect, on ne peut y voir que de la ſageſſe & de la prudence.

En premier lieu, je crois qu'il ſeroit très-difficile de prouver que la conduite des gouverneurs ait jamais » aliéné les naturels du pays, » des intérêts de la compagnie, & les ait dé-» goûtés d'aller à la chaſſe. » La première aſſertion n'eſt pas claire juſqu'à préſent: car je tiens de perſonnes dignes de foi que la *nouvelle* compagnie du Nord Ouëſt, dont le commerce s'étend juſqu'aux limites des établiſſemens de la baye d'Hudſon, trouve très-peu d'encouragement de la part des Indiens. Si donc les naturels du pays étoient dégoûtés, certes ils embraſſeroient la première occaſion favorable de le prouver, en portant leurs pelleteries à de nouveaux trafiquans. Rien n'eſt plus naturel que d'imaginer qu'ils en agiroient ainſi; mais comme leur conduite a été bien différente, il s'enſuit que ce dégoût n'exiſte pas.

Une autre obſervation eſt celle-ci : « que la
» conduite cruelle & tyrannique des gouver-
» neurs & des capitaines à l'égard de leurs
« ſubalternes, non ſeulement détourne des gens
» utiles de s'engager au ſervice de la compa-
» gnie (circonſtance à laquelle ils devroient
» faire attention pour leur propre intérêt) mais
» encore ſert de prétexte aux calomnies dont
» la compagnie eſt l'objet. »

Quoique dans le département particulier où j'ai été employé pendant pluſieurs années en qualité de trafiquant & d'interprète de langues Indiennes, j'aie eu peu d'occaſions d'être lié avec pluſieurs employés de la compagnie (occupé moi même dans un commerce oppoſé à leur intérêt) je puis dire cependant, avec confiance, de quelques uns d'entr'eux avec leſquels j'ai eu des entretiens, que je les crois, ſous tous les rapports, des gens très-utiles & très-verſés dans la langue des naturels du pays. Pour répondre à cette aſſertion « que des gens utiles
» ſont détournés d'entrer au ſervice de la com-
» pagnie » & pour réfuter l'accuſation d'oppreſſion & de cruauté, j'ajouterai ce que perſonne, j'eſpère, ne conteſtera, que ces employés ont été ſi ſatisfaits de la conduite de leurs ſupérieurs, que pluſieurs d'entr'eux ſont reſtés

à leur ſervice l'eſpace de plus de vingt années.

Je penſe, au ſurplus, que la conduite des gouverneurs, tant au dedans qu'à l'extérieur, paroîtra très-conforme aux intérêts de la compagnie & que toute autre manière d'agir ne produiroit que trouble & qu'anarchie. Je dois déclarer, pour ma part, que je n'ai jamais entendu parler de ce dégoût perſonnel dont M. Robſon ſe plaint, que j'ai toujours remarqué, au contraire, beaucoup d'ardeur à être employé à leur ſervice.

M. *Carver* dans ſon hiſtoire de l'Amérique ſeptentrionale, obſerve « que ſur les eaux » qui ſe déchargent dans le lac *Vinnepeek*, les » nations voiſines prennent une grande quantité de fourrures dont elles portent quelques » unes aux comptoirs de la compagnie de la » baye d'Hudſon, mais qu'elles le font avec » répugnance pour pluſieurs raiſons ; que des » Indiens Aſſinipoils & Killiſtinoës qui trafiquoient habituellement avec les employés » de la compagnie, lui avoient dit que s'ils » pouvoient être ſûrs de trouver toujours des » marchandiſes à Michillimakinac, ils ne trafiqueroient point ailleurs, qu'ils lui avoient » montré quelques habillemens & autres objets

» achetés à la baye d'Hudſon dont ils étoient
» fort méconiens, ſe regardant comme trom-
» pés malhonnêtement dans l'échange qu'ils
» avoient fait.

» A cela M. *Carver* ajoute qu'en admettant
» la vérité de leurs récits, il ne pourroit s'em-
» pêcher de partager leur opinion, mais qu'il
» a reconnu depuis que ce mécontentement
» pourroit bien être en grande partie, l'ou-
» vrage des trafiquans du Canada, & le fruit
» de leurs intrigues: que le moyen mis en uſage
» par ceux-ci pour détacher les Indiens de leur
» affection pour la compagnie de la baye d'Hud-
« ſon & pour s'emparer de leur confiance en
» faveur de leurs nouveaux patrons, étoit de dé-
» précier en toute occaſion, les marchandiſes de
» la compagnie, & d'exalter les avantages qui
» réſulteroient pour eux de ne commercer qu'a-
» vec les trafiquans du Canada: qu'en cela ils
» n'avoient que trop bien réuſſi, & que telle
» étoit, à n'en pas douter, la cauſe des mé-
» contentemens des Indiens Aſſinipoils & Kil-
» liſtinoës. » Mais, dit il plus bas, d'autres rai-
» ſons ont contribué à les augmenter; la lon-
» gueur du voyage juſques aux comptoirs de
» la baye d'Hudſon, qui, ſelon ce qu'ils lui
» dirent, leur prenoit trois mois pendant les
chaleurs

« chaleurs de l'été pour aller & revenir ; & la « petiteſſe de leurs canots au moyen deſquels « ils ne pouvoient tranſporter qu'un tiers du « caſtor qu'ils avoient tué ; ce qui fait qu'on « ne doit pas s'étonner que les Indiens aient « ſouhaité avoir des trafiquans qui vinſſent ré« ſider parmi eux. » Comme M. *Carver* n'a point voyagé dans l'intérieur du pays en qualité de trafiquant, il n'a pu être guidé, en s'exprimant ainſi, par aucun motif d'intérêt commercial ; & , ſur cet article, on eſt autoriſé à lui accorder toute confiance comme à un obſervateur impartial : le public en liſant ſes remarques, jugera juſques à quel point elles vont à la charge ou à la décharge de la compagnie de la baye d'Hudſon.

Un nouvel écrit publié ſur l'état préſent de la baye d'Hudſon par M. Umfreville, m'engage à prolonger cette digreſſion.

Il eſt malheureuſement arrivé que des ennemis de la compagnie le ſont devenus de ſon établiſſement ; on a vu même dans ce nombre des hommes en qui elle avoit placé ſa confiance, & qu'elle avoit initiés dans les secrets de ſon commerce. Il eſt naturel de croire qu'il s'élevera, qu'il s'eſt élevé des démêlés d'intérêt entre les gouverneurs & les employés.

Dans ce cas, perſonne ne peut être forcé de continuer un ſervice qui ne lui eſt point agréable; mais alors, on doit ſe borner à quitter l'emploi ſans diſcréditer un établiſſement dont on avoit, d'abord, regardé comme de ſon devoir de favoriſer le ſuccès; & il n'eſt permis, ſuivant moi, de révéler aucune particularité, aucune circonſtance, dès qu'elle n'a pas un rapport immédiat avec la diſgrace qu'on éprouve ou qu'elle n'eſt pas néceſſaire pour défendre ou conſerver ſa réputation. Les gouverneurs actuels ſont des hommes d'une grande probité qui ne deſcendront probablement pas juſques à prendre connoiſſance de ces graves accuſations intentées contr'eux; mais comme la vertu la plus éminente peut être attaquée par des allégations dénuées de fondement, je me flatte que le public verra ſans déplaiſir mes efforts, tout foibles qu'ils ſont, pour venger l'honneur d'un corps ſi reſpectable. Comme mon projet n'eſt pas d'inſiſter plus longtems ſur ce ſujet, je ſupplierai le lecteur s'il déſire en ſavoir plus à cet égard, de lire l'écrit publié par M. Robſon qui étoit un des employés de la compagnie & que M. Umfreville reconnoît pour un écrivain véridique & impartial. D'après cette lecture il jugera de la ſolidité de la critique

de M. Umfreville ſur la conduite des gouverneurs de la compagnie de la baye d'Hudſon. Un examen plus étendu de l'ouvrage de M. Umfreville excéderoit les bornes que je me ſuis preſcrites; & je me contente de penſer que ceux qui le liront s'appercevront combien il a été injuſte à l'égard des gouverneurs & de la compagnie.

CHAPITRE XIII.

Arrivée d'un plus grand nombre d'Indiens. = Le rum manque. = Recours au moyen ordinaire d'augmenter la provision, ce qui met le voyageur à portée de terminer le trafic pour la saison. = Il prend congé des Indiens, & continue son voyage pour retourner chez lui. = Formalités de la galanterie chez les Indiens Chippeways. = Anecdote d'une femme Indienne. = Opinion que ces Indiens ont de leurs femmes. = Hommages des Indiens à la providence. =

BIENTOT après le départ du trafiquant une bande d'environ cent Indiens vint nous trouver. Je n'avois qu'une provision de rum fort légère, & c'étoit un malheur. Car le rum est d'une trop grande importance dans les traités avec les Indiens pour qu'on en dispose avec trop de facilité. Dès leur arrivée, ils voulurent boire, mais je continuai de faire des échanges pour tout ce qu'ils avoient de fourrures avant de leur donner du rum ; l'affaire terminée, ils devinrent plus exigeants, & je leur en donnai alors

autant que j'en avois pu ménager ; quand ils l'eurent reçu, ils s'embarquèrent en assez bonne humeur.

Au mois d'Avril la dernière bande arriva, & je fus très inquiet de ce que j'avois à faire, ne possédant plus qu'une très petite portion de rum & n'ayant aucun espoir d'augmenter ma provision. Je fus obligé de le délayer de manière à le rendre d'un cinquième plus foible que de coutume, ce qui me donna vingt gallons de rum indien passable. Leur ayant fourni des hardes je reçus leurs pelleteries, leur donnai le *scuttaywabo*, & un moment avant de m'embarquer, je leur adressai le discours suivant : « *Haguarmissey cockinnor an nishinnorbay* kee-» Wabindan *cawwickar nin serparguſsey nee* « *zargetoone*, keennerwind kaygo kee *cusken-* » *dum webatch neennerwind tercushenan ne-* » *pewar annacotchigon nin ojey petoone* Wa » *haguarmissey cockinnor meenwendesay bazam* « *ebekcheck megoyyack debwoye neegee* kaygo *ar-* » wayyor *matchee oathty. Kee cannawendan coc-* » kinnor, *mokoman*, *baskeyzegan goyer becka*, « kee *minniquy* kaygo *arawyyor annascartissey* » Woke *mornooch* kee *permartissyan cockinnor an* » *nishinnorbay nogome debwoye negee nepewar* » *artawway* Wimin *ojey zargetoone an nishin-*

» *norbay, keshpin suggermarch wennevar metach*
» *nin ojey debarchemon kitchee ojemar awassa*
» *woity kitchee Wakaygan michillimakinac me-*
» *tach kaygoshish Ween ojey bocket tywaun*
» *keenner Wind.*

C'est-à-dire,

» Maintenant, mes amis, prenez courage; je
» vous ai toujours montré un cœur bon, &
» vous savez tous que je suis rempli de tendresse
» pour vous, pour vos femmes, pour vos en-
» fans. Ne concevez donc point d'inquiétudes,
» & ne trouvez pas trop long le tems que je
» serai absent de vous. J'espère que le maître
» de la vie me donnera le courage & la force
» de revenir vers vous, & de vous apporter
» des marchandises. Maintenant comme vous
» savez que je n'ai point de *sucre* sur mes
» lèvres ni de *pointe* à la langue, que mes
» oreilles ne sont point bouchées ni mon cœur
» chargé, j'espère que vous me remettrez vos
» couteaux, vos fusils, vos tomahavks, & n'au-
» rez point le cœur méchant, avant de com-
» mencer à boire, de manière que je puisse
» vous retrouver en bon état à mon retour.
« Je parlerai, avec courage au grand chef
» Anglois à Michillimakinac, & il vous ouvrira
» son cœur. »

Dès que j'eus terminé mon discours ils rassemblèrent les armes & me les remirent. Je leur donnai alors une quantité considérable de rum, après quoi je leur rendis leurs couteaux &c, pour les convaincre de la bonne opinion que j'avois d'eux, & leur prouver que je ne doutois pas qu'ils ne suivîssent l'avis que je leur avois donné. Je descendis ensuite dans mon canot, & comme je me préparois à naviguer, je fus salué par une décharge de deux cents coups de fusils à laquelle je ripostai par une seule volée. Je poursuivis mon voyage en bonne disposition, & très satisfait de quitter mes quartiers d'hiver.

Nous continuâmes notre route sans aucune rencontre digne d'être rapportée jusques à notre arrivée à la rivière du *Putois* où j'avois malheureusement emporté l'oreille d'un chef, ainsi que je l'ai raconté plus haut. J'y rencontrai un couple de jeunes gens nouveaux mariés, & quelques Sauvages de la même bande qui m'avoient tant amusé dans le mois de Décembre précédent par leurs chansons d'amour. Désirant acquérir une parfaite connoissance de leurs mœurs & de leurs usages, je pris à cet effet plusieurs instructions, & entr'autres choses je parvins à savoir quelles sont les formalités de la galanterie chez les Chippevays. Je présume qu'elles seront

mois, les deux amans se conduisant, d'ailleurs, durant tout ce tems, avec la plus grande circonspection.

Au moment où une fille se marie, elle renonce à sa liberté. C'est l'esclave dévouée de son époux qui ne perd pas de vue un seul moment ses prérogatives. Partout où il va, elle doit le suivre, & n'ose se hazarder à l'irriter par un refus, sachant bien que la moindre indifférence pour ses volontés seroit punie par un châtiment terrible, souvent même de la mort. La plus grande liberté qu'il lui accorde est de danser & de chanter en sa compagnie : il est rare qu'il s'occupe beaucoup plus d'elle que de la personne qui lui seroit le plus indifférente, tandis qu'elle est, au contraire, obligée de vaquer à tous les soins du ménage ; ce que l'habitude ou une insensibilité absolue la porte à faire avec la plus entière résignation.

Je me souviens d'avoir lu un trait de ce genre. A la Crique du Castor, à vingt cinq milles environ du Fort Pitt, une femme Indienne voyant quelques blancs qui portoient sur leurs épaules du bois de chauffage, prit sa coignée & leur en apporta, en fort peu de tems une lourde charge sur son dos. La jettant ensuite auprès du feu, elle leur dit que non seulement

elle avoit compaſſion d'eux, mais qu'elle regardoit comme un ſcandale que des hommes fiſſent ce qui étoit, à proprement parler, l'ouvrage des femmes.

Les hommes conſidérent les femmes comme n'étant deſtinées à autre choſe qu'à faire des enfans & à ſupporter toutes les peines de la vie domeſtique. Quant aux enfans, ils préferent les garçons aux filles parce qu'ils eſpèrent les voir devenir tous de braves guerriers. Par la même raiſon qu'il traitent leurs femmes en véritables eſclaves, ils ne font pas grand cas des filles qu'ils jugent tout au plus dignes de ſervir des guerriers & de travaïller à des ouvrages qui deshonoreroient des hommes.

Nous pourſuivîmes notre voyage au lac le *Nid au Corbeau* ou nous tuâmes quelques oies & canards ſauvages qui dans cette ſaiſon de l'année ont un gout de poiſſon. Nous nous y arrêtâmes deux jours pour nous mettre en état de continuer le reſte du voyage avec plus de vigueur. Le matin du troiſième nous nous embarquâmes dès la pointe du jour & nous arrivâmes à la *grande Côte de la Roche* où nous fûmes aſſez heureux que de tuer deux ours, manger très délicat; & comme nous avions quelques momens de loiſir à donner aux apprêts

de la cuisine, nous nous en régalâmes avec autant de sensualité que nous avions pu faire des mets les plus friands dans des situations plus heureuses.

Nous avançâmes jusques au lac *Cranberry* où nous attrapâmes du poisson & recueillîmes tout ce que nous pûmes emporter de graines. Delà nous continuâmes notre route au portage *la Rame* où le vent nous retint de nouveau pendant quelques jours, mais nous ne fûmes, pendant notre séjour, dérangés par aucune visite. Enfin le vent étant devenu favorable, nous dirigeâmes notre route vers la rivière la Pique. En y arrivant, mon imagination fut frappée du souvenir des dangers que m'avoit fait courir l'année précédente le sauvage *Ogasbey*. Mais je fus presqu'aussitot tranquillisé à cet égard, me rappellant qu'il avoit été tué, & qu'il n'étoit plus la terreur des trafiquans.

Cette occasion, entre beaucoup d'autres, est une de celles où j'ai éprouvé que lorsque le cœur est oppressé par de tristes souvenirs ou par des idées affligeantes, l'auteur de notre existence nous envoye des soulagemens que nous étions loin d'éprouver. Ce passage soudain d'un état à l'autre, nous ne sommes que trop enclins

à le rapporter à notre propre ſageſſe, & à attribuer à notre prévoyance ſeule ou à notre adreſſe le bonheur que nous avons eu d'échaper aux dangers qui nous menaçoient, & les eſpérances de ſalut que nous avions formées. Les Indiens penſent beaucoup mieux. Ils diſent que c'eſt le *maître de la vie* qui donne cette préſence d'eſprit qui nous tire d'embarras, ou qui nous procure du ſoulagement. C'eſt au *maître de la vie* que l'Indien s'adreſſe, même pour les beſoins journaliers. C'eſt à lui qu'il rapporte ſes victoires & ſes ſuccès; & lorſqu'il eſt vaincu & attaché au poteau, il le remercie encore de lui donner le courage *d'ouvrir ſes veines*. C'eſt cette confiance qui lui fait endurer les plus cruels tourmens avec tranquillité, & défier, juſques dans les plus affreuſes douleurs, la barbare férocité de ſes ennemis.

Quoique les Chippeways, ainſi que la plus grande partie des nations Indiennes de l'Amérique Septentrionale, aient des idées ſemblables, il faut gémir que cette opinion ne ſoit point univerſelle. Les Mattaugweſſawacks, dit-on, ne reconnoiſſent point un être ſuprême; & s'ils ont des ſuccès à la guerre ils attribuent tout le mérite de leur victoire à leur courage & à leur habileté. Mais quoiqu'ils ne croyent

pas à un *maître de la vie*, ils n'ont pas moins d'idées religieuses, à quelques égards que les autres Sauvages; ils pensent qu'il y a certains lieux fréquentés par de malins esprits dont ils redoutent le pouvoir; & d'après l'impression que font sur eux de pareilles idées ils évitent avec soin ces mêmes lieux. Voici une autre preuve de leur superstition: si quelqu'un des leurs est tué par accident, ils en conservent un pied ou une main. Ils la salent, la font sécher & s'en servent comme d'un préservatif enchanté contre toutes sortes de malheurs: d'où il semble résulter que malgré qu'ils ne reconnoissent pas l'empire d'un bon esprit, il en redoutent pourtant un mauvais; ce qui ne permet pas de craindre qu'un pareil écart de la croyance commune à tous les hommes fasse jamais des progrès inquiétans. Il imprimeroit à l'espèce humaine un caractère trop horrible pour y songer. Mais il est tems de terminer cette digression. Nous continuâmes notre voyage au pays Plat, où nous séjournâmes quelque tems dans la société de trafiquans qui avoient, comme nous, passé l'hiver dans ces îles, de plusieurs autres qui arrivoient avec des marchandises pour en fournir

à ceux qui devoient s'en retourner. Mais lorsque mon tems fut expiré, je revins à Michillimakinac. Après avoir rendu ma visite au commandant, & soumis tout le compte de ma gestion à mes commettans, je me retirai à la pointe Chippeway, dans un endroit hors du fort, où je vécus avec une famille Indienne qui me fit par occasion des *Mackissins* (1) & d'autres parties de l'habillement Indien.

(1) Le lieutenant Henry Timberlake donne à cette chaussure dont il a déja été parlé, le nom de *Mockasons*, & en fait une description à peu près semblable à celle qu'en a donnée notre voyageur. *Voyez ses Mémoires*, pag. 50.

CHAPITRE XIV.

Troisième Expédition.

Séjour de quelque tems à la pointe Chippeway. = Récit d'une aventure bizarre où notre voyageur fut près de tomber dans la disgrace du commandant. = Bonheur qu'eut un certain M. Ramsay, trafiquant, de se sauver d'un grand danger. = Escorte d'une quantité de marchandises de Mississipi à Michillimakinac entreprise & exécutée avec succès = Poës, nation très-sauvage, ennemie des Anglais. — Exécution des vaincus par les Sauvages; comment elle se fait. = Onisconsin, beau fleuve. = Serpent à sonnettes. = Aventure surprenante rapportée à son sujet par M. Beatty. = Retour à Montréal, de là à Québec. = Engagement au service d'un nouveau Patron. =

PENDANT la durée de mon séjour à la pointe Chippeway, les officiers m'invitèrent souvent à venir reposer à leurs quartiers dans le fort; mais accoutumé à coucher dans les bois, je préférai le plus ordinairement ce dernier genre

genre de vie. Bientôt après mon arrivée il se passa un évènement que je vais raconter.

Par suite d'une perfidie des Indiens en l'année 1764 (époque où les Sauvages commandés par Pontiac, leur chef, formèrent, sous prétexte d'un jeu de balle, le projet de détruire les habitans & de s'emparer du fort, projet dans lequel ils ne réussirent malheureusement que trop, au grand chagrin des Anglais,) l'ordre étoit donné de ne laisser jamais entrer aucun Indien dans le fort avec des armes à feu : aucune fille ou femme n'obtenoit, sous quelque prétexte que ce fût, la permission de passer la nuit dans les murs de la garnison ; & pour la plus grande sûreté des habitans, lorsqu'un conseil se tient avec les chefs, on place toujours double garde.

Je désirois vivement y faire entrer la fille d'un grand chef & sa sœur, en dépit des ordres du gouverneur. Je confiai mes intentions à un officier, & réclamai son secours pour l'exécution de mon projet. Il me dit très-honnêtement qu'il ne pouvoit pas paroître favoriser mon dessein, mais qu'il me donneroit toutes les facilités qui pouvoient s'accorder avec le devoir de son poste. Je l'assurai qu'elles étoient les filles d'un grand chef & que je répondois de leur conduite.

De ſon conſentement je m'adreſſai à deux ſoldats & leur demandai s'ils avoient le loiſir de rouler une forte barrique de Porter en bouteilles depuis la pointe Chippeway juſques au fort. Ils me répondirent qu'ils étoient prêts à m'aider en tout ce qui pourroit m'être agréable. J'achetai donc la barrique & la deſcendis en la roulant au bas de la colline tandis que les officiers étoient à diner. Je communiquai mon projet aux jeunes filles; & lorſque j'eus défoncé la barrique & fait un bondon, je perçai pluſieurs trous pour recevoir autant d'air qu'il étoit poſſible; je les engageai enſuite à y entrer, ce à quoi je ne les déterminai pas ſans quelque difficulté. Je remis le fond, & courus ſur le champ vers les deux ſoldats pour leur annoncer que le Porter étoit prêt, les priant de m'aider ſans délai parce que je craignois que quelques bouteilles ne fûſſent caſſées, & que je penſois qu'il étoit à propos de les paſſer en revue le plutôt poſſible.

Les ſoldats revinrent ſur le champ avec moi & appuyant leurs épaules contre le tonneau, le roulèrent au haut de la montagne avec beaucoup de peine & d'efforts, ne ceſſant d'obſerver qu'il étoit bien peſant. Dès qu'ils furent arrivés à la porte, le comman dant & le com-

missaire vinrent à eux, & voyant la barrique, demandèrent aux soldats ce qu'ils avoient apporté là? Ceux-ci répondirent que c'étoit du Porter en bouteilles pour un trafiquant qui les avoit priés de le rouler depuis la pointe. Comme précisément un vaisseau venoit d'arriver du Détroit, le commandant fut très satisfait du compte que lui rendoient les deux soldats, & remarqua que cela était fort heureux, attendu qu'on auroit désormais une provision de bonne bierre à boire. Les soldats avoient à peine roulé un tour de plus, que, pour mon malheur, l'un d'eux heurta rudement son pied contre une pierre, & tomba de la vive douleur qu'il en ressentit. L'autre ne pouvant soutenir lui seul toute la charge, lâcha prise, & la barrique roula du haut en bas de la montagne avec la plus grande rapidité. Dès qu'elle fut arrivée en bas, elle se défonça & les jeunes filles ne purent cacher le stratagême. Pour comble de disgrace, le commandant se trouvoit tout près lorsque l'accident arriva, & quoique ce fût une infraction manifeste à ses ordres, il ne pût s'empêcher de sourire de l'imagination; & jettant un regard sur ces filles ainsi emprisonnées, « voila en vérité, dit-il, d'excellent Porter en » bouteilles. » Pour elles, leur confusion fut

si grande qu'elles coururent à toutes forces dans les bois, & ne reparurent pas de plusieurs jours.

Le commandant de retour au fort, fit chercher après moi. Il fallut me rendre à ses ordres, quoique, je l'avoue, ma position fût très embarrassante. Aussitôt que je parus en sa présence, il prit un air mécontent, & me demanda comment j'avois osé désobéir aux ordres de la garnison : que je devois savoir que le but étoit de prévenir des évènemens funestes ; il ajouta que j'étois plus coupable qu'un autre, connoissant le caractère & les dispositions des femmes Indiennes ainsi que l'imprudence & le danger de se confier à elles, & conclut par dire que pour faire un exemple & empêcher à l'avenir que d'autres fussent tentés de commettre la même faute. il croyoit devoir m'envoyer à Montréal dans les forges.

Allarmé de ma position, je me justifiai le mieux qu'il me fut possible. Je l'assurai d'un repentir sincère, & lui dis que j'espérois qu'il me pardonneroit. Cette reconnoissance de ma faute le porta à l'indulgence ; il me dit que comme il ne voyoit en cela qu'un tour de jeunesse, il n'en tiendroit compte, mais que j'eusse à prendre garde de recommencer de pareils

tours. Je fus extrêmement sensible à cette bonté de sa part, & je lui promis de me comporter à l'avenir avec plus de réserve ; promesse à laquelle je fus très-fidèle : car, malgré que cette tentative pour introduire les deux jeunes filles n'eût été suivie d'aucunes conséquences fâcheuses, je ne voulois pas m'exposer de nouveau à encourir la disgrace du commandant.

Le 11 Août, les trafiquans arrivèrent du Mississipi, & nous apprirent le bonheur extraordinaire qu'avoit eu un certain M. Ramsay & son frère d'échaper à une tribu de la nation des *Poës*, dans leur route à S. Joseph.

Les *Poës* sont un peuple affreusement sauvage qui a beaucoup d'aversion pour les Anglais, & leur fait ordinairement autant de mal qu'il peut lorsque ceux ci passent ou repassent le fort de S. Joseph, dans lequel des trafiquans français sont établis avec leur agrément.

Il paroît que les Canadiens furent invités par les Sauvages à prendre terre & que M. Ramsay imaginant qu'ils avoient à traiter de quelques fourrures, ordonna à ses gens d'aller vers le rivage. Comme il étoit debout dans son canot au moment même de débarquer, trois des guerriers de cette nation pénétrèrent jusques à lui à travers l'eau où ils étoient plongés

jusques au col, le tirèrent avec violence de son canot, & l'apportèrent sur le rivage. Les gens de M. Ramsay prirent terre sur le champ, & se préparoient à suivre leur maître, mais appercevant tout près d'eux onze de ces Indiens, & soupçonnant la mauvaise intention des chefs, ils redescendirent dans leurs canots, laissant sur le banc celui dans lequel étoit M. Ramsay & son fils, & naviguèrent vers une île voisine, attendant l'issue d'un danger qui menaçoit leurs maîtres d'une mort prochaine.

M. Ramsay fut attaché à un tronc d'arbre, & son fils observé de très-près : les Indiens visitèrent ensuite le canot & en apportèrent tout ce qu'ils crurent pouvoir boire de rum. Ils commencèrent alors à chanter leurs chansons de guerre ; & allumant un grand feu autour du tronc d'arbre auquel M. Ramsay étoit attaché, ils commencèrent à l'insulter en le traitant de *vieille femme* & forcèrent son frère à faire chorus avec eux.

L'exécution parmi les Sauvages se fait de la manière suivante.

Lorsqu'on a pris un guerrier, on le transporte dans une cabane, on l'attache avec de petites cordes d'écorce d'arbre de la forme à peu près d'un fil de cosse : on le lie ensuite à

un tronc d'arbre, on lui met dans la main un petit instrument à sonnettes appellé *Chessaquoi* qu'il agite, tout en chantant la chanson de guerre des morts : « *Wabindan payshik she-* « *magonish kitchee mannitoo ; nee wee waybe-* « *nan nee yoe Matchee Manitoo.* »

C'est-à-dire.

« Maître de la vie, vois-moi comme un brave « guerrier ; j'ai jetté mon corps contre le mau- « vais esprit. »

Lorsque la chanson est finie, on délie le prisonnier, & on lui fait courir le gantelet à travers deux rangs de femmes armées de petites baguettes pour le frapper. Après le supplice, on prépare un repas de chair de chien avec de la graisse d'ours & des graines, repas dont il est obligé de manger. On le ramène ensuite au pieu où l'on entasse du bois autour de lui. Il chante en ce moment sa chanson de guerre, les femmes apportent du feu au monceau de bois, & le prisonnier chante tout en brûlant. On recueille ensuite ses os & on les attache à l'étendard de guerre qui est une haute perche peinte avec du vermillon. (1)

---

(1) On ne peut lire sans frémir d'horreur le récit que tous les

On dit que ceux de la nation des *Followens* ou des *aveines sauvages* tuent leurs femmes & leurs enfans avant d'aller au combat, afin qu'en cas de défaite, leurs ennemis ne puissent avoir aucun prisonnier de leur nation.

Les *Poës* commençant à éprouver l'effet du rum, examinèrent les cordes qui étoient faites d'écorce de saule, & firent placer du bois autour du tronc pour qu'il fût tout prêt lorsqu'ils se trouveroient disposés à brûler leur prisonnier. Bientôt après, ils le détachèrent, & le

---

voyageurs s'accordent à faire des cruautés que ces sauvages exercent envers leurs ennemis vaincus. Voici ce qu'atteste avoir vu le père Sébastien Rasles, missionnaire jésuite.

« Quand le prisonnier est condamné à la mort, ils plantent aussitôt en terre un gros pieu auquel ils l'attachent par les deux mains. On lui fait chanter la chanson de mort, & tous les sauvages s'étant assis autour du poteau, on allume à quelques pas de là un grand feu où ils font rougir des haches, des canons de fusils, & d'autres ferremens. Ensuite, ils viennent les uns après les autres, & les lui appliquent tout rouges sur les diverses parties du corps. Il y en a qui les brûlent avec des tisons ardens ; quelques uns leur déchiquetent le corps avec leurs couteaux ; d'autres leur coupent un morceau de chair déja rotie, & le mangent en sa présence ; on en voit qui remplissent ses plaies de poudre, & lui en frottent tout le corps, après quoi ils y mettent le feu. Enfin, chacun le tourmente selon son caprice, & cela pendant quatre ou cinq heures, quelquefois même pendant deux ou trois jours. »

Lettres édifiantes & curieuses écrites des missions étrangères, tom. 6, pag. 183 & 184.

portèrent à la chaudière de guerre pour lui faire faire son repas de mort, qui consistoit en chair de chien, et de chat-tigre, en graisse d'ours mêlée avec des graines sauvages & dont il fut obligé de manger. M. Ramsay connoissant le caractère des Indiens s'y prêta avec une apparence de résignation & leur dit qu'il s'en trouvoit fort bien. On le mena au lieu de l'exécution; & quand il eut été, de nouveau, attaché au tronc d'arbre, il leur demanda, avec beaucoup de sang froid, la permission de leur faire sa harangue avant de *changer de climat*; ce qu'ayant obtenu, il leur parla sur le champ de la manière suivante :

« Il est vrai que le maître de la vie m'a « envoyé ici à ces Indiens dont les cœurs sont « remplis de sang empoisonné; & comme ils « se proposent de me faire changer de climat, « j'irai avec courage vers un pays plus favo- « rable au trafic, où je trouverai de bons In- « diens. Ils m'ont toujours connu pour un « homme plein de tendresse pour eux, pour « leurs femmes, pour leurs enfans, depuis que « je suis trafiquant; ils savent que je leur ai « ouvert mon cœur dans toutes les occasions; « mais aujourd'hui le mauvais esprit a joint « son cœur à leurs cœurs pour me faire changer

« de climat, ce dont je ſuis charmé, étant
« beaucoup mieux connu dans le pays où je
« vais aller, & par de plus grands guerriers
« que ne furent jamais ceux ci. Je regarde au-
« jourd'hui tous les chefs comme de vieilles fem-
« mes; & comme je ſuis le *Peshshekey*, ou
« le buffle, je vais boire mon dernier coup
« avec eux & j'en porterai des nouvelles aux
« guerriers que je trouverai dans un autre
« climat. »

Quand ils eurent écouté ſon diſcours avec beaucoup d'attention, ils ſe diſposèrent à le faire mourir. M. Ramſay, s'appercevant de leur intention, dit à ſon frère de ne point ſe décourager, qu'il eſpéroit encore échaper à leur fureur. Il le pria de leur donner du rum & de tenir leurs chaudières conſtamment remplies. Son frère ſuivit les inſtructions qu'il lui donnoit, & leur diſtribua du rum en abondance. Lorſque M. Ramſay les vit enivrés de manière à n'en plus craindre aucun mal, il pria ſon frère de couper ſes cordes. Étant libre, il ſe joignit à lui pour leur verſer du rum dans le goſier juſques à ce qu'ils reſtâſſent tout à fait privés de ſentiment. Alors, enflammé d'indignation en penſant à leurs projets barbares, il leur coupa la gorge à tous, aidé de ſon frère,

chargea sur son canot les divers objets qu'ils lui avoient enlevés, & s'éloigna du rivage aussi promptement qu'il lui fut possible. Ses gens le rejoignirent à quelque distance & furent ravis de le voir sain & sauf. Après avoir arrangé leur cargaison, ils poursuivirent leur route dans le pays Indien par différentes directions.

J'ai su que M. Ramsay retourna depuis à Michillimakinac où le commandant le félicita de son insigne bonheur : mais il crut prudent de ne jamais repasser par cette route.

A peu près vers ce tems, les trafiquans indiens formèrent une compagnie de milice à laquelle je m'attachai avec le rang d'adjudant & de lieutenant sous les ordres du capitaine *Jean Machamara*. Au mois de Juin 1780 on nous apporta du Mississipi la nouvelle que les trafiquans Indiens avoient déposé leurs fourrures à la *Prairie des Chiens*, (où il y a une ville très remarquable, bâtie à la manière indienne,) sous la garde de M. *Longlad*, interprête du roi : que les Américains étoient en grande force aux Illinois, ville habitée par différentes nations, derrière l'état de Kentucke, sous les loix du gouvernement Espagnol qui a un fort sur le rivage opposé confié à la garde d'un officier &

d'environ douze hommes pour empêcher la contrebande.

L'officier qui commandoit à Michillimakinac me pria d'accompagner un parti d'Indiens & de Canadiens jusques au Mississipi. J'y consentis avec toute la satisfaction imaginable. Nous quittâmes le poste avec trente-six Indiens méridionaux de la nation des *Ottigaumies* & de celle des *Sioux* & vingt Canadiens dans neuf grands canots de bouleau, chargés de présens indiens: après une marche de trois jours, je me trouvai très-mal, ce que j'attribuai à la difficulté de vivre dans le pays Nipégon. Considérant cependant que l'expédition pressoit, & qu'il n'y en avoit pas un seul dans le parti qui fût capable de se charger du rôle d'interprête; je luttai contre mon mal, je craignois aussi, en ne continuant pas la route, de me trouver exposé à de grands inconvéniens: je redoublai donc d'efforts, bien déterminé à exposer ma vie à tous les dangers.

Le quatrième jour, nous campâmes au lac *les Puans*, ainsi appellé, j'imagine, de ce que les Indiens qui habitent ces côtes sont naturellement très-sales. Nous y trouvâmes en abondance du daim, des ours, du bled indien, des melons & d'autres fruits. Les Indiens mé-

ridionaux ont plus de villages, & ſont bien plus civiliſés que ceux du Nord, le climat étant très-chaud, & la nature plus féconde, ce qui les met à portée de tirer des fruits de la terre ſans beaucoup de travail. Leurs maiſons ſont couvertes d'écorce de bouleau, & ornées d'arcs & de flêches & d'autres armes de guerre. Leurs lits ſont de l'écorce & des nattes faites de jonc.

Nous continuâmes notre route vers la belle rivière *d'Oniſconſin*, qui a un fort courant d'environ ſix lieues que nos canots parcoururent en un jour & demi. Nous y vîmes une immenſe quantité de canards, d'oies & d'autres oiſeaux ſauvages. Nous fûmes obligés de décharger nos canots ſur cette rivière, afin de tranſporter nos marchandiſes à travers le portage qui a environ deux milles de longueur. Nous campâmes ſur les bancs, & nous nous propoſions de partir au point du jour, mais un des Indiens fut mordu d'un ſerpent à ſonnettes que M. Adair appelle *l'hôte brillant des bois*, & qui avoit quatre ſonnettes.

M. Beatty rapporte qu'un jour qu'il prêchoit aux Indiens & à d'autres perſonnes dans une petite maiſon près la rivière *Juniata*, un ſerpent à ſonnettes ſe gliſſa dans la chambre; qu'heu-

reusement on l'apperçut & qu'on le tua aussitôt. Il ajouta qu'avant que le monde fut revenu de sa frayeur, on découvrit dans l'assemblée un serpent d'une autre espèce, qui fut aussi tué sans autre événement fâcheux, que le trouble jetté parmi les assistans, ce qui le surprit étrangement : c'étoit, en effet, quelque chose de fort étonnant que ces reptiles eûssent pu se glisser dans la chambre sans être rencontrés de personne, ce qui ne manque jamais de provoquer leurs morsures.

Les Indiens disent que lorsqu'une femme est en travail, tenir dans sa main la queue d'un serpent à sonnettes, aide beaucoup à sa délivrance. Il est, du moins, très-certain que les Indiens emportent avec eux la bourse qui renferme le poison de ce reptile venimeux, & qu'ils le portent tout vivant dans leur *boëte de médecine* quand ils vont à la guerre.

Ce fâcheux accident retarda notre voyage jusques à ce que le malheureux patient se soulagea lui-même en coupant la partie blessée depuis le gras de la jambe, y appliquant un remède de sel & de poudre à canon, & bandant la plaie avec des feuilles de saule rouge. Il fut bientôt en état de continuer sa route, supportant son mal avec ce courage qui distingue si éminemment les Sauvages.

A la pointe du jour ſuivant, nous campâmes près du fleuve. Il plut à verſe ; les Indiens firent quelques cabanes d'écorce. Un d'eux ſe promenant à quelque diſtance dans les bois, découvrit une petite hutte de tronc d'arbre dans laquelle il trouva un Blanc, les bras coupés & couché ſur le dos. Nous conjecturâmes qu'il avoit été établi ſur ce lieu, & tué par quelque méchant Indien, ce qui avoit du ſe faire très-récemment, le corps n'étant pas encore en putréfaction. Avant de partir, nous lui donnâmes la ſépulture.

Le jour ſuivant, nous arrivâmes aux fourches du Miſſiſſipi où nous trouvâmes deux cents Indiens de la nation des *Renards* à cheval, armés de javelots, d'arcs & de flèches. Ils ne parurent pas ſatisfaits de nous voir, ce que me fit connoître *Warbiſhar* chef de notre bande. Au moment où nous allions prendre terre, ils deſcendirent de leur chevaux & nous obſerverent. Les *Sioux* me demanderent ſi j'avois peur ; je leur dis que j'avois déja vu un plus grand nombre de Sauvages plus terribles qu'aucun des Indiens méridionaux. *Warbiſhar* donna des ordres pour prendre terre. Auſſitôt que cela fut fait, les *Renards* prirent nos Indiens par la main & les invitèrent à venir dans leur camp. Au

bout d'une heure ils eurent préparé un festin qui consistoit en cinq chiens Indiens, de l'ours, du castor, du daim de montagne, du raton bouillis dans de la graisse d'ours & mêlés avec des graines. Après le repas les Indiens dansèrent & chantèrent. On tint ensuite un conseil, & le chef des *Renards* adressa la parole à *Warbishar* en ces termes.

» Freres, nous sommes heureux de vous voir, » nous n'avons pas un cœur mal intentionné » à votre égard. Quoique nous ne soyons pas » la même nation par le langage, nos cœurs sont » les mêmes : nous sommes tous Indiens, & » heureux d'apprendre que notre grand père » commun a pitié de nous, nous envoye de » quoi nous couvrir & nous donne la force de » chasser. »

A ce discours : *Warbishar* fit la réponse suivante.

» Il est vrai, mes enfans, que notre grand » père commun m'a envoyé par ce chemin pour » prendre les fourrures & les pelleteries qui sont » dans la Prairie des chiens, sous la garde du » capitaine *Longlad*, de peur que les *Grands* » *Couteaux* (c'est-à-dire les Américains) ne » viennent les piller. Je suis venu avec le *Blanc* » (voulant parler de moi) pour vous donner de

» de quoi vous couvrir & des munitions pour
» la chasse. »

Quand ce discours fut terminé, nous distribuâmes des présents, mîmes nos canots à l'eau, & quittâmes les Renards de la manière la plus amicale & la plus fraternelle.

Après un voyage de sept jours, nous arrivâmes à la *Prairie des chiens* où nous trouvâmes les pelleteries des marchands, en ballots, dans une hutte de tronc d'arbre, gardées par le capitaine *Longlad* & quelques Indiens qui furent charmés de nous voir. Nous restâmes quelque tems, prîmes environ trois cents ballots des meilleures pelleteries, & en remplîmes les canots. Il en restoit six de plus, nous les brulâmes pour empêcher l'ennemi de les prendre, n'ayant nous mêmes aucun endroit pour en emmagasiner davantage, & nous continuâmes notre route vers Michillimakinac. Environ cinq jours après notre départ, nous fumes informés que les Américains venoient pour nous attaquer ; mais à leur grand chagrin, nous étions tout à fait hors de leurs atteintes. Dix sept jours après que nous eûmes quitté la *Prairie des chiens*, nous arrivâmes au lac *les Puans* où nous trouvâmes campé un parti d'Indiens. Nous nous embarquâmes le jour suivant, & arrivâmes à Michillimakinac après

quatre vingt jours d'abſence. Bientot après mon retour, je rendis viſite au commandant de qui j'attendois le payement de mes ſervices. Mais je fus envoyé pour cet objet aux trafiquans Indiens dont je ne reçus jamais la moindre récompenſe.

Je me trouvai, par ce moyen, dénué des hoſes même néceſſaires à la vie. Je ne reſtai pas longtems, il eſt vrai, dans cette ſituation décourageante, car je trouvai bientôt aſſiſtance & ſoutien parmi les Indiens. Mais comme leur ſecours ne pouvoit guères me procurer les moyens de paroître dans une ſociété civiliſée, je fus contraint de ſolliciter la bienveillance des marchands pour qu'ils me miſſent en état de retourner à Montréal, ce que j'eus le bonheur d'obtenir. Je quittai Michillimakinac au commencement de Septembre & arrivai à Montréal le 27 du même mois.

Je ſaiſis la première occaſion pour aller voir mon ancien patron, eſpérant le trouver en bonne ſanté; mais hélas! il avoit payé le tribut à la nature. Son neveu autrefois commis, en même tems que moi, lui avoit ſuccédé. Il me permit de loger dans ſa maiſon, une quinzaine de jours, mais après avoir paſſé quelques jours avec lui, je trouvai mon ſort bien

différent de celui que j'avois du vivant de mon ancien patron : je le priai donc de me faire un assortiment de marchandises pour le commerce de l'Inde, & lui promis de lui remettre la valeur en fourrures. Il me dit que j'étois bien le maître de choisir ce qui pourroit me convenir dans son magazin : mais en examinant ses provisions, je vis qu'on avoit déja disposé de toutes les marchandises qui convenoient le plus aux sauvages, & qu'on n'avoit rien laissé qu'on pût employer d'une manière avantageuse.

Je quittai alors sa maison, après l'avoir remercié de sa bienveillance; & m'étant procuré par un ami quelques secours en argent, je pris des logemens dans la ville où je séjournai quelque tems. Je me rendis ensuite à Quebec où un particulier ayant entendu dire par hazard que j'étois sans emploi, & que je parlois les langues de l'Inde, m'envoya chercher & m'engagea à son service pour aller chez les Indiens du lac *Temiscaming* ou dans tout autre poste que je croirois le plus favorable pour le commerce.

CHAPITRE XV.

Départ de Québec. = Tadoussac, ville au bout du fleuve Saguenay. = Indiens de Lorette de la nation des Hurons. = Leurs mœurs. = Ils sont les plus sociables des Sauvages de l'Amérique Septentrionale. = Leurs usages. = Erreurs de Lahontan & de Kaims au sujet de la barbe des sauvages. = Remarques de Jacques Adair à ce sujet. = Querelle produite par l'ivresse. = Epidémie. = Fleuve Panebacash. = Chute du fleuve Panebacash. = Découverte d'un morceau de mine. = Lac Schaboomoochoine. = Détails sur les Serpents à sonnettes. = Leur chair, mets délicieux. = Serpent Poule d'eau. = Serpent d'eau noir.

AYANT avec moi un assortiment de marchandises, je quittai Québec & pris ma route vers *Tadoussac* qui est au bout de la rivière *Saguenay*, près le fleuve St Laurent. Environ à neuf lieues de Québec, il y a un village habité par les Indiens de *Lorette* (1) qui sont

[1] L'église, ou plutôt la chapelle dédiée à Notre-Dame de Lorette donne le nom au village qu'habitent ces Sauvages. »

Voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale. Ier. vol. chap. 7, pag. 104.

de la nation des Hurons. (1) Ils ont embrassé le christianisme par le moyen des Jésuites, & suivent la religion catholique. Leurs femmes ont des voix d'une beauté remarquable, & chantent des hymnes en leur langue avec le charme le plus touchant. Ils cultivent la terre & en apportent les productions au marché. Ce sont les plus doux & les plus sociables de tous les sauvages de l'Amérique Septentrionale. Leurs maisons sont bien tenues & bâties à la manière des Canadiens. Contre l'ordinaire de la plus grande partie des Indiens, il boivent rarement des liqueurs spiritueuses ; ils sont presque tous grands, robustes & bienfaits, portent de très courts cheveux noirs qu'ils rasent sur le devant de la tête depuis une oreille jusqu'à l'autre, & ne se servent ni de bonnet ni de chapeau. A l'égard de leur barbe, quoiqu'à peine visibles, elle est à l'instar de celle des autres Sauvages ; mais comme toute excroissance leur est

---

[1] « Les *Hurons* ont été ainsi nommés par les Sauvages du Canada parce qu'ils avoient leurs cheveux brulés d'une telle maniere que leur tête ressembloit à une hure de sanglier. » *Ibid. pag.* 103.

désagréable, ils ont ſoin d'arracher chaque poil de la mâchoire ſupérieure & du menton avec du fil de métal de cuivre qu'ils entortillent en forme de pinces ; & l'on ſait que tous les trafiquans emportent avec eux cet objet de commerce exprès pour le leur fournir.

Lahontan paroît s'être trompé beaucoup lorſqu'en parlant des ſauvages il dit qu'ils n'ont point de barbe. Le lord *Kaims* eſt dans la même erreur : il aſſure qu'on ne trouve pas un ſeul poil ſur le corps d'un Indien excepté les cils, les ſourcils, & les cheveux de la tête, que, d'ailleurs, il n'y a point chez eux d'apparence de barbe.

M. *Jacques Adair* remarque que cette obſervation eſt ſans fondement, comme peuvent l'atteſter tous ceux qui ont eu quelque communication avec les ſauvages ; & le Major *Robert Rogers*, qui, certes, connoiſſoit les Indiens mieux que perſonne, dit qu'ils ſont diſparoître *entierement leur barbe*; ce qui prouve ſans équivoque qu'ils ne ſont pas naturellement *imberbes*.

Ce qui m'a conduit à faire ces obſervations, c'eſt la lecture des Eſſais du lord *Kaims ſur l'hiſtoire de l'homme* où non ſeulement il ſoutient que les Indiens n'ont pas de barbe, mais

encore où cette hypothèse lui sert de fondement pour prouver une création particuliere au pays.

Tadoussac est du côté de la mer, au nord du fleuve St Laurent. Ce lieu est habité par quelques Indiens appellés montagnards, qui se nourrissent principalement de poisson; & par un seul trafiquant, commis du patron au service duquel je m'étois engagé.

Il y a un ecclésiastique françois & une église pour les Indiens qui sont tous catholiques. Je passai dans ce village une quinzaine de jours pendant lesquels les armateurs Américains ne cesserent de croiser aux environs. Un matin qu'il faisoit grand brouillard, nous pûmes cependant distinguer un vaisseau à une petite distance. Le prêtre & les Indiens s'en allarmèrent. L'Anglois, mon confrère, (je parle du trafiquant qui étoit établi en ce lieu) se joignit à moi pour solliciter les Indiens de rester sur leur terre, ce à quoi leur prêtre s'opposa fortement, quoique salarié par le gouvernement Anglois. J'en fus irrité & j'insistai pour emmener avec moi quelques Indiens de son bercail à l'effet d'aller reconnoître, s'il étoit possible, ce vaisseau, quoique je soupconnâsse fortement que c'étoit un armateur Américain. Nous

ſuivimes le long du rivage, mais nous ne pûmes découvrir le nombre de canons dont il étoit chargé. Nous retournâmes à notre camp, & , ſur la prière que je leur fis, les Indiens m'accompagnerent pour l'aller attaquer. Nous nous embarquâmes dans des canots, habillés tous de même, & quand nous fûmes plus près, nous vîmes qu'il avoit mis à l'ancre & que c'étoit un vaiſſeau très-peu redoutable; car il n'avoit que huit petits mouſquetons. Je me portai ſur le champ d'un côté, & fis aller les Indiens de l'autre, afin d'envelopper l'ennemi. Quand j'eus atteint le vaiſſeau, je me munis d'une corde & vins juſqu'à bord. Le capitaine en fut allarmé, & ſes craintes augmentèrent lorſqu'il ſe vit lui-même environné de canots remplis de ſauvages tous armés de fuſils & de tomahawks. Il avança néanmoins vers moi & me frappant ſur l'épaule, me demanda de quoi j'avois beſoin? j'étois trop prudent pour lui répondre en ce moment. Il me demanda alors ſi je voudrois avoir quelque biſcuit? je lui répondis: *Cawween*, ou non. Il remua la tête comme pour me dire: je ſouhaiterois ſavoir de quoi vous avez beſoin. Les Indiens vinrent alors à bord & le capitaine n'ayant que ſept hommes tandis que notre nombre montoit

à plus de quarante hommes bien armés, ne ſavoit ce qu'il devoit faire; enfin voulant ſans doute m'être agréable, il donna ordre à ſes gens d'apporter du biſcuit & du rum. Tandis que ſes matelots étoient partis à cet effet, je m'apperçus que c'étoit un vaiſſeau Anglois & je demandai alors au capitaine en Anglois à qui le vaiſſeau appartenoit. Il fut très agréablement ſurpris & me dit qu'il ſe nommoit *Allcrow*, & qu'il commandoit le paquebot le *Mercure* de Quebec. Cette découverte fit que je me félicitai de n'en être pas venu à des extrêmités fâcheuſes, & quand j'en eus donné avis aux Indiens, ils s'en réjouirent & donnerent les mains au capitaine en ſigne d'amitié.

Le capitaine nous accompagna enſuite juſqu'au rivage dans nos canots; & nous deſcendîmes à terre au lieu de notre campement; après quoi nous nous rendimes à la maiſon de l'écclésiaſtique où nous dinâmes. M. *Martin* (c'étoit ſon nom) & moi, nous fumes invités à bord pour le jour ſuivant. Nous eûmes un repas excellent, du vin & d'autres liqueurs en abondance. Malheureuſement nous bûmes avec un peu trop d'excès, & le ſoir, en revenant, l'écclésiaſtique commença à me faire reproche de ce que j'avois moi même donné l'exemple

aux Sauvages. Ce reproche, joint au ſouvenir de la conduite qu'il avoit tenue en dernier lieu, m'enflama de colère, & dans la chaleur de mon reſſentiment, je le renverſai avec violence ſur le bord. Il ne dut ſon ſalut qu'au ſecours des matelots. Quand nous fûmes à terre, de la diſpute nous en vînmes aux coups, mais on nous eut bientot ſéparés ; revenus de notre ivreſſe nous nous donnâmes la main, & reſtâmes depuis fort bon amis.

Le jour ſuivant, les Indiens furent travaillés d'une fièvre épidémique qui les priva de l'uſage de leurs membres, & leur donna le tranſport avec délire. J'en fus attaqué très rudement, mais graces aux secours bienveillans de M. Martin qui avoit un petit coffre à médicamens, je me trouvai rétabli environ au bout de trois ſemaines.

Comme l'hiver approchoit, & qu'il n'y auroit pas eu moyen de ſe diſpenſer de ſéjourner à ce poſte, je fus obligé de continuer le voyage avec mes chauſſures de neige, emportant toutes mes marchandiſes ſur des voitures Indiennes à travers les bois & ſur de hautes montagnes. Nous voyageâmes vingt un jours, par une neige très épaiſſe, & fimes environ cent lieues à travers le pays *Saguenay*, ce qui nous fatigua exceſſivement

juſqu'à ce qu'enfin nous arrivâmes à un lieu appellé *Checootimy*. A moitié chemin au deſſus du fleuve ſur lequel eſt ce poſte, coule une eau ſalée. Il n'y réſide que quelques Indiens & un trafiquant de l'Inde avec lequel je paſſai l'hiver, chaſſant & tuant un grand nombre d'animaux. Dès le commencement du printems, je pris congé de lui. Bien monté en canots, je continuai ma route juſqu'au lac de St. Jean; de là au fleuve *Panebacaſh*, au lac *Schaboomoochoine*, ſitué au nord-eſt du lac *Arbitibis*, à diſtance d'environ ſept journées indiennes.

Je campai près des chutes du fleuve *Panebacaſh*, & parvins, à force de gravir, juſqu'à une haute montagne, pour promener ma vue ſur une vaſte creux, d'environ deux cents toiſes de profondeur; la largeur à l'entrée étoit d'à peu près trois toiſes. J'y ramaſſai un morceau de minéral d'environ trois pouces en quarré; la croute extérieure étoit noire & très mince, & lorſqu'elle fut rompue, elle parut jaune. Je l'apportai à Québec, mais je la perdis par accident, ce qui m'affligea beaucoup; quelques uns de mes amis à qui je l'avois montré penſoient qu'elle étoit de grand prix.

Je pénétrai dans ce voyage près de quatre vingt lieues plus avant dans l'intérieur des terres

que ne l'avoit jamais tenté aucun trafiquant. Le ſeul établiſſement qui ſe trouve en cette partie du Canada eſt au lac *Saint Pierre* où exiſtoit autrefois une maiſon françoiſe, & où réſidoit un trafiquant Anglois employé par les commerçans au ſervice deſquels j'étois engagé.

J'arrivai au lac *Schaboomoochoine* le 26 Mai 1781. Je me propoſois d'y reſter quelques jours ſeulement : mais il arriva des Indiens qui m'aſſurèrent que ce lieu étoit très favorable à mon projet d'hivernement & me promirent de me fournir du poiſſon, des fourrures & des pelleteries. Cela me détermina à y reſter, j'y bâtis une maiſon & pris deux Indiens & leurs femmes que je chargeai de chaſſer pour moi.

Le 29, nous jettâmes nos filets, & au bout d'environ quatre heures, nous attrapâmes de la truite, du brochet, du *maſkenonjey*, du brocheton, & du poiſſon blanc en abondance. Comme le pays étoit rempli d'oiſeaux ſauvages, nous avions toujours deux ſervices à table, & des racines en guiſe de productions de jardin.

Le 17 Juin, arriva une bande d'Indiens qui furent agréablement ſurpris de voir un trafiquant dans un lieu où aucun autre n'avoit jamais été établi auparavant : mais ce qui les charma

ſurtout, ce fut de m'entendre parler leur langue.

Pendant mon ſéjour près de ce lac, je vis une grande quantité de ſerpens. Un jour entr'autres que je me promenois dans les bois, je découvris un de ces reptiles ſous l'herbe : au moment où je l'apperçus je coupai un long bâton & le laiſſai tomber tout doucement ſur la tête du ſerpent, il ſe remua ſur le champ & je pus entendre diſtinctement ſes ſonnettes. Tandis que j'obſervois le brillant de ſes couleurs qui étoit d'une beauté au deſſus de toute expreſſion, il ſe replioit en cercle comme une corde pour ſe lancer autour de moi, cela m'avertit du danger que je courois ; je ſaiſis le bâton par la pointe & lui laiſſai tomber le gros bout ſur la tête : la force du coup l'étourdit, je profitai du moment, le frappai de nouveau & le tuai. Je le meſurai enſuite, & trouvai que ſa longueur étoit d'au moins cinq pieds & demi, & la partie la plus groſſe d'environ quatre pouces de circonférence ; il avoit neuf ſonnettes à la queue, ce qui, ſelon les obſervations générales, annonçoit qu'il avoit neuf ans. Je ne crois pas cependant que ce ſoit un grand motif de certitude : car, on ne ſait pas au juſte en quel tems la ſonnette commence à p roître.

La chair de ce reptile eſt délicieuſe, & j'en ai ſouvent mangé avec grand plaiſir. J'ai vu les Indiens l'empoiſonner avec du jus de tabac.

Tandis que j'en ſuis ſur cet article, quoiqu'il ne ſoit pas tout à fait de mon reſſort, je me permettrai quelques remarques ſur le ſerpent *poule d'eau* & ſur le ſerpent d'eau *noir*.

Le ſerpent *poule d'eau* eſt plus long que le ſerpent à *ſonnettes*. Il a des bandes ſur le dos, une pointe au bout de la queue, recourbée comme une ancre & un double rang de dents dans chaque machoire. Il prend ſon nom de ſa voix qui reſſemble au cri d'une *poule* ſauvage. Au Miſſiſſipi, il ſe nourrit de ris ſauvage qui croît à travers les longues herbes; il porte ſa tête le plus ſouvent droite, jette un cri ſemblable à celui de la poule pour attirer cette dernière: quand l'oiſeau approche, le ſerpent lui lance ſa queue dans le corps, & en fait facilement ſa proie.

Le ſerpent d'eau *noir* eſt employé par les Indiens lorſqu'ils vont à la guerre. Ils lui arrachent les dents, noüent ſa tête & ſa queue enſemble, & ſe l'attachent autour du corps, ce qui le fait bientôt mourir. Ils s'en débarraſſent chaque ſoir, & ſe le remettent tous les matins.

En voyageant de la crique *Toniata* sur le fleuve St. Laurent jusqu'à la descente de *Pymitiscotyan* sur le lac Ontario, je vis un de ces serpens qui nageoit avec un poisson plat dans sa gueule, j'eus le bonheur de l'atteindre d'un coup de fusil, & d'arracher ainsi sa victime à la mort qui la menaçoit.

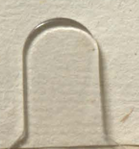
J'avois toujours sur mon petit fort un pavillon flottant. Les Indiens lui rendoient des honneurs par une salve de leur artillerie. Ceux de cette nation qui étoient alors avec moi tinrent un conseil & me firent présent de deux grande robes de castor, de plusieurs pelleteries de prix & d'une abondance de provisions, en retour desquelles je leur donnai du tabac, du rum, des colifichets & de la munition. Deux jours après, il me quitterent, me priant d'attendre leur retour, ce que je leur promis sous la condition qu'ils m'apporteroient des fourrures & des pelleteries pour charger les canots, & que je leur donnerois en retour des marchandises Indiennes. Comme je dépendois de leur exactitude, je ne pus qu'être très satisfait.

Je restai alors avec deux blancs, deux Indiens & leurs femmes. Nous passions notre tems à la chasse & à la pêche; & comme il y avoit auprès de nous plusieurs petites îles, nous faisions



de fréquentes tournées pour tirer des oiseaux sauvages, ce qui nous mettoit en état de tenir bonne table. Sur l'une de ces îles, nous découvrîmes deux cabanes Indiennes, mais à les voir il ne paroissoit pas que personne les eût visitées depuis longtems. A un demi mille environ, nous vîmes une haute perche barbouillée avec du vermillon. Sur le haut on avoit placé trois crânes humains; les os étoient suspendus tout autour: mes Indiens pensèrent qu'elle étoit élevée depuis plusieurs années. Environ une heure avant le soleil couché, nous retournâmes à notre *Wigwaum*. Le matin du jour suivant, en l'absence des Indiens, les Canadiens m'aidèrent à mélanger du rum & à assortir des marchandises pour que nous fussions tout prêts en cas d'arrivée des Sauvages, & aussi pour employer le tems dont le cours sembloit bien lent à notre impatience.

Le 24 Juin, il nous arriva du lac Arbitibis une bande d'Indiens qui apporterent une quantité considérable de pelleteries & de fourrures excellentes avec de la viande sèche pour laquelle je fis des échanges. Quand le marché fut conclu, je leur donnai du rum, comme cela se pratique en pareilles occasions. Ils le goûterent avec délices après une marche si longue Ils en



en burent avec excès, car j'avois donné plus que la mesure ordinaire, mais leur cargaison en valoit bien la peine, & j'ai toujours trouvé mon intérêt à être généreux avec eux dans les échanges. (1)

Après leur départ, je pris un de mes Indiens pour guide, & j'allai faire une visite à un confrere trafiquant, à cent cinquante milles de mon établissement. Je passai avec lui environ une quinzaine, & j'étois sur le point de revenir lorsque deux Indiens vinrent m'informer de

[1] On ne trouvera peut être pas ici sans plaisir la pièce suivante qui est un tarif des échanges de la compagnie de la baye d'Hudson, tiré du supplément inséré dans les voyages du capitaine Robert Lade. Elle fera juger du profit immense que la compagnie dut faire à la baye d'Hudson dans l'origine.

Régle d'échange pour les marchandises de la compagnie.

Un fusil,	Dix bonnes peaux de Castor.
Poudre à tirer.	Un Castor pour une demie livre.
Plomb à tirer.	Un Castor pour quatre livres.
Haches.	Un Castor pour une grande & une petite.
Couteaux.	Un Castor pour six grands couteaux.
Grains de colliers.	Un Castor pour une livre.
Habits galonnés.	Six Castors pour un habit.
Habits sans galons.	Cinq Castors pour un habit rouge.
Habits de femme avec galons.	Six Castors pour un habit.
Habits de femme sans galons.	Cinq Castors.
Tabac.	Un Castor pour une livre.
Boëte à poudre de corne,	Un Castor pour une grande boëte ou pour deux petites.
Chaudron.	Un Castor pour le poids de chaque livre.
Peigne & miroir.	Deux peaux.

Voyages du capitaine Robert Lade, tom. 2 pag. 203 & 204.

la part de mes Canadiens qu'une bande de Sauvages attendoit après moi. Nous fûmes de retour au bout de cinq jours environ, & je fis des échanges contre toutes leurs fourrures.

Le 16 Juillet, il nous arriva une cinquantaine de Sauvages avec leur chasse de printems pour laquelle je leur donnai aussi divers objets. Quoique leurs peaux fussent d'une qualité très inférieure à celle des pelleteries qu'on se procure l'hiver, comme j'étois déterminé à rendre mon commerce le meilleur possible, je m'empressai de profiter de toutes les occasions d'augmenter mon magazin.

A la fin du mois, la bande qui m'avoit promis de revenir, arriva en effet, & remplit sa promesse : elle m'apporta une grande quantité de fourrures. C'étoit avec la provision que je m'étois fait pendant leur absence, tout ce que mes canots pouvoient contenir. Ils me donnèrent aussi avis que la compagnie de la baye d'Hudson avoit perdu toutes ses fourrures par le pillage qu'en avoient fait les françois.

Dès les premiers jours d'Août, je terminai mes ballots, & m'embarquai pour Québec où j'arrivai au bout d'environ six semaines à la grande satisfaction de mes commettans à qui ma longue absence avoit causé de vives inquié-

tudes : la cargaiſon, pourtant, leur fut très agréable & ne leur permit pas de douter de mon induſtrie & de mon intégrité dans leur ſervice. Perſuadés que j'avois eſſuyé de grandes fatigues, ils me firent, outre le ſalaire dont ils payerent mes peines, un fort beau préſent, & je quittai leur ſervice ainſi que la vie Indienne, avec la réſolution de chercher un emploi moins périlleux & dans lequel je pourrois partager les plaiſirs de la ſociété ſans épuiſer autant le corps & l'eſprit tout à la fois.

Je reſtai quelque tems à Québec, & me propoſois d'y paſſer l'hiver : mais l'argent s'épuiſoit, & mon eſprit n'étant pas réconcilié encore avec l'idée d'un autre voyage parmi les Indiens, je retournai à Montréal où je trouvai des amis aſſez généreux pour ſubvenir à mes beſoins juſqu'au printems ſuivant.

CHAPITRE XVI.

Visite au fort George. = Trait remarquable de courage & de résolution de la part d'un Indien Mohawk. = Passion des Canadiens pour la danse. = Retour à Londres. = Nouveau départ de cette ville = Arrivée à Québec. = Histoire de l'Indien Jean. = Arrivée au lac Jenesee. = Contretems fâcheux. = Description de la maison où l'on fit un feu du conseil = Nouveau malheur. = Baye de Kenty. = Etablissement de royalistes dans le Canada. = Observations sur les terres situées depuis la Pointe au Baudet jusques à la Baye de Kenty. = Critique du système absurde de féodalité qui existoit en France. — Réflexions sur la population des nouveaux établissemens, sur la fertilité du sol, &c. = Dernier retour à Londres.

AU mois de Mai, je fis une tournée au fort George, situé sur un lac du même nom que les François appellent le lac *du St. Sacrement.* J'y restai avec quelques Mohawks campés en cet endroit. Au commencement de la guerre

entre les François & les Indiens en 1757, un de ces sauvages donna un exemple mémorable de résolution, de courage & de sang froid, à l'occasion d'une sentence qui condamnoit un soldat à recevoir soixante coups de verges pour s'être énivré.

Un Indien connu sous le nom de *Talons D'Argent* à cause de son agilité supérieure & de son admirable habileté dans l'art de la guerre, & qui avoit tué plus d'ennemis, lui seul, qu'aucune des tribus alliées de l'Angleterre, vint par hazard au fort dans le moment même où ce soldat alloit subir son châtiment, & témoigna du mécontentement de ce qu'on faisoit descendre un homme à une pareille dégradation. Il s'approcha du commandant & lui demanda quel crime le soldat avoit commis. L'officier piqué de se voir questionné, ordonna à un de ses gens d'éloigner *Talons D'Argent* & de le prévenir que la compagnie des Indiens n'étoit pas nécessaire en pareille circonstance : *wa wa*, ou, oh! oh! répondit le Sauvage, pourquoi ce guerrier est il attaché? pour m'être énivré, répondit le soldat. « Est-ce là tout? « lui dit *Talons D'Argent*, en ce cas, prens « un autre paquet de verges, & attache

« moi là ton officier, car il s'énivre deux fois « par jour. » Ayant ainsi parlé, il quitta le fort en disant au soldat qu'il seroit bientôt de retour pour s'opposer de tous ses efforts à son supplice. Bientôt après celui-ci fut attaché & les tambours de quartier alloient donner le signal, lorsque *Talons D'Argent* revint, & montant jusques auprès de l'officier avec un tomahawk & son couteau de scalpage, il lui dit : « mon pere, « crois-tu être un guerrier ? « Si tu es brave, tu ne souffriras pas que tes » gens frappent ce soldat pendant que je suis « dans ce fort. Ne répands pas, je te le con» seille, du sang Anglois que nous aurons « besoin d'opposer demain à l'ennemi. = L'officier, tournant les talons, se contenta de répondre avec le ton de l'indignation, que le soldat avoit violé les loix & qu'il falloit qu'il fût chatié. = « Eh bien répliqua *Talons D'Argent* » oses le premier, & nous verrons bientôt si tu es aussi brave qu'un Indien.

Environ deux jours après, l'officier se promenoit à cheval à quelque distance du fort. *Talons D'Argent* s'étoit couché à plat ventre, selon son usage quand il vouloit surprendre un ennemi, l'officier passa sans l'apper-

cevoir, lorſque celui-ci ſe levant tout à coup & ſaiſiſſant la bride du cheval, dit à l'officier de deſcendre & de ſe battre avec lui. L'officier qui ne jugeoit pas à propos de riſquer ſa vie contre un ſauvage, refuſa de deſcendre & ſe mit en devoir de pouſſer ſon cheval. *Talons D'Argent* s'apperçut de ſon intention, aſſomma d'un coup de tomahawk le cheval qui tomba sur le champ, et l'officier roula sur terre sans se faire de mal. « Mainte-« nant, lui dit *Talons D'Argent*, nos forces ſont « égales, & comme tu as une paire de piſto-« lets & une épée, tu ne peux plus m'oppoſer « de raiſons pour ne pas te battre contre moi. » Comme l'officier perſiſtoit dans ſon refus, *Talons d'Argent* lui dit qu'il ſe croyoit un grand guerrier lorsqu'il avoit donné l'ordre de punir un de ſes eſclaves blancs pour avoir enfreint les loix militaires; mais qu'en ce moment il oublioit le caractère qu'il avoit pris alors, qu'autrement il n'auroit pas refuſé de ſe battre avec lui, & lui jettant un regard ſévère, il ajouta qu'il avoit une grande envie de le *faire changer de climat*; mais que comme cette manière de procéder ne répondoit point à ſes vues & l'expoſeroit à des dangers parmi ſes frères d'armes, il pouvoit retourner chez lui s'il

vouloit; qu'il se rendroit au fort le lendemain matin avec la crinière du cheval, & conteroit l'aventure. L'officier fut transporté de joie de l'échapper si heureusement quoique obligé de se rendre à trois lieues de là.

Le lendemain matin, *Talons d'Argent* arriva, & demanda à voir l'officier, mais il lui fut refusé de paroître en sa présence. Quelques uns des officiers ses camarades sortirent & lui demandèrent ce qu'il vouloit : il leur fit part de ce qui s'étoit passé entre l'officier & lui, & leur montra son trophée, ajoutant qu'il se proposoit d'aller le lendemain à la guerre & qu'il *tâcheroit de faire prisonniere une vieille femme pour l'envoyer commander au fort, leur chef n'étant bon qu'à se battre contre son chat ou son chien, pendant qu'il mangeoit, de crainte que ces animaux n'eûssent quelque chose de plus que lui.* Il demanda ensuite du rum, qu'on lui donna, & quitta le fort pour aller tenir sa parole; mais il fut bientôt après tué dans une action, en combattant vaillamment, à la tête d'un parti de Mohawks près *l'Étang de sang* qui joint à la route du *lord Loudon* sur le chemin d'Albany.

Quelques jours avant la gelée, je retournai

à Montréal & rendis visite à mes anciens amis de Cahnuaga sur la route indienne. Je m'amusai beaucoup avec eux, ayant toujours préféré leur société à celle des Canadiens. Malgré cela, je me livrai de tems à autre à des plaisirs plus rapprochés des mœurs civilisées, & comme je dansois assez bien, ma compagnie fut bientôt généralement recherchée.

Les Canadiens sont très - passionnés pour la danse, depuis *le seigneur* jusques à *l'habitant*, & quoique la basse classe du peuple n'y excelle pas, on trouve pourtant dans la sienne un certain air de bien être, une sorte de négligence qui, toute grossière qu'elle paroît, n'est pas sans agrément. Pour rafraîchissement, dans ces occasions, on a du vin rouge d'Espagne, très - aigre, appellé *cuir noir*; & ce vin, tout grossier qu'on le trouveroit dans les assemblées bien choisies, est regardé ici comme un très-agréable moyen de traiter ses amis.

L'hiver une fois passé, je me déterminai à aller à Québec, & a tâcher de me ménager un passage en Angleterre, n'ayant la perspective d'aucun établissement solide dans le Canada. A mon arrivée, je me rendis dans une taverne & vécus le plus modestement possible, moins par inclination que par nécessité : car tout le monde

ſait que les trafiquans indiens, comme des matelots, ſont rarement aſſez ſages pour conſerver beaucoup d'argent. Heureuſement, je rencontrai à Québec un ancien camarade de collége, capitaine de vaiſſeau, que je n'avois pas vu depuis ſeize ans. Je lui fis part de ma triſte poſition, & j'en fus généreuſement ſecouru. Outre cet acte de bienveillance, il me promit de me faire paſſer en Angleterre, à bord de ſon vaiſſeau, offre que j'acceptai avec autant de plaiſir que de reconnoiſſance.

Quand il eût arrêté le tems de ſon départ, je pris la poſte & retournai à Montréal pour mettre ordre à mes affaires; de là à Québec d'où nous partîmes le onze octobre 1783 & fîmes voile pour Terre-Neuve. Quand nous fûmes arrivés à la vue du port, pluſieurs de nous ſollicitèrent la permiſſion de prendre la chaloupe & de ramer vers le rivage, ce qui nous fut accordé, mais comme le tems étoit calme, nous n'avançâmes pas beaucoup. A peine avions nous fait une lieue depuis notre ſortie du vaiſſeau, qu'il s'éleva un vent violent de Sud-Oueſt qui nous retarda conſidérablement. Vers le ſoir, le vent tomba, & à forces de rames, nous atteignîmes le rivage environ à minuit, las & mourans de faim.

Le matin de très-bonne heure, le vaiſſeau entra dans le port, après avoir beaucoup ſouffert du vent qui l'avoit battu preſque toute la nuit, ce qui détermina le capitaine à ſe débarraſſer de ſa cargaiſon. Le 9 novembre nous quittâmes Terre-Neuve, à bord d'un autre vaiſſeau ; notre paſſage fut heureux. Il ne nous arriva rien de remarquable & nous arrivâmes à Londres le 30 du même mois.

J'avois été, pendant quinze années, abſent de l'Angleterre. Mon pays natal me parut à mon arrivée, un nouveau monde; & ce fut avec beaucoup de peine que je retrouvai quelques uns de mes anciens amis : la plupart d'entr'eux étoient morts dans l'intervalle d'une ſi longue abſence.

En février 1784, je pris un nouvel engagement avec un parent pour retourner au Canada. Je quittai Londres le 15 avril ſuivant, avec une bonne cargaiſon. Le 20, nous levâmes l'ancre & fimes voile vers Porſtmouth pour y prendre des vins. Après un triſte & ennuyeux trajet de douze ſemaines, nous arrivâmes, en bon état, à Québec, d'où mes marchandiſes furent envoyées à Montréal dans une petite barque. Mais, la ſaiſon étoit trop avancée pour me permettre de tenter

de gagner Michillimakinac, & d'hiverner dans l'intérieur des terres, n'ayant pas l'espoir de pouvoir me procurer des canots propres à remplir mon objet. Mes marchandises, d'ailleurs, n'étoient pas convenablement assorties, & je n'avois pas assez de tems pour les arranger de manière à pouvoir faire le voyage en question. Je me déterminai à consulter un ami sur mon embarras. Il me conseilla de vendre publiquement mes marchandises. Je vendis donc, mais à perte, de sorte que je n'étois en état de remettre à mon ami de Londres qu'une très petite partie de son payement. Dans ce voyage, rien ne réussit au gré de mes vœux, car, graces à ma sotte crédulité, tout en voulant réparer, s'il étoit possible, la perte que j'avois essuyée, je redoublai les obstacles, de manière que, peu de mois après mon arrivée à Québec, tous mes projets étoient manqués, & je me trouvai entièrement dénué de ressources.

En février, 1785, je quittai Montréal, & voyageai de la *Prairie* à celle de S. Jean où je trouvai par hazard un ami qui me préta quelqu'argent pour aller à New-Yorck. J'avançai jusques à *Stony-Point* où je m'arrêtai deux jours avec quelques officiers royalistes dont plusieurs

m'accompagnèrent à *Crown-Point.* Nous y restâmes aussi trois jours. Nous partîmes ensuite tous ensemble, & je louai un bâtiment qui me transporta sain & sauf à New-Yorck où je pris un logement & vécus aussi modestement qu'il me fut possible.

Pendant mon séjour à New-Yorck, je rencontrai un Sauvage de Lorette, nommé *L'Indien Jean* qui avoit été au service d'Amérique pendant toute la guerre, & qui attendoit, pour recevoir une récompense de sa fidélité, le moment où le Congrès tiendroit ses séances. Il me dit qu'il avoit combattu neuf ans pour les Américains, tué un grand nombre de leurs ennemis, & qu'il n'avoit eu pour toute récompense qu'un fusil, deux couvertures, trois pièces de jarretières indiennes & cent dollards en papier monnoye dont il ne pouvoit pas se servir. Comme j'entendois sa langue, il me pria de lui rendre le service d'être son interprète auprès du gouverneur. Je l'engageai à venir chez moi, & je pris par écrit les différens détails qu'il me communiqua, afin d'être prêt à en donner une connoissance sommaire, en cas de nécessité.

Peu de jours après, il m'expliqua plus au long la nature de ses réclamations, & de

quelle manière il avoit été joué par le Congrès. Je lui demandai quels avoient été ses motifs pour s'engager au service d'Amérique. Il me répondit qu'au commencement de la guerre, les *Gros Couteaux* (il entendoit par ce nom les Américains) lui avoient conseillé d'abandonner tout penchant pour les Anglais, & lui avoient promis de pourvoir à ses besoins; qu'ils avoient ajouté, comme motif d'encouragement, qu'ils lui payeroient, pour chaque chevelure, une valeur plus considérable qu'il n'avoit accoutumé de recevoir, & qu'à la fin de la guerre, il auroit de la terre & des provisions suffisantes pour le faire exister lui & sa famille : mais qu'il étoit bien convaincu aujourd'hui qu'ils n'avoient eu en vue que leurs intérêts, ayant vainement sollicité plusieurs fois l'exécution de leurs promesses, qu'il vouloit donc se procurer satisfaction de manière ou d'autre.

Je lui dis que « je ne le plaignois pas de sa » disgrace, que c'étoit un mauvais Indien d'a» voir abandonné son bon pere qui vivoit de » l'autre côté de la grande mer & qui étoit » universellement aimé par tous ceux qui le » connoissoient, surtout par les Indiens de Lo» rette ; que, comme les sujets de ce grand » & bon pere vivoient près de son village &

» donnoient toute preuve de leur amour & » attachement pour sa nation, ce qu'il ne pou- » voit ignorer, j'étois surpris qu'il laissât son » cœur *céder au soufle de tous les vents* ; « que je le croyois le seul Indien de Lor- » ette capable d'avoir deux façons de penser ; » que je ne me souciois donc pas de parler » au congrès en sa faveur. »

Ces reproches sur sa conduite parurent l'affecter. Il me répondit qu'il espéroit que, malgré qu'il eût abandonné la cause de son *Grand Pere*, il trouveroit en moi un ami qui voudroit bien l'accompagner lorsque son affaire devroit être prise en considération par le Congrès, personne dans New-York ne pouvant lui rendre un service si essentiel. Je lui dis que, malgré mon juste mécontentement, sa situation avoit adouci mon cœur, & que je ne me refusois plus à sa demande.

Au bout d'environ quatre jours, il vint m'informer que le Congrès étoit assemblé, qu'il croyoit qu'on y feroit droit à sa demande, si je me présentois avec lui, & voulois bien être son interprète auprès du gouverneur. Comme j'avois eu une part très active à la guerre contre les Américains, je m'en serois volontiers défendu, mais il me rappella avec tant d'instance ma promesse, que je ne pus résister. Je me

rendis sur le champ avec lui au conseil où pré-
sidoit le gouverneur Franklin qui me demanda
si je connoissois l'Indien Jean. Je lui répondis
que je le connoissois seulement pour l'avoir vu à
New Yorck, & que j'étois venu d'après ses
sollicitations pressantes, pour parler en sa faveur
Franklin me pria d'assurer l'Indien qu'il pou
voit compter que justice lui seroit rendue sou
peu de jours, & de tranquilliser son esprit. J
fis part de cette bonne nouvelle à l'Indien qu
en fut très satisfait.

Bientôt après, on l'envoya chercher & o
lui remit un ordre de deux cents dollars su
un marchand. L'ordre ayant été présenté pou
le payement, la somme ne fut point comptée
Jean, très-irrité me pria de dire au marcha
que le congrès & ses agens étoient tous d
voleurs. Le marchand s'excusa en disant que
trésor étoit bien pauvre, & ne pouvoit sati
faire à toutes les demandes.

Le jour suivant, Jean se présenta devant
gouverneur. Il l'informa du refus qu'il av
essuyé, en reçut un ordre sur un autre ma
chand dont il fut payé sans difficulté. Sa jo
fut extrême, mais, au bout de dix jours,
avoit déja, en bon Indien, dépensé tout s
argent à boire.

M

Mon entremiſe en faveur de l'Indien me fit connoître avantageuſement, & me procura accès dans une reſpectable maiſon de commerce qui m'accorda du crédit pour le commerce de l'Inde. J'arrangeai ma cargaiſon, & fis voile pour Albany où j'arrivai le dix-huit Juin. En ce lieu je dechargeai mes canots, & les fis tranſporter dans un chariot juſqu'à *Schenectady* où j'achetai deux bateaux. Le 6 Juillet je montai la rivière Mohawk juſqu'aux plaines allemandes où je m'arrêtai trois jours, eſpace de tems pendant lequel une bande d'Indiens *Oneidoës* vint me trouver, & me pria avec inſtance d'hiverner dans leur village qui étoit à dix journées de marche environ du fort Santwix. Je ſatisfis à leur demande, & partis avec vingt huit chevaux pour tranſporter mon bagage, étant obligé de voyager à travers les bois, & je vendis mes bateaux dont le prix me ſervit à payer ceux à qui j'avois loué mes chevaux. J'arrivai en bon état au village avec mes marchandiſes; mais commençant à me convaincre que le ſuccès de mon plan ne ſeroit rien moins qu'avantageux, je fis des échanges, au bout de trois ſemaines de réſidence parmi eux, contre le peu de pelleteries qu'ils avoient, & après avoir racheté mes bateaux, je quittai mes bons amis les Indiens, dirigeai ſur le champ ma route

vers le lac Jenesee où j'arrivai le 14 Septembre.

Lorsque j'eus pris terre & mis en sureté mes marchandises, j'ordonnai à mes hommes de préparer une maison. Les chefs, apprenant mon arrivée, s'assemblerent & vinrent me trouver accompagnés de leurs jeunes gens & attendant des présens que je ne pouvois gueres me dispenser de leur faire. Je leur demandai la permission de m'arrêter sur leur terre. Les uns y consentirent, d'autres s'y refuserent; enfin après s'être consultés les uns les autres, ils me dirent que je pouvois entreprendre la construction. Mes gens se mirent sur le champ à l'ouvrage avec zèle & empressement dans l'espoir de pouvoir achever avant leur retour: mais, ô instabilité des choses humaines! tandis que mon monde étoit à l'ouvrage, quelques Indiens vinrent en grande hâte me prier de les accompagner au *feu du conseil*, qui étoit à une petite distance du lieu où je projettois d'établir ma résidence. Je me rendis à l'invitation, & m'assis auprès du chef. L'un d'eux se leva alors & m'adressa la parole en ces termes.

» Vous êtes le *sucre*, car c'est ainsi que nous » vous nommons dans notre langue, mais il ne » faut pas que vous ayez trop de douceur sur » vos lèvres. Tous les Indiens *Oneidoës* assu- » rent qu'ils ont entendu dire que vous n'êtes » venu que dans l'intention de nous prendre

» nos terres ; cela ne doit pas être : nos jeunes
» guerriers ne souffriront pas qu'aucun Anglois
» s'établisse ici. Vous etes comme le grand
» chef, le général *Johnson* qui ne demandoit
» qu'un morcecu de terres, un grand lit pour
» y coucher, & lorsque *Hendrick*, chef des
» Mohawks eut satisfait à sa prière, il prit
» bientôt possession d'une grande partie de
» terres où nous chassions. Nous n'avons pas
» moins de raisons de penser que vous avez
» le projet de nous ravir nos droits naturels.
» Nous aimions *Sir-William*, & nous cédâmes,
» mais vous êtes un étranger & ne devez pas
» prendre ces libertés : mon avis est donc que
» vous partiez demain matin à la pointe du
» jour, ou vous serez pillé par nos jeunes
» guerriers, & il ne sera pas en notre pouvoir
» de vous rendre justice. »

Puisque je viens de parler d'un conseil, je crois devoir décrire la forme d'une maison construite pour cet objet près le fort Pitt. (1)

C'est un bâtiment long : deux feux y sont allumés à une distance convenable l'un de l'autre sans aucune cheminée ni cloison : on entre dans la maison par deux portes, une à chaque bout :

---

[1] « Dans leurs expressions métaphoriques, *le feu du conseil* a quelque chose de si sacré qu'il est censé toujours allumé. Il est

ſur la porte étoit peinte une tourterelle, emblême de la tribu particulière : ſur chaque porte on avoit ſculpté la tête d'un vieillard pour déſigner la ſageſſe & la gravité qui doivent caractériſer un ſénateur. De chaque côté, dans toute la longueur de la maiſon, eſt une plate-forme ou lit, large de cinq pieds, élevée au deſſus du plancher d'un pied & demi, fait avec de grands morceaux de bois fendu & dont on ſe ſert également & de lit pour dormir & de ſiége pour s'aſſeoir. Elle eſt couverte d'une belle natte de jonc, & c'eſt au bout le plus élevé du bâtiment que le roi ou grand chef s'aſſeoit.

Pour en revenir à mon récit, nous embaillâmes nos marchandiſes, & avançâmes juſqu'au fort Oſwego que j'eſſayai de paſſer. Mais j'en fus empêché par une ſentinelle qui m'apprit qu'aucun bateau chargé de marchandiſes ne pouvoit paſſer outre ſans la permiſſion du commandant. Je lui dis que je n'étois point Américain, & je voulus aller trouver l'officier pour ſavoir s'il étoit vrai qu'il eût donné de pareils ordres. Je voyageois dans mon habillement indien : je laiſſai mes hommes à terre

---

même comme le ſymbole de toutes les affaires qui concernent la religion & le gouvernement. » *Voyages de Lebeau parmi les Sauvages de l'Amérique Septentrionale, Ier. vol. chap. 16, pag. 273.*

environ à une lieue & demie de la garnison. Je rendis à l'officier tous les égards dus à son caractère, & l'informai de ma situation : il me répondit qu'il se trouveroit fort heureux de m'obliger, mais qu'il me seroit impossible de passer le fort sans des letttres de créance expresses & bien en régle ; & comme je n'en avois pas, il m'engagea à retourner aux Etats Unis pour éviter la saisie de mes marchandises. Malgré cet avis amical, je me déterminai à en courir les risques, &, à mon grand chagrin, elles furent toutes saisies par les officiers de la douane, déposées par eux dans le magazin du roi, & bientôt après, confisqués.

Dans cette déplorable situation, & ma santé devenant très mauvaise, je descendis dans un bateau du roi jusques à Cataraqui, où j'arrivai le 8 novembre, & j'allai y loger à la taverne de M. Howell. Mon mal augmenta ; je fus obligé de me tenir dans mes couvertures n'ayant pour me garder qu'une bonne fille très fidèle. Je restai quelque tems dans ce malheureux état, attendant chaque jour le moment de *changer de climat*, quoique résolu à ne négliger aucun des moyens nécessaires pour recouvrer la santé. Dans ce tems si critique, mon correspondant arriva d'Angleterre, & malgré les pertes que mon imprudence lui avoit occasionnées, il rem-

plit à mon égard le rôle d'un bon Samaritain, versant de l'huile & du vin sur mes blessures. Trouvant ensuite que mon état éxigeoit les secours de la médecine, il me fit examiner par un chirurgien, & je fus bientôt assez rétabli pour continuer ma route jusqu'au village la Chine où je demeurai quelques mois occupé à préparer les marchandises qu'il avoit apportées d'Angleterre pour un voyage au Nord-Ouest parmi les Indiens. Il se proposoit d'aller, au printems suivant, à Michillimakinac; mais la mauvaise fortune qui nous poursuivit toujours déconcerta nos projets & nous obligea de quitter la Chine le 26 mai 1786. Nous dirigeâmes notre route vers Oswegatche dans un grand bateau de *Schenectady*. Là nous nous arrêtâmes quelques heures & prîmes terre dans un lieu appellé la *Crique de Toniata* où je me déterminai à demander cinq cents acres de terre en qualité de trafiquant établi pour le compte du roi. J'obtins cette satisfaction du gouvernement, & coupai sur le champ du bois de charpente pour construire une maison propre à traiter avec les Indiens, dans l'espoir d'en retirer des avantages considérables au moyen des échanges.

Au bout de quelques jours, les Indiens vinrent pour commercer avec nous, ce qui nous donna du courage & en même tems nous

ſit naître des idées agréables & l'eſpoir flatteur de réuſſir dans notre commerce : mais quelques affaires exigeant les ſoins de mon ami à Montréal, notre commerce en éprouva une ſuspenſion momentanée, & à ſon retour, il me dit qu'il nous falloit abandonner nos quartiers, parce qu'il craignoit d'être ſaiſi pour dettes contractées en Angleterre.

Dans ce cruel embarras, la fuite étoit notre ſeul moyen de ſalut. Nous embarquâmes donc nos marchandiſes à bord d'un grand bateau, & avançâmes juſqu'à *Pimitiſcotyan*. Nous prîmes terre ſur les bords du lac Ontario où nous entrâmes dans une crique, & trouvâmes à nous accommoder dans une maiſon de trafiquant. Le matin du jour ſuivant, nous préparâmes une maiſon pour notre commerce, & fûmes aſſez heureux pendant quelques jours : mais notre bonheur ne fut pas de longue durée ; un officier nous pourſuivit, prit poſſeſſion de tout ce qu'il put trouver de nos effets, même de la tente qui nous ſervoit d'abri contre les injures du tems, & les tranſporta à Montréal où ils furent vendus moins du quart de leur valeur originaire. Dans une telle poſition, dénués de toutes reſſources pour le commerce, nous deſcendîmes à la baye de Kenty & y réſidâmes dix mois parmi les commerçans établis

pour le compte du roi. La généreuse hospitalité qu'ils nous accordèrent réussit à adoucir la rigueur de notre détresse & à soulagermes peines. Au commencement du printems de l'année 1786, nous traversâmes l'île de Carlton d'où nous nous rendîmes au fort Oswego. Nous nous proposions de passer dans les Etats Unis par ce poste; mais ne trouvant point de passage, il ne nous fut point permis de continuer notre voyage. Dans cette décourageante situation je conseillai à mon ami de dresser un autre plan, & lui indiquai un moyen de transport jusqu'à la *crique du Saumon*, à trente lieues environ du fort. Nous y restâmes un jour seulement, & munis de cinq livres de porc, de deux miches de pain, nous partîmes à pied, accompagnés d'une fille, espérant arriver au fort Santwix dans l'espace d'environ quatre jours; mais l'ancien chemin étoit tout à fait détruit, & nous fûmes obligés de retourner vers le soir à la crique, déconcertés dans notre projet. Nous renonçâmes à de nouvelles tentatives, & convînmes de retourner au fort Oswego. Quoiqu'il ne fût pas éloigné de plus de vingt lieues, nous mîmes six jours à parvenir jusqu'à la garnison.

Mon ami éprouva de rudes fatigues dans cette expédition, n'étant point accoutumé à dormir dans les bois. Un havresac du poids d'en-

viron trente livres qu'il avoit à porter, le chargeoit aussi excessivement : la pénurie de provisions augmentoit la détresse commune : car on ne supposera pas que cinq livres de porc & deux miches de pain pûssent mener bien loin trois personnes.

Avant la fin de notre voyage, nous fûmes douze heures sans autre nourriture que quelques oignons sauvages; mais, par bonheur, nous trouvâmes sur le sable environ cent quarante œufs d'oiseaux. Nous les fimes cuire & les dévorâmes avec avidité, malgré qu'il y eût des petits dans la plupart de ces œufs, & que les corps fûssent déja couverts d'un léger duvet.

A notre arrivée au fort, le commandant nous plaisanta sur notre entreprise; & prenant mon ami à part, il lui conseilla ou de retourner à Montréal ou de monter à Niagara, persuadé qu'il n'étoit pas en état de soutenir les fatigues de la vie Indienne. Il suivit le conseil de l'officier, & me laissa au fort que je quittai bientôt après. Je vins à Montréal d'où je me procurai un moyen de transport à Québec; & me trouvant dans une profonde misère, je m'adressai au lord *Dorchester* pour recevoir quelque soulagement. Celui-ci dépêcha avec beaucoup de bienveillance son aide de camp pour m'accompagner auprès du lieutenant général *Hope* & me recommanda fortement à son souvenir,

afin qu'il m'employât là où mes connoissances sur les Indiens pourroient être utiles. J'éprouvai ainsi un peu de soulagement, & ayant reçu quelques dollards & autres choses également nécessaires, je fus envoyé à Cataraqui.

Je quittai donc Québec & arrivai à Montréal le 14 de Juillet : le jour suivant, je continuai ma route à pied, mais voyant deux Indiens de ma connoissance dans un canot, & ayant dans ma poche quelqu'argent pour acheter du rum, je fis prix avec eux pour qu'ils me transportassent à Cataraqui, &, dans notre trajet, nous tuâmes du gibier en abondance.

Le 19 août, je remis mes lettres de créance à l'officier que cela regardoit, mais il ne pouvoit me rendre aucun service. Toutefois, il me recommanda par lettre à son ami à l'île de Carleton. *Sir Jean Johnson* y attendoit un vaisseau qui devoit le transporter à Niagara où il alloit pour tenir un conseil avec les Indiens : j'eus le bonheur de me procurer une entrevue avec lui & de pouvoir lui communiquer ma situation. Il m'ordonna de me tenir prêt à lui servir d'interprête à son retour. Le 18 septembre, *Sir Jean Johnson* nous rencontra à la tête de la baye de Kenty. A l'instant où les Indiens apprîrent son arrivée, ils le saluèrent d'une décharge de petites armes, & en

ayant reçu du rum, ils chantèrent & dansèrent leurs chanſons de guerre : j'en remarquai particulièrement une qui étoit, à peu près, conçue en ces termes :

« Enfin, notre bon père eſt arrivé, il a « rompu les petites branches & éclairci ſon « chemin pour venir à notre rencontre. Il nous « a donné des préſens en abondance, & de- « mandé ſeulement ce large lit. » (Voulant ainſi parler d'une étendue conſidérable de terre qui étoit décrite ſur la carte.)

Le jour ſuivant, à midi, on tint conſeil, & *Sir Jean* déploya ſa carte devant eux, leur déſignant comme objet de ſes vœux une portion de terres depuis *Toronto* juſqu'au lac Huron. Les Indiens convinrent de la lui accorder, & dès qu'ils le virent ſe mettre en devoir de leur faire un préſent, l'acte de conceſſion fut ſigné par les chefs qui apposèrent, respectivement en guiſe de ſignatures, l'emblême ou la figure de leurs *Totams*.

Sir Jean Johnſon les quitta alors, & s'embarqua pour Cataraqui, capitale des établiſſemens royaliſtes.

Avant ſon départ, je l'informai plus amplement de ma malheureuſe ſituation & obtins de lui un ſecours momentané qui me mit à portée de deſcendre juſqu'à la troiſième ju-

risdiction dans la baye de Kenty où je m'arrêtai parmi mes amis les royalistes jusques au printems de 1787. Pendant ce tems j'eus de fréquentes occasions de faire des observations sur l'état florissant des nouveaux établissemens.

Les établissemens de royalistes en Canada présentent à l'Angleterre un grand moyen de faire une acquisition importante. En cas d'une guerre avec les États unis, ils fourniroient non seulement quelques milliers d'hommes en troupes de vétérans, mais encore une génération qui s'élève d'hommes vaillans dont les principes pendant la dernière guerre, les portoient aux plus grands efforts, même au sacrifice de leurs propriétés, de leurs familles, de leurs amis, pour le soutien de la cause qu'ils avoient embrassée avec tant de chaleur. Il y avoit au reste, pendant mon séjour dans le pays un sujet de plainte qui sans être tout à fait de nature à troubler le bien être & la prospérité des habitans actuels, ou de nuire à la population, ne laisse pas que d'être, eû égard au nombre des terres incultes, très digne d'une sérieuse attention par les dangers qu'il pourroit entraîner dans la suite. Je vais, pour la satisfaction du public, essayer de le développer.

Toutes les terres depuis la *pointe au Baudet* (lieu où commencent les établissemens royalistes

ſur le fleuve St. Laurent) juſqu'à la baye de Kenty, qui, ſelon ce que j'ai appris à cette époque, contiennent au moins dix mille ames, ſont, dit-on, ſujettes à ce vieux & ridicule ſyſtême de féodalité des ſeigneuries en France, dont les poſſeſſeurs revendiquent le titre pour recevoir quelque rente ou exercer quelque droit ſouverain. Tout inſignifiant que puiſſe être à préſent un pareil droit, quelque honteux même qu'il ſoit de l'exercer, comme il rend chaque homme dépendant du ſeigneur du manoir, par ſuite de tems, à meſure que la terre acquiert quelque valeur, la perception de ces rentes ou l'exercice de ces droits, peuvent occaſionner de fréquentes diſputes. Je croirois donc, ſans manquer à la ſoumiſſion duë au gouvernement, que, comme pluſieurs centaines d'Américains, ſont établies ici aujourd'hui & qu'il eſt probable qu'un bien plus grand nombre émigrera des Etats unis, ſoit par dégout pour le gouvernement du pays, ſoit dans l'eſpoir de recueillir de plus grands avantages comme ſujets de l'Angleterre, (1) il convient de faire diſparoître

[1] On ſe ſouviendra que c'eſt un Anglais qui parle ainſi des Américains. La ſituation des Etats Unis, dément ſes conjectures; il doit être convaincu aujourd'hui, s'il exiſte encore, que des hommes qui ont conquis la liberté n'émigrent pas du ſol où leurs généreux efforts l'ont une fois fixée. *Note du traducteur.*

tous les obstacles, & de rendre, soit en les achetant, soit par tout autre moyen que l'administration jugera convenable, toutes les terres accordées à des sujets du roi, ou autres qui ont prêté ou prêteront volontairement le serment de fidelité, aussi *libres* que celles de l'Ecosse.

Des hommes qui par le plus noble des principes se sont engagés à servir la cause de leur pays, méritent toute l'indulgence possible. On leur doit un bien être proportionné à ce qu'ils ont perdu par les maux affreux de la guerre, & l'esprit de parti ne doit dicter à cet égard aucunes réserves: le gouvernement sous lequel ces hommes vivent, doit les rendre aussi fortunés qu'il est en son pouvoir de le faire.

La population de ces nouveaux établissemens & leur situation parallele avec le fort Oswegatche, l'ile de Carleton, Oswego & Niagara, démontrent peut-être plus fortement que jamais l'intérêt que nous avons de retenir ces barrieres en notre possession, ce que j'ai expliqué au long dans la premiere partie de mon ouvrage; & comme la troisième jurisdiction, elle seule, (qui est de neuf milles en quarré) contenoit en 1787, environ dix sept cents habitans, il est difficile de borner le nombre d'hommes utiles que ce pays peut produire dans la suite. Il est certain qu'il peut en soutenir des milliers, le terrein étant en général fertile & produisant,

d'après calcul fait, environ trente boisseaux de bled par acre, même avec la maniere imparfaite dont on le débarrasse, puisqu'on laisse tous les marais à la hauteur d'environ trois pieds, & depuis cinq jusqu'à dix arbres sur un acre. Cette manière est en effet d'une nécessité absolue, parce que les terres nouvellement défrichées dans les climats chauds demandent de l'ombre pour les garantir de la chaleur dévorante du soleil qui dans le plus haut dégré de sa force brûleroit jusqu'à la semence. On a trouvé aussi très-avantageux de laisser les pierres dans les terreins pierreux, parce qu'elles ont un suc favorable à la végètation.

Au mois de Mai, je quittai les nouveaux établissemens & descendis à Montréal où j'allai pour rendre visite au lord *Dorchester*. J'ai sçu depuis que ce lord étoit indisposé. Je me présentai alors chez le lieutenant général *Hope*, mais il s'étoit embarqué pour l'Angleterre.

Tant de contretems fâcheux m'affectèrent vivement ; mais comme d'ordinaire les motifs de découragement redoubloient mes efforts, je n'étois que plus occupé à trouver les moyens d'exister, & tandis que je formois des projets pour l'avenir, je reçus du secours d'un ami. Ce soulagement venu si à propos ranima mon existence, & je sentis un plaisir qui ne

pourra être bien conçu que par ceux qui ont éprouvé des peines & des fatigues ſemblables aux miennes.

Le cœur ainſi tranquille, toute idée ſombre & triſte entièrement diſſipée, je me déterminai à quitter le pays, tandis que j'avois de l'argent dans ma poche. Ayant trouvé un autre ami pour me ſigner un paſſeport, je me mis à bord d'un vaiſſeau qui ſe trouvoit alors dans le fleuve St. Laurent, le 25 Octobre, & j'arrivai à Londres au commencement de Décembre ſuivant, réjoui de mettre le pied de nouveau ſur la natale. terre

J'ai fini la partie hiſtorique de mon ouvrage. Il ne me reſte plus qu'à ſolliciter la bienveillante indulgence du public pour les fautes de ſtyle que j'ai pu commettre, & à lui communiquer avec reſpect, comme je le dois, l'eſpoir que j'ai que ces voyages & le vocabulaire ne lui paroîtront pas tout à fait indignes de ſon attention.

FIN

